LA DISPARITION DU DATIF
EN GREC
(DU I[er] AU X[e] SIÈCLE)

THÈSE DE DOCTORAT

PRÉSENTÉE
A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

PAR

JEAN HUMBERT

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
AGRÉGÉ DES LETTRES
DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES



PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
ÉDOUARD CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS, 5

1930

LA DISPARITION DU DATIF EN GREC

(DU Ier AU Xe SIÈCLE)

A MES PARENTS

A MES MAÎTRES

et particulièrement

A MONSIEUR JOSEPH VENDRYÈS

Professeur à la Faculté des Lettres
de l'Université de Paris.

AVANT-PROPOS

On a tâché d'étudier dans ce livre l'histoire du datif, depuis la Κοινή des premiers siècles jusqu'aux débuts de l'époque moderne. L'indo-européen possédait un cas instrumental, un cas locatif — cet état de choses s'est maintenu dans des langues toujours vivantes — ; au contraire il s'est produit en grec un « syncrétisme » complet entre ces deux cas et le datif proprement dit ; une seule forme y assume trois fonctions distinctes.

Le grec posant par son histoire et son développement linguistique des problèmes multiples et graves, c'est à leur examen que la *première partie* est consacrée ; on y montre aussi que l'évolution du grec, tout en étant originale, n'est pas singulière, mais que les procédés dont elle a usé intéressent les langues indo-européennes en général.

Dans la *seconde partie*, le datif est considéré comme l'héritier du cas locatif : celui-ci servait à marquer aussi bien un point ou une étendue dans l'espace qu'un moment dans le temps. Or c'est uniquement la première de ces fonctions qui sera étudiée ici : le locatif du temps (si l'on peut dire) n'a pas la rigueur ni la netteté du locatif proprement spatial : Ἀθήνησι, ἐν τῇ Ἀττικῇ s'opposent fortement à Ἀθήναζε, εἰς τὴν Ἀττικήν ; au contraire il est parfois difficile de distinguer νυκτός « de nuit » d'avec νυκτί « de nuit » ; de même ἐν νυκτί « dans la nuit » se discerne mal de νύκτα « pendant la durée de la nuit, de nuit ». On se contentera de signaler çà et là que le locatif du temps suit, quand il est précédé de préposition, les destinées du datif de l'espace, et de noter en un bref appendice (Appendice II)

les exemples qui semblent annoncer l'état moderne : cependant il est à craindre que ces rapprochements ne soient le plus souvent que des rencontres fortuites.

Tandis que le datif locatif avait normalement besoin à l'âge classique et ultérieurement d'être précédé d'une préposition, le datif en valeur instrumentale, dont l'examen fait l'objet de la *troisième partie*, se suffisait à lui-même. A partir d'une certaine époque, il semble avoir été évité; on avait déjà cherché par ailleurs à le soutenir, avant de songer à le remplacer : la langue a fini par arrêter son choix sur la préposition de l'accompagnement, qui est aujourd'hui d'un usage courant sous la forme réduite μέ (la notion d'instrument se confondant ainsi avec celle d'accompagnement).

Le datif proprement dit (*quatrième partie*) a fini par s'affaiblir : deux cas vivants se sont présentés pour lui succéder, le génitif et l'accusatif, tandis qu'une tournure périphrastique se développait entre les deux, au moyen de la préposition εἰς. Ces trois modes d'expression vivent toujours, mais inégalement représentés, dans le grec d'aujourd'hui.

A la fin de chaque partie (sauf de la première), on a essayé de dater approximativement l'apparition des phénomènes nouveaux, on a hasardé des hypothèses sur l'extension qu'ils ont pu prendre. Ces hypothèses sont fondées sur la concordance et le recoupement de certains faits. On peut se représenter quelques étapes successives dans l'évolution du grec : il est certain que le datif locatif a été attaqué en premier lieu, surtout le plus gravement; ensuite le datif instrumental a paru insuffisamment clair; ce n'est que bien après que le datif proprement dit a donné des signes indiscutables de déchéance.

Comme cette étude s'applique à dix siècles d'hellénisme, on a dû choisir, et tout choix comporte une part d'arbitraire : si les papyrus et les inscriptions ont été dépouillés dans une forte proportion, il ne saurait être question que de sondages pour les ouvrages littéraires. J'espère que du moins ces épreuves, faites à diverses époques, sur des

œuvres diverses d'origine et de caractère, paraîtront significatives, et qu'on ne leur refusera pas une *généralité* qu'on a du moins toujours tâché d'atteindre.

Je voudrais témoigner ici ma reconnaissance à M. Vendryès, qui n'a cessé de me soutenir de ses conseils éclairés, qui a pris la peine de lire cet ouvrage en manuscrit, de l'enrichir de ses suggestions, de le corriger : c'est à lui que cette étude doit d'être — et d'être moins imparfaite. J'espère que malgré des défaillances dont je ne me dissimule pas l'importance ni le nombre, on trouvera quelque profit à voir appliquées à un cas particulier les doctrines de l'école linguistique française. Il est presque imprudent de ma part d'insister sur ce que je dois à la pensée et à l'œuvre de M. Meillet : le lecteur ne verra que trop par lui-même de combien la présente étude est, en particulier, redevable à cet *Aperçu* qui décourage les épithètes.

Dans ce tableau de mes obligations — qui devrait être aussi long que celui de Marc-Aurèle —, il m'est agréable de réserver une place privilégiée à M. Psichari (1) et à l'École des Langues Orientales ; je leur dois la connaissance du grec moderne, dont il sera fait ici un grand usage.

(1) En cours d'impression, j'apprends avec un vif regret la mort de M. Psichari.

BIBLIOGRAPHIE

Il ne saurait s'agir ici d'une bibliographie complète du sujet qui serait énorme et encombrante ; on ne trouvera ci-dessous que les textes anciens, et plus strictement encore, que les ouvrages modernes qui ont été directement utilisés pour les besoins de cette étude.

I. — TEXTES

Papyrus et ostraka.

B. G. U. *Ægyptische Urkunden aus den königlichen Museen zu Berlin*. Les tomes I-IV sont seuls utilisés ici. Berlin (1895-1912).

B. M. *Greek papyri in the British Museum*, edited by Kenyon-Bell, I-V, Londres (1893-1917).

Jews a. Christ. *Jews and Christians in Egypt*, ed. by Bell, Londres, 1924.

O. P. *The Oxyrhynchus Papyri*, ed. by Grenfell-Hunt-Bell, I-XVII, Londres (1898-1927).

Pap. Amh. *The Amherst Papyri*, ed. by Grenfell-Hunt, t. II, Londres, 1901.

Pap. Grenf. *Greek Papyri*, II series, ed. by Grenfell-Hunt, Oxford, 1897.

Pap. Iand. *Papyri Iandanae*, fasc. II (*Epistulae privatae graecae*, edd. L. Eisner), Leipzig, 1913.

Pap. Paris, *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque impériale*, t. XVIII, contenant des papyrus édités par Letronne et Brunet de Presle, Paris, 1865.

Pap. Rain. *Mittheilungen aus der Sammlung der Papyrus Erzherzog Rainer*. 1-5, Vienne (1887-1888).

Pap. Tebt. *The Tebtunis Papyri*, I-II, edd. Goodspeed-Grenfell-Hunt-Smyly, Londres (1902-1907).

Preis. *Papyri graecae magicae...* hrsggb. und übstz. v. K. Preisendanz, Leipzig-Berlin, 1928.

WESS. I *Griechische Zauberpapyrus von Paris und London*, von C. Wessely, Vienne, 1888.

WESS. II *Neue griechische Zauberpapyri*, Vienne, 1893.

W. Wilcken, *Griechische Ostraka*, II Buch, Leipzig-Berlin, 1899.

Inscriptions.

AUDOLLENT, *Defixionum tabellae...*, Paris, 1904.

C. I. A. *Corpus Inscriptionum Atticarum* (forme aujourd'hui les 3 premiers volumes des I. G.).

C. I. G. *Corpus Inscriptionum Graecarum*, hrsggb. v. Böckh, Berlin (1828-1877).

DITT. *Sylloge inscriptionum graecarum*, edd. G. Dittenberger on renvoie non à la 3e édition, mais à la 2e, Leipzig (1898-1901).

GREG. *Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Asie Mineure*, par H. Grégoire, I, Paris, 1922.

I G. *Inscriptiones graecae*, editae consilio et auctoritate Academiae Regiae Borussicae, (en cours de publication).

LE BAS-W. *Inscriptions grecques et latines recueillies en Grèce et en Asie Mineure* (IIIe tome du *Voyage* de Ph. Le Bas, éd. par A. Waddington), Paris, 1870.

LEFEBVRE, *Recueil des inscriptions grecques-chrétiennes d'Egypte*, Le Caire, 1907.

O. G. I. S. *Orientis graeci inscriptiones selectae*, edd. Dittenberger, Leipzig (1903-1905).

PETERSEN-LUSCHAN, *Reisen in Lykien*, t. II, Vienne, 1889.

STUDIA PONTICA, III, Bruxelles, 1910.

TRINCHERA, *Syllabus graecarum membranarum...* (Archives religieuses de l'Italie du Sud et de la Sicile), Naples, 1865.

On trouvera dans les périodiques suivants des inscriptions nombreuses et importantes :

ATH. MITTH. *Mittheilungen des deutschen archäologischen Institutes in Athen*, Athènes (depuis 1876).

B. C. H. *Bulletin de correspondance hellénique*, Paris (depuis 1877).

J. H. S. *Journal of hellenic studies*, Londres (depuis 1880).

Œuvres antiques.

ACTA PHILIPPI, THOMAE, BARNABAE, edd. Max. Bonnet, Leipzig, 1903.

ANECDOTA GRAECO-BYZANTINA, edd. Vassiliev, Moscou, 1897.

APOLLONII DYSCOLI quae supersunt, t. II, edd. Uhlig, Leipzig, 1910.

CONSTANTINUS PORPHYROGENITUS, CER. *De cerimoniis aulae byzantinae*, edd. I. I. Reiskius, Bonn, 1829.

— — ADM. *De* (thematibus et) *administrando imperio*, edd. I. Bekkerus, Bonn, 1840.

EVANGELIA APOCRYPHA, edd. C. de Tischendorf, t. I (contient les *Acta Pilati* A et B), Leipzig, 1876.

HERMAS, le *Pasteur*, texte grec, traduction française par A. Lelong (Collection des textes et documents pour l'étude historique du Christianisme), Paris, 1912.

HERODIANI ab excessu divi Marci libri octo, edd. L. Mendelssohn, Leipzig, 1883.

CL. HERMERIUS (?), *Mulomedicina Chironis*, edd. E. Oder, Leipzig, 1901.

MALALAS, *Chronographia* ex recensione L. Dindorfii, Bonn, 1831.

MOSCHOS, *Pratum spirituale* (Patr. gr. de Migne, t 87 [3]), Paris, 1860.

PHRYNICHUS, *The new Phrynichus*, ed. Rutherford, Londres, 1881.

THEOPHANES, *Chronographia*, recensuit C. de Boor, Leipzig, 1883.

VITA S. EPIPHANII, dans Patr. gr., t. 41 (p. 23-114), Paris, 1858.

VITA EUTHYMII. Ein Anecdoton zur Geschichte Leo's des Weisen, hrsggb. v. C. de Boor, Berlin, 1888.

VITA S. HYPATII, *Callinici de vita S. Hypatii liber*, edd. seminarii philologorum Bonnensis sodales, Leipzig, 1895.

Pour le Nouveau Testament (N. T.) on s'est servi du texte de la *British and Foreign Bible Society*, établi d'après l'édition de Nestlé ; pour l'Ancien Testament (LXX) on a suivi le texte de la Collection Didot.

En plus des lexiques et dictionnaires courants, il faut signaler les ouvrages plus spéciaux qu'on a utilisés :

MOULTON-MILLIGAN, *The vocabulary of the greek Testament* (en cours de publication), Londres.

PREISIGKE, *Wörterbuch der griechischen Papyrussurkunden* (depuis 1924), Heidelberg.

SOPHOCLIS, *Greek Lexicon of the roman and byzantine periods*, New-York et Leipzig, 1893.

II. — OUVRAGES MODERNES

AHLQUIST, *Studien zur spätlateinischen Mulomedicina Chironis* (dans les Uppsala Universitets Arrskrift), 1909.

BONNET, Grégoire, *Le latin de Grégoire de Tours*, Paris, 1890.

BOURCIEZ, Eléments, *Eléments de linguistique romane*, 2e éd. Paris, 1923.

BURY, *The Ceremonial Book of Constantine Porphyrogennetos* (dans *English Historical Review*), 1907 (avril et juillet).

CHARLES, *A critical and exegetical commentary on the Revelatio of St John*, I-II, Edimbourg, 1920.

DEISSMANN, Licht v. O., *Licht vom Osten*, IVte Auflage, Tubingue, 1923 (On s'est également servi de l'édition précédente).

DELBRÜCK, *Synkretismus*, ein Beitrag zur germanischen Kasuslehre, Strasbourg, 1907.

DIETERICH, Untersuch. *Untersuchungen zur Geschichte der griechischen Sprache von der hellenistichen Zeit bis zum 10 Jahr. n. Chr.*, Leipzig, 1898

HATZIDAKIS, Einl. n. g. *Einleitung in die neugriechische Grammatik*, Leipzig, 1892.

HATZIDAKIS, *Ikarisches*, dans les *Indogermanische Forschungen*, t. II, p. 371 et sqq.

HELBING I, *Grammatik der Septuaginta*, Gœttingue, 1907.

— II, *Die Kasussyntax der Verba bei den Septuaginta*, Gœttingue, 1928.

JOHANNESSOHN, *Der Gebrauch der Kasus und der Präpositionen in den Septuaginta*, I. Berlin, 1910.

KÜHNER-GERTH, K. G. *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache*, II Satzlehre, IIIte Auflage, Hanovre (1898-1904).

KUHRING, de praep. *De praepositionum Graecarum in chartis Ægyptiis usu quaestiones selectae*, Bonn, 1906.

LOISY, Apoc. *L'Apocalypse de Jean*, Paris, 1923.

LOISY, Ev. syn. *Les Evangiles synoptiques*, Ceffonds, 1907.

MAYSER, *Grammatik der griechischen Papyri aus der Ptolemäerzeit.*

I *Laut- und Wortlehre*, Leipzig, 1906.

II *Satzlehre*, Leipzig, 1926.

MEILLET, Meill. Aperçu, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, 2e éd., Paris, 1920.

MEILLET, Meill. Esquisse, *Esquisse d'une histoire de la langue latine*, Paris, 1928.

Meillet, *La méthode comparative en linguistique historique*, Oslo, 1925.

Meillet et Vendryes, Meill.-Vendr., *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, Paris, 1924.

Meisterhans-Schwyzer, Meisterh. *Grammatik der attischen Inschriften*, IIIte Auflage, Berlin, 1900.

Moulton, Einl. N. T. *Einleitung in die Sprache des neuen Testaments* (traduit de l'anglais et revu par l'auteur), Heidelberg, 1911

Moulton-Howard. *A Grammar of New-Testament greek* (1). Part I, 1919; Part II, 1920; Part III, 1929.

Pernot, Pernot, *Grammaire de grec moderne* (langue parlée), 3e éd., Paris, 1917.

Pernot, *Etude sur la langue des Evangiles*, Paris, 1927.

Radermacher, *Neutestamentliche Grammatik*, IIte Auflage, Tubingue, 1925.

Regard, Contrib. *Contribution à l'étude des prépositions dans la langue du N. T.*, Paris, 1919.

Reinhold, *De graecitate Patrum apostolicorum*... (Dissertationes philologicae Halenses, t. XIV), Halle, 1901.

Schmid, Attic. *Der Atticismus in seinen Hauptvertretern von Dion. v. Halic. bis auf den zweiten Philostratus*, I-IV, Stuttgart, 1887.

Thackeray, Gram. LXX. *A grammar of the Old Testament*, Cambridge, 1909.

Thumb, Thb. Gr. Spr. *Die griechische Sprache im Zeitalter des Hellenismus*, Strasbourg, 1901.

Thumb, Thb. Handb. *Handbuch der neugriechischen Volkssprache*, IIte Auflage, Strasbourg, 1910.

Völker, *Papyrorum graecarum syntaxis specimen*, Bonn, 1900.

Wolf, *Studien zur Sprache des Malalas*, II Teil (Syntax), Progr. Munich, 1912.

(1) J'étais à la veille d'envoyer mon travail à l'impression, quand j'ai trouvé à la Bibliothèque de la Sorbonne la 3e partie, qui venait de paraître. L'appendice II, né de cette circonstance, contient quelques réflexions suggérées par la nouvelle attitude de Moulton et surtout par celle de Howard.

CITATIONS, ABRÉVIATIONS ET SIGNES

Toute citation est désignée soit par le numéro du document, si celui-ci appartient à une collection, soit par la page du volume, soit par le chapitre (écrit en chiffres romains et précédé de la mention *ch.* ou c.); quand le numérotage des documents n'est pas continu, on a souvent recours aux deux premiers procédés à la fois ; quand la page est d'un grand format ou très remplie, on indique la ligne. En général, sauf les cas où cela a paru inutile, les citations sont suivies d'une traduction qui a sacrifié l'élégance, et parfois même la stricte correction, à la fidélité : on a tâché de rendre en français les maladresses, les incohérences des originaux : ceux-ci étant d'ailleurs et trop souvent difficiles à comprendre, on a besoin, sous ce rapport, de toute l'indulgence du lecteur. — Une date qui n'est accompagnée d'aucun signe appartient toujours à notre ère. — Comme l'orthographe des papyrus et des inscriptions est très fantaisiste et rend le texte peu intelligible, les citations sont toujours présentées dans un grec d'apparence correcte — sauf quand il est intéressant, pour une raison particulière, de maintenir la graphie authentique (qui est alors suivie de *sic*).

Les abréviations adoptées sont facilement compréhensibles : on n'a pas besoin de dire que g. m. veut dire grec moderne, ou que Mc. signifie Marc. Celles qui sont un peu plus particulières sont expliquées au moment où on commence de s'en servir. Suivant l'usage traditionnel, les ouvrages littéraires sont ordinairement désignés en latin : ainsi Luc. *conscr. hist.* signifie : Λουκιανοῦ πῶς δεῖ ἱστορίαν συγγράφειν.

Lorsqu'un mot est nécessaire à l'intelligence de la

phrase, il est écrit entre parenthèses; on use du même signe quand, pour une raison fortuite ou par convention, une partie du mot n'a pas été écrite. Au contraire, quand une lettre représentant un phonème sujet à discussion a été omise, elle est placée entre crochets aigus < >; si elle a été ajoutée à contre-temps, elle est entre deux petites accolades { }. De même, quand une lettre est mise entre parenthèses dans une citation de grec moderne, cela signifie que la lettre en question ne se prononce qu'à certaines positions.

PREMIÈRE PARTIE

POSITION DU PROBLÈME
ET
QUESTIONS DE MÉTHODE

PREMIÈRE PARTIE

POSITION DU PROBLÈME

ET

QUESTIONS DE MÉTHODE

« De bonne heure, la flexion nominale de l'indo-européen, dont la structure n'a jamais été cohérente, a tendu à se dégrader. L'histoire de la flexion nominale dans les diverses langues est celle d'une simplification progressive, qui va jusqu'à l'élimination. » (Meill.-Vendr., § 782).

Tandis qu'à l'Ouest du domaine iranien la flexion a disparu au début de l'ère chrétienne, telle langue slave garde encore aujourd'hui une image relativement fidèle de l'état le plus archaïque. Dans le même groupe, le bulgare s'oppose vivement au russe, et l'anglais s'est à peu près débarrassé d'un système que l'allemand a conservé pour une grande part. Que la simplification de la flexion soit légère ou radicale, qu'elle se présente comme un fait accompli, ou, au contraire, qu'elle se dénonce par certains traits qui font prévoir un aspect très différent, elle intéresse toutes les langues indo-européennes — le passé des langues romanes comme l'avenir du slave (en général). Par là, le problème qui va être étudié sur un cas particulier comporte une signification assez générale : comment une *catégorie casuelle* peut-elle s'affaiblir ? A quoi a-t-on recours pour la soutenir, avant de lui substituer un système plus clair?

Malheureusement il est à peu près impossible, dans la plupart des cas, de suivre, même grossièrement, le pas-

sage de la période ancienne à la période moderne. « Ce que l'on observe en général dans les langues indo-européennes, c'est le résultat de débâcles brusques, consécutives à des périodes de préparation, débâcles à la suite desquelles la langue offre un aspect nouveau... » (Meill., *la méth. comp. en ling. hist.*, p. 47). Une langue disparue ne laisse derrière elle que des textes qui maintiennent, jusqu'au bouleversement, les formes traditionnelles, — ou du moins s'y efforcent. Entre le latin et les parlers romans, il y a quelque chose d'irréparable. On quitte des auteurs qui, malgré des erreurs et des ignorances, suivent les anciennes règles, et, tout à coup, on constate que le système flexionnel est complètement abandonné (Ibérie, Italie) tandis que d'autres régions n'en ont gardé que des vestiges (c'est le cas de la Gaule). Trop peu de signes certains, même aux époques les plus basses et dans les textes les moins littéraires, dénoncent la déchéance du latin comme langue parlée.

Un effondrement est quelque chose de subit ; il est également général, la plupart du temps. Alors, tout se transforme, rapidement et simultanément : on ne peut plus distinguer dans quels sens la langue a tenté d'ouvrir des voies nouvelles — qui, par la suite, n'ont pas abouti — tant l'évolution en est précipitée. L'histoire de l'instrumental en germanique est instructive à cet égard (cf. pour tout le paragraphe suivant, Delbrück, *Synkretismus passim*).

Une forme particulière à ce cas s'était maintenue en germanique occidental ; d'après ce que nous possédons, elle semble n'avoir été qu'une survivance, utilisée dans des expressions consacrées, à demi-adverbiales (ainsi dans l'*Evangéliaire* d'Otfried : *thaz thu hungiru nirstirbist* « dass du vor Hunger nicht erstirbst »). En vieil-anglais, cet instrumental moribond s'est confondu avec le datif, dont il a désormais suivi le destin. En vieux-haut-allemand, il fusionne avec le même cas, et, souvent, il est renforcé par la préposition *mit* avec une valeur d'accompagnement et d'instrument à la fois. Mais, au moment où nous pou-

vons le saisir, la décomposition de cet instrumental est déjà trop avancée : rien de net ne se dégage d'une évolution trop rapide, trop désordonnée. Qu'on songe qu'en vieil-anglais la même préposition peut, sans nuance de sens, se construire avec le datif, l'accusatif, l'instrumental ! — ceci n'empêchant pas l'instrumental de paraître, en d'autres passages, se suffire à lui-même. Pour transposer en grec cette confusion, voici ce qu'il faudrait imaginer : un texte où on verrait, côte à côte, un instrumental non « syncrétisé » avec le datif, un instrumental avec σύν par ex., préposition qui pourrait aussi bien gouverner l'accusatif que le datif ! L'instrumental du germanique a pu achever de mourir : sa disparition n'apporte rien d'utilisable à l'histoire de la flexion indo-européenne (1).

Les langues actuellement existantes, qui ont gardé jusqu'ici un système archaïque, témoignent, elles aussi, de tendances nettes à la simplification. Ainsi le polonais (cf. Grappin dans *Mélanges Boyer*, p. 230 sqq.) rafraîchit parfois ses cas avec des prépositions ; le génitif a perdu beaucoup d'emplois, surtout avec les verbes ; il en est de même pour le datif, qui subit la concurrence de la préposition *dla* ; l'instrumental devient moins capable de remplir seul sa fonction ; le locatif exige presque toujours une préposition. Quelqu'intérêt que présentent ces tendances, elles sont cependant à l'état virtuel, et la langue la plus familière n'en conserve pas moins la structure archaïque traditionnelle. Elle essaie des substitutions qui, d'un point de vue général, méritent qu'on s'y arrête : mais on ne peut y voir que le commencement d'un processus dont l'aboutissement (s'il doit jamais se produire) est encore fort éloigné de nous. Une langue qui se dégage de sa flexion essaie plusieurs instruments à la fois ; elle ouvre des voies dont plus d'une ne sera, historiquement, qu'une impasse.

(1) Je dois à l'obligeance de M. Mossé, directeur d'études à l'École des Hautes-Études, des indications précieuses en ce qui concerne le germanique,... et aussi la conviction qu'on ne peut rien tirer d'une telle confusion.

Le grec, au contraire, m'a semblé assez propre à l'étude d'un des problèmes les plus importants de l'histoire « diachronique » des langues indo-européennes. On sait que le grec, dès avant l'époque historique, avait réduit la flexion à cinq catégories syntactiques, les *cas*. Tandis que le nominatif, le vocatif, le génitif, l'accusatif continuaient à remplir leurs fonctions indo-européennes, le datif s'accroissait des valeurs propres aux cas locatif et instrumental, qui ne se distinguaient plus formellement de lui (cf. Meill.-Vendr., § 794). Il est impossible de se représenter ce qu'un Athénien sentait de semblable ou de différent entre ces trois datifs : καθεύδει ἐν τῇ οἰκίᾳ, κρούει τὴν θύραν τῇ βακτηρίᾳ, λέγει τῇ ἀνεψιᾷ. A part quelques expressions essentiellement locales, la préposition ἐν apparaissait, dans le premier cas, comme indispensable. Sans doute les deux notions, si distinctes au point de vue logique, de l'attribution et de l'instrument, devaient aussi l'être dans l'esprit du sujet parlant. Quoi qu'il en soit, le grec, qui s'est montré conservateur, n'a laissé tomber *qu'une seule* catégorie casuelle, celle du datif. Les dégâts ont donc été aussi limités que possible. Dans le passage du latin aux langues romanes, la flexion tout entière est abandonnée : les variables inconnues sont multiples, puisque les cas s'effondrent en totalité (ou presque). En grec, le datif est seul à disparaître, le reste de la flexion n'éprouvant pas de graves dommages

Cet avantage théorique est important, puisque le nombre inquiétant des variables est réduit au minimum (un seul cas); le grec doit aussi beaucoup à la continuité remarquable de son histoire. Le latin n'a eu qu'une survie littéraire, tandis que les langues romanes s'éloignaient de plus en plus de lui ; le grec, au contraire, est resté foncièrement identique à lui-même, au cours des siècles. Aucun accident irrémédiable n'en a brisé l'évolution continue, d'Homère à nos jours : la langue parlée que nous pouvons observer est toujours du grec. Il serait ridicule de vouloir redire, après M. Meillet (*Aperçu*, 3[e] partie), quel magnifique instrument a été le grec, instrument des

échanges commerciaux et intellectuels. D'autre part l'hellénisation d'une grande partie du bassin de la Méditerranée a donné à la langue une vaste extension géographique. Pendant plusieurs siècles, on peut la surprendre en Égypte, en Asie Mineure, à Rome ou à Carthage; la comparaison de telle forme attestée dans une région avec telle autre qui apparaît ailleurs permet d'éliminer ce qui pourrait être dialectal ou local.

Continuité et identité de la langue à travers les siècles, évolution ralentie et partielle, vaste extension géographique, tout concourt à faire du grec un cas privilégié pour l'étude de la dégradation de la flexion : mais il y a une ombre au tableau, une seule, et qui risque de le plonger dans les ténèbres.

∴

En aucune langue on n'écrit ainsi qu'on parle; on se conforme toujours à un usage, celui qui est réputé (ou qu'on croit être) le bon. Ce bon usage varie suivant la culture et le rang social de chacun : le demi-lettré ne s'élève guère au-dessus de la stricte correction scolaire ; l'ignorant fait un compromis involontaire entre son ignorance même et des règles qu'il n'a pas toujours bien assimilées. Quand l'évolution d'une langue se précipite, l'écart naturel qui sépare les plus raffinés des moins instruits ne cesse de grandir. Déjà au Iᵉʳ siècle av. J.-C., un auteur technique comme Vitruve écrit un latin très différent de celui des grands écrivains de son époque. La langue parlée a profondément transformé le rythme quantitatif (cf. Meill.-Vendr., § 199) et simplifié la syntaxe sans qu'il en transparaisse rien dans l'usage des poètes, du moins jusqu'au IVᵉ siècle. Les auteurs font par hasard allusion à des différences de syntaxe ou de vocabulaire entre la langue écrite et celle qu'on parlait. Servius (IVᵉ s.) oppose (*in Georg.*, 3, 147) au mot *asilus* son synonyme vulgaire *tabanus* (cf. fr. taon). En morphologie, il y avait aussi de fortes tendances à la simplification : *quod vulgo dicitur*

ossum, latine os dicitur (St. Aug., *in Psalm.*, 138, 20; ces deux exemples sont empruntés à Bourciez, *Éléments* § 42). Cependant, à des dates diverses, le latin a dû céder la place aux langues nouvelles en lesquelles il s'est différencié. La résistance des clercs n'a pas pu être indéfinie, et le barrage qu'ils opposaient à la langue a fini par sauter.

Au contraire « les Grecs n'ont jamais eu le sentiment de passer de la période du grec ancien à une période moderne; les Français, qui avaient perdu toutes les finales latines, ont dû s'apercevoir à un certain moment que, entre le latin écrit et le français, un pas décisif avait été franchi. » (Meill., *Aperçu*, p. 222). La solidité relative de la finale grecque a certainement contribué à maintenir l'illusion, mais la phonétique n'a fait que renforcer une tendance beaucoup plus ancienne, et dont les causes tiennent à l'histoire même du grec.

Quant Athènes était une cité indépendante (et non ce qu'elle devait être plus tard, un centre d'études philosophiques et grammaticales), la langue de ses prosateurs représentait, légèrement idéalisé, l'usage courant des gens cultivés. Avec l'hégémonie macédonienne et l'extension de l'hellénisme qui en résulta, une langue commune ou κοινή (cf. *Aperçu*, p. 179) s'est constituée avec beaucoup d'attique et un peu d'ionien. Jusqu'au début de notre ère, elle restait sensible aux changements qui s'opèrent dans toute langue vivante : Polybe, par exemple, se distingue en bien des points des grands prosateurs du ve ou du ive siècle.

Le mouvement littéraire connu sous le nom d'atticisme représente, sous sa forme la plus ancienne, cet esprit d'archaïsme puriste qui n'a cessé de grandir jusqu'à nos jours. L'atticiste s'attache à la langue que l'on écrivait (et parlait alors) à Athènes quelque cinq siècles auparavant. Il cultive les particularités, recherche les mots ou les formes que la langue commune, dans son œuvre simplificatrice, avait abandonnés : le duel, par exemple, mort depuis plusieurs siècles, connaît une résurrection

factice. Le mot κράββατος est proscrit, tandis que σκίμπους est vivement recommandé (par Phrynichos en particulier) : or le g. m. use seulement de κρεββάτι. Le parti pris, affirmé dès les premiers siècles de notre ère, ne devait pas se démentir : *bien écrire, c'est chercher dans le passé ce qui peut s'écarter du langage courant, réputé vulgaire.* L'atticisme aurait pu n'être qu'une fantaisie de grammairiens ou de littérateurs archaïsants — fantaisie sans lendemain ; mais, sous une forme plus ou moins complète, il répondait sans doute à une tendance profonde des classes les plus cultivées : l'Église, l'école, la science s'attachaient, pour le moins, à une Κοινή littéraire dont la langue s'éloignait sans esprit de retour. Un homme comme Galien, dont la littérature n'était pas le métier, dénonce avec ironie l'habitude, très répandue sans doute, de ne pas désigner le chou par son nom courant κράμβη : τοῦτο τὸ λάχανον οἱ τὴν ἐπίτριπτον ψευδοπαιδείαν ἀσκοῦντες ὀνομάζειν ἀξιοῦσι ῥάφανον, ὥσπερ τοῖς πρὸ ἑξακοσίων ἐτῶν Ἀθηναίοις διαλεγομένων ἡμῶν, ἀλλ' οὐχὶ τοῖς νῦν Ἕλλησιν (VI, 633, 4 éd. Kühn). Ailleurs (VI, 584, 12) il dit que ses confrères s'intéressent plus à la santé de leurs malades qu'au dialecte attique. Les tendances dont l'atticisme a été la première manifestation se sont montrées vivaces ; car, selon l'expression de Thumb, un puriste d'aujourd'hui ressemble à un puriste d'autrefois « *auf ein Haar* ».

L'écart qui séparait la langue parlée de celle qu'on écrivait n'a pas cessé de grandir. On peut se faire une idée de ce qu'il était déjà aux environs du xe siècle (?) en ouvrant un de ces apocryphes, si populaires à toute époque dans l'Orient grec, la *Revelatio Deiparae*. Dès la première phrase (*Anecdota graeco-byzantina*, p. 125), éclate le caractère déjà moderne de la langue :

ἐφάνη τις... (ici une lacune de un ou plusieurs mots) τῆς παναγίας νὰ ὑπάγῃ εἰς τὴν κόλασιν νὰ ἰδῇ (*sic*) τοὺς ἁμαρτωλοὺς πῶς κολάζονται « il apparut un... (à ?) la Vierge... d'aller en Enfer voir comment les pécheurs y sont châtiés ».

Quelques lignes plus bas, on lit des exemples nombreux de tournures telles que εἰπέν του ou εἰπέν της (cf. g. m.

τοῦ εἶπε, τῆς εἶπε « il a dit à lui, à elle »). Le datif est pour le rédacteur de cette *Revelatio* une forme artificielle qui n'oppose qu'une résistance incomplète à la poussée de la langue parlée. Le « macaronisme » de ce style est incroyable ; ainsi :
ὅποιος πέσει ἐν τῷ σκότει τούτῳ πλέον δὲν σηκόνεται ἐν τῇ δόξῃ τοῦ Πατρός « celui qui tombe dans ces ténèbres (infernales) ne se relève plus dans la gloire du Père ».

Je laisse de côté l'expression ἐν τῇ δόξῃ qui peut être quasi rituelle et figée. Mais on ne s'attend pas à voir la tournure πίπτω ἐν τῷ σκότει à côté de πλέον δὲν σηκώνεται, qui est presque exactement recouvert par g. m. δὲ σηκώνεται πιά. C'est un effort louable d'employer un datif si difficile, celui des noms neutres en -ος, qui se confondent aujourd'hui avec le type λόγος; mais la règle antique — et la règle moderne — demandaient πέσει εἰς τὸ σκότος. Aussi bien, à la fin de la *Revelatio*, on lit ces quatre vers où des datifs suivent un optatif :

Δοίη Χριστὸς ὁ βασιλεὺς ἀγγέλων καὶ ἀνθρώπων
χρόνους ἐντίμους καὶ ζωὴν μᾶλλον καὶ σωτηρίαν
τῷ γράψαντι καὶ σώσαντι τὸ παρὸν γὰρ (?) βιβλίον
τὴν θείαν ἀποκάλυψιν τῆς παναγίας κόρης.

On sait avec quelle vivacité la langue purifiée (ou καθαρεύουσα) s'oppose aujourd'hui à la langue parlée (δημοτική). Achetant un journal grec, tout helléniste a la surprise de constater qu'à part des néologismes et certains petits mots (θά, νά, δέν, par ex.), il peut comprendre en gros ce qu'a voulu dire l'auteur de l'article; mais, s'il met le pied sur terre grecque, il n'entend rien aux propos qui se tiennent autour de lui. Au restaurant le pain s'appelle ἄρτος sur le menu, et la boulangerie porte sur son enseigne le mot ἀρτοπωλεῖον. Mais on demande, s'il n'y a plus de ψωμί, d'aller en chercher dans la boutique du ψωμᾶς.

S'il se limitait au vocabulaire, sans dresser morphologie contre morphologie et syntaxe contre syntaxe, le procédé serait parfaitement légitime et contribuerait à l'enrichissement de la langue : mais ceci à certaines conditions. On pourrait concevoir, à côté du mot courant πατέρας

« père », l'existence de la forme ancienne πατήρ, employée avec un sens légèrement différent ; mais il faudrait pour cela que le grec eût conservé des substantifs de type consonantique — ce qui n'est pas. En conséquence on oppose deux paradigmes, l'un mort et l'autre vivant, sans aucun bénéfice pour la langue. L'emploi que fait le russe du vieux-slave est bien connu : en composition, *grad* dit tout autre chose que *gorod* ; or qu'on imagine que le russe ait conservé la morphologie du vieux-slave ! Ainsi, j'ai entendu en Grèce des gens qui croyaient fort bien parler en se servant du vocatif πάτερ : or l'alternance *patír*, *páter*, avec recul de l'accent au vocatif, n'a aucune racine dans les usages modernes : pour prix de tant de zèle, πάτερ dit-il autre chose que πατέρα ?

Le contraste qui oppose la langue parlée à la langue écrite est encore plus grand et encore plus gratuit dans le domaine de la syntaxe. La langue « purifiée » a maintenu jusqu'à ce jour le datif ; elle sauve — sur le papier — la double construction ancienne de μετά (génitif et accusatif), tandis que la langue parlée emploie ὕστερα ἀπό pour dire « après » et μέ pour dire « avec ». Si on veut écrire dans un journal ou un livre cette simple phrase : « je vais à la campagne avec mes enfants », on peut hésiter devant plusieurs tournures : pour être strict, il faudra mettre : ὑπάγω εἰς τὴν ἐξοχὴν μετὰ τῶν τέκνων μου ; mais, dans la conversation, on ne dira pas autre chose que : πάω-στὴν ἐξοχὴ μὲ τὰ παιδιά μου.

∴

Puisque le contraste est ancien, et que les siècles n'ont fait que l'accentuer, on se heurtera, au cours de cette étude, à de redoutables et constantes difficultés. Chacun cherche à écrire de son mieux, et seuls les plus ignorants échappent, bien involontairement, à l'action normative du bon usage. *Tout document n'a pu avoir été écrit que par un homme qui avait fréquenté l'école* : c'est presque une « vérité de La Palisse » ; mais on risque toujours

d'oublier ce genre de vérités. Cependant, à la faveur de la négligence et de l'ignorance, la langue parlée pouvait s'insinuer dans la langue enseignée et écrite. Aussi nous fondons-nous principalement sur les *fautes* : « Ce qui, pour le linguiste, est intéressant dans ces textes (les papyrus d'Égypte) et ce qui leur donne leur prix, ce sont les fautes qu'ils présentent par rapport aux règles de la langue littéraire et traditionnelle. » (Meill., *Aperçu*, p. 194).

Avant d'interpréter ces fautes et d'en préciser la valeur relative, il faut, je crois, répondre à deux questions préliminaires : puisqu'il s'agit d'erreurs, celles-ci sont-elles nombreuses par rapport aux cas où la règle est observée ? A partir de quelle date faut-il faire commencer cette étude, et vers quelle époque trouve-t-elle son aboutissement naturel ?

Les erreurs sont, relativement aux emplois réguliers, comme un rapport de deux termes dont l'un ne s'éloignerait presque pas de l'unité, tandis que l'autre serait toujours exprimé par un nombre très grand. Il faut que la distinction entre deux constructions (εἰς et ἐν par exemple) soit devenue *arbitraire* pour que le rapport devienne égal à 1/2 ou à 1/3. On aurait tort de s'en étonner puisque, même dans les cas les plus favorables, on est toujours loin de la langue telle qu'elle devait se parler : tout contribue à réduire le nombre des erreurs. Il est rare que les gens de culture presque nulle fassent eux-mêmes leur correspondance (à la rigueur, c'est impossible) ; ils ont recours à ces écrivains publics qui écrivent souvent au bas du document « pour eux qui ne savent pas leurs lettres » ; or les scribes ont toujours un certain savoir-faire professionnel. En outre ces lettres privées sont le plus souvent bâties sur un plan monotone — ce qui restreint la place de la fantaisie et de l'erreur : « X..., à Y..., salut. Je fais chaque jour, à ton intention, une adoration devant notre Seigneur Sérapis. Je veux te faire savoir (ici, très brièvement l'objet de la lettre, quelques mots parfois)... Embrasse ma mère..., mon père..., ma sœur... ». (Il y a beaucoup de frères, de sœurs, de pères qui ne sont que

des parents éloignés ou des amis; malheureusement ces démonstrations affectueuses occupent une grande partie de la lettre).

Le concours de bien des circonstances est nécessaire pour que cet automatisme soit dérangé par quelque bévue. Théoriquement, il ne faut qu'un petit rien pour qu'une catastrophe atteigne celui qui passe dans une rue fréquentée : mais c'est aussi un fait que le nombre des accidents est infime par rapport à celui des personnes qui circulent. Les fautes que nous relevons sont, dans ce même sens, des « accidents ».

On doit se garder de voir trop tôt des signes mystérieux qui annonceraient l'évolution ultérieure de la langue (l' « archéomanie » selon le mot de Thumb, *Gr. Spr.*, p. 25) ; ce serait également un tort d'attendre par trop de prudence des époques où les formes nouvelles s'imposent de façon massive. Max Bonnet, dans son étude souvent citée sur Grégoire de Tours, remarque que si les prépositions ont gagné plus qu'elles n'ont perdu, on ne voit cependant l'auteur recourir que rarement à la préposition *ad* pour rendre un datif : pourtant les comiques latins employaient déjà ce tour périphrastique. « C'est un vrai paradoxe d'aller chercher jusque dans le latin archaïque les preuves de l'existence d'un phénomène qui commençait à peine à se préparer mille ans plus tard (p. 625) ». La préposition διά a suppléé l'instrumental, à une certaine époque : cela ne signifie pas que διά + génitif empiète, à l'époque classique, sur le domaine du datif instrumental. Le fait morbide consiste en ceci que *tout à la fois* l'instrumental-datif disparaît des textes les plus vulgaires et que διά tend visiblement à occuper la place laissée vide.

Attendre jusqu'à une période assez basse (le x[e] siècle par ex.) serait aussi un mauvais calcul ; on renoncerait par là à profiter de cet avantage particulier au grec, la continuité de la langue à travers les siècles ; de plus, en raison de la « diglossie », on risquerait de ne rien saisir d'un lent travail de préparation, mieux dissimulé en grec que dans d'autres parlers.

Afin d'éviter ce double danger, la présente étude commence au Ier siècle pour s'arrêter aux environs du xe, ainsi que le titre le déclare. Ces limites n'ont rien d'absolu; mais (sauf pour ἐν instrumental, qui nous a contraint de remonter jusqu'à l'époque attique), nous nous sommes généralement gardé d'aller beaucoup en deçà ou au-delà. Avant J.-C. les divergences entre la Κοινή parlée et la Κοινή écrite sont encore trop peu visibles pour retenir l'attention (exception faite de la traduction dite des Septante); d'autre part, au xe siècle, les transformations qui différencient l'ancienne langue du grec moderne peuvent être considérées comme acquises, bien que les textes, qui s'efforcent à la suivre, en maintiennent systématiquement l'aspect traditionnel.

∴

Il faut faire un départ entre des formes qui sont évidemment de pures erreurs et d'autres anomalies qui, elles, sont significatives. Quelles conditions celles-ci doivent-elles remplir?

Si le grec n'était pas une langue toujours vivante et toujours observable, les problèmes qui se posent ici admettraient une infinité de solutions probables — autrement dit n'aboutiraient à aucune : on constaterait simplement des désaccords avec l'usage de l'attique classique, mais leur importance et leur signification nous échapperaient; de plus, le grec ne s'étant pas différencié, comme le latin, on ne saurait reconstruire, par la méthode comparative, tel fait non attesté. Mais en réalité, grâce à la continuité du grec, nous tenons les extrémités d'une chaîne qui, nous le savons, n'est pas brisée, encore que nous n'en voyions pas le milieu.

Si on applique le principe posé par M. Hatzidakis (*Einl. n. g.*, p. 15), tout ce qui a pu s'introduire accidentellement dans les textes est éliminé : « Tout ce qui, chez ces auteurs... ne se laisse rattacher ni au grec ancien ni au grec moderne, c'est-à-dire qui, considéré des deux points de vue, apparaît comme tout à fait non-grec, doit être

rejeté et rester hors de considération. ». La règle est en elle-même très nette, mais l'application me paraît délicate : il y a des faits qui sont inconnus au grec ancien et qui n'ont pas laissé de traces dans celui d'aujourd'hui ; ceux-ci risqueraient alors d'être éliminés, avec les éléments non-grecs ! En réalité les formes vraiment barbares sont rares, et peu de textes sont inutilisables : toute la difficulté réside dans les « formes de transition » (cf. Dietrich, *Untersuch.*, et Thb., *Gr. Spr.*, p. 12, sqq.).

Des siècles parfois séparent les premiers symptômes de leur aboutissement moderne. Telle forme ou telle construction d'aujourd'hui ne s'est pas directement substituée à celle qu'abandonnait la langue. Le grec a essayé — ou pu essayer — plusieurs combinaisons avant de choisir celle qui devait être définitive. Ces paragraphes de la grammaire historique de Jannaris où l'auteur rassemble, par exemple, les cas où la préposition μετά équivaut à un datif instrumental, donnent une idée fausse de la réalité. Celle-ci est beaucoup plus complexe : on remarque d'abord que les textes les plus proches de la langue parlée emploient très peu le datif instrumental. Cette fonction a été parfois, à date assez ancienne, suppléée par ἐν (qui n'existe plus aujourd'hui), beaucoup plus fréquemment par διά (cf. g. m. γιά qui s'est maintenu, non avec le sens de « par », mais avec celui de « pour »). Ce n'est pas avant les IIIᵉ ou IVᵉ siècles que μετά commence à jouer un rôle. La première périphrase — possible d'ailleurs en attique — ne semble pas avoir connu beaucoup le succès. Διά au contraire, qui, construit avec le génitif, existait normalement à côté du datif instrumental, a pu le suppléer provisoirement. Mais cette préposition ayant développé un sens nouveau, il a fallu trouver autre chose : c'est alors que μετά apparaît en fonction instrumentale. Il est hasardeux de mesurer l'importance d'essais qui ne devaient pas durer ; puisque la langue écrite n'est qu'un miroir très infidèle de la langue parlée, une part d'arbitraire entre fatalement dans tout jugement de ce genre. C'est la continuité même du grec qui nous empêche de

nous représenter la langue comme abandonnant le datif instrumental pour adopter immédiatement la préposition de l'accompagnement, et qui nous oblige à faire une large place à des prépositions transitoires.

*
* *

Le grec ayant servi de langue internationale dans de vastes régions, les textes les plus négligés, ou qui échappent le plus à l'action normative du bon usage, proviennent de gens qui n'étaient pas des Hellènes (cf. Meill., *Aperçu*, p. 194; Thb., *Gr. Spr.*, p. 102 et sqq.; Moulton, *Einl. N. T.*, ch. I). Les papyrus sont uniquement d'origine égyptienne (puisque ceux d'Herculanum ne sont pas utilisés ici); quant aux ouvrages judéo-chrétiens, ils peuvent toujours être suspectés de « sémitisme ».

On constate fréquemment, dans les papyrus, des accidents phonétiques dus à des vices de la prononciation locale (ainsi διάτογος = διάδοχος; cf. Meill., *Aperçu*, p. 194); d'autres semblent plus arbitraires; mais, tant que ces altérations n'atteignent pas la fin de mot, elles sont pour nous d'un intérêt secondaire. Au contraire, certains documents témoignent d'une langue incurablement abîmée et vraiment barbare; ainsi :

C. I. G., n° 5008, Khardassy (Nubie)

Τὸ προσκύνημα Ψετούαξις Πάνουφις ἱερεὺς γόμου καὶ τῇ γυνεκὶ (*sic*) αὐτοῦ καὶ τῶν τέκνων καὶ τοὺς φιλοῦντες (*sic*) αὐτὸν κατ' ὄνομα...

Tous les cas de la flexion grecque ont été successivement essayés; l'auteur de cette inscription a mis son propre nom et sa fonction au *nominatif* (ce qui s'explique; cf. 4ᵉ *partie*, les ostraka); sa femme est au *datif*, ses enfants sont au *génitif*, ses amis à l'*accusatif!* Il serait absurde de vouloir faire état d'un tel baragouin — d'autant que la date (244) est loin d'être basse.

Mais la ligne qui sépare la barbarie inutilisable de la langue la plus vulgaire est tout idéale; pour être fondé à

profiter des indications fournies par la seconde, on doit chercher si la phonétique locale ou certains tours syntactiques inspirés par la langue indigène n'ont pas exercé d'action sur le grec d'Égypte.

D'une façon générale, la langue du pays semble avoir extrêmement peu influé sur le grec parlé en Égypte : c'est au contraire le copte qui a fait à la langue des envahisseurs des emprunts considérables (vocabulaire, prépositions même). Thumb n'a trouvé (*Gr. Spr.*, p. 124-125) qu'*une seule* tournure, ὄνος ὑπὸ οἴνου = un âne sous le vin, c'est-à-dire chargé de vin, qui lui parût imputable à l'égyptien. Même dans l'extraordinaire inscription de Silkô (gravée au VI[e] siècle en pleine Nubie), seul un *imparfait du futur*, la formation barbare ἐφιλονικήσουσιν « ils allaient engager la lutte », est due à l'influence de la langue indigène. Cependant, malgré ces présomptions en général négatives, il faut voir, puisque le plus grand nombre des exemples invoqués appartiennent à l'époque copte, s'il n'y aurait pas corrélation entre des modes d'expression propres à cette langue et certaines anomalies du grec d'Egypte.

Le copte (Steindorff, *Koptische Grammatik*, p. 153) se sert de la particule *n* aussi bien pour indiquer l'attribution que l'instrument : *neiôt* = τῷ πατρί comme *ntséfe* = τῷ ξίφει « au père, au moyen d'une épée ». Si le copte avait exercé quelque action sur le grec en ce domaine, c'eût été, semble-t-il, pour favoriser, dans un cas comme dans l'autre, une périphrase prépositionnelle : ἐν par exemple, que l'on trouve dans certains ouvrages originaires de l'Asie Mineure, était indiqué pour soutenir l'instrumental, et εἰς pour préciser la valeur d'attribution du datif proprement dit. Même si on lisait dans les papyrus εἶπε εἰς τὸν πατέρα ou ἔκρουε ἐν τῷ ξίφει, on n'aurait pas sans doute le droit d'affirmer l' « égyptisme » de deux tournures, dont l'une a toujours été possible en grec, et dont l'autre se trouve ailleurs qu'en Égypte.

Mais il en va tout autrement : le datif instrumental est rare, et la périphrase ne joue de rôle que dans une poi-

gnée d'exemples. Quant au datif proprement dit, il n'est jamais suppléé ni remplacé par une préposition : on écrira εἰπόν σου, εἰπόν σε, mais jamais une seule fois εἶπον εἰς σε. On pourrait prétendre que ces génitifs ou accusatifs doivent être mis au nombre des fautes sporadiques, et par conséquent rebelles à l'interprétation : « toute donnée des papyrus égyptiens qui n'est pas confirmée par d'autres témoignages et qui fournit des faits non conformes au développement général de la langue est suspecte. » (Meill., *Aperçu*, p. 196). Il est sans doute « conforme au développement général de la langue » que le génitif ou l'accusatif se substituent au datif, puisque tel est l'état moderne. Mais il faut trouver ailleurs des témoignages qui, contemporains des papyrus, confirment leurs données. Or, à des milliers de stades de l'Égypte, des populations asiatiques emploient souvent le génitif au lieu du datif; et plus tard, vers le VIIIe siècle, les ouvrages littéraires se servent parfois de l'accusatif, qui, dans les parlers du Nord (1), continue à exprimer l'objet indirect aussi bien que l'objet direct.

Le problème des « sémitismes » est plus délicat encore ; étant donné l'importance religieuse et philosophique des textes judéo-chrétiens, on s'est occupé de leur langue avant de pouvoir se faire une idée de la Κοινή parlée ; dans toute expression qui s'écartait de l'usage attique on dénonçait un hébraïsme ou un araméisme latent ; ou bien on y voyait un témoignage de ce « grec biblique », langue supposée des Juifs hellénisés d'Alexandrie. Depuis Deissmann, qui a montré que la « langue de l'Esprit-Saint » était foncièrement la même que celle des inscriptions ou des papyrus contemporains, le nombre de ces hébraïsmes prétendus, qui en réalité appartenaient à la Κοινή, s'est

(1) On aura souvent à revenir ici sur l'opposition dialectale du Nord et du Sud en grec moderne : par dialectes du Nord, on entend ceux de Thrace (avec Constantinople), quelques parlers intérieurs du plateau anatolien, et le pontique, localisé entre Sinope et Trébizonde. Tout le reste compte pour du grec du Sud, ou insulaire, ou littéraire : c'est lui qui constitue la nouvelle langue commune.

extraordinairement réduit. Même dans la traduction des Septante les libertés prises avec le texte hébreu sont très grandes (cf. ci-dessous, *troisième partie*).

Dans l'Ancien Testament et dans certaines parties du Nouveau (notamment l'*Apocalypse*) on remarque que la préposition ἐν semble soutenir ou renforcer le datif instrumental. Or en hébreu la particule qui s'écrit au moyen de la lettre *beth* est employée à la fois pour désigner le lieu où se passe quelque chose et l'instrument dont on se sert. Il est naturel qu'on ait vu dans l'emploi étendu de ἐν un véritable sémitisme. Si par là on veut entendre que ἐν devant datif instrumental venait plus facilement et plus fréquemment sous la plume de gens qui se servaient, dans leur langue maternelle, d'un tour très comparable, il y a sémitisme ; mais cela ne veut pas dire que cette tournure soit étrangère au grec, ni qu'elle y soit introduite artificiellement comme un simple *calque* d'une langue qui ne lui était nullement apparentée (cf. Moulton, *Einl.*, N. T., p. 14 et p. 92, et ci-dessous, *Appendice* I).

Le premier emploi de ce tour peut être constaté, dès le v[e] siècle, en vue d'un effet de style, dans la langue de Sophocle ; en dehors des régions où les parlers sémitiques ont pu exercer leur influence, on s'est servi de ἐν pour renforcer ou préciser certains instrumentaux (en Egypte par ex.) ; le très attique Lucien (qui était, il est vrai, de Samosate) en a usé, lui aussi (cf. ci-dessous, pour les exemples ; *3[e] partie*). Il est naturel que dans des pays où le grec n'était pas autochtone on ait tenté de soutenir le datif instrumental, et pour cela qu'on ait choisi ἐν, dont un homme comme Sophocle avait su tirer certains effets, des siècles auparavant. (Cf. *Appendice* I).

Mais il est curieux que cette tournure ait été suspectée de sémitisme dans une autre langue que le grec : le latin y a recouru, de façon tout indépendante. Dans un ouvrage de basse époque comme la *Mulomedicina Chironis*, *in* a souvent une valeur instrumentale (cf. *prés. partie* : signification générale du problème). Quand on lit dans Luc (22, 49) Κύριε, εἰ πατάξομεν ἐν μαχαίρῃ, il ne faut pas

oublier que non seulement d'autres exemples semblables se trouvent ailleurs en grec, mais encore que, dans un recueil de droit composé en latin, le fameux *Digeste*, on peut lire des tournures telles que : *si quis in gravi valetudine affectus* ou *si gladium strinxerit et in eo percusserit* (cité par Goelzer, *latin. de S. Jérôme*, p. 346-347). La périphrase à l'aide de ἐν était naturellement propre — en dehors de toute influence étrangère — à suppléer le datif instrumental puisqu'indépendamment, *in*, qui lui correspond, s'est développé en latin.

L'accord de ces deux langues différentes, mais qui ont évolué bien souvent de façon parallèle, permet d'exclure un hébraïsme supposé : voici un exemple d'un genre tout différent, et qui aide à le montrer.

A l'ablatif latin correspondait le génitif-ablatif du grec : *ditior est me* était l'équivalent exact de πλουσιώτερός ἐστί μου. Les siècles passent, et dans l'œuvre de Grégoire de Tours on lit des tournures comme celle-ci : *senior a Brunichilde* « plus âgé que Brunehilde ». Hébraïsme, disait-on ; l'hébreu, qui n'a pas de forme particulière de comparatif, dit « vieux à partir de un tel ». Mais déjà Bonnet (*Grégoire*, p. 597, note) remarquait finement que cette même construction se rencontrait chez des médecins, des grammairiens, qu'on n'a aucune raison de tenir pour des Sémites. Or, comment procède le grec moderne pour former son comparatif? Il souligne, au moyen de la préposition ἀπό (sauf quand il s'agit d'un pronom : εἶναι μεγαλύτερός μου « il est plus grand que moi ») la valeur ablative du génitif : εἶναι πιὸ πλούσιος ἀπ' τὸν Πέτρο « il est plus riche que Pierre » (Pernot, § 165). Si cette tournure ne s'était rencontrée que dans le grec des premiers siècles, au lieu d'être toujours vivante, on y aurait vu un hébraïsme manifeste. Mais la comparaison de la construction latine — temporaire — et de la construction grecque — durable —, fait apparaître que *senior ab aliquo* et γεραίτερος ἀπό τινος sont deux formations indépendantes, mais parallèles, et à quoi les langues sémitiques n'ont rien à voir. — Le grec, comme le latin, ne devait pas se contenter de

ce replâtrage de la fonction instrumentale : les langues romanes ont préféré à *in* les prépositions *de* ou *per*; le grec moderne, après s'être longtemps servi de διά, a dû y renoncer et a fait appel à μετά. Le sémitisme n'existe pour ἐν que dans l'acception de Moulton : c'est un sémitisme « secondaire ». Dans un seul ouvrage du N. T. on peut constater une imitation véritable des tournures hébraïques, dans l'*Apocalypse*. Entre cette extraordinaire Révélation et les Evangiles, il y a un fossé aussi grand qu'entre le style de Lucien et la langue des gens d'Oxyrhynchus.

* * *

Ces erreurs qui ne sont pas toujours significatives, dont certains traits peuvent être dus à des particularités dialectales ou à l'influence de langues non-grecques, proviennent de textes dont l'origine et le caractère diffèrent; puisqu'on cherche à se rapprocher de la langue parlée, il est important de savoir dans quelle sorte de documents se rencontre tel fait suggestif : la « faute » relevée dans un papyrus officiel qui, par ailleurs, se conforme aux règles traditionnelles, a beaucoup moins de sens que la même erreur constatée dans un papyrus privé; une lettre personnelle a plus de chance *a priori* de nous instruire qu'une inscription funéraire rédigée par un homme dont c'est le métier d'en graver. Il y a là une espèce de hiérarchie que je voudrais dresser entre les diverses sortes de documents — en m'inspirant une fois de plus de l'*Aperçu* de M. Meillet (p. 194 sqq.).

Les papyrus et les ostraka sont au plus bas degré de l'échelle des valeurs. Les ostraka sont sans doute plus près de la langue des humbles que les papyrus : la terre cuite était comme le papyrus du pauvre. Ce sont le plus souvent des actes privés (lettres, quittances, reçus); leur humble destination influe beaucoup sur la langue : on griffonne le montant d'une petite dette consentie à quelque voisin. Malheureusement ils sont monotones, composés de formules qui reviennent toujours; ils contiennent de plus

une forte proportion de noms propres qui, dans un pays comme l'Égypte, sont souvent indigènes ou participent à la fois du grec et de la langue du pays ; la portée des ostraka en est réduite. Les exemples ont été généralement empruntés à la publication considérable qu'en a donnée Wilcken ; pour le plus grand nombre, ils appartiennent au IIe et au IIIe siècles de notre ère.

Une langue dont on ne posséderait que des reçus stéréotypés serait bien mal connue : les papyrus, monotones si on les compare aux ouvrages littéraires, sont beaucoup plus variés que les ostraka. Officiels, ils ne peuvent présenter qu'un intérêt indirect, puisque les fonctionnaires qui les ont rédigés savaient la langue de leur métier : même au début de l'époque arabe, les papyrus administratifs d'*Aphrodito* sont d'une correction déconcertante au premier abord, mais dont l'excès même est significatif (cf. *deuxième partie*). Au contraire, ceux qui nous intéressent le plus ont été écrits par (ou pour) des gens d'humble condition : une mère demande à un fonctionnaire thébain de bien vouloir dispenser son fils de ses derniers jours de service militaire (B. M., II, n° 410) ; un « petit monstre » écrit à son père une lettre aussi incorrecte de forme que de fond (O. P., I, n° 119). La valeur des papyrus est la plus grande lorsque des ignorants écrivent à leurs proches au sujet de leurs petites affaires. On a surtout utilisé l'admirable collection des Papyrus d'Oxyrhynchus (I-XVII volumes), qui contient une proportion relativement grande de documents familiers. Ceux-ci vont exceptionnellement jusqu'au VIIe siècle : mais c'est du IIIe au VIe qu'ils sont nombreux et significatifs. Les papyrus magiques doivent être mis à part ; ils sont moins directs que les précédents, mais présentent un intérêt particulier ; tandis que les correspondances privées se contentent d'à peu près, les papyrus magiques ont souvent besoin d'expressions particulièrement nettes pour décrire telle ou telle pratique : ils font des efforts, inconscients sans doute, mais significatifs, pour essayer des tours plus clairs et plus vigoureux que ceux dont ils avaient hérité.

Les inscriptions, même les plus négligées, sont loin d'avoir, en général, autant de valeur. Les inscriptions officielles, qui sont rédigées dans le style de la chancellerie, n'apportent rien, dans la plupart des cas; pour qu'elles présentent des fautes significatives, il faut que le graveur soit très ignorant — ce qui est malheureusement exceptionnel (cf. l'inscription nubienne du roi Silkô). Au contraire les inscriptions funéraires, surtout dans les pays incomplètement hellénisés, sont précieuses à un double titre : le graveur local subit l'influence de la langue la plus commune ; de plus, certains faits que l'on peut relever sur la pierre en Asie Mineure garantissent la valeur universelle de faits semblables constatés dans les papyrus. En tout cas, qu'il s'agisse d'inscriptions ou de papyrus, on peut être assuré de leur authenticité : il n'y a pas d'intermédiaire entre eux et nous, pas de copistes négligents ou qui se sont peut-être laissé entraîner par la langue de leur temps.

Ici commence la littérature, qui comprend aussi bien des textes d'une sincérité relativement grande que des œuvres atticisantes qui sont l'artifice même : parfois les tendances novatrices de la langue parlée prennent le dessus, mais ce sont le plus souvent les archaïsmes de la tradition écrite. Le Nouveau Testament est, dans son ensemble, l'ouvrage qui, appartenant à la littérature proprement dite, a eu le moins de prétentions littéraires; les *Évangiles* sont très peu apprêtés (Marc est plus vulgariste que Matthieu ou Luc), tandis que les écrits de Paul supposent une véritable culture (cf. Moulton, *Einl. N. T.*, p. 13). On peut mettre au même rang que le Nouveau Testament quelques Pères Apostoliques comme Hermas ; les apocryphes seraient également très précieux s'ils n'avaient pas été retouchés de façon intéressée par les sectes et les hérésies, et si la date de leurs remaniements pouvait nous être connue.

Certaines hagiographies, assez sensiblement postérieures aux ouvrages précédents, sont les produits d'une culture plus ou moins médiocre ; en tout cas les auteurs

échappaient à une influence sémitique directe : la *Vita Hypatii* et le *Pratum Spirituale* de Moschos — celui-ci beaucoup plus vulgarisant que celle-là — m'ont paru des exemples significatifs de cette humble littérature d'édification ; il va de soi que les œuvres brillantes d'un Grégoire de Nazianze ou d'un Chrysostome ne présentent aucun intérêt puisqu'elles suivent la Κοινή traditionnelle et que même elles tendent à l'atticisme.

Les ouvrages littéraires plus dignes de ce nom ne sont utilisables qu'à partir d'une date assez tardive ; d'ailleurs leurs suggestions n'ont de valeur qu'à une triple condition : si la tournure qu'ils présentent est attestée ou au moins annoncée dans les papyrus et les inscriptions, si elle se rencontre aussi dans des textes littéraires contemporains, si elle s'accorde avec l'état moderne. On exclut ainsi la possibilité d'une erreur ou d'une négligence de la part du copiste, ou d'une rencontre fortuite entre une « faute » et un tour moderne. Comme toujours, et là plus qu'ailleurs, ces erreurs sont exceptionnelles : mais le scandale significatif consiste en ceci qu'on les relève dans des ouvrages soignés comme la *Chronographie* de Théophane ou les *Cérémonies* attribuées à l'empereur Constantin Porphyrogennète (le caractère composite de ce dernier ouvrage posant des questions nombreuses et graves).

Les atticisants ou les grammairiens, dont la langue en elle-même ne présente que peu d'intérêt, témoignent indirectement de la langue parlée. Quand Phrynichos, contemporain des Antonins, doit proscrire l'expression ποῦ ἄπει « où vas-tu ? », cela nous laisse penser que la distinction entre ποῖ et ποῦ s'effaçait de l'esprit des sujets parlants. De plus les atticistes eux-mêmes font, contre les règles attiques, des fautes parfois significatives. « Les innovations se traduisent par une forme qui échappe çà et là ou par une manière d'employer certaines formes, qui ne concorde pas exactement avec l'usage ancien : l'optatif employé trop ou trop peu, ou hors de propos, trahit l'écrivain qui écrit des optatifs, mais qui n'en employait plus en parlant. » (Meill., *Aperçu*, p. 201). On verra dans

la *seconde partie* que l'emploi de εἰς au lieu de ἐν a été, à partir d'une certaine époque, un vulgarisme, tandis que le contraire a pu passer pour correct : or, quand Philostrate emploie εἰς à la place de ἐν, en d'assez nombreux passages, ce n'est évidemment pas par insuffisance de culture ou par complaisance pour l'usage vulgaire! Il a sans doute voulu réagir contre l'emploi exagéré de ἐν, qui est en effet contraire à la règle attique. Mais il a été trop loin; et sa réaction excessive prouve que *pour lui aussi* la distinction de l'immobilité et du mouvement devenait imprécise.

Il n'est pas de texte qui ne puisse être utilisé ; mais les méthodes sont toutes différentes : tandis qu'un papyrus nous livre directement et crûment tel usage vulgaire, il faut, dans un ouvrage atticisant, chercher l'influence indirecte de la langue parlée, — influence qui se manifeste par des proscriptions... ou même par des fautes. Une gradation insensible mène, à travers la littérature, d'un de ces extrêmes à l'autre.

⁂

« Dans les grandes familles linguistiques, on observe que, même après que les langues se sont différenciées, la direction suivie par certaines innovations, et souvent par beaucoup d'innovations, est la même. Le détail des innovations diffère ; le sens dans lequel elles se produisent concorde, si bien que les changements sont distincts, mais parallèles... Comme une notable partie des tendances du « latin vulgaire » sont de celles qui résultaient de la structure de l'indo-européen et qu'on observe sur tout ou presque tout le domaine des langues indo-européennes, elles concordent souvent avec celles du « grec commun » qui, vers le même temps, s'est trouvé dans des conditions semblables... Le parallélisme des deux développements est souvent curieux et instructif. » (Meill., *Esquisse*, pp. 234 et 240).

Le latin et le grec présentent en effet des concordances,

qui ne sont pas moins frappantes que leurs divergences (cf. Meill., *Esquisse*, p. 40). Les deux langues interprètent parfois de façon très différente des systèmes dont elles avaient hérité : on n'est guère tenté de chercher des concordances, lorsqu'elles veulent se défaire d'un des éléments de ce patrimoine ! Prenons cependant un exemple : si le système verbal du latin reste en partie rebelle à l'interprétation (Meill.-Vendr., § 386), cela tient à l'originalité d'une innovation qui substitue la notion de *temps* à celle d'*aspect* que le grec a en partie conservée : le *perfectum* latin recouvre l'aoriste et le parfait grecs, tout en s'en distinguant. Mais une même tendance se fait jour dans les deux langues : à partir d'un certain moment, ces « parfaits » à la fois semblables et différents n'apparaissent plus suffisamment expressifs. Le grec, qui avait si laborieusement édifié son parfait (cf. Chantraine, *Hist. du parf. grec*), lui substituera une forme périphrastique ἔχω χαμένο « j'ai perdu », qui correspond exactement à la formation romane. Une autre route, légèrement divergente, a été aussi ouverte par le grec, et n'a pas, autant que je sache, son équivalent roman; on dit également aujourd'hui (plus souvent même, cf. Thb., *Handb.*, p. 154) ἔχω χάσει, où χάσει = χάσειν, infinitif aoriste refait sur thème d'aoriste avec une désinence d'infinitif présent (selon M. Pernot, § 256).

Cette comparaison établie entre deux langues profondément différentes, bien qu'appartenant à un système commun et soumises à une histoire semblable, peut, je crois, faire apparaître dans leur évolution des développements parallèles qui ont une valeur assez générale. Ceux-ci se montrent, en dernière analyse, peu nombreux : si parfois on constate de grandes différences dans l'aboutissement des procédés employés, cela tient à ce qu'une tendance, qui s'est actualisée d'un côté, est restée à l'état virtuel de l'autre. Ainsi le futur momentané du g. m. θὰ χάσω « je perdrai » est très différent du roman *perdere habeo*. Or, dans la réalité, θὰ χάσω (la particule θά repose sur θέλω ἵνα...) a son correspondant en latin, mais qui ne

s'y est pas développé; on peut, depuis Plaute jusqu'aux basses époques, relever des exemples où le verbe *volo* équivaut à un futur immédiat (cf. Meill.-Vendr., § 443, qui renvoient à Thielmann, *Arch. lat. Lex.*, II, 168). Dans le groupe germanique, l'anglais forme son futur à l'aide de *to will* et, pour dire « il va pleuvoir », l'allemand moderne use de l'expression *es will regnen*. On trouve aussi dans de tout autres langues, comme le roumain et le bulgare, des futurs semblables.

Le parallélisme entre les évolutions linguistiques du grec et du latin est ici d'autant plus étroit que la flexion nominale a été l'un des éléments les mieux conservés de tout le système (cf. Meill., *Esquisse*, p. 40). Si le locatif latin garde un nombre relativement plus grand qu'en grec d'emplois non-prépositionnels (*Romae*, *Karthagini*, *Lugduni habitat*), il n'en est pas moins assuré que les deux langues, *en règle générale* (sauf tels emplois qui sont locaux ou spatiaux par définition), ont besoin de le préciser à l'aide d'une préposition ; elles sont, en conséquence, soumises, et dans des conditions semblables, à cette opposition fondamentale qui dresse la notion d'immobilité devant celle de mouvement, le datif (ou l'ablatif) devant l'accusatif. L'une et l'autre, également, se contentent du datif (ou de l'ablatif) pour rendre l'idée d'instrument : aucune préposition n'est, en ce cas, nécessaire. Quant au datif proprement dit, il possède, en grec comme en latin, les mêmes attributions, qui sont en gros celles du datif indo-européen.

I. DATIF LOCATIF

Une préposition est ordinairement indispensable dans les deux langues, et la distinction entre l'immobilité et le mouvement y est des plus rigoureuses ; mais, tandis qu'au Nord-Ouest du domaine hellénique on pouvait construire ἐν à la fois avec l'accusatif et le datif, l'ionien-attique, dont la Κοινή devait être (là comme ailleurs) l'héritière, employait εἰς spécialisé avec l'accusatif. Le latin,

pas plus que l'allemand par exemple, n'a éprouvé le besoin de différencier par la forme la préposition immobile de son contraire; par ailleurs, on doit faire une large place à *ad* qui indique la direction et implique la notion mixte de proximité. Une phrase telle que *imperator est ad urbem* (*Cic.*) est de la meilleure époque, tandis qu'en grec classique l'accusatif serait ici impossible. En un mot, l'opposition du locatif et de l'accusatif est à la fois plus rigoureuse et plus distincte en grec qu'en latin ; la première de ces langues n'a pas une préposition qui, comme *ad*, participe de l'immobilité et du mouvement, et elle oppose deux formes différentes de ἐν.

Dès le début de notre ère, dans le domaine du grec aussi bien que dans la *Romania*, la distinction des deux idées de mouvement et d'immobilité, et par conséquent celle des cas qui traduisaient cette opposition, semble s'effacer. Rien de plus instructif à ce sujet que les statistiques présentées par Bonnet dans son livre sur Grégoire de Tours : à la fin du VI[e] siècle, il est vrai, mais dans l'œuvre d'un lettré, les hésitations et les erreurs sont considérables en cette matière ; on ne peut ici accuser les copistes, puisque Grégoire avoue ingénument qu'il est parfois perplexe. Ainsi, sur 100 pages de l'*Histoire des Francs*, tandis que les « fautes » de cas avec des prépositions telles que *cum*, *ad*, *per*, ne représentent que 2 0/0, on relève une proportion de 21 0/0 en ce qui concerne l'emploi des deux *in* (530 exemples : 81 ablatifs erronés contre 31 accusatifs injustifiés). Quand l'évêque est guidé par une règle simple (par ex., *de* se construit avec l'ablatif), il ne se trompe guère ; au contraire, là où un Allemand d'aujourd'hui n'hésitera pas, et distinguera vigoureusement la question *wo* ? de la question *wohin* ?, Grégoire de Tours reste incertain, et son embarras se traduit par *une* erreur sur *cinq* emplois. Mais comme précisément ces erreurs se multiplient avec le temps et se présentent en masse à des époques assez basses, on a pu considérer que la chute de l'*m* final, universelle dans la *Romania*, entraînait fatalement des confusions entre

rosa(m) et *rosa*, entre *lupu(m)* et *lupo*, entre *urbe(m)* et *urbe* (le système quantitatif ayant par ailleurs disparu). Cependant cet accident phonétique était loin d'atteindre toutes les finales, et *in leonibus* se distinguait toujours de *in leones*. Pourquoi, si Grégoire distinguait mal les cas, aurait-il confondu si rarement l'accusatif et l'ablatif quand il employait par exemple la préposition *de* — tandis qu'il le faisait si fréquemment pour *in*? Pourquoi écrire relativement si souvent *sum in urbem* ou *venio in urbe*, et si rarement *venio de, ex urbem?* En réalité, comme le fait remarquer Bonnet, « Grégoire distingue les cas, ce sont les fonctions qui l'embarrassent. ». La phonétique a achevé d'effacer la distinction de l'immobilité et du mouvement — distinction qu'on ne sentait plus : mais la perte de cette opposition était préparée de longue date. Là où la notion était pure, c'est-à-dire dans les adverbes de lieu, elle était attaquée dès le Ier siècle : bien avant que *in urbem* eût pu se confondre phonétiquement avec *in urbe*, on employait *ubi* à la place de *quo*. Apulée écrit dans les *Métamorphoses* 9, 39 : *ubi ducis asinum istum*? La faute est assez répandue pour que le grammairien Caper croie nécessaire de dire : *haec via quo ducit dicemus, non ubi* (Keil, VII, 92, 1 ; cité ainsi que l'exemple précédent par Bourciez, *Eléments*, § 129 c).

On lit dans l'Evangile de Luc (11, 7) : τὰ παιδία μου μετ' ἐμοῦ εἰς τὴν κοίτην εἰσίν; à la même époque, il est possible de constater, dans les écrits les moins fermés à la langue parlée, une forte tendance à employer εἰς au lieu de ἐν (cf. *deuxième partie*). A cette date, on n'aurait pas le droit de dire que la désinence même du datif est devenue obscure : la langue familière n'esquive pas l'emploi du datif proprement dit ; mais, quand il s'agit de désigner le lieu, elle trahit ses préférences pour le tour le plus *expressif*, celui du mouvement ou de la direction. Comme en latin, on se représente mal la distinction des adverbes de lieu aux différentes questions : Phrynichos doit, au temps de Marc-Aurèle, proscrire la tournure ποῦ ἄπει; et il semble bien que des Atticistes

ont commis, en ce domaine, des fautes assez graves (cf. Schmid, *Attic.*, t. IV, et *deuxième partie*). Du moment qu'un flottement se produisait dans l'esprit des sujets parlants, la préposition du mouvement était favorisée par rapport à la préposition immobile. La préposition εἰς bénéficiait de ce courant qui entraînait tant d'anciens datifs ou génitifs verbaux vers l'accusatif (ainsi κληρονομεῖν τινος devenu κληρονομεῖν τι). Aussi bien, depuis Homère, les prépositions perdaient lentement leurs constructions datives : ἀνά = *sur* n'existe plus dans la prose attique, et μετά joint au datif lui est également inconnu (cf. Wackernagel, *Vorlesungen*, p. 206). Aussi en g. m. ἐν solidaire du datif a disparu avec lui, tandis que εἰς a pris une énorme extension et s'est précisé à l'aide d'adverbes, formant ces prépositions adverbiales (cf. Pernot, p. 193 sqq.) si fréquentes aujourd'hui : μέσα σέ, κοντὰ σέ « dans, près de » etc.. En latin comme en grec l'effacement de la valeur propre du locatif est comparable : d'abord confusions entre les adverbes, puis hésitations entre les cas qui s'opposaient. Le développement des deux langues a été parallèle quand il s'est agi de détruire : l'agencement des langues romanes et du néo-grec permet-il, et en quelle mesure, de continuer la comparaison ?

Tandis que le grec moderne n'a conservé que l'ancienne préposition du mouvement, les langues romanes ont maintenu à la fois *in* et *ad*. Le latin n'ayant malheureusement pas donné, comme le grec, à *in* + acc. une forme distincte de *in* + abl., il est impossible de se rendre compte si c'est à l'une plutôt qu'à l'autre des deux constructions que *in* a dû sa conservation. On ne peut jamais affirmer que fr. « en » provienne d'un *in* + abl., puisqu'aussi bien l'accusatif est non seulement possible, mais encore plus probable (1); mais on doit affirmer que *ad*,

(1) « L'accusatif servit à désigner l'objet direct et fut employé après les prépositions ; l'ablatif, abstraction faite de quelques expressions consacrées, ne le fut qu'après les prépositions. Or ce furent d'abord *in* et *sub* (que le latin classique employait avec l'accusatif ou l'ablatif suivant qu'il fallait répondre à la question « vers quel lieu ? » ou « dans quel lieu ? »)

dont la fonction principale était de rendre l'idée de mouvement et de direction, a envahi, dans les langues romanes, une partie de ce domaine de l'immobilité que εἰς a entièrement accaparé en grec. Le développement des deux prépositions a été, en bien des points, comparable. *Ad* a connu le succès que l'on sait : il a servi à exprimer le complément indirect et même, en ibérique ou en rétique (cf. Bourciez, *Eléments*, § 381, 531), il introduit le complément direct animé. Εἰς peut aujourd'hui se substituer au datif, comme *ad* dans toutes les langues romanes, — encore que les cas existants en restreignent l'extension. Εἰς a joué en grec à la fois le rôle de *in* + acc. et celui de *ad* : cette importance, pour ainsi dire doublée par rapport à *in* + acc., jointe à ce fait uniquement hellénique que la flexion n'a perdu que le datif, peut faire comprendre le triomphe, exclusif en grec moderne, de la préposition du mouvement.

Rien ne subsiste, dans les langues romanes, d'une distinction qui opposerait d'une façon quelconque une préposition immobile à une préposition de mouvement. On pourrait en effet très bien imaginer que ces langues eussent maintenu, même après la disparition de la flexion, quelque chose de l'opposition : un Anglais d'aujourd'hui sent entre ces deux phrases *Throw it into the fire* et *the salamander lives in the fire* la même opposition qu'un Allemand avec les cas : *Wirf es ins Feuer* ! et *der Salamander lebt im Feuer*. Au contraire on ne retrouve rien de la distinction, essentielle en grec et en latin, dans la traduction française « Jette-le dans le feu » et « la salamandre vit dans le feu » — pas plus que dans « Je vais à Paris, je vis à Paris, je vais en Chine, je vis en Chine ». En espagnol et en portugais il peut sembler qu'il en reste quelque chose (cf. Bourciez, *Eléments*, § 384 b). Entre *en* et *a* les deux langues ibériques ont établi cette

qui furent jointes *à un cas, mais un seul, l'accusatif*. ». Si cette dernière phrase, qu'on lit dans la *Grammaire des Langues Romanes* de Meyer-Lübke (II, p. 29, trad. fr.), est autre chose qu'une simple vue subjective, l'histoire préromane de *in* serait tout à fait parallèle à celle de εἰς.

différence que la première préposition s'emploie sans mouvement devant les noms de villes, la seconde avec mouvement, même devant les noms de pays : *vive en Valencia* se distingue fortement de *ir á Francia*. On pourrait être tenté d'y voir quelque souvenir déformé de l'ancien état de choses, et reposant sur des tournures telles que **vivere in Valentia* et **ire ad Galliam*. Mais selon M. Bourciez, à qui nous empruntons ces exemples, cette opposition semble être une innovation récente des langues ibériques, puisque Cervantès ne l'observe pas. A l'autre extrémité du monde roman, le roumain se sert indifféremment de *la* (**illac ad*) et de *în*, qu'il s'agisse de mouvement vers un lieu ou d'immobilité. « Je vais à l'école » ne s'y distingue pas plus qu'en français de « je suis à l'école ».

Tandis que partiellement en latin, totalement en grec, l'accusatif se substituait aux cas immobiles et assurait la prépondérance aux prépositions du mouvement, les langues romanes et le grec moderne n'ont rien gardé de leurs adverbes *quo* et ποῖ. Apulée écrit, on l'a vu : *ubi ducis asinum istum*? à quoi répond fr. « Où conduis-tu cet âne ? » et g. m. : Ποῦ πὰς αὐτὸν τὸ γάδαρο; (cf. également ital. *dove* = de -ubi). L'espagnol et le roumain ont eu recours à *unde* (roum. *unde*. esp. *donde*). En langue engadine « où vas-tu ? » se dit *indyo vasch*? qui selon Bourciez (*Eléments*, § 532) recouvre **inde-ubi vadis*?. Assurément les formes *quo* et ποῖ sont, avec le temps, devenues obscures phonétiquement : mais, *dès les premiers siècles*, ποῦ est souvent préféré à ποῖ, tandis que par ailleurs εἰς et l'accusatif s'étendaient aux dépens de ἐν — de même que l'on se servait parfois de *ubi* au lieu de *quo*, bien avant que la flexion latine ne fût atteinte.

Les deux langues ont donc éprouvé, avant tout bouleversement phonétique, un trouble profond dans la distinction de l'immobilité et du mouvement — trouble qui semble avoir d'abord atteint les adverbes de lieu, puis le jeu de contraires datif (ablatif) et accusatif ; toutes deux ont été emportées par un besoin d'expression plus vive — ce qui en même temps les entraînait vers l'accusatif. Le

grec a favorisé exclusivement la préposition εἰς tandis que le latin, tout en développant grandement le rôle de *ad*, maintenait *in*, qui n'était pas seulement immobile. Par un curieux contraste commun aux deux langues (et aux idiomes qui en sont issus), les adverbes des questions *quo* et ποῖ ont été dédaignés à date ancienne ; enfin les langues romanes et le grec moderne n'ont rien gardé d'une distinction que, par ailleurs, une langue tout à fait dépourvue de flexion a su maintenir. De part et d'autre, il s'agit principalement de l'obscurcissement *psychologique* de deux notions contraires, et non d'une conséquence « *fatale* » des transformations *phonétiques* : celles-ci n'ont fait qu'achever la ruine de cette opposition ancienne et fondamentale.

II. DATIF INSTRUMENTAL

Le grec et le latin, cherchant une expression nouvelle et forte à la fonction instrumentale, ont inauguré des directions dont le parallélisme est des plus instructifs. Tandis que pour le locatif la situation n'était pas exactement la même en latin qu'en grec, elle est ici, au point de départ, tout à fait identique dans les deux langues : *fuste verbero* est exactement recouvert par βακτηρίᾳ κρούω.

Dans cette recherche, le grec a tâtonné. Assez timidement, dans des ouvrages dus à des hommes qui n'étaient pas des Hellènes, la périphrase à l'aide de ἐν semble avoir été un moyen pour renforcer certains datifs instrumentaux : ce procédé relevait sans doute autant du style que de la langue. On trouvait que le datif n'était plus assez expressif ; mais on l'employait toujours largement. Plus tard, dans des textes encore moins littéraires, on l'évite, on le tourne : la préposition διά + génitif semble un moment profiter de cette carence ; enfin on en vient à la préposition μετά qui, sous la forme μέ, exprime aujourd'hui et l'instrument et l'accompagnement.

Ces hésitations indiquent des directions dans lesquelles le grec s'est engagé, sans y persévérer ; ce sont autant

d'essais incomplètement et temporairement réalisés. Comme pour les « formes de transition », inconnues en grec ancien et disparues à l'époque moderne, on pourrait se demander si ces hésitations ont eu une portée générale et si elles ne relèvent pas surtout de l'arbitraire. Ce n'est que mises en regard de certains phénomènes du latin vulgaire qu'elles font la preuve de leur réalité. En choisissant un ouvrage tel que la *Mulomedicina Chironis*, on constate que le rôle des prépositions est très important et que beaucoup de faits témoignent d'efforts parallèles à ceux du grec. (Tous les exemples cités sont empruntés à l'excellent et long article de H. Ahlquist dans les *Uppsala Universitets Arsskrift*).

La préposition *per* est très employée dans un livre qui n'est autre chose qu'une compilation d'art vétérinaire. La construction *per collirium curabis* n'est pas en elle-même anormale, elle appartient à la langue classique : seule sa fréquence est inquiétante. En grec, la médecine et la magie se servent souvent de διά ; ainsi διὰ μέλιτος γράφε (*3e partie*). Il s'est produit en latin une confusion entre *per* et *pro*, et l'une de ces prépositions a été sacrifiée à l'autre ; sauf dans la Gaule du Nord (*ibid.*, § 242 b) où « par » et « pour » sont restés distincts, les autres langues romanes ont dû choisir. En grec également un nouveau sens (ou plutôt un sens étendu et renouvelé) s'est développé à côté de διά instrumental, construit avec le génitif : la même préposition a pris surtout la valeur de « pour, dans l'intérêt de » (cf. g. m. γιά, même sens ; le point de départ est dans la signification classique de διά + acc. = à cause de). Cette nouvelle valeur a complètement évincé l'ancienne ; le grec, lui aussi, a choisi.

Les prépositions *de* et *ex* peuvent aussi rendre la notion d'instrument : 122, 2 *de pedes feriet terram* ou 184, 27 *ex aceto saturabis*. Elles indiquent proprement le point de départ, l'origine, et ἀπό leur correspond assez exactement en grec. Très fréquemment employé à l'époque classique, ἀπό a vu encore s'accroître son importance : sa valeur causale s'est précisée — il en est de même pour *de* (cf. fr. « il est mort de faim » et g. m. πέθανε ἀπ' τὴν

πεῖνα). L'une et l'autre prépositions ont également servi à introduire le complément passif (g. m. σκοτώθηκε ἀπὸ μιὰ πέτρα, ἀπ' τὸν ἀδερφό του « il a été tué par une pierre, par son frère » ; fr. du XVII[e] siècle : « ceux qui étaient gagnés de la Cour », exemple de La Rochefoucauld, cité par Bourciez). D'ailleurs, sauf dans ces deux cas, les prépositions en question rendent plutôt l'idée de *manière* que celle d'*instrument* ; de plus les emplois de ἀπό étaient si nombreux et si variés dès l'époque la plus ancienne qu'on ne peut jamais affirmer le caractère *exclusivement* moderne d'une tournure qui comporte cette préposition : la notion de point de départ, qui ressort de Λ 675 ἔβλητ' ἐμῆς ἀπὸ χειρός, est très difficile à distinguer pratiquement de celle d'instrument du passif, qui voudrait aujourd'hui la même préposition.

Quant à *in* dont certains exemples, en latin comme en grec, ont pu paraître entachés de sémitisme, la *Mulomedicina* s'en sert assez souvent pour exprimer un instrumental : 11, 11 *cum cœperint in illo pede fortius calcare qui sanatus est* « quand (les chevaux) commenceront à frapper assez fortement le sol avec le pied qui a été guéri ». Comme en grec la préposition ἐν (μιγνύναι ἔν τινι, γράφειν ἐν αἵματι), *in* est employé avec des verbes indiquant la préparation d'une mixture. Les deux prépositions ont développé une valeur instrumentale qui n'est pas contestable ; mais elles ne semblent pas avoir été d'un usage courant ni vivace.

A côté de son sens d'accompagnement, qu'elle a toujours eu et toujours gardé, la préposition *cum* en a formé un autre qui était aussi destiné à durer ; de l'Est à l'Ouest du domaine roman, l'instrument dont on se sert est précédé de prépositions qui se rattachent à *cum* : ainsi on a en espagnol *matar con el cuchillo*, en italien *percuotere col piede*, en roumain *impunge cu cut(s)itul* (exemples cités par Bourciez, *Eléments*, § 242 c). La Gaule du Nord s'est distinguée des autres parlers romans en se servant de formes apparentées à *apud* (anc. fr. *od*, *o*). La *Mulomedicina* ne manque pas d'exemples de cette périphrase :

ainsi 71, 5 : *deprimes vesicam cum oleo* « tu videras la poche (de pus) avec de l'huile », ou 95, 29 *cum aqua calida et castoreo mixta per clisterios lavabis* « avec de l'eau chaude additionnée de castoreum tu feras des injections ». Le grec et le latin, après des essais divers bien que parallèles, ont adapté la préposition comitative à la fonction instrumentale. Il y a là autre chose qu'une simple rencontre : l'affinité des deux notions est très grande, encore qu'elle n'ait été utilisée qu'assez tard. Les langues romanes ne distinguent pas plus que le grec moderne la notion d'accompagnement de celle d'instrument, et l'allemand, par ailleurs, se sert de *mit* qui correspond étymologiquement à μετά, pour l'expression de deux fonctions qui se confondent.

D'une façon générale, la *Mulomedicina* témoigne, pour ce qui touche la « rection » des prépositions, d'un état comparable à celui du grec médiéval et moderne. A côté de franches erreurs (*ad* construit avec l'ablatif), de croisements de constructions (*per naribus* = *per nares* + *naribus*), on voit des prépositions que suivent des accusatifs imprévus : ainsi 216, 25 *cum lanas succidas*, 9, 24 *a pectus*, 286, 28 *de colliria jumentorum* et autres monstres. La tendance semble avoir été alors de construire, si on peut dire, les prépositions avec l'accusatif : le grec moderne en est aujourd'hui au même stade. Quand on lit une phrase telle que 36, 22 *lanam... cum oleo et aceto satiatam*, on peut en supposer une autre où *cum*, instrumental aussi bien que comitatif, soit construit avec l'accusatif : **lanam ...cum oleum et acetum satiatam*. Le parallélisme des deux langues dans l'abandon de la rection au profit de l'accusatif (cf. l'ancien fr. où les prépositions « veulent » régulièrement le cas régime) me paraît instructif. Lentement on a essayé, de part et d'autre, divers moyens de suppléer le datif (ou l'ablatif) instrumental ; quand le latin et le grec ont trouvé la périphrase définitive, le moment était proche où la rection à plusieurs cas allait disparaître. L'ancien français a maintenu pour un temps un système qui est très comparable à celui du grec d'aujourd'hui.

III. DATIF PROPREMENT DIT

En latin le datif, dont l'importance n'avait fait que grandir depuis l'époque classique, a disparu dans le bouleversement qui a atteint collectivement la flexion ; il n'en subsiste des vestiges considérables qu'à l'Est, en roumain (cf. Bourciez, *Éléments*, § 499 b : *da fîn calulu(i)* « donne du foin au cheval »), bien que la langue moderne ait tendance à employer la préposition *la*. Le grec au contraire l'a complètement éliminé (sauf quelques expressions toutes faites, proverbiales) et n'a éliminé que lui.

Des trois façons dont dispose le grec moderne pour traduire cette phrase « j'ai dit à Pierre » εἶπα τοῦ Πέτρου, στὸν Πέτρο, τὸν Πέτρο, la première est propre au grec et n'a pas de correspondant dans les langues romanes : il y a eu substitution de la désinence claire du moins direct des cas à une terminaison phonétiquement et psychologiquement obscure. Les deux autres sont au contraire comparables à des tournures soit historiquement attestées, soit toujours vivantes dans le domaine roman. Le courant puissant qui entraînait tant de verbes intransitifs (du type *nocet mihi*, par ex.) dans la catégorie de l'accusatif a provoqué des constructions telles que *dicere aliquem* ou εἰπεῖν τινα. Dispersées et temporaires pendant la période de décomposition extrême du latin, elles ont disparu, sans laisser de trace ; anciennes et beaucoup mieux attestées en grec elles y survivent dialectalement. A l'époque barbare, les diverses rédactions de la *Loi Salique* sont significatives dans leurs hésitations (cf. Bourciez, *Eléments* § 237). Ainsi :

Loi Salique 20, 4. Ms. 6 *si quis mamillam mulierem strinxerit*
Ms. 7 » *ad mulierem* »
Ms. 10 » *mulieri* »

La première construction ne s'est maintenue en ancien français que lorsque le complément était un nom de personne — et devait disparaître ensuite. A Constantinople, on pourra hésiter entre le datif et l'accusatif ; mais ce dernier cas n'est employé que si un complément direct n'entre

pas en conflit avec le complément direct de forme accusative : on dira ἔδωσε τὴ γυναῖκα, mais non pas ἔδωσε ἕνα δῶρο τὴ γυναῖκα « il a fait un cadeau à la femme ».

A la tournure employée par le Ms. 7 de la *Loi Salique* correspond en grec la périphrase à l'aide de εἰς : celle-ci ne fera pas ici l'objet d'une étude particulière ; mais son importance doit être signalée, — ainsi que les raisons qui empêchent de traiter ce sujet.

Quand on lit — ce qui est rare, pour les raisons énoncées ci-dessus — des constructions anormales comme εἶπεν αὐτόν ou εἶπεν αὐτοῦ, il faut bien reconnaître, à moins d'avoir des raisons particulières de douter de la sincérité du témoignage, qu'on est devant un fait nouveau. Au contraire des expressions telles que εἰπεῖν εἴς τινα ou λαλεῖν εἴς τινα ne vont pas du tout à l'encontre de l'usage traditionnel. Sur les inscriptions funéraires des premiers siècles (principalement en Asie Mineure) δοῦναι εἰς τὴν πόλιν alterne avec δοῦναι τῇ πόλει. Il n'est pas possible d'établir, d'après les textes, un rapport entre la fréquence de la préposition et le « vulgarisme » des auteurs qui s'en servent le plus. L'emploi de εἰς n'a jamais pu, en aucun temps, paraître en ce cas bizarre ou incorrect. Des auteurs qui, par ailleurs, soignent leur langue, se servent beaucoup de cette tournure. Ainsi, dans la *Vita Epiphanii*, j'ai relevé les passages où les verbes « dire » et « parler » étaient construits avec la préposition du mouvement : dans les 10 premiers paragraphes, on rencontre 24 εἰς contre 2 datifs. Il n'y a d'ailleurs là rien de dialectal : à Chypre, en Asie Mineure, la même tournure est largement représentée. Toujours possible, la périphrase à l'aide de εἰς n'a jamais joué qu'un rôle de second plan : le génitif est aujourd'hui d'usage courant, sauf au Nord où l'accusatif est principalement employé.

Les destinées du datif propre sont, en latin et en grec, à la fois semblables et différentes : le génitif a prêté sa forme au datif — ce qui est particulier au grec ; ou bien, refusant de construire, la langue se sert de l'accusatif — ce qui est attesté historiquement dans le domaine roman.

Les langues romanes, ayant éliminé à peu près entièrement leur flexion, ont eu recours à la préposition *ad* pour rendre la notion d'attribution : mais le grec se sert de εἰς dans une proportion bien moindre, puisque les deux cas vivants se sont substitués au datif.

*
* *

La disparition du datif en grec est liée à certains phénomènes phonétiques dont l'interprétation est très difficile. S'il ne s'est pas produit des catastrophes irrémédiables comme en latin, c'est que la fin de mot a été particulièrement résistante. Certains phonèmes n'ont jamais disparu, mais ils ont été faibles et surtout instables. Cependant, grâce à de nombreuses graphies des papyrus, à l'aide de quelques faits comparables qu'on observe directement en grec moderne, on peut entrevoir combien périlleuse était la situation phonétique d'un grand nombre de datifs.

Aujourd'hui, tandis que le génitif singulier est en pleine vitalité, les génitifs pluriels sont d'un emploi assez restreint. Il y en a assurément une grande quantité en circulation : en dehors d'expressions presque adverbiales comme χίλιων λογιῶν « de toute sorte », ou d'expressions d'origine savante, mais d'usage courant comme ὑπουργεῖον τῶν Ἐξωτερικῶν « ministère des Affaires Étrangères », il y a nombre de mots importants comme γυναῖκα « femme », qui doivent à la vitesse acquise de conserver un génitif pluriel γυναικῶν ; mais un mot récemment entré dans la langue, comme ράτσα « race (d'animaux) », n'a pas de génitif pluriel couramment employé : on lira, mais on n'entendra pas ρατσῶν. On fait souvent un détour pour ne pas se servir de ces formes : certains génitifs pluriels agacent un Grec d'aujourd'hui comme le *passé simple* peut le faire à un Parisien.

La principale raison de ce fait semble résider dans l'insuffisante clarté de la forme. Soit une phrase très simple : « j'aime les enfants de mes amis ». Régulièrement

(cf. Pernot, § 84, Rem. I) on doit dire : ἀγαπῶ τὰ παιδιὰ τῶν φίλων μου — conservant ainsi deux ν finaux, qui, généralement, disparaissent : le ν de τῶν étant devant une continue tombe dans le parler vulgaire (τῶ φίλων), et quant à celui de φίλων, sa solidité dépend fatalement du mot qui le suit. Etant donné les lois phonétiques qui régissent aujourd'hui le grec, τῶ(ν) φίλω(ν) = génitif pluriel se confond avec τὸ φίλο = accusatif singulier. Aussi évitera-t-on simplement d'employer le génitif pluriel : on tournera la phrase autrement.

Mais cette difficulté, à laquelle se heurtent les noms ou adjectifs des types λόγος et δῶρο, est loin d'être générale : elle n'est même dans le système flexionnel qu'une *exception* largement représentée, il est vrai.

Tous les substantifs féminins, à quelque type qu'ils appartiennent, ont un génitif pluriel parfaitement distinct des autres cas ; même en risquant de perdre, par l'effet de ce *sandhi* si puissant en grec, leurs ν finaux, τῶ(ν) μερῶ(ν) « des jours » ne se confond avec aucune autre forme, ainsi que τῶ(ν) μητέρω(ν) (cf. Pernot, § 117 et sqq.). Il en est de même pour les imparisyllabiques γιαγιάδω(ν) « des grand-mères », et pour les substantifs en η, comme ἀδελφῶν « des sœurs ».

Les substantifs masculins en -ας (type πατέρας « père ») ont un génitif πατέρων, qui, même en perdant son ν, reste toujours distinct des autres cas ; les imparisyllabiques en -ᾶς ne sont pas moins nets, ainsi que le type κλέφτης, κλεφτῶ(ν) « des voleurs ».

Quant aux neutres, si fréquents en grec moderne (surtout le type en -ι, comme κρεββάτι « lit », κρεββατιῶν), ils ne font au génitif pluriel aucune difficulté. Et pourtant, on ne les emploiera guère.

La langue rencontre un obstacle : les génitifs pluriels des types λόγος et δῶρο peuvent ne pas être clairs. Au contraire, pour le reste de la flexion, la formation est distincte, en dépit des accidents possibles. La tendance à abandonner le génitif pluriel n'a rien de ce caractère de fatalité que l'on prête aux phénomènes phonétiques ; la

langue se sentant effectivement gênée en quelques endroits, évite d'employer toute forme de génitif pluriel. On a bien essayé de protéger la nasale finale par un ε : mais μερῶνε n'a rien sauvé. L'abandon progressif du génitif pluriel tient plus à la mauvaise volonté de la langue qu'à une obscurité phonétique qui n'est que partielle.

C'est, je crois, une erreur de vouloir démontrer, comme le fait Dieterich (*Untersuch.*, p. 149), qu'à la première et à la deuxième déclinaisons les datifs singuliers aussi bien que les pluriels tendaient, pour des raisons purement phonétiques, à se confondre avec d'autres cas. Rien ne prouve « qu'à la suite de la rapide confusion de αι et de η en Égypte » il n'y ait plus eu de différence entre τῆς κακῆς et ταῖς κακαῖς. La disparition de l'ν final, que Dieterich semble considérer comme un phénomène certain et simple, est en réalité une question très complexe ; les papyrus dont la publication a suivi le livre de Dieterich, les importants travaux auxquels ils ont donné lieu (ceux de Mayser en première ligne), ne nous permettent plus aujourd'hui autant de certitude.

Soient trois types de noms courants en grec — ἡμέρα, λόγος, λέων ; ils donnent au datif :

S.	τῇ	ἡμέρᾳ	τῷ	λόγῳ	τῷ	λέοντι
P.	ταῖς	ἡμέραις	τοῖς	λόγοις	τοῖς	λέουσι

On sait que les diphtongues à premier élément long, et par là moins stables (ici ᾳ, ῃ, ῳ), se sont réduites à α, η, ω, longtemps avant la période dont nous nous occupons (cf. Meill.-Vendr., § 145). Au Ier siècle, des grammairiens nous disent que l'ι n'étant plus prononcé au datif, beaucoup de gens ne l'écrivaient plus (πολλοὶ γὰρ χωρὶς τοῦ ῑ γράφουσι τὰς δοτικὰς καὶ ἐκβάλλουσι δὲ τὸ ἔθος φυσικὴν αἰτίαν οὐκ ἔχον). Dans de nombreux papyrus, l'ι, qu'il soit souscrit ou adscrit, est souvent un simple ornement graphique, dont on use au petit bonheur (ainsi B. G. U., n° 17 : διὸ ἀξιῶι...).

Le rythme quantitatif du grec, et cela dès le IIe siècle av. J.-C., subit de graves altérations, dont les papyrus et

les inscriptions témoignent : il commence à céder la place à un rythme nouveau, réglé sur l'ancien ton (cf. Meill.-Vendr., § 197) ; cette transformation trouve son achèvement à l'état moderne où sont longues, en règle générale, les syllabes toniques et brèves les atones. Les datifs singuliers de la 2ᵉ déclinaison tendaient à devenir quelque chose comme *τὸ λόγο (ou *τὸ λώγο), *τὸ δώρο. Cet important changement n'atteignait pas τῇ ἡμέρᾳ (τῇ κεφαλῇ), pour autant qu'on le sache : car on ne peut pas se rendre compte d'après les papyrus des variations de la prononciation de η.

C'est une particularité du grec (Meill.-Vendr., § 213) que l'on prononçait les phrases d'une manière continue : Meisterhans (*Att. inschr.*, § 85) en donne beaucoup d'exemples, pour la préposition ἐν : celle-ci, selon l'initiale consonantique du mot suivant, se transforme en ἐγ, ἐλ, ἐμ, ἐρ. Ce phénomène, que l'orthographe indique en composition ἐμ-πίπτω ou ἐλ-λείπω), a été constant, bien que, à date ancienne, seuls certains dialectes l'aient systématiquement noté. Aussi bien, au IIᵉ ou au IIIᵉ siècle après J.-C., on lit sur une tablette magique d'Athènes : τὸμ μάγειρον ... ὸμ μελετᾷ.

Aujourd'hui le ν de l'article s'assimile devant une occlusive, s'amuit devant toute autre consonne, et se maintient devant une voyelle — sans que la graphie marque rien de ces différences, qui sont considérables dans la pratique :
A côté de τὸν πατέρα prononcé *tombatéra* « le père »
de τὴν κόρη » *tingóri* « la jeune fille »
de τὴν τομάτα » *tindomáta* « la tomate »
on a τὸ βασιλιά « le roi », ou τὸ φίλο « l'ami », ou τὴ νύχτα « la nuit » ; le ν ne se maintient sans changement que dans τὸν ἄντρα « le mari ».

D'autres dialectes modernes traitent le *nu* final d'une façon toute différente : ainsi à Karpathos (cf. Hatzidakis, *Ikarisches*) les accusatifs τὸν πατέρα, τὸν καιρό, τὴν τομάτα se prononcent comme ils s'écrivent, tandis que τὸν βασιλιά devient *touvassiliá*. Ailleurs le *nu* se montre encore plus vivace : à Chypre, à Rhodes, dans le Pont, il s'étend même

à des finales où il n'a que faire (ὄνομαν par ex.). Perpétuellement engagé dans des *sandhis* assez fantasques, il apparaît à l'époque moderne comme un phonème instable.

Si on consulte les travaux faits sur la phonétique des papyrus (Völker, *Graec. pap. synt. spec.*, qui donne des exemples de toutes les époques, ou surtout Mayser qui se consacre à celle des Ptolémées), on constate que l'omission du *nu* final est très fréquente (Völker : *in papyris magicis III p. Chr. saec. sescenties ν finalis deest*). Ces omissions, qui sont assez rares à l'intérieur ou devant la voyelle initiale d'un mot suivant (τὸ ἥλιον par ex.), se remarquent aux finales les plus variées : un infinitif (ὥστ' ἔχει<ν> αὐτήν, *Pap. Tebt.*, I, 112, 64) aussi bien qu'une préposition (ἐ<ν> Μέμφει, B. M., I, p. 23, 32). En regard de ces omissions, dont le nombre est considérable dès l'époque ptolémaïque (cf. la grammaire de Mayser, p. 197 sqq., à laquelle tous les exemples cités ont été empruntés), des nasales parasites s'agrippent à toutes sortes de finales : ainsi σοὶ γινοίτω ἐπαφροδισία{ν}, χάρις (*Pap. Paris*, 30, 28), ou cet étrange vocatif Ἶσι{ν} (*Papyrus de Leyde*, ed. Leemans, U, 2, 19).

Même si ces omissions et ces adjonctions ne se produisaient que pour la nasale, il serait imprudent d'en conclure qu'à la finale elle tendait à disparaître, et que, par le phénomène connu de la *graphie inverse*, on en écrivait hors de propos : en effet l'état présent de la langue grecque et de ses dialectes atteste la vitalité du phonème. Mais la *sifflante* est, elle aussi, soit omise à la finale (τὰς ἐπαγομένας ἡμέρα<ς>, B. M., t. I, p. 25, 12), soit ajoutée, de la même façon, à des formes qu'elle rend inintelligibles (B. G. U., n° 224 : ὑπάρχει τῇ Ταπειπίρι οἰκίαι δύο καὶ αὐλή{ς}. Or le ς final n'a subi aucune dégradation dans tout le domaine du grec moderne, sauf dans deux parlers aberrants, le tsaconien et les dialectes de la Calabre (cf. Hatzidakis, *Einl. n. g.*, p. 11).

Il faut d'abord défalquer, comme le fait justement remarquer Mayser, un grand nombre d'*abréviations* qui

n'ont rien à voir avec la phonétique : εἰς βορρᾶ<ν> (B. G. U., n° 1002) se comprend sous la plume d'un homme de loi (ou d'un scribe) qui, une partie de la journée, indique sur ses actes les différentes orientations et les voisinages d'une maison. D'autres sont tout aussi fréquentes, et comme consacrées : τοῖς δυσὶ Πέρσαι<ς> τῆς ἐπιγονῆς ou εἰσποράν (*sic*) = εἰς σποράν. Ceci posé, le rapport des graphies inverses de la nasale aux graphies inverses de la sifflante est, je crois, plus instructif que le rapport de leurs adjonctions : l'importance de la graphie inverse est, pour ainsi dire, en proportion directe avec l'affaiblissement plus ou moins grand de l'un et l'autre phonèmes.

Or les exemples de développement anormal de la nasale à la finale sont, comparés à ceux de la sifflante à la même position, près de *quatre fois* plus nombreux : ils se rapportent aux catégories les plus diverses, semblent en général tout gratuits, tandis qu'un certain nombre de ces ς fautifs sont susceptibles d'explication, sans que la phonétique intervienne :

Voici deux exemples où la sifflante s'ajoute de façon imprévue à la fin d'un mot : κατασταθεὶς ἐπὶ{ς} τῆς ἀργῆς (*Pap. Leyde*, U, 3, 4) et ἐν τῷ ἐπὶ{ς} τοῦ κατὰ Συήνην ὅρους (Mahaffy, dans *Hermathena*, 1896). Le ς a pu être amené ici par l'usage fréquent qu'on en a toujours fait en grec comme finale mobile d'adverbes ou de prépositions : ainsi οὕτω et οὕτως en grec ancien, τίποτε et τίποτες en g. m..

Dans le suivant (*Pap. Leyde*, U, 2, 20) : ἔλεως γινομένη{ς} ἐπάκουσον, la sifflante incriminée peut résulter de la contamination de deux constructions : ἵλεω γιγνομένης ἐπάκουσον « toi étant favorable, écoute-moi » — génitif absolu peu régulier, et ἵλεως γιγνομένη ἐπάκουσον « écoute-moi, étant favorable », — ce qui est plus correct.

Ainsi les papyrus enseignent que la nasale, pas plus que la sifflante, n'a eu en grec tendance à disparaître. Les deux phonèmes étaient faiblement prononcés : d'ailleurs le ν final était *moins résistant* que le ς, puisqu'à date ancienne sa graphie inverse est plus importante. Mais ce sont, je crois, les phénomènes de *sandhi* dus à la conti-

nuité de la prononciation grecque qui font comprendre qu'aujourd'hui ς ne disparaisse jamais, tandis qu'au contraire ν s'éclipse souvent. Le plus grand dommage que puisse éprouver, en grec moderne, la sifflante finale, c'est de devenir sonore au contact d'une autre sonore (ainsi τοὺς μικρούς est pratiquement prononcé *touzmikrous*). Au contraire la nasale, selon l'initiale consonantique du mot suivant, risque de se déformer et souvent de disparaître : elle est un phonème instable. La sifflante, même prononcée aussi faiblement que la nasale, était relativement peu altérable : son maintien est à peu près général dans les dialectes, et on peut penser qu'il en a été du temps comme il en est de l'espace. Si vraiment, au cours de l'histoire du grec, la situation a été la même qu'aujourd'hui, on s'explique que ς et ν aient pu être traités de façon si différente.

Pour toutes ces raisons, la position phonétique du datif a dû être, au singulier des deux premières déclinaisons, particulièrement difficile et comparable à celle du génitif pluriel moderne. Que l'on voulût dire τὸν λόγον μου ou τῷ λόγῳ μου, la prononciation pouvait réduire ces deux formes à quelque chose comme *tollógomou*. Cette confusion, propre au singulier des noms de la première et de la deuxième déclinaisons (mais l'exemple du génitif pluriel moderne a montré qu'il n'était pas nécessaire que la forme fût attaquée à tous les paradigmes pour qu'on l'abandonnât), prenait d'autant plus d'importance que ces deux déclinaisons se remplissaient de noms nouveaux au détriment de la troisième.

La deuxième déclinaison s'accroissait d'un grand nombre de noms à thème consonantique ou vocalique de la troisième, et aussi de types anomaux. L'un des procédés qui a le plus fourni est la formation dite « diminutive » en —ιον. Ainsi πούς, ποδός était remplacé par ποδάριον ou surtout πόδιον, que représente g. m. πόδι — de même que παιδίον (παιδί) se substituait à παῖς, παιδός, ou λεοντάριον à λέων, λέοντος. Des déclinaisons difficiles étaient, soit abandonnées purement et simplement (ainsi dans l'usage vul-

gaire ἰχθύς a cédé la place à ὀψάριον, qu'on lit dans Jean, et qui annonce g. m. ψάρι « poisson »), soit assimilées à la seconde (le type γένος passant à λόγος).

La première déclinaison s'augmentait encore davantage : de nombreux noms à thème consonantique étaient sentis soit comme des masculins, soit comme des féminins de la seconde déclinaison, en raison d'un curieux et ancien *métaplasme*, qui serait d'ailleurs inintelligible dans l'hypothèse d'un affaiblissement du ν final. De bonne heure (cf. Index des *Acta Thomae*, dans les mmss. de toutes les époques), on a confondu ἡμέραν et γυναῖκα, νεανίαν et κόρακα : d'où des formes comme γυναῖκαν et κόρακαν, d'après lesquelles on a refait ἡ γυναῖκα et ὁ κόρακας « la femme, le corbeau ». Des noms anomaux comme πατήρ et ἀνήρ sont devenus aujourd'hui πατέρας et ἄντρας.

Ainsi, dans un nombre *croissant* de cas, le datif singulier des noms en -ος et en -α n'avait plus pour le distinguer d'un accusatif vivace et envahissant qu'un phonème instable, sujet à toutes sortes d'altérations ; la troisième déclinaison qui se vidait progressivement de son contenu ne pouvait résister à cet entraînement. Quant aux datifs pluriels (nous ignorons de quelle façon ils ont été atteints, et peut-être les flottements dialectaux -οισι -οις ont-ils diminué leur résistance), ils n'ont pas maintenu la fonction.

La langue, procédant comme elle le fait aujourd'hui pour le génitif pluriel, a mieux aimé abandonner le tout. Pour rendre les fonctions du datif proprement dit, elle hésitera entre l'accusatif et le génitif, puis les dialectes du Nord opteront pour le premier cas, le grec commun pour le second. Quant aux deux valeurs concrètes (locatif et instrumental) dont le datif avait hérité, il y avait déjà longtemps que des périphrases prépositionnelles s'étaient substituées à elles.

∴

« Quelles que soient les apparences, la critique n'est jamais complètement au repos ni complètement soumise à une orientation unique. Elle est comme la marée qui

remplit chaque jour nos estuaires. Le courant qui monte est si puissant qu'il semble entraîner dans son mouvement toute la masse des eaux, et l'observateur ordinaire ne connaît que lui. Mais le marin sait que, tout au long de la côte, la puissance même du flux détermine un courant inverse en *retour*, qui portera sa barque plus ou moins lentement vers la grande mer, bien longtemps avant que la marée principale ne *détourne*. » On songe à cette comparaison maritime de M. Diès, destinée à un tout autre objet, la critique de Platon (*Autour de Platon*, t. I, p. 210), en lisant la III[e] partie (posthume) de la *Grammar of New-Testament greck* de Moulton.

Moulton avait été à l'avant-garde du mouvement « antisémitiste » (si l'on peut dire), inauguré par Deissmann; puis, sous l'influence d'amis « hébraïstes », il inclinait à moins d'intransigeance (cf. *General introduction* de la *Grammar*) ; M. Howard semble nous ramener presque aux conceptions d'avant Deissmann. Puisque nous nous sommes souvent appuyé sur le Moulton première manière, on nous saura peut-être gré de préciser notre position, maintenant que le navire avec lequel nous marchions de conserve a si délibérément changé de direction.

Je ne discute pas le caractère hébraïque probable d'expressions telles que le fameux καὶ ἐγένετο (encore que dans les dialectes modernes on trouve, d'après une thèse non publiée de R. Mac Kinlay citée par Moulton-Howard, des exemples comparables) ; je ne m'occupe que de la question particulière que nous avons à nous poser. Nous devons maintenir que ἐν est authentiquement grec en valeur instrumentale, mais plus fréquent, je dirais même fréquent seulement dans des ouvrages qui ont subi ou pu subir l'influence de certains modes d'expression sémitiques. Ce n'est que dans l'*Apocalypse* (en cela nous rejoignons Moulton repenti, et Charles qui est, en grande partie, responsable de la conversion) qu'on *doit* parler d'hébraïsme. On verra le contraste entre Jean le Visionnaire et Paul qui, plus que tout autre, devrait être imbu de sémitismes et devrait faire un grand usage de ἐν instru-

mental. La comparaison avec le latin de basse époque a montré que, en toute indépendance, une langue différente a recouru à la même périphrase momentanée de l'instrumental.

La fréquence de ἐν dans des pays de « substrat » sémitique me fait incliner vers cette théorie de Courtney James (*The language of Palestine and adjacent regions*, Edimbourg, 1920), que je vois résumée par Moulton-Howard, et qui répond à des idées que je ne me formulais pas distinctement à moi-même, encore que souvent elles se soient présentées à mon esprit. Il y avait beaucoup de Sémites dans l'Orient romano-grec ; ils formaient, surtout dans les groupements urbains, de véritables colonies. N'est-ce pas à leur nombre qu'une tournure authentiquement grecque, mais d'un usage restreint, a dû une extension si caractéristique ? Les théories de « substrats » exigent beaucoup de science et de prudence, et je ne voudrais pas faire comme l'apprenti-sorcier; mais la concordance « asiatique » de certaines inscriptions, des LXX, du N. T., de la prose d'un Lucien, me frappe de plus en plus. On ne s'étonnera pas de son succès auprès des premiers Juifs christianisés, ni du rôle qu'elle a pu jouer dans la constitution d'une langue religieuse : ce n'est que sur des milieux si bien *préparés* que la préposition ἐν a pu agir vigoureusement, et connaître une extension qui ne devait guère être durable.

Il ne faut pas voir là un retour déguisé aux anciennes idées des *hébraïstes*, ni à la théorie du « dialecte judéo-grec », qui a été exécutée par Deissmann. La périphrase au moyen de ἐν est parfaitement hellénique (Sophocle) ; mais sa diffusion à un moment de l'histoire — diffusion spontanée, et non pas seulement artificielle et livresque, comme il semble trop selon le néo-hébraïsme de Howard — ne s'explique que par le rôle que les colonies sémitiques répandues dans tout l'Empire ont pu jouer : la diffusion de ἐν en valeur instrumentale semble avoir été aussi rapide que celle du Christianisme.

En matière de langue, on voit souvent trop simple :

Deissmann s'est opposé, avec une violence salutaire, mais peut-être trop entière, aux *sémitistes*, qui dénonçaient partout des hébraïsmes ou des aramaïsmes. La périphrase au moyen de ἐν, pratique et vague, « bonne à tout faire », a été véhiculée par ce grand mouvement hellénique et sémitique que nous appelons le Christianisme. Ce mouvement s'est ralenti, et la préposition ἐν, délaissée par les demi-lettrés qui s'en étaient servis, n'a plus joué de rôle que dans la langue religieuse qu'elle avait aidée à se former. Jamais proprement vulgaire, usitée principalement dans une certaine aire, solidaire d'un cas dont les fonctions tendaient à se troubler, la préposition ἐν en valeur instrumentale a pu, comme une vraie *forme de transition*, disparaître sans laisser de trace dans la langue postérieure.

DEUXIÈME PARTIE

LE DATIF LOCATIF

DEUXIÈME PARTIE

LE DATIF LOCATIF

Le datif proprement locatif (puisque nous laissons en dehors de cette étude les cas où il sert à marquer un point dans le temps) ne peut plus, généralement, à l'époque classique, exprimer à lui seul cette fonction.

Les poèmes homériques attestent un état plus ancien qui, d'ailleurs, n'y est qu'une survivance (Meill.-Vendr., § 808). Ainsi :

Δ 166 Ζεὺς δέ σφι Κρονίδης ὑψίζυγος, αἰθέρι ναίων.

En attique, ce n'est plus que pour un petit nombre de noms de villes (Ἀθήνησι, Ἐλευσῖνι, Μαραθῶνι) que le datif est employé sans préposition ; et encore, les inscriptions nous enseignent (Meisterh., *Att. Inschr.*, p. 208) que, de bonne heure, on a tendu à faire rentrer ces cas particuliers sous la règle commune; à partir de 315 av. J.-C., selon cet auteur, la construction ἐν Ἐλευσῖνι se rencontre, de plus en plus fréquente, à côté de Ἐλευσῖνι.

La préposition ἐν accompagnée du datif possède en attique des attributions nettement définies (le cas est, on le sait, entièrement différent pour les dialectes du Nord-Ouest). On peut dire en gros que cette préposition marque l'*immobilité* ou, du moins, la limitation locale du mouvement (cf. en latin l'exemple traditionnel : *ambulat in horto*). Théoriquement la distinction est très nette : à μένω (ou aussi bien τρέχω) ἐν τῇ πόλει « je reste, je cours dans la ville » — à supposer que j'y sois et ne veuille pas en sortir — s'oppose τρέχω εἰς τὴν πόλιν « je me précipite en courant dans la ville ».

Mais bien souvent sans doute — et dans le langage parlé encore plus que dans la littérature — il se produisait des échanges entre les contraires, suivant que l'on voulait insister sur le résultat du mouvement, c'est-à-dire le repos, ou inversement sur le mouvement qui a précédé un état de repos. Voici un exemple assez net, que l'on trouve dans Thucydide (III, 104) :

Ἦν... μεγάλη ξύνοδος εἰς τὴν Δῆλον.

On comprend que l'historien ait insisté (inconsciemment sans doute) sur ce qui importait le plus à sa pensée, c'est-à-dire non pas une « assemblée qui se *trouvait* avoir lieu à Délos », mais « une assemblée composée de gens qui de toutes parts *avaient afflué* vers Délos ». Il y avait aussi une espèce de zone neutre où les deux prépositions étaient également possibles. On a relevé sur les inscriptions des alternances de constructions qui semblent à peu près arbitraires : εἰς στήλην ἀναγράψαι se lit à côté de ἐν στήλῃ ἀναγράψαι (Meisterh., *Att. inschr.*, p. 215). La formule θεῖναι (στήλην) εἰς πόλιν voisine avec καταθεῖναι ἐν πόλει. Les deux constructions devaient être, en ce cas, pratiquement interchangeables.

Tel est l'instrument, précis et souple à la fois, dont héritait la κοινή. L'ancien dialecte attique, légèrement mêlé d'ionien, faisait la conquête de l'Orient. La distinction des deux constructions a pu paraître délicate à des gens qui, pour le plus grand nombre, n'étaient pas des Grecs. Aussi ne sera-t-on pas étonné de voir certains phénomènes se produire plus tôt et plus nettement sur des domaines où l'hellénisation était récente; la conservation y était plus facilement qu'ailleurs entraînée par l'évolution. Selon l'image de Thumb (*Gr. Spr.*, p. 246) : « la Grèce a semé les germes, les colonies hellénistiques ont plus rapidement amené les plantes à leur floraison et à leur maturité. ».

Les textes auxquels les exemples suivants seront empruntés sont, pour cette première partie du problème, nombreux et variés. L'opposition de εἰς à ἐν est si fréquente, si indispensable à la moindre phrase, que tout

trouble grave dans son fonctionnement a beaucoup de chances de nous apparaître. De plus la distinction des deux prépositions s'est troublée à une époque où la langue était encore d'une sincérité relative, — en tout cas plus grande qu'aux époques postérieures. Il nous sera possible de citer des exemples qui appartiennent aux papyrus aussi bien qu'à une inscription sicilienne, à un auteur atticisant tout autant qu'au N. T. Il y aura de la diversité à la fois dans l'origine géographique des documents et dans leur degré de culture.

∴

C'est par la correspondance échangée entre Égyptiens que l'on peut espérer se rapprocher le plus de la langue telle qu'on la parlait (cf. *Première partie*). Ces lettres familières doivent être examinées en premier lieu ; elles seules nous permettent de voir un peu clair dans des problèmes qui, autrement, risqueraient d'être insolubles, puisque, en dehors d'elles, nous ne savons pas dans quelle mesure les formes écrites répondaient ou non à des usages vivants. La collection des *Papyrus d'Oxyrynchus* renferme un assez grand nombre de lettres privées ; elles sont le plus fréquentes et le plus significatives entre le IIIe et le VIe siècles. Les *Berliner Griechische Urkunden*, les papyrus du *British Museum*, et d'autres publications moins importantes ont été mises à contribution.

Je n'ai pas relevé, dans les papyrus que j'ai dépouillés, d'exemples de « fautes » qui remontent au delà du IIe siècle de notre ère : la citation qu'on a pu faire de *Pap. Tebt.*, I, n° 38, l. 14, repose sur une erreur : le tour εἰς ὃν ἐνοικεῖ οἶκον « dans la maison où il habite » est, dans ce document ptolémaïque (113 av. J.-C.), nettement entraîné par les verbes de mouvement qui précèdent. Au contraire :

O. P., VI, n° 929, (II-IIIe s.)

ταῦτα δὲ πάντα συνενῆι (*sic*) εἰς τὸν χιτῶνα τὸν καροῖνον « or tout cela était ensemble, dans la tunique brune ». La netteté de l'exemple ne laisse rien à désirer : il n'y a ici

aucune arrière-pensée de mouvement ; les choses se passent comme en grec moderne, où εἶμαι στὸ σπίτι μου « je suis dans ma maison » ne se distingue pas de πάω στὸ σπίτι μου « je vais dans ma maison ».

O. P., XII, nᵉ 1489, (IIIᵉ s.)

τὸ κιθώνιν (*sic*) ἐπιλέλισμε (= ἐπιλέλησμαι)... εἰς τὸν πυλῶνα « j'ai oublié le chiton dans le vestibule ». Cette phrase, inspirée par l'usage courant, présente la même « erreur ».

O. P., XIV, nᵒ 1683, (IVᵉ s.)

ὅπου ἠπάντηκά σου εἰς τὸ Καισάριον « lorsque je t'ai rencontré au *Caesareum* ». La phrase est étrangement voisine de la langue moderne. Le génitif σου remplace le datif σοι ; il n'est pas étonnant que εἰς τὸ Καισάριον équivaille à ἐν τῷ Καισαρίῳ. Le sens de « j'ai été à ta rencontre » me paraît ici peu probable, encore qu'il soit possible.

O. P., XVI, nᵒ 1842, (VIᵉ s.)

οὕτως εἰμὶ ὡς εἰς κρίβανον μένων ἐνταῦθα μίαν ὥραν « je suis comme dans un four, si je reste ici seulement une heure ». L'image rappelle notre dicton » être comme St. Laurent sur son gril » et ne devait pas être moins populaire.

O. P., XVI, nᵒ 1867, (VIIᵉ s.)

... ὅτι πλοῖον οὐκ ἔνι εἰς τὸν ὅρμον ἡμῶν « (sache) qu'il n'y a pas de bateau dans notre port ». Cette phrase est d'un vulgarisme remarquable, à cause de ἔνι = ἔνεστι « il y a dans » et aussi parce que εἰς τὸν ὅρμον = ἐν τῷ ὅρμῳ.

O. P., XVI, nᵒ 1872 (V-VIᵉ s.)

μὴ συγχωρησάτω βαρεθῆναι τὸ πλοῖον... εἰς τὸ τελώνιον « qu'il ne laisse pas (les agents du fisc) surtaxer (?) le bateau... à la douane (ou à l'octroi) ».

O. P., XVI, nᵒ 1874, (VIᵉ s.)

ἀλλ' εὖξαι ἵνα ὁ Θεός... καταξιώσῃ ὑμᾶς ἔδιν (*sic*) ἐν αὐτοῖς εἰς τὸν Παράδεισον « mais prie pour que Dieu... vous (ou nous) juge dignes de chanter (?) avec eux (les Justes) dans le Paradis ». Le mot ἔδιν reste très douteux, et il se peut d'ailleurs que l'auteur de la lettre ait voulu dire « aller chanter dans le Paradis... ».

B. G. U., nᵒ 435, (IIᵉ-IIIᵉ s.)

τῇ α ἐγενόμην εἰς Ἀλεξάνδρειαν « le premier (du mois) j'ai été à Alexandrie ». L'exemple montre comment la distinction de l'immobilité et du mouvement a pu s'effacer dans l'esprit des sujets parlants. On a ici l'équivalent de fr. « j'ai été » au sens de « je suis allé ». Comme les formes εἰμί, ἦν, ἐγενόμην étaient solidaires, la dernière servant d'aoriste au verbe « être », on a pu passer facilement de γενέσθαι εἰς Ἀλεξάνδρειαν à εἶναι εἰς Ἀλεξάνδρειαν.

B. G. U., n° 22, (114)

... ἐπελθοῦσα ἐν τὴν οἰκία μου (*sic*)... ἐπελθών... εἰς τὴν οἰκίαν μου. Peut-être le ν de τήν est-il simplement dû à une graphie inverse ; en tout cas, il y a eu une hésitation curieuse entre les deux prépositions.

B. G. U., n° 385, (IIe-IIIe s.)

Ἐν νόῳ ἔχῃς ὅτι ἡ θυγάτηρ μου ἰς Ἀλεξάνδριαν ἔσσι (les trois derniers mots *sic*) « Pense que ma fille est à Alexandrie ». Krebs, qui a édité ce papyrus dans les B. G. U., propose de lire εἶσι ; c'est assez peu vraisemblable, la forme étant difficile (et rare dans les papyrus) ; d'ailleurs, celle qui écrit dit qu'elle est seule. Il est préférable, je crois, de lire ἐστί ; mais l'exemple reste douteux.

B. G. U., n° 423, (IIe s.)

... ὅτι μου κινδυνεύσαντος εἰς θάλασσαν ἔσωσε εὐθέως « (je rends grâce à Sérapis) parce qu'il m'a rapidement sauvé quand j'étais en péril sur la mer ».

La correspondance d'un fonctionnaire thébain, nommé Abinnaeus, nous est en grande partie parvenue; des lettres en ont été publiées dans divers recueils. Elles s'échelonnent entre 340 et 346.

B. M., t. II, n° 413, p. 301

ἤκουσα γὰρ ὅτι κεῖται εἰς τὰ σίγνα λίνα... εἰ δ'οὐκ ἔχεις εἰς τὰ σίγνα, τάχα εὑρίσκεις εἰς ἀλλοχοῦ (*sic*) « c'est que j'ai entendu dire qu'il y a des filets aux Etendards (*the place where the colours were kept*, edd.). Si tu n'en as pas aux Etendards, tu peux en trouver ailleurs ». Ici, par deux fois, la préposition du mouvement prend la place de la préposition immobile.

B. M., t. II, n° 418, p. 303

ἐξήτησα περί σου καὶ ἤκουσα ὅτι εἰς τὰ μέρη τοῦ Ἀνδρομαχίδα... « j'ai demandé où tu étais et j'ai entendu dire : dans la région (?), du côté (?) d'Andromachis ».

La conjonction ὅτι est fréquente dans les papyrus pour annoncer le discours direct (cf. O. P., I, n° 119). Si on l'entend ainsi, εἰς figurerait dans une construction nominale, avec les fonctions de ἐν; cette tournure ferait songer à Marc 13, 16 ὁ εἰς ἀγρόν = ὁ ἐν ἀγρῷ ; malheureusement la lecture du papyrus est difficile.

Jews a. Christ., n° 1914, (335)

Ἔμις καὶ Πέτρος εἰς αὐτούς ἐστιν (*sic*) « Emis et Pierre sont parmi eux ».

Pap. Iand., n° 22, p. 66, (entre 619 et 629)

ἐπειδὴ εἴδησε καὶ ἡ μεγαλοπρέπειά σου, ὅτι εἰς τὰς χεῖρας τῶν Περσῶν εἰμι... ὅτι δηνάριον οὐκ ἔστιν εἰς τὰς χεῖράς μου « Ta Magnificence, elle aussi, a appris en effet que je suis aux mains des Perses... que je n'ai pas un denier dans la main ».

On s'attendrait à trouver dans ces lettres des exemples nombreux de l'erreur inverse, c'est-à-dire l'emploi de ἐν quand la règle classique exigerait εἰς : la littérature des premiers siècles de notre ère emploie souvent ἐν à la fois contre l'usage classique et contre l'usage moderne. Sauf une exception (O. P., XIV, n° 1678, IIIe siècle, ἀναβῆναι ἐν τῷ Ὀξυρυγχίτῃ « monter dans le nome d'Oxyrhynchus »), il n'en est rien *dans les papyrus dont la langue est la plus incertaine*. Mais, ce qui peut étonner, les documents et correspondances officiels de l'époque arabe fournissent *nombre* d'exemples de ἐν à la place de εἰς.

∴

Le IVe volume des papyrus du B. M. (*the Aphrodito Papyri*) contient toute une suite de comptes et de lettres administratives qui datent du début du VIIIe siècle. Les citations suivantes sont tirées de la correspondance du gouverneur pour le compte des Arabes avec le *pagarque* d'Aphrodito.

n° 1334, l. 7 ...πέμψαι ἐν Βαβυλῶνι «... envoyer à Babylone (près de Memphis) ».

n° 1343, l. 33 εἰ μὴ δ'ἂν (*sic*) ἀποστείλωμεν ἐν αὐτῇ (τῇ Αἰγύπτῳ) ἀνθρώπους ἡμῶν πιστούς « mais si nous n'envoyons pas en Égypte de nos hommes, des hommes sûrs ».

n° 1354, l. 22 ἔκπεμψον ἐν Ταμιαθι (accent ?).

n° 1359, l. 11 ...ἀπόστειλον ...ἐν τῇ σακέλλῃ τὸ ταγὲν χρυσίον « envoie au Trésor l'argent prescrit ».

n° 1363, l. 7 (fréquent, cf. 1375, 1394) διὰ τῶν ὀφειλόντων καταβαλέσθαι ἐν τῇ σακέλλῃ « par l'intermédiaire de ceux qui doivent verser au Trésor ».

n° 1384, l. 34 πέμπομεν ἄνθρωπον ἡμῶν ἐν τῇ διοικήσει σου « nous envoyons un homme de confiance dans ton district ».

A ces exemples on peut ajouter les suivants, empruntés aux O. P.

O. P., I, n° 127 (fin du VI[e] s.)

A la ligne 4 et à la ligne 10 on lit ἐπέμφθη ἐν 'Αλεξανδρείᾳ. Or il s'agit là, selon les édd., d'une contribution de blé envoyée à Alexandrie ou à Constantinople ; en tout cas, c'est un *acte officiel.*

O. P., n° 151 (612), formule stéréotypée et très fréquente :

'Εδόθη διὰ τοῦ λαμπροτάτου Μακαρίου τραπεζίτου τοῖς ναύταις τῶν πλοίων ἀπερχομένοις ἐν 'Αλεξανδρείᾳ « il a été donné par le très illustre Macarios, banquier, aux marins qui sont allés à Alexandrie... ».

O. P., I, n° 158, (VI-VII[e] s.), dans une lettre d'ailleurs impeccable :

Δύο πλινθευταὶ ἀπὸ Τάμπετι ἠνέχθησαν ἐν τῇ 'Ιβίωνος.

Dans tout le IV[e] volume des papyrus du B. M., c'est à peine si on peut trouver quelques exemples de la substitution de εἰς à ἐν — d'ailleurs uniquement dans des comptes écrits en abrégé et avec négligence (cf. index de ce volume, p. 533) ; des passages auxquels les éditeurs renvoient, seuls les deux suivants me paraissent certains :

n° 1374, (711). Une note écrite en abrégé, au haut de la feuille, comme, sur les demandes administratives, on en indique brièvement l'objet. Le texte est rétabli d'après

l'interprétation que les édd. ont donnée des signes conventionnels :

μισθὸς ναυτῶν ζ (νομίσματα) ἀπομεινάντων εἰς 'Ανατολήν « solde des marins qui sont restés dans la province d'Ανατολή : 7 *solidi* ».

Mais, au contraire, quand il s'est agi de rédiger *in extenso* l'ordre de paiement, on a écrit ἀπομεινάντων ἐν αὐτῇ 'Ανατολῇ.

n° 1540 (date ?), dans une note précédée d'un acte écrit en copte :

ὄντ (ος ? α ? ι ?) εἰς τὸ χωρίον Ψινε « étant dans le village (?) de... ».

Des formules telles que πέμψαι ἐν 'Αλεξανδρείᾳ ont donc été fréquemment employées à une époque où le grec n'était plus écrit, en Égypte, que par des fonctionnaires qui semblent avoir voulu se servir le plus souvent possible de la préposition immobile. Dès avant cette période, le grec officiel semble aimer cette tournure, et... le record appartient à un papyrus d'Oxyrhynchus (O. P., XVI, n° 1906, VI-VIIe s.) : pour des envois de blé, on lit 4 fois dans le même document ἐπέμφθη ἐν 'Αλεξανδρείᾳ.

∴

Aussi longtemps que nous possédons des lettres privées, c'est-à-dire jusqu'au VIIe siècle environ, ou bien la distinction des deux prépositions est correctement observée, ou bien εἰς se subsiste à ἐν *sans réciproque*, dans des phrases très simples, en des lettres qui fourmillent par ailleurs des fautes les plus suggestives. A l'époque arabe, il ne nous reste plus que des documents officiels, d'ailleurs généralement impeccables, et qui écrivent souvent πέμπω ἐν 'Αλεξανδρείᾳ. Les pièces administratives s'opposent aux correspondances privées et contredisent l'évolution linguistique du grec. Un si vif contraste amène cette idée qu'à côté, et pour ainsi dire en dessous de la distinction régulièrement observée, il y aurait eu :

1° *substitution de* εἰς *à* ἐν, dans les textes directement

inspirés par l'usage le plus vulgaire. Nous verrons par ailleurs que, dès le IIIe siècle, dans les basses couches de la société, le datif instrumental est évité, le datif proprement dit attaqué : par quel paradoxe le datif locatif se serait-il, non seulement maintenu sur ses positions, mais encore développé aux dépens de εἰς — qui dans certains ouvrages littéraires occupe une grande place et qui seul subsiste en grec moderne ?

2° *substitution de* ἐν *à* εἰς. Elle aurait eu une signification beaucoup plus vaste que celle qu'on attache d'ordinaire à une erreur inverse. L'école enseignait les anciennes formes et les anciennes tournures. L'emploi des vulgarismes devait être redouté comme une espèce de tare sociale, qui dénonçait chez celui qui les commettait une faible culture : il fallait connaître la règle antique — ou même susciter un fantôme de règle, puisqu'on n'était plus soutenu par son sens propre. Sans doute par crainte de ne pas employer suffisamment le datif avec ἐν, on le mettait à contre-temps, là où tout à la fois les tendances vulgaires et le strict usage attique demandaient l'emploi de εἰς. C'est ainsi que l'on arrive à une époque (le xe siècle, cf. ci-dessous) où ἐν est beaucoup plus employé que la préposition du mouvement — tandis que par ailleurs, dans le même ouvrage, on peut lire des constructions telles que εἶπε τὸν βασιλέα, ou κρατῶν τὸν πόδα μετὰ τὴν ἀριστερὰν χεῖρα.

Il ne faudrait pas croire qu'un auteur chez qui la préposition du mouvement empiète sur le domaine immobile est nécessairement et en tous points plus proche de la langue parlée — et qu'inversement les textes qui font prédominer ἐν de façon abusive sont dépourvus de vulgarismes. Des auteurs atticisants, quand ils ne suivent pas les règles traditionnelles — ce qui est naturellement exceptionnel —, peuvent employer εἰς dans des cas où il n'y a aucune idée de mouvement (Philostrate le Jeune). D'autre part, un Callinicos, qui, par ailleurs, subit l'influence de la langue parlée, use cependant volontiers de ἐν là où εἰς serait attendu. L'emploi abusif de la préposi-

tion immobile, s'il a été vraiment quelque chose de scolaire, explique cette curieuse rencontre d'un atticiste et des gens d'Oxyrhynchus. Les moins lettrés ne tenaient pas compte de cette fausse règle, par ignorance ; les plus fins, réagissant contre l'usage excessif que l'on faisait de ἐν, sont arrivés (par contre-coup), à rejoindre l'usage le plus vulgaire.

Dès 1892, Krumbacher (*Sitzungsberichte der philos.-philol. Cl. der k. b. Akad. der Wiss. z. München*, p. 364) s'opposait à certaines vues que H. Usener avait développées dans son édition des *Legenden des heiligen Theodosios* : « Usener croit qu'une tournure comme ἐν τῷ σταδίῳ κάτεισι vient de la langue populaire et est entrée dans la langue écrite. Pour cela, il s'appuie sur le fait que ce type d'expression apparaît déjà dans le N. T., par conséquent dans un écrit vulgaire, et commence aussi à se faire jour dans la langue écrite aux environs de l'époque des Antonins... Je pense que c'est le contraire qui est vrai, c'est-à-dire que ce type d'expression ne sort pas de la langue populaire et vivante, mais d'une langue écrite et scolaire mal comprise... C'est ainsi que beaucoup d'auteurs se laissaient entraîner par la langue vulgaire à employer εἰς avec des verbes de repos, tandis que d'autres, tombant du Scylla de l'emploi populaire dans le Charybde de l'erreur savante, employaient ἐν à la question *où? avec mouvement* (all. *wohin*?). ». Et il cite un exemple où le copiste, au-dessus de la phrase ἕτοιμοι εἰσέλθωμεν σὺν αὐτῷ εἰς τοὺς γάμους — qui n'a jamais cessé d'être correcte — ajoutait, pour la corriger, les mots ἐν τῷ γάμῳ. « Ce qui montre combien cette manie savante est profondément enracinée dans la pratique de la langue écrite grecque, c'est que la tournure fautive de ἐν, aujourd'hui encore, où ἐν aussi bien que le datif a disparu de la langue vivante, continue à pulluler joyeusement dans les journaux et aussi dans les livres savants : ἔρχομαι ἐν τῇ πόλει passe encore aujourd'hui, aux yeux de bien des gens, pour plus distingué que la seule tournure correcte, suivant la règle antique et moderne à la fois : ἔρχομαι εἰς τὴν πόλιν ».

Avant la découverte et la publication d'un grand nombre de papyrus, ces suggestions de Krumbacher étaient une hypothèse conforme à l'évolution linguistique, mais enfin n'étaient qu'une hypothèse : les papyrus lui apportent une entière confirmation, en opposant si fortement les lettres familières à la correspondance officielle, le grec vivant au grec employé par des fonctionnaires pour les nécessités de leur service.

Dès l'époque ptolémaïque, on lit dans une espèce d'avis où l'on promet une récompense à qui ramènera un esclave fugitif (Pap. Paris, n° 10) : ἀνακεχώρηκεν ἐν Ἀλεξανδρείᾳ. Vers le même temps, dans le livre de *Tobie* (cf. Thackeray, *Gram.* LXX, p. 25), apparaît en plusieurs passages (1,14 ; 6,9 ; 9,2) la tournure πορεύεσθαι ἐν Ῥάγοις. Thackeray trouve que le grec du livre de *Tobie* est *vernacular* : il serait en tout cas dangereux d'invoquer l'emploi de ces ἐν comme argument. Assurément des confusions se sont produites, dont ἐν a pu, au début, profiter. L'abîme qui a fini par séparer les deux usages également vicieux selon la règle ancienne ne s'est pas creusé en un jour.

Quoi qu'il en soit, dès la fin du Ier siècle de notre ère, on ne peut contester qu'un auteur qui emploie εἰς au lieu de ἐν est plus près de la langue parlée, et qu'en général la proportion de ἐν + datif au lieu de εἰς ne cesse de grandir, dans les ouvrages les plus surveillés, à mesure que cette tournure devient plus artificielle. On ne saurait en conséquence dresser une statistique qui, comme en un diagramme, noterait l'ascension continue des emplois nouveaux de la préposition du mouvement; puisque deux usages se heurtent pour le locatif, la déchéance de l'ancienne distinction ne peut être mesurée que par la *somme* des « erreurs » qui se produisent tant à la faveur qu'au détriment de εἰς. Ces fautes sont d'abord peu nombreuses, à une époque où l'opposition εἰς-ἐν est encore nette dans les esprits ; elles finissent par être si multiples et si absurdes que l'emploi qui apparemment triomphe, celui de ἐν, dénonce ainsi son caractère purement arbitraire.

* * *

Les inscriptions confirment, dans d'autres parties du monde grec, ce qui vient d'être avancé d'après des exemples exclusivement égyptiens. Malheureusement elles ne peuvent être datées, même dans les cas les plus favorables, que d'une façon grossière.

C. I. A., t. III², n° 1362 (époque impériale)

εἰς τύνβον (*sic*) κεῖμαι « je repose dans la tombe ».

C. I, A., t. III², n° 1379 (même époque)

ἐνθάδε κεῖμαι || εἰς χθόνα τὴν Κεκρόπων « je repose ici, dans la terre des fils de Cécrops ». Ces deux exemples sont cités par Meisterhans (*Att. inschr.*, p. 215).

I. G., t. V (2ᵉ partie), n° 182, (Tégée)

ἰς μάκαρες (*sic*) κεῖμαι εὐσεβίης ἕνεκεν « je repose parmi les bienheureux, grâce à ma piété ».

I. G., t. XIV, n° 235, (Acres, en Sicile)

...τῶν κειμένων εἰς τὸν πυλῶνα « ...qui reposent à l'entrée (du tombeau ?) ».

I. G., t. XIV, n° 238, (Acres)

ἄμεμπτος βιώσασα εἰς τὸν κόσμον τοῦτον « ayant vécu sans reproche en ce monde ».

I. G., t. XIV, n° 1093, (Rome)

εὐφραίνεσθε, φίλοι, εἰς λαβύρινθον ἀεί « amusez-vous toujours, les amis, dans le labyrinthe ».

I. G., t. XIV, n° 1420, (Rome)

...ἡ Σαβίνου σύνβιος, ἔτεσιν τοσούτοις ιδ, ἀλλὰ νῦν εἰς τοὺς θεοὺς « ... épouse de Sabinus, pendant 14 années seulement, mais qui est maintenant parmi les Dieux ».

I. G., t. XIV, n° 1811, (Rome ; IIIᵉ siècle ?)

Λονγίνῳ κοπιάσαντι εἰς ταῦτα τὰ χωρία « à Longinus qui a travaillé dans ce pays ».

C. I. G., n° 3270, (Smyrne)

εἰς τὴν σορὸν δέ μου μηδένα ἕτερον βληθῆναι, εἰς ἣν ἔνεστιν ὁ σύνβιός μου, πλὴν ἐμοῦ « qu'on ne mette personne d'autre que moi dans mon tombeau, le tombeau où est mon mari ». Il se peut ici que le second εἰς ait été entraîné par le premier.

C. I. G., n° 3357, (Smyrne)

ταύτης τῆς ἐπιγραφῆς ἀπόκειται ἐξσφράγισμα ἰς (*sic*) τὸ ἐν

Σμύρνῃ ἀρχεῖον « le sceau de cette inscription (c'est-à-dire l'original des prescriptions qui ont été gravées sur la pierre) est déposé à la chancellerie (?), à Smyrne ». Cet exemple est d'autant plus curieux qu'il n'est pas isolé : la même formule, avec quelques légères variantes, se présente aux n°s 3282, 3286, 3335, 3337, 3386, 3400, tandis que le n° 3318 donne ἐν τῷ ἐν Σμύρνῃ ἀρχείῳ. Il est instructif de rencontrer cette faute, et avec une telle insistance, dans une région authentiquement grecque ; on serait heureux de pouvoir en connaître la date, mais le *Corpus* de Böckh ne donne aucune indication précise à ce sujet.

C. I. G., n° 9639, (Rome)

Μάξιμα, εἰς Θεὸν ζῇς « Maxima, tu vis (ou vis) en Dieu ». Cf. le n° 9642, où on lit ...ζήσῃς ἐν Θεῷ.

C. I. G., n° 9686, (Rome)

ὁ Θεὸς ὁ καθήμενος εἰς δεξιὰ τοῦ Πατρός « Dieu qui est assis à la droite du Père ».

Grég., n° 271, (Carie, v^e-vi^e s.)

εἰς τὸν κόσμον ὅλον εἷς ὁ Θεός « dans le monde entier, il n'y a qu'un seul Dieu ».

A Carthage, on a retrouvé en grand nombre des tablettes imprécatoires (citées ici d'après l'édition qu'en a donnée M. Audollent). Elles sont en général correctes ; elles le sont même d'une façon remarquable, si on les compare à d'autres, découvertes à Chypre ou en Grèce continentale. Ni dans leur orthographe, ni surtout dans leur morphologie ou leur syntaxe, elles ne semblent avoir été fortement influencées par la langue vulgaire : elles contiennent plutôt des étourderies gratuites que des faits instructifs.

Elles se rapportent surtout aux courses de chevaux, et accablent de malédictions les « favoris » de la faction adverse :

n° 234, l. 18 ...ἵνα μὴ δυνασθῶσιν τῇ αὔριον ἡμέρᾳ ἐλθόντες ἐν τῷ ἱπποδρόμῳ μήτε τρέχειν...

n° 238, l. 29 ...ἵνα μὴ δυνασθῶσιν ἐλθόντες ἐν τῷ ἱπποδρόμῳ ἐζευγμένοι μήτε τρέχειν...

n° 241, l. 31 ...ἵνα ...μὴ ...ἔλθωσιν ἐν τῇ αὔριον ἡμέρᾳ ἐν τῷ κίρκῳ...

On attendrait, dans toutes ces phrases, la préposition du mouvement. C'est peut-être parce que ces tablettes ont été écrites dans une langue de demi-savants (comme beaucoup de documents magiques), une langue scolaire, que nous constatons ici la présence de ἐν au lieu de celle de εἰς. Les formules de ce genre sont quelque chose d'appris et qui a été fixé par les maîtres de l'art : on les répète passivement, en se gardant bien d'y rien changer. Peut-être faut-il faire place à une influence latine, celle de la préposition *in*, qui gouverne l'accusatif aussi bien que l'ablatif : les deux langues étaient également familières à tous, comme le prouvent certains tours (*contra* γῆς, *contrahente* σοῦ, *in omni momento* ταχύ) qui avec des intentions magiques, sont empruntés aux deux langues. Thumb (*Prinzipienfragen der* Κοινή-*Forschung*) a voulu voir dans de telles expressions le témoignage de l'existence d'une sorte de *lingua franca*. Il est peu probable que dans la réalité on ait parlé ce *sabir* gréco-latin ; en tout cas, la pénétration réciproque du grec et du latin a pu être très intime à Carthage.

*
* *

« Les Évangiles offrent, au point de vue linguistique, un phénomène dont on chercherait vainement l'équivalent dans tout le grec classique ou postclassique. Traitant tous d'un même sujet, ils doivent *a priori* offrir de grandes affinités de langue et de style. Mais il y a plus. Deux d'entre eux, ceux de Matthieu et de Luc, sont des remaniements, et le quatrième, celui de Jean, n'est pas non plus complètement indépendant des autres. Or, chacun de ces écrivains ayant une conception particulière de la langue, un examen minutieux de leurs accords et de leurs divergences permet de discerner les différents aspects du grec à cette époque... ». Ainsi s'exprime M. Pernot dans ses *Études sur la langue des Évangiles* (p. VIII).

C'est en effet quelque chose d'unique que trois hommes de culture inégale (et peut-être d'origine différente) se soient exprimés sur le même sujet ; que deux d'entre eux

Matthieu et Luc, aient utilisé le texte de Marc, qui, selon l'ordre traditionnel, est le second Evangéliste, alors qu'en réalité il a précédé Matthieu aussi bien que Luc.

Puisque la langue de chaque auteur dépend de sa culture et du rang qu'il tient dans la société, on demandera à ceux qui ont étudié le fond même des idées des Évangélistes l'image qu'ils se sont faite de leurs personnes ; on la comparera utilement à ce qui ressort pour nous de l'examen de leurs langues respectives. Ainsi, pour M. Loisy (*Ev. syn.*, I, p. 119), Marc — ou celui qui s'est servi de son nom — aurait écrit aux environ de l'an 75 : « Il a présenté l'Évangile tel qu'on le comprenait dans la communauté hellénochrétienne à laquelle il appartenait. *Il semble impossible qu'il ait été écrit en Palestine...* ». L'auteur indique, à titre d'hypothèse, que cet Évangile pourrait avoir été écrit à Rome.

La rédaction de Matthieu semble avoir été conçue suivant un plan réfléchi : c'est une compilation méthodiquement et régulièrement conduite. Le premier Évangile dépend du deuxième ; « il paraît d'ailleurs certain que l'ouvrage a été composé en grec et ne peut être la traduction d'un ouvrage en araméen... L'auteur écrit correctement en grec ; à cet égard il est bien supérieur à Marc et, avec moins de recherche, il égale Luc... Homme de tradition, l'on peut dire homme d'Église... » (*Ev. syn.*, I, p. 120-143, *passim*).

Luc devait être « un chrétien de la gentilité, passablement versé dans les Écritures, qu'il lisait en grec ». L'analyse découvre dans son Évangile « une compilation analogue à celle de Matthieu, à peu près contemporaine du premier Evangile, puisqu'elle n'en dépend pas... Il est peu probable qu'il ait été écrit en Syrie... Peut-être appartenait-il à l'une des communautés de la Grèce, fondées par Paul, et qui avait recueilli l'héritage littéraire de Luc. » (*Év. syn.*, I, p. 173-174).

Se plaçant au point de vue de la langue, M. Pernot aboutit aux conclusions suivantes : « Chez Marc, langue simple encore et certainement très voisine de celle qu'on

parlait couramment. Avec Matthieu, langue plus correcte ; grec déjà un peu littéraire, mais sans affectation, ou, si l'on veut, grec de quelqu'un qui en parlant soignerait sa façon de dire. Avec Luc enfin, grec assurément moins artificiel que celui des Épîtres, mais cependant savant et influencé par les théories des grammairiens du temps. » (*Études sur la langue des Évangiles*, p. VIII).

Le point de vue interne et le point de vue externe s'accordent en ceci : Marc est le premier synoptique, et le plus près de la prédication de Jésus, aussi bien par l'esprit que par la date ; puis viennent Luc et Matthieu, plus corrects l'un et l'autre, s'équivalant à peu près, et qui utilisent la source de Marc. Les seules divergences graves entre MM. Loisy et Pernot sont que l'un n'admet pas que Luc ait utilisé Matthieu, tandis que l'autre attribue à Luc sur Matthieu une supériorité littéraire qui ne semble pas avoir frappé l'auteur des *Évangiles Synoptiques*.

Nous ne nous croyons pas autorisé à faire de Luc le reviseur de Matthieu aussi bien que de Marc. De plus Matthieu qui, moins que Luc, est au courant des théories grammaticales contemporaines, semble avoir, plus constamment que lui, surveillé sa langue et son style. Avec moins de prétentions que Luc, — qui se tire difficilement d'entreprises téméraires, témoin le prologue de son Évangile — Matthieu représente, tout autant que lui, peut-être avec plus de constance, une langue d'une correction honorable. A mes yeux, le contraste Marc-Matthieu n'est pas moins fort que le contraste Marc-Luc.

MARC

1,39 Καὶ ἦλθεν κηρύσσων εἰς τὰς συναγωγὰς αὐτῶν εἰς ὅλην τὴν Γαλιλαίαν καὶ τὰ δαιμόνια ἐκβάλλων. « Et il vint, prêchant dans leurs synagogues, dans toute la Galilée, et aussi chassant les démons. ». J'ai tâché de rendre la gaucherie de la phrase grecque. Je crois que κηρύσσων εἰς τὰς συναγωγάς équivaut ici à κηρύσσων ἐν ταῖς συναγωγαῖς, et que la phrase n'est pas dominée par ἦλθεν, comme le pense M. Regard (*Contrib.*, p. 334). Au contraire, ἐν semblerait ici plus indiqué, parce qu'il empêcherait la répétition de εἰς ; mais cet exemple reste sujet à discussion.

6,8 καὶ παρήγγειλεν αὐτοῖς ἵνα μηδὲν αἴρωσιν εἰς ὁδόν, εἰ μὴ ῥάβδον μόνον, μὴ ἄρτον, μὴ πήραν, μὴ εἰς τὴν ζώνην χαλκόν « et il (Jésus) leur ordonna de ne rien emporter pour la route, si ce n'est un bâton seulement, — pas de pain, pas de besace, pas d'argent dans leur ceinture ». La substitution de εἰς à ἐν est aussi nette que dans certains papyrus d'Oxyrhynchus.

13,9 παραδώσουσιν ὑμᾶς εἰς συνέδρια καὶ εἰς συναγωγὰς δαρήσεσθε « ils vous livreront aux Sanhédrins et vous serez maltraités dans les synagogues ».

13,16 ὁ εἰς τὸν ἀγρὸν μὴ ἐπιστρεψάτω εἰς τὰ ὀπίσω ἆραι τὸ ἱμάτιον αὐτοῦ « celui qui est dans son champ, qu'il ne revienne pas en arrière pour prendre son manteau ». Exemple de construction nominale, aussi vigoureux que 6,8.

Il n'y a pas d'exemple de substitution de ἐν à εἰς dans le plus « vulgaire » des Evangiles synoptiques.

MATTHIEU

10,9 Μὴ κτήσησθε χρυσὸν μηδὲ ἄργυρον μηδὲ χαλκὸν εἰς τὰς ζώνας ὑμῶν « n'ayez pas d'or, ni d'argent, ni de bronze dans votre ceinture ».

16,28 ...ἕως ἂν ἴδωσιν τὸν Υἱὸν τοῦ ἀνθρώπου ἐρχόμενον ἐν τῇ βασιλείᾳ αὐτοῦ « (parmi les hommes ici présents, il y en a qui ne « goûteront » pas la mort) avant de voir le Fils de l'Homme entrer dans son Royaume ».

18,6 ...συμφέρει αὐτῷ ἵνα κρεμασθῇ μύλος ὀνικὸς περὶ τὸν τράχηλον αὐτοῦ καὶ καταποντισθῇ ἐν τῷ πελάγει τῆς θαλάσσης « (celui qui scandalise un enfant) il vaut mieux pour lui qu'on lui mette une meule au cou et qu'on le noie au fond de la mer ». Il est peu vraisemblable que Matthieu ait voulu insister sur cette nuance de sens « qu'il soit noyé et *reste* au fond de la mer ».

En résumé, un seul exemple de εἰς au lieu de ἐν, une ou peut-être deux « erreurs inverses ».

LUC

4,23 ὅσα ἠκούσαμεν γενόμενα εἰς τὴν Καφαρναοὺμ « toutes les choses que nous avons entendu dire qui ont été faites à Capharnaüm ».

4,44 ἦν κηρύσσων εἰς τὰς συναγωγάς « il prêchait dans les synagogues ».

9,62 πρῶτον ἐπίτρεψόν μοι ἀποτάξασθαι τοῖς εἰς οἶκόν μου « permets-moi d'abord de faire mes adieux à ceux qui sont dans ma maison ». Cf. Marc.

11,7 ἤδη ἡ θύρα κέκλεισται, καὶ τὰ παιδία μου μετ' ἐμοῦ εἰς τὴν κοίτην εἰσίν « maintenant la porte est fermée, et mes enfants sont au lit avec moi ». L'exemple est d'une netteté admirable : on le dirait emprunté sans transposition à la langue populaire.

Mais il y a une contre-partie :

1,17 προελεύσεται... ἐπιστρέψαι καρδίας πατέρων ἐπὶ τέκνα καὶ ἀπειθεῖς ἐν φρονήσει δικαίων « il ira (devant lui, dans l'esprit et la puissance d'Elie) pour faire retourner les cœurs des pères vers les enfants et les désobéissants à la pensée des justes » (trad. Regard, *Contrib.*, p. 337). Telle est du moins la traduction que semble impliquer la structure symétrique de la phrase. Cependant il n'est pas impossible, d'après la grammaire, de comprendre « par, dans la puissance de » ; mais cette hypothèse reste bien théorique.

4,1 ἤγετο ἐν τῷ Πνεύματι ἐν τῇ ἐρήμῳ « il était mené par (dans la puissance de) l'Esprit dans le désert ». Voir les très justes remarques de Regard (*Contrib.*, p. 338). Il y a toutes chances pour qu'ici ἐν τῇ ἐρήμῳ soit équivalent à εἰς τὴν ἔρημον (cf. d'ailleurs les passages correspondants de Matth., 4,1 et de Mc., 1,12).

9,46 εἰσῆλθεν δὲ διαλογισμὸς ἐν αὐτοῖς, τὸ τίς ἂν εἴη μείζων αὐτῶν « et la discussion entra dans leur esprit, pour savoir qui d'entre eux pouvait bien être le plus grand ». La construction de εἰσέρχομαι « venir à l'esprit » se passe ordinairement de préposition (εἰσῆλθέν με). Cependant εἰς est toujours possible, tandis que la préposition immobile est ici hors de propos.

Ainsi, dans l'Évangile de Luc, à 4 exemples de substitution de εἰς *à* ἐν *s'en opposent 3 autres (beaucoup moins nets d'ailleurs), où* ἐν *équivaut à* εἰς.

Tandis que Marc le vulgariste n'emploie *pas du tout*

ἐν de façon abusive, Matthieu et Luc se sont comportés de la façon suivante : le premier Évangéliste, plus constant, ne présente qu'*un* exemple certain où εἰς = ἐν, contre *un* ou *deux* emplois de ἐν au lieu de εἰς ; Luc, lui, n'a pas tant de suite dans ses idées grammaticales : en *quatre* passages, il use de εἰς comme les papyrus familiers ; probablement dans *trois* autres, il se sert de ἐν de façon contraire à l'usage traditionnel.

Mais ce qui constitue l'intérêt propre des trois Évangiles, c'est la façon dont Luc et Matthieu ont corrigé telle tournure suggérée par Marc, quand ils ne l'ont pas acceptée.

Mc.	Matth.	Lc.
13,16 ὁ εἰς τὸν ἀγρὸν μὴ ἐπιστρεψάτω εἰς τὰ ὀπίσω	24,18 ὁ ἐν τῷ ἀγρῷ μὴ ἐπιστρεψάτω κ. τ. λ.	17,31 ὁ ἐν τῷ ἀγρῷ ὁμοίως μὴ κ. τ. λ.

Ni Matth. ni Lc. n'ont admis la construction nominale telle qu'ils la trouvaient dans Mc. ; l'identité des termes employés exclut toute hypothèse de différence fortuite : c'est le jugement d'une culture plus relevée que le premier et le troisième Évangélistes ont porté contre le second.

13,9 παραδώσουσιν ὑμᾶς εἰς συνέδρια καὶ εἰς συναγωγὰς δαρήσεσθε	10,17 καὶ ἐν ταῖς συναγωγαῖς αὐτῶν μαστιγώσουσιν ὑμᾶς	Manque dans Lc., qui a sans doute trouvé ces détails trop vulgaires.

Matthieu, dans ce passage, a corrigé encore une fois l'expression de Marc :

1,12 καὶ εὐθὺς τὸ Πνεῦμα αὐτὸν ἐκβάλλει εἰς τὴν ἔρημον	4,1 τότε ὁ Ἰησοῦς ἀνήχθη εἰς τὴν ἔρημον ὑπὸ τοῦ Πνεύματος	4,1 ἤγετο ἐν τῷ Πνεύματι ἐν τῇ ἐρήμῳ

A une tournure irréprochable dans Marc et dans Matthieu, Luc en a substitué une autre, qui lui semblait plus correcte : le ἐν d'immobilité qu'il emploie est d'autant plus fâcheux qu'un autre ἐν « par la puissance de » le précédait.

Enfin, pour un de ces tours où les deux prépositions étaient également possibles, un de ces tours qui ont contribué à troubler les sujets parlants, on note entre Marc et Matthieu cette curieuse divergence :

14,20 ὁ ἐμβαπτόμενος μετ' ἐμοῦ εἰς τὸ τρύβλιον	26,23 ὁ ἐμβάψας μετ' ἐμοῦ τὴν χεῖρα ἐν τῷ τρυβλίῳ	Lc. considérant ce détail comme grossier, l'a également passé sous silence.

Les deux Évangélistes avaient le choix ; pour désigner le mouvement de Jésus plongeant ses doigts dans le plat commun, Marc a opté pour εἰς et Matthieu pour ἐν.

Le premier et le troisième Évangélistes font preuve de plus de savoir que le second en corrigeant avec raison (voire à tort) les tournures qui leur paraissent peu correctes dans Marc. Cela ne les empêche pas d'ailleurs de garder, à l'occasion, des expressions de Marc, même vicieuses (Lc. 4,44 ἦν κηρύσσων εἰς τὰς συναγωγάς qui aggrave Mc. 1,39 ; Matth. 10,9 μὴ κτήσησθε χρυσὸν μηδὲ ἄργυρον μηδὲ χαλκὸν εἰς τὰς ζώνας ὑμῶν qui maintient Mc. 6,8), ou, comme Luc qui corrige si malheureusement Marc en 4,1 ἤγετο ἐν τῇ ἐρήμῳ de donner d'excellents vulgarismes tels que τοῖς εἰς οἶκόν μου, ou μετ' ἐμοῦ εἰς τὴν κοίτην εἰσίν.

L'évolution de la Κοινή, autant que nous en pouvons juger, a été lente, et, à la fin du Ier siècle, il serait aventuré de dire que l'emploi de εἰς à la place de ἐν *était* l'emploi vulgaire, tandis que l'inverse ne correspondait plus à rien de vivant. Toujours est-il que Marc, le moins cultivé des Évangélistes, ne connaît que des exemples de εἰς à la place de ἐν, quand il se trompe ; Matthieu et Luc, qui savent un peu mieux composer et écrire, rectifient des erreurs de Marc (ou ce qu'ils croient être des erreurs) ; mais ils sont cependant assez proches du langage courant pour se trahir, après des sévérités plus ou moins justifiées, par de véritables énormités.

Nous nous sommes limité à Marc, Matthieu et Luc ; mais il va sans dire que l'on peut relever dans les autres parties du N. T. des exemples assez nombreux de substi-

tution de εἰς à ἐν où de l'erreur inverse ; nous renvoyons ici à M. Regard (*Contrib.*, p. 331 sqq.). Les *Actes des Apôtres*, attribués à Luc, présentent des cas très nets de substitution de εἰς à ἐν, par ex. :

Actes, 7,12 ἀκούσας Ἰακὼϐ ὄντα σιτία εἰς Αἴγυπτον « Jacob ayant entendu dire qu'il y avait du blé en Egypte », souvenir curieusement infidèle de *Gen.*, 42,2 : ὅτι ἐστὶν σῖτος ἐν Αἰγύπτῳ.

Actes, 8,23 εἰς χολὴν πικρίας καὶ σύνδεσμον ἀδικίας ὁρῶ σε ὄντα « je vois que tu es dans un fiel d'amertume et un enchevêtrement d'iniquités ».

Actes, 8,40 Φίλιππος εὑρέθη εἰς Ἄζωτον « Philippe fut trouvé à Azot ».

Actes, 23,11 ὡς διεμαρτύρω τὰ περὶ ἐμοῦ εἰς Ἰερουσαλήμ ... « de même que tu as rendu témoignage de moi à Jérusalem... ».

Actes, 25,4 ὁ Φῆστος ἀπεκρίθη τηρεῖσθαι τὸν Παῦλον εἰς Καισαρίαν « Festus répondit que Paul était gardé à Césarée ».

Enfin, dans Jean, un exemple unique, mais fameux (cf. Moulton, *Einl. N. T.*, p. 94) :

1,18 μονογένης Θεὸς ὁ ὢν εἰς τὸν κόλπον τοῦ Πατρός « Dieu, Fils unique qui est dans le sein du Père ».

∴

On a choisi des auteurs dont les origines fussent aussi diverses que possible. Hermas s'apparente aux Évangélistes par sa langue peu apprêtée et sa faible culture, mais il semble avoir vécu dans une tout autre partie du monde grec. Nous sommes très mal renseignés à son sujet : peut-être frère du pape Pie I[er] (vers 150), à en croire le Canon dit de Muratori (cf. Lelong, *Pasteur*, p. XXIV et préface *passim*), il a vraisemblablement vécu à Rome. Il ne semble pas qu'il y soit né, et, dans ce cas, l'Arcadie a des chances d'être sa patrie (cf. IX[e] *Similitude*).

Le Pasteur (en grec Ποιμήν), dont le même Canon de Muratori recommande la lecture privée tout en lui refusant le rang d'œuvre prophétique ou apostolique, est très

pauvre, bien que son auteur ne soit pas si éloigné de toute culture grecque qu'on a voulu le prétendre (cf. Lelong, p. LVI) : « Son langage est essentiellement populaire, sa grammaire très fautive, son style gauche, diffus, plein de longueurs et de répétitions fatigantes, mais généralement clair... ». Son imagination est indigente ; ses comparaisons, tirées des occupations du ménage et de la culture, trahissent une existence fort humble. Or cet ouvrage, si proche du peuple, donne à εἰς une supériorité *écrasante* sur ἐν ; l'erreur inverse est représentée par ce *seul* exemple : S., I, 6 ἵνα ...ἐξέλθῃς ἐκ τῆς πόλεως αὐτοῦ καὶ ἀπέλθῃς ἐν τῇ πόλει σου « afin que tu sortes de sa cité et te retires dans ta propre cité ». Un autre, que l'on pourrait invoquer (S., V. 1,5), n'est pas tout à fait certain.

Pour la commodité des citations, les Ὁράσεις sont désignées par V(*isiones*), les Ἐντολαί par M(*andata*), et les Παραβολαί par S(*imilitudines*).

V., I. 1,2 λουομένην εἰς τὸν ποταμὸν τὸν Τίβεριν εἶδον « je la vis qui se baignait dans le Tibre ». On peut défendre ici cette interprétation : « je la vis entrer dans l'eau du Tibre pour s'y baigner ». Mais la fréquence de la « faute » rend ce sens peu vraisemblable.

V., II, 4,3 σὺ ἀναγνώσῃ (βιβλαρίδιον) εἰς ταύτην τὴν πόλιν μετὰ τῶν πρεσβυτέρων « tu donneras lecture (de la copie) dans cette ville, d'accord avec les presbytres ».

V., III, 1,9 ὁ εἰς τὰ δεξιὰ μέρη τόπος « l'espace à droite, le côté droit ». Εἰς semble ici d'autant moins opportun qu'il en suit plusieurs autres, ayant bien leur valeur traditionnelle (θέλοντός μου εἰς τὰ δεξιὰ μέρη καθίσαι... οὐκ εἴασέν με εἰς τὰ δεξιὰ μέρη καθίσαι).

V., III, 9,7 οἱ φαρμακοὶ τὰ φάρμακα ἑαυτῶν εἰς τὰς πυξίδας βαστάζουσιν, ὑμεῖς δὲ τὸ φάρμακον ὑμῶν καὶ τὸν ἰὸν εἰς τὴν καρδίαν « les empoisonneurs portent leurs drogues dans des boîtes ; vous c'est dans votre cœur que vous portez votre poison et votre venin ». Exemple double, et par là plus démonstratif.

V., IV, 3,1 περὶ τῶν τεσσάρων χρωμάτων ὧν εἶχεν τὸ θηρίον εἰς τὴν κεφαλήν « à propos des quatre couleurs que le monstre avait sur la tête ».

V., V, 1 ἀνήρ... πήραν ἔχων ἐπὶ τῶν ὤμων καὶ ῥάβδον εἰς τὴν χεῖρα « un homme qui avait une besace sur l'épaule et un bâton à la main ».

M., X, 3,3 ...ὅτι ἡ λύπη ἐγκάθηται εἰς τὴν καρδίαν αὐτοῦ « (la prière de l'homme triste ne s'élève pas jusqu'à Dieu) parce que la tristesse réside dans son cœur ».

S., I, 7 ὑμεῖς οἱ δουλεύοντες τῷ κυρίῳ καὶ ἔχοντες αὐτὸν εἰς τὴν καρδίαν « vous qui servez le Seigneur et le possédez dans votre cœur ».

S., V, 1,1 Νηστεύοντός μου καὶ καθημένου εἰς ὄρος τι « Un jour que je jeûnais et que j'étais assis sur une montagne ».

S., V, 6,1 εἰς ἐξουσίαν μεγάλην κεῖται καὶ κυριότητα « il se montre dans une grande puissance et dans sa souveraineté ».

S., VII, 1 εἶδον αὐτὸν εἰς τὸ πεδίον τὸ αὐτό, ὅπου καὶ τοὺς ποιμένας ἑωράκειν « je le vis dans la même plaine où j'avais déjà vu les bergers ».

S., VIII, 4,6 (ῥάβδους) χλωρὰς καὶ παραφυάδας ἐχούσας καὶ εἰς τὰς παραφυάδας καρπούς « (des rameaux) verts ayant des pousses et des fruits sur ces pousses ».

Comparer S., VIII, 5, 6 παραφυάδας ἔχουσαι καὶ καρποὶ ἐν ταῖς παραφυάσι, régulier. S., VIII, 7, 3 τὴν κατοικίαν εἰς τὸν πύργον ἔχουσιν « ont leur demeure dans la Tour ».

S., IX, 1, 8 πᾶν γένος ...ὀρνέων ἐνέμοντο εἰς τὸ ὄρος « toutes sortes d'oiseaux trouvaient leur pâture sur la montagne ».

S., IX, 2, 3 αἱ εἰς τὰς γωνίας ἑστηκυῖαι « les femmes qui se tenaient aux angles ». L'exemple peut d'ailleurs être contesté.

S., IX, 6, 1 καὶ εἰς τὸ μέσον ἀνήρ τις « et au milieu était un homme ».

S., IX, 13, 4 λίθους ...μείναντας εἰς τὴν οἰκοδομήν « des pierres qui restent dans la construction ».

S., IX, 26, 7 τὰ θηρία, ἃ εἶδες εἰς τὸ ὄρος « les bêtes que tu as vues sur la montagne ».

Hermas, dans le même sens que Marc, donne plus d'ampleur à la substitution de εἰς à ἐν; il annonce les lettres sur papyrus du IIIe siècle. Il témoigne directement de

tendances linguistiques dont nous ne percevons par ailleurs que l'écho.

∴

Il est également important de considérer quelle position prenaient devant ce problème ceux qui étaient des maîtres en matière de langue ; il ne s'agit ici que d'allusions à des emplois réputés vicieux ; la distinction de l'immobilité et du mouvement s'obscurcissait même à un point tel que certains d'entre eux pouvaient commettre des « fautes » sans s'en apercevoir.

Lucien, dans le *Soloecista*, sous le nom transparent de Lycinus, s'amuse à entasser des incorrections pour prouver à un interlocuteur prétentieux que, malgré leur énormité, elles lui passeront inaperçues ; celles-ci sont d'ailleurs de taille très inégale, mais — c'est un défaut général aux Atticistes —, pour eux comme pour les Stoïciens, toutes les fautes semblent également graves. Ainsi il vient de « lâcher un lièvre », c'est-à-dire la forme λαγώ, accusatif qui se lit pourtant dans Xénophon !

ΛΥΚ. — Ἀλλὰ μὴν μεθῆκα θεῖν « λαγώ » ταχέως. Ἆρα παρῇξεν ; ἀλλὰ καὶ νῦν ἔξεστιν ἰδεῖν τὸν λαγώ· εἰ δὲ μή, πολλοὶ γενόμενοι λαγῴ λήσουσί σε ἐν σολοικισμῷ πεσόντες.

ΣΟΛ. — Οὐ λήσουσι.

ΛΥΚ. — Καὶ μὴν ἔλαθόν γε.

« Lyc. — Eh bien ! j'ai lâché un « lièvre » qui courait vite. Il a passé près de toi en bondissant ? Mais tu peux le voir encore, ce « lièvre » ; sinon, quelque nombreux que deviennent ces « lièvres », ils tomberont dans le solécisme sans que tu t'en aperçoives.

Sol. — Ils ne m'échapperont pas.

Lyc. — Eh bien ! ils viennent de t'échapper !

Chabert (*Syntaxe de Lucien*, p. 161) considère avec raison que le solécisme en question consiste dans l'emploi de ἐν σολοικισμῷ au lieu de εἰς σολοικισμόν. La « faute » devait être assez courante, presque admise à l'époque de Lucien, pour qu'un demi-lettré rempli de prétentions grammaticales ne s'en aperçût pas.

L'*Atticismus* de Schmid est un répertoire toujours précieux de faits, en ce qui concerne les maîtres de l'atticisme : on peut y chercher comment se sont comportés les auteurs qui font l'objet de l'étude (Dion Chrysostome, Lucien, Aristide, Elien, Philostrate) et s'ils ont bien suivi la distinction classique des deux prépositions.

Aucun exemple de confusion dans Dion Chrysostome ; dans Lucien, εἰς est mis à la place de ἐν en deux passages très nets :

Hist. conscr., 5 ...τῶν ...ὥσπερ εἰς τὰς βασιλείους αὐλὰς ἀποκειμένων «... de ce qui, pour ainsi dire, est déposé dans les palais des rois ».

As., 1 ἄνδρα οἰκοῦντα ἐς τὰ Ὕπατα « un homme qui demeurait à Hypates ».

Rien dans Aristide ; un seul exemple (erreur inverse) dans Elien :

V. H., 68, 18 κατῆλθεν ἐν Σικελίᾳ.

Ces erreurs sont *en nombre infime* relativement à la longueur des ouvrages que Schmid a dépouillés : elles peuvent s'expliquer isolément par une mauvaise lecture ou par une faute de transcription. Il en va tout autrement pour Philostrate.

En regard d'un seul exemple de la préposition immobile non justifiée (I. 310, 20, ἐν τῷ Ἠριδανῷ πεσεῖν), ceux de l'erreur opposée sont nombreux. Je les ai cités d'après Schmid (*Attic.*, IV, p. 60) :

Ap., 167,27 ἀνάκειται κἀκείνη ἐς τὸ Ἡράκλειον
» 168,28 καθημένων αὐτῶν ἐς τὸ Ἡράκλειον
» 202,11 καθημένῳ ἐς τὸ ἱερόν
» 336,21 καταμεῖναι ἐς τὰ βασίλεια
H. 138,3 ἐς κοῖλον ἵππον νεκρὸς ἀπέκειτο
I. 356,18 ὁ δ' ἐς ὤμους καὶ κεφαλὴν κεῖται.

Une ressemblance bien imprévue s'établit entre Philostrate l'atticiste d'une part et, d'autre part, les papyrus égyptiens, les Évangiles et Hermas. Je ne crois pas vraiment qu'on puisse songer, avec Schmid, à une influence de la langue vulgaire ; cela peut même apparaître comme paradoxal. Il paraît plus vraisemblable de croire que,

comme il a été dit plus haut (*première partie*, p. 25), réagissant avec une vigueur excessive contre l'emploi abusif de ἐν, Philostrate a été lui-même trop loin, et a fini par donner à εἰς une extension exagérée — ce que faisait par ailleurs la langue la plus vulgaire. Les adverbes de la direction et de l'immobilité étaient dès lors souvent pris les uns pour les autres; les Atticistes, tous les Atticistes s'y trompent (cf. les différentes listes de Schmid). Des erreurs aussi graves que celles de Philostrate montrent qu'au IIIe siècle, même un professionnel n'était plus entièrement maître de l'opposition εἰς-ἐν.

∴

Tandis que les Pères de l'Église ont écrit dans une Κοινή plus ou moins atticisée, les Pères dits apostoliques, les Actes et évangiles apocryphes, rédigés par des auteurs anonymes et souvent dénués de souci littéraire, présentent un intérêt considérable; mais il faut, comme toujours, faire des distinctions.

Selon Reinhold (*de graecitate Patrum apostolicorum*), on peut répartir ces ouvrages en cinq groupes.

Un premier type (*Martyrium Polycarpii* par ex.), appartient à la Κοινή littéraire et ne fournit que de vagues traces de langue vulgaire : on n'a pas à s'y arrêter.

Le *Pasteur* d'Hermas représente principalement le second groupe : « on y fait usage, à peu de chose près, de la langue de tous les jours » (Reinhold); nous venons de vérifier la justesse de cette observation.

Le troisième type est, selon Reinhold, « plus plébéien » : on tirera profit de l'étude des *Acta Thomae* et des *Acta Pilati* qui appartiennent à ce groupe.

Du quatrième type relèvent des ouvrages où les formes et constructions attiques, poétiques, vulgaires sont mélangées (*putida sedulitate conglutinantur*, Reinhold) : il ne présente aucun intérêt pour nous, pas plus que le cinquième, constitué par des Actes où des écrivains postérieurs arrangent, à la façon des rhéteurs, les simples vies des Martyrs.

Les *Acta Thomae* ont été édités avec le plus grand soin par M. Bonnet, et munis par lui d'un précieux index. Les très nombreux manuscrits qui les contiennent ont été classés, et leurs leçons sont indiquées dans un apparat critique minutieusement établi. Toutes ces garanties ne sont pas inutiles : car les *Acta Thomae* posent de graves problèmes.

Les « Πράξεις τοῦ ἁγίου ἀποστόλου Θωμᾶ » ont été écrites au début du IIIe siècle, en Syrie; il en existe d'ailleurs une version syriaque, qui n'est pas la traduction du texte grec : au contraire ce sont nos Actes grecs qui ont été traduits du syriaque ; M. Bonnet, qui avait longtemps tenu pour l'originalité du texte grec, conclut ainsi : « *nec diutius jam dubitari posse quin liber graecus noster de syriaco expressus sit, sed de syriaco hic illic paulo pleniore...* (*Praef.*, p. XXI).

La tradition est représentée par 21 manuscrits qui vont du IXe au XVe siècle. L'un d'eux en particulier, le *Parisinus* 1510 (P), offre des vulgarismes tout à fait extraordinaires, et qui ne figurent pas dans d'autres manuscrits. Un texte comme les *Acta Thomae* a pu être remanié à diverses époques, et quand on rencontre des constructions telles que (p. 154, l. 18) εἶπεν αὐτούς (dans P et Y), ce serait une extravangance que de les attribuer à la rédaction primitive, c'est-à-dire probablement au IIIe siècle; le ms. U, qui suit de très près le syriaque, porte εἶπεν αὐτοῖς et le ms. D εἶπεν πρὸς αὐτούς. Il ne faut donc pas se laisser illusionner par l'aspect prodigieusement vulgaire que prennent les *Acta* dans certains manuscrits et croire qu'ils sont « plus plébéiens » que le *Pasteur* d'Hermas, par exemple. Ces sages réflexions de Thumb (*Gr. Spr.*, p. 12) doivent être plus que jamais méditées : « En raison du caractère mêlé de tous les documents de la Κοινή, il faut beaucoup de tact pour établir, en face d'une tradition variée, plus ou moins vulgaire, la langue de l'auteur : car des deux côtés il y a risque d'exagéra-

tion, non seulement du côté de l'atticisme, mais aussi du côté du vulgarisme ; quand la tradition manuscrite, par exemple celle de l'ancienne littérature apocryphe, nous présente des divergences linguistiques — intrusion plus ou moins importante de formes vulgaires — on peut penser que cette tradition a été troublée et faussée aussi bien dans le sens archaïque que dans le sens vulgaire. » Reinhold remarquait que l'emploi fréquent du verbe ἰέναι, de l'optatif, des ττ attiques au lieu des σσ de la langue commune, jurait avec le caractère vulgaire que l'on reconnaissait aux *Acta* ; en réalité, si on s'en tient aux manuscrits de la tradition ancienne, en particulier à U, qui seul donne l'œuvre dans son entier, on verra que les *Acta Thomae* ressemblent moins aux papyrus vulgaires que ces mêmes papyrus à l'Évangile de Marc ou au *Pasteur*. Le rédacteur (ou l'un des rédacteurs) des *Acta* ne manquait pas de prétentions, et a orné son orthographe d'élégances telles que σμικρότητος (p. 121, l. 10). Mais, fort heureusement, il n'échappe pas à l'influence de la langue courante.

ʼΕΙΣ = ʼΕΝ

P. 108 εἰς τὸν κόσμον τοῦτον δείξει αὐτοῦ τὰ θαυμάσια « (Dieu) va montrer dans ce monde les miracles de sa puissance ».

P. 142 ἵνα ἡ ἀνάπαυσίς σου εἰς τὸν ὄγδοον οἶκον γένηται « afin que le lieu de ton repos soit dans la huitième demeure ».

P. 147 δεῖξόν σου τὴν δόξαν εἰς τοῦτον τὸν ἐνθάδε κατακείμενον « montre ta gloire *dans* cet homme qui est étendu ici ».

P. 148 υἱός εἰμι ἐκείνου τοῦ καθεζομένου ἐπὶ θρόνου εἰς τὴν ὑπ' οὐρανόν « je suis le fils de Celui qui est assis sur un trône, dans la région qui est sous le ciel ».

P. 155 ἵνα ...λιμὴν ὑμῖν γένηται εἰς ταύτην τὴν θορυβώδη θάλασσαν « pour que vous ayez un havre sur cette mer agitée ».

P. 157 ὁ εἰς πολλοὺς ἀγῶνας ὑπὲρ ἡμῶν ἀγωνιζόμενος « toi qui luttes pour nous en bien des combats ».

P. 169 προηγεῖτο ὁ νεώτερος τοῦ ἀποστόλου εἰς τὴν ὁδόν « le jeune homme marchait devant l'apôtre sur la route ».

P. 171 ὃς οὐκ ἐγκατέλιπέν με παραμεῖναι εἰς ἐκεῖνον τὸν χῶρον τὸν δεινόν « lui qui ne m'a pas laissé demeurer dans ce lieu horrible ».

P. 174 εἰς ταύτας τὰς κολάσεις τὸ τέλος ὑμῶν ἕξετε « vous finirez dans ces châtiments (de l'Enfer) ».

P. 185 ἵνα ... γένηταί μου παραπομπὸς εἰς ἐκείνην τὴν ὁδόν, « afin qu'il me guide sur cette route (du salut) ».

P. 204 εὗρεν αὐτὴν καταχειμένην εἰς τὴν κοίτην « il la trouva couchée sur son lit ». Cf. Lc : τὰ παιδία ...εἰς τὴν κοίτην εἰσίν.

P. 208 Exemple très net : Ἑσπέρας γενομένης εἰσιούσης αὐτῆς ἐν τῷ οἴκῳ εἶπεν (ὁ ἀνὴρ) αὐτῇ · Ποῦ ἦς ; Ἡ δὲ ἀποκριθεῖσα εἶπεν · Εἰς τὸν ἰατρόν « le soir venu, comme elle rentrait chez elle, son mari lui dit : « Où étais-tu ? » Elle répondit : « Chez le médecin ».

Mais, dans les *Acta Thomae*, ces exemples ne sont pas la majorité ; cet ouvrage est le premier où l'on sente de l'*arbitraire* dans la distinction de εἰς et de ἐν. Ainsi :

P. 100 (passage qui figure dans 17 mmss !) καὶ διείλαμεν τὰ κλίματα τῆς οἰκουμένης, ὅπως εἷς ἕκαστος ἡμῶν ἐν τῷ κλίματι τῷ λαχόντι αὐτῷ καὶ εἰς τὸ ἔθνος ἐν ᾧ ὁ Κύριος αὐτὸν ἀπέστελλεν πορευθῇ « et nous nous répartîmes les régions de la terre, afin que chacun de nous partît dans la région désignée par le sort et dans la nation où le Seigneur l'envoyait ».

On peut penser que c'est uniquement le souci d'éviter la succession de 3 ἐν qui lui a fait intercaler la préposition εἰς; celle-ci, cependant, était seule attendue dans une phrase de ce type. Dans la même page 100 — qui ne contient pourtant que 11 lignes — Thomas dit à Jésus : Ἄνθρωπος ὢν Ἑβραῖος πῶς δύναμαι πορευθῆναι ἐν τοῖς Ἰνδοῖς κηρῦξαι τὴν ἀλήθειαν; et le Maître répond : Μὴ φοβοῦ, Θωμᾶ, ἄπελθε εἰς τὴν Ἰνδίαν καὶ κήρυξον ἐκεῖ τὸν λόγον. Pour ne pas répéter les mêmes mots, l'auteur semble avoir employé εἰς après ἐν comme Ἰνδία après Ἰνδοί — ainsi que moi-même j'ai écrit « le Maître » pour ne pas redire le nom de Jésus. Ce qui était une règle fondamentale de la *langue* paraît n'être plus qu'un détail de *style*.

En établissant la proportion des emplois erronés de εἰς et de ἐν, on constate que pour 12 exemples où εἰς = ἐν on en trouve *déjà* 16 à l'avantage de ἐν. Comme le sentiment de la distinction traditionnelle avait sans doute fait place à une règle, les auteurs qui se piquent de correction emploient la tournure la plus conforme, pensent-ils, à l'usage ancien parce qu'elle n'est pas celle de la langue courante. C'est désormais que s'appliquent avec rigueur les suggestions de Krumbacher : le nombre des ἐν erronés s'accroît *à la fois proportionnellement aux prétentions littéraires de l'auteur, et à mesure qu'on s'avance dans le temps.*

Les *Acta Barnabae*, édités par Bonnet à la suite des *Acta Thomae*, semblent avoir été composés vers la fin du vᵉ siècle, à Chypre (d'après Reinhold, p. 27). Le récit est simple, mais il a été écrit avec soin, autant que sa brièveté permet d'en juger. Leur auteur devait penser que jamais l'emploi de la préposition immobile ne saurait être incorrect, car sur 10 pages, on ne trouve pas *un seul exemple* de εἰς à la place de ἐν, tandis que le contraire est plus de *vingt fois* attesté. La préposition εἰς, même aux endroits où elle est le plus nécessaire, semble systématiquement laissée de côté.

Ces Actes, dira-t-on peut-être, ne sont datés que d'une façon approximative, et c'est justement en partie d'après leur langue qu'on les attribue à tel siècle plutôt qu'à tel autre : d'où le danger d'un cercle vicieux. De plus, nous ignorons à quelle époque remonte la rédaction primitive, et aussi de quand date la dernière retouche. Il n'en est pas de même pour les *Acta Pilati* : Justin portant témoignage de l'existence de ces *Actes* (cf. Reinhold, p. 31), il se peut que certaines parties en aient été écrites au iiᵉ siècle ; en tout cas la dernière refonte est de 425, puisque celui qui l'a faite a pris soin de la dater avec exactitude.

L'auteur des *Acta Pilati* semble subir, beaucoup plus fortement que celui des *Acta Thomae,* l'influence de la langue parlée (périphrase de l'instrumental à l'aide de μετά, mots nouveaux) : il n'est pas étonnant que la proportion des emplois de ἐν à ceux de εἰς se renverse. Il serait fastidieux de donner ici une énumération des cas où εἰς = ἐν et de la réciproque ; voici du moins des exemples significatifs :

I

Réd. A, p. 244 τὸν Ἰησοῦν εἰς ὃν οὐδεμίαν αἰτίαν εὑρίσκω ἐν αὐτῷ « Jésus, *en qui* je ne trouve aucun motif d'accusation *en lui* ». Les mots ἐν αὐτῷ, qui donnent à la phrase une allure si bizarre, ressemblent beaucoup à une correction, introduite par quelqu'un que la construction εἰς ὃν εὑρίσκω aurait choqué ; la correction se serait ensuite trouvée incorporée au texte.

Réd. A, p. 266 τὸν Ἰωσὴφ εὕρομεν εἰς Ἀριμαθαίαν « nous trouvâmes Joseph à Arimathée ». Les exemples de εἰς après εὑρίσκω ou μένω sont nombreux et frappants.

Réd. B, p. 309 σήμερον, λέγω σοι ἀλήθειαν, ἵνα σε ἔχω εἰς τὸν παράδεισον μετ' ἐμοῦ « aujourd'hui, je te dis la vérité, je t'aurai avec moi dans le Paradis ». Cette phrase, adressée par Jésus au Bon Larron, est très remarquable ; on y voit ἵνα employé, non comme conjonction, mais comme particule verbale. On sait le rôle capital que cette particule joue dans la conjugaison moderne : aujourd'hui, réduite à la forme νά, elle est le signe du subjonctif et remplit le rôle de l'infinitif disparu ; combinée avec le verbe θέλω (= θά), elle sert à rendre les futurs. Il est curieux de voir, dans la même phrase, un essai de futur périphrastique et la substitution de εἰς à ἐν.

Mais si ces vulgarismes se présentent 22 fois environ dans les *Acta*, l'erreur inverse, c'est-à-dire ἐν au lieu de εἰς, apparaît en une douzaine de cas non douteux ; par exemple :

II

Réd. A, p. 265 ἀποστείλωμεν ἐν παντὶ ὁρίῳ Ἰσραὴλ καὶ ἴδωμεν μήπως ἀπὸ πνεύματος ἀνελήφθη ὁ Χριστὸς καὶ ἔρριπται ἐν

ἐνὶ τῶν ὀρέων .. καὶ ἀπέστειλαν ἐν παντὶ ὁρίῳ ...εὗρον δὲ τὸν Ἰωσὴφ εἰς Ἀριμαθαίαν « envoyons du monde dans tout Israël et voyons si le Christ n'a pas été enlevé par un Esprit et jeté dans (ou sur) une montagne... Et ils envoyèrent dans tout Israël ...et ils trouvèrent Joseph à Arimathée ».

Réd. B, p. 321 ἤγαγεν εἰς Ἀριμαθίαν ἐν τῷ οἴκῳ μου « il me conduisit à Arimathée, dans ma maison ». C'est sans doute pour donner de la variété à l'expression que l'auteur a changé de préposition.

*
* *

Nous ne savons pas où ces différents *Acta* ont été composés ou remaniés ; on peut craindre que l'emploi abusif ou de εἰς ou de ἐν ne trahisse quelque différence dialectale ou locale. Bien que, semble-t-il, les différenciations dialectales modernes ne se soient pas développées avant le xie siècle (cf. Thumb, *Prinzfr. der Κοινή-Forsch.*), elles peuvent cependant avoir poussé leurs premières racines vers le vi^e siècle. Il a pu y avoir aussi des tendances, inégalement importantes selon les régions, et qui ont disparu aujourd'hui sans plus laisser de traces que les autres « formes de transition ». Comme c'est vers le vi^e siècle que l'évolution semble s'accélérer, j'ai choisi trois ouvrages dont les indications, même quand elles se contrarient, se complètent. La *Vita Hypatii* a été rédigée par son disciple Callinicos, certainement à Chypre, où le saint avait été évêque : elle date de 450. Le Λειμών (plus fréquemment désigné sous le titre latin *Pratum spirituale*) date du début du viie siècle; il a été écrit en Syrie. On ne possède pas, à ma connaissance, d'ouvrage écrit à Chypre que l'on puisse comparer ou opposer à la *Vita Hypatii*. En revanche, l'œuvre de Jean Malalas, rhéteur d'Antioche, servira à montrer que *dans le même pays*, les emplois de ἐν et de εἰς, *à la même époque, varient uniquement avec la culture des auteurs*. L'usage qu'ils font de l'une ou de l'autre préposition ne dépend donc nullement

de la région dont ils sont originaires : un clerc chypriote usera de ἐν avec exagération ; Jean Malalas, en contact moins indirect avec la langue parlée, donnera à εἰς un rôle plus important. Un pauvre hagiographe syrien essayera de faire de même : mais sa faible science se lassera vite, et il retombera bientôt à l'usage des papyrus vulgaires.

La *Vita Hypatii* est profondément différente des *Acta Pilati* ; l'ouvrage est soutenu de citations évangéliques (et non de simples réminiscences) ; une certaine tenue dans le style, des prétentions à un lyrisme religieux assez artificiel, tout cela suppose une culture plus que moyenne. L'auteur de la *Vita Hypatii* cherche à « faire des phrases » : or on constate qu'il y a environ *trois* fois plus d'emplois inverses de ἐν que d'emplois inverses de εἰς.

Les exemples de substitution de εἰς à ἐν, pour être inférieurs en nombre, n'en sont pas moins fort nets ; ainsi :

I

p. 10 οἰνοποτούντων εἰς τὰ ἄριστα « buvant du vin aux repas ».

p. 17 μείνας... εἰς προάστειον « étant resté dans une propriété du faubourg ».

p. 31 οὐ μὴ λείψει εἰς τὴν τράπεζάν σου ἄρτος « il n'est pas à craindre que le pain vienne à manquer sur ta table ».

p. 32 εἰς κελλίον μονάζειν « vivre en solitaire dans une cellule ».

p. 36 ἡ χάρις τοῦ Θεοῦ ἔλαμπεν εἰς αὐτόν « la grâce de Dieu brillait en lui ».

p. 47 ...εἰ ὑπομένομεν θλιβόμενοι εἰς τὴν ἀγάπην αὐτοῦ « (Dieu nous éprouve, pour voir) si, dans l'affliction, nous restons fermes dans notre amour pour lui ».

p. 80 εἰς τὸ μεσημβρινόν « à midi ». Le locatif du temps suit, on le voit, les destinées du locatif proprement dit.

Quant aux attestations d'exemples inverses, elles sont très nombreuses, et, en général, fort peu sujettes à discussion ; par ex. :

II

p. 13 εἰσήνεγκαν ἐν τῷ πυλῶνι « ont apporté dans le vestibule ».

p. 16 ἅμα τῷ εἰσιέναι ἐν τῇ πόλει « en entrant dans la ville ».

p. 20 ὕπαγε ἐν τῷ κελλίῳ σου « retire-toi dans ta cellule ».

p. 78 ἐλθεῖν ἐν Κωνσταντίνου πόλει « aller à Constantinople ».

On remarque, en lisant la *Vita Hypatii*, combien est important, en proportion des autres, le nombre des verbes qui, ayant εἰς pour préfixe, ont cependant été construits avec ἐν (par ex. εἰσέρχομαι ἐν τῇ πόλει). Les verbes, à mesure que la langue vieillissait et que les préfixes perdaient de leur force, ont souvent accumulé ces préfixes : la valeur de chacun en était encore diminuée. Parmi les verbes hérités de l'ancienne langue, il y en avait beaucoup qui étaient formés comme ἐμβάλλω, ἐνδύνω. Ils n'ont jamais cessé de jouer un rôle important ; le préfixe faisait tellement corps avec le verbe que la nasale a protégé la labiale ou la dentale, et les a empêchées de passer à l'état spirant : ainsi g. m. μπαίνω (prononcé *baino*) « j'entre » et ντύνω (prononcé *dino*) « je revêts ». Comme on ne sentait plus intimement la distinction entre εἰς et ἐν, il était facile d'écrire, par exemple, ἐμβάλλω ἐν τῇ πόλει. C'était commode, et on croyait suivre rigoureusement la règle. Le pli était pris, si bien qu'avec les verbes ayant εἰς pour préfixe on l'appliquait encore, et qu'on pouvait écrire εἰσέρχομαι ἐν τῇ πόλει. Des faits de ce genre ont sans doute exercé une grande influence sur une langue qui devenait de plus en plus artificielle.

*
* *

Jean Moschos, né et mort en Palestine ou en Syrie, n'a cessé de visiter les couvents du voisinage, poussant même ses pieux voyages jusqu'en Italie. L'influence de la littérature et de la lecture est très faible chez lui ; il ne cherche pas à composer, à arranger de façon brillante les vies

exemplaires : il est toujours en quête de quelque miracle, de quelque histoire édifiante dont il fait à son tour le récit. Ces faits-divers religieux, contemporains des derniers papyrus privés, ont été écrits sans recherche, et l'auteur ne s'est attaché qu'à leur efficacité spirituelle. Tandis que les *Acta Barnabae* (vers 600) abusent systématiquement de ἐν, l'auteur du *Pratum* emploie très souvent εἰς au lieu de ἐν — quand, naturellement, il ne respecte pas la distinction traditionnelle.

On constate dans le *Pratum spirituale* un fait très comparable à celui qui a été relevé dans des ouvrages d'époque encore plus basse, les poèmes à Spanéas, par exemple, qui datent probablement du XII[e] siècle. Quand l'emploi d'une forme, d'une tournure n'est plus senti, mais, devenu artificiel, exige de la part de l'auteur une vigilante attention, le *début* de l'ouvrage est relativement soigné ; il y surveille ses mots et sa syntaxe. Mais la volonté de bien écrire se relâche vite, et bientôt la langue se contamine de vulgarismes qui sont naturellement d'autant plus nombreux que la culture de l'auteur est plus pauvre : on dirait d'un enfant qui écrit en lettres moulées sur la première page de son cahier, et gribouille à partir de la troisième.

Moschos, au début de son ouvrage, s'applique visiblement ; il donne toute l'attention dont il est capable. Sur une colonne et demie de la *Patrologie* de Migne (ch. I, II, et la moitié de III), on relève 5 exemples de ἐν = εἰς contre *un seul* de la faute inverse : telle est la conséquence du zèle de l'auteur.

Ch. I, 2852 C Ἐν τῷ Σινᾷ ὄρει θέλω γενέσθαι εὐχῆς χάριν « je veux aller au Mont-Sinaï pour prier ».

Ch. I, 2853 A εὗρον σπήλαιον μικρὸν καὶ εἰσῆλθον ἐν αὐτῷ « ils virent une petite grotte et y entrèrent ».

Ch. I, 2853 B πολλάκις ἐν τούτῳ (τῷ σπηλαίῳ) ὁ Κύριος ἡμῶν Ἰησοῦς Χριστὸς εἰσῆλθεν « souvent Notre-Seigneur Jésus-Christ est entré dans cette grotte ».

Ch. II, 2853 C ...ὥστε τοὺς λέοντας ἐρχομένους ἐν τῷ σπηλαίῳ αὐτοῦ ὑποδέχεσθαι αὐτόν « (un ascète si vertueux) qu'il accueillait les lions qui entraient dans sa grotte ».

Ch. III, 2853 C παρεβάλομεν ἐν τῇ λαύρᾳ « nous partîmes au monastère... ». On ne peut, à ces exemples, opposer que le suivant :

Ch. III, 2853 C ὡς ἤμην εἰς τὸ κοινόβιον τοῦ Πενθουκλᾶ « quand j'étais au monastère de Penthoucla ».

Si, au contraire, nous prenons *dix* pages au hasard dans le corps de l'ouvrage (Migne, de 2883 à 2902 par ex.), nous constatons que les exemples de ἐν = εἰς tendent à disparaître, tandis que triomphe la préposition εἰς :

I ('EN)

Ch. XXXVII, 2885 D ὅτι ...ἀπῆλθεν ἐν Θεουπόλει « ...qu'il était parti pour la Ville de Dieu ».

Ch. XXXIX, 2892 C ἀπῆλθεν ἐν τῷ μοναστηρίῳ αὐτοῦ « il retourna à son monastère ».

Ch. XL, 2893 A παρὰ τῶν εἰσερχομένων ἐν τῷ ναῷ « (demandant l'aumône) aux gens qui entraient dans l'église ».

Ch. XLII, 2896 C ἀνηνέγκαμεν αὐτὸν ἐν τῷ νοσοκομείῳ τοῦ πατριάρχου « nous le transportâmes à l'hospice du Patriarche ».

Ch. XLIV, 2897 D τὶς τῶν γερόντων διηγήσατο ἡμῖν ἀνελθοῦσι ἐν Θηβαΐδι « un moine nous raconta, pendant que nous montions en Haute-Égypte ». On peut entendre également « pendant que nous étions en train de monter, c'est-à-dire en Haute-Égypte ».

II ('ΕΙΣ)

Ch. XXXIII, 2884 A ... ὁ δὲ πατριάρχης εἰς ἄλογον κάθηται « tandis que le patriarche est à cheval ». On remarquera que le mot vulgaire ἄλογον « cheval » (cf. g. m. ἄλογο) s'accorde bien ici avec la substitution de εἰς à ἐν.

Ch. XXXVI, 2884 D ἀκούσας περὶ ἑνὸς στυλίτου ἐν μιᾷ εἰς τὰ μέρη Ἱεραπόλεως « ayant un jour entendu dire, au sujet d'un stylite, dans la région de Hiérapolis... ». L'emploi de ἑνός = τινός est déjà attesté dans le N. T., où il passait naguère pour un hébraïsme incontestable. L'indéfini τις était sans doute, au temps de Jean Moschos, hors de l'usage courant ; notre auteur le place bizarrement en tête de la phrase (ainsi dans l'exemple cité plus haut, à

la colonne 2897 D). L'indéfini, n'ayant rien sur quoi s'appuyer, ne peut être le premier mot — et le g. m. a gardé par ailleurs le sens de l'enclise. De l'interrogatif τίς le g. m. a maintenu le neutre τί (= quoi, pourquoi), tandis que ἕνας est indéfini et ποιός interrogatif.

Ch. XXXIX, 2889 B ποιήσας ὁ μοναχὸς εἰς τὸν οἶκον τοῦ γεωργοῦ ἡμέρας τινάς « le moine ayant passé quelques jours dans la maison du paysan ».

Ch. XXXIX, 2892 A εἰδὼς ὁ ἀδελφὸς ὅτι οὐδεὶς ἄλλος ἐστὶν εἰς τὸν οἶκον εἰ μὴ αὐτὸς καὶ ἡ κόρη « le frère, sachant qu'il n'y avait à la maison personne d'autre que la fille et lui ».

Ch. XXXIX, 2892 B Σύ, κῦρι ἀδελφέ, πόσον χρόνον ἔχεις εἰς τὸ μοναστήριόν σου ; « Vous, mon Frère, depuis combien de temps êtes-vous dans votre monastère ? ».

Ch. XL, 2893 B Παρέβαλον αὐτῷ καθημένῳ εἰς τὴν λαύραν Φαρών « J'allai le voir quand il était au monastère de Pharôn ».

Ch. XL, 2896 A ἐκαθέζετο ἀναγιγνώσκων εἰς τὸν ἅγιον Εὐαγγέλιον ἕως τῆς συνάξεως « il restait assis, lisant dans le saint Evangile jusqu'à la prière commune ».

Ch. XLII, 2896 B εἰς τέσσερας ἡμέρας μίαν προσφορὰν ἤσθιεν λεπτῶν εἴκοσι « en trois jours (à la fois locatif et temporel) il ne prenait qu'une collation de 20 *lepta* ».

Ch. XLII, 2896 D ἐάσας ἀμφοτέρους, εἰς τὴν ἔρημον ἐτελειώθη « ayant abandonné ses compagnons, il mourut au désert ». Peut-être ici « il alla mourir au désert ».

Ch. XLIII, 2897 B εὗρον αὐτὸν τὴν μὲν κεφαλὴν αὐτοῦ κάτω εἰς τὸν σωλῆνα τῶν χρειῶν καὶ τοὺς πόδας ἄνω ἔχοντα « ils le trouvèrent la tête en bas dans le conduit des... « commodités » et les pieds en l'air ». (Mort exemplaire d'un archevêque impie !).

Ch. XLIV, 2897 D ποιήσας εἰς κελλίον αὐτοῦ περὶ τὰ ἑβδομήκοντα « ayant passé 70 ans environ dans sa cellule ».

Ch. XLV, 2900 B ἦν τις ἔγκλειστος εἰς τὸ ὄρος τῶν Ἐλαιῶν « il y avait un cloîtré sur le Mont des Oliviers ».

Ch. XLVI, 2901 A ἔχεις εἰς τὴν κέλλαν σου τὸν ἐχθρόν μου, καὶ πῶς θέλεις ἵνα εἰσέλθω ; « tu as dans ta cellule mon ennemi, et comment veux-tu que j'y entre ? » dit la Vierge

apparaissant à un moine qui gardait dans sa cellule un livre à la fin duquel se trouvaient deux ouvrages de l'hérésiarque Nestorius. Le moine répond en disant :

Ch. XLVI, 2901 C οὐ μὴ μείνῃ εἰς τὸ κελλίον μου ὁ τῆς Δεσποίνης ...ἐχθρός. « Non ! il ne restera pas dans ma cellule, l'ennemi de la Vierge. ».

Dans ce passage pris tout à fait au hasard, on relève *trois fois* plus d'exemples de εἰς que de ἐν. Quand Moschos s'applique, au début de son ouvrage, il n'emploie pour ainsi dire que des ἐν là où des εἰς seraient attendus ; mais, quand son attention se relâche, il s'abandonne à l'usage vulgaire, tel que les papyrus non-officiels nous l'ont fait connaître.

∴

Sans qu'on puisse prétendre, comme le fait Krumbacher (*Problemen der ng. Sprache*, p. 33), que l'importance linguistique de la *Chronographie* de Malalas est comparable à celle du Nouveau Testament, l'œuvre du rhéteur syrien n'en présente pas moins un grand intérêt (cf. Wolf, *Stud. zur Spr. Mal.*, *passim*). La langue dont il use présente ce caractère mixte dont les constrastes intérieurs sont nombreux et choquants : on trouve, par exemple, non loin d'un optatif potentiel correct, une chose étrange, un participe figé dans la forme invariable -ντα. Il ne saurait être question ici d'une faute du copiste : le fait se présente plus d'une fois et, d'ailleurs, la langue moderne n'a gardé de l'ancien participe présent actif qu'une forme invariable et munie d'un ς : ἀγαπῶντας « aimant, en aimant ».

Malalas, tout en subissant certaines influences vulgaires, n'en est pas moins très supérieur en culture à Jean Moschos ; par ailleurs sa *Chronographie*, immense et sèche nomenclature de faits, ne vise pas à l'éloquence, ni au style comme la *Vita Hypatii* : aussi, au point de vue du rapport de εἰς à ἐν, la *Chronographie* tient une place intermédiaire. Un sondage pratiqué dans les 50 premières pages de cette massive Chronique a donné les résultats suivants :

'ΕΙΣ

p. 6 ἥτις στήλη ...εἰς τὸ Σίριδος ὄρος ἔμεινε.

p. 29 ἐτελεύτα εἰς γῆν Συρίαν ἡ Ἰώ — οἱ Ἀργεῖοι ἔμειναν ...εἰς τὴν Συρίαν

p. 30 ἔκτισαν ...οἱ Ἰωνῖται ἱερὸν Κρόνου εἰς τὸ Σίλπιον ὄρος

p. 35 εἰς τὸν μετὰ ταῦτα χρόνον « dans le temps qui suivit ces événements »

p. 38 ...εἰς τὰ Περσικὰ ἔκτισεν ἱερὸν πυρός

p. 39 διατρίψας εἰς τὴν Βοιωτίαν

p. 45 εἰς τὸ ἱερὸν ἐκρέμασε

p. 50 ...εἴασαν τὸν Οἰδίποδα εἰς τὰς ὕλας

'ΕΝ

p. 27 ἐν γονίμῳ φύσει πεσών

p. 28 εἰσελθοῦσα ἐν τῇ χώρᾳ τῆς Αἰγύπτου

p. 31 ὁ Ἀγήνωρ βασιλεὺς ἐλθὼν ...ἐν τῇ Τύρῳ

p. 35 ἀπῆλθεν ἐν τῇ χώρᾳ τῆς Λιβύης

p. 36 εἰσῆλθεν ἐν αὐτῷ (τῷ ναῷ) — κατήντησεν ἐν τῇ χώρᾳ τῆς Λυκαονίας

p. 37 κατελθὼν ...ἐν τῇ λεγομένῃ κώμῃ Ἀνδρασῷ

p. 45 ἐλθὼν ...ἐν τῷ ἱερῷ τοῦ Ἡλίου

p. 47 ἀπῆλθεν ...ἐν τῇ κώμῃ.

Ainsi Malalas, issu de la même province que Jean Moschos (et celle-ci n'était guère éloignée de Chypre), équilibre à peu près les emplois erronés de εἰς et de ἐν. D'ailleurs d'autres sondages faits dans la *Chronographie* garantissent la valeur générale de ce rapport d'égalité.

Il serait, je crois, inutile de pousser plus avant cette enquête : la préposition ἐν n'a plus rien de vivant ; on l'emploie avec un arbitraire et une prodigalité qui ne cessent de croître. Quelques siècles plus tard (au xe siècle), voici le tableau qu'on peut dresser, d'après les 20 premières pages des *Cérémonies* de Constantin Porphyrogennète, des emplois légitimes ou non légitimes des deux prépositions :

εἰς justifiés	εἰς non justifiés	ἐν justifiés	ἐν non justifiés
18	20	42	20

La préposition de l'immobilité remporte en apparence une victoire très nette. Mais ce même datif qui, dans sa

fonction locative, se montre si envahissant, est attaqué dans sa valeur propre : à côté de μένω (ἔρχομαι) ἐν τῇ πόλει, des expressions comme λέγει τοὺς στρατιώτας créent un vif contraste.

*
* *

La distinction des catégories d'immobilité et de mouvement qui, de tout temps en grec, admettait une zone neutre où les deux notions étaient également possibles, a commencé de bonne heure à se troubler : dès le Ier siècle de notre ère, dans des textes aussi peu littéraires que possible, ceux du N. T., il y a des témoignages très nets de cette confusion. Puisque les deux prépositions, mal distinguées dans leurs fonctions propres, pouvaient paraître faire double emploi, deux solutions étaient possibles : ou employer de préférence la préposition εἰς avec l'accusatif, ou se servir de ἐν accompagné d'un cas qui devait, avec le temps, devenir de mois en moins clair. Les textes les plus vulgaires (Marc dans le N. T., les correspondances privées parmi les papyrus, Hermas entre les Pères Apostoliques, Jean Moschos), d'accord avec le développement ultérieur de la langue, se sont prononcés pour la préposition du mouvement. Au contraire, les papyrus administratifs, des textes comme les *Acta Barnabae*, les écrits attribués à Constantin Porphyrogennète, ont artificiellement accru, et parfois dans des proportions considérables, le domaine légitime de ἐν.

Ce n'est pas par hasard que c'est la fonction locative du datif qui a cédé la première ; son maniement était délicat puisqu'il mettait l'antinomie de deux cas au service de l'opposition de deux notions. Ce concept double s'est lentement vidé de son contenu : on constate d'abord que là où la distinction n'était pas soutenue par l'opposition de deux cas, des confusions se produisent, entre πανταχοῦ et πανταχοῖ, εἴσω et ἔνδον, ποῦ et ποῖ. Dion Chrysostome, comme l'évangéliste Jean, distingue mal ποῦ de ποῖ. On peut donc admettre, puisqu'à cette date des atticistes s'y trompent, que l'opposition des deux catégories ne se

maintenait que grâce à l'opposition de εἰς et de ἐν, de l'accusatif et du datif.

Il est extrêmement difficile de se rendre compte, à l'aide de documents écrits, vers quelle date une distinction aussi capitale a commencé de s'effacer — surtout dans une langue conservatrice à l'extrême. C'est à partir du Iᵉʳ siècle qu'on relève les premiers exemples certains de substitution de εἰς à ἐν. La langue a pu traverser une période d'incertitude, dont les Evangiles donnent une idée assez nette : Luc, qui a peut-être plus de prétentions que de véritable culture, est capable d'écrire à la fois τὰ παιδία εἰς τὴν κοίτην εἰσίν et ἤγετο ἐν τῇ ἐρήμῳ. Mais déjà les œuvres les plus vulgarisantes tendaient à se servir *exclusivement* de εἰς : Marc n'emploie pas ἐν à la place de εἰς, ni Hermas. Cette période a pu durer, à l'extrême, jusqu'aux environs du IIIᵉ siècle.

A cette époque le datif est attaqué dans toutes ses fonctions : les papyrus évitent le datif instrumental, ou cherchent, ainsi que les textes littéraires, des périphrases qui le remplaceront ; les illettrés ne semblent plus se contenter du datif pour marquer l'attribution. C'est alors que, pour le locatif, deux usages s'établissent. La langue populaire affirme ses préférences pour εἰς ; le bon usage, l'école, une tradition obstinée imposent, semble-t-il, la règle toute scolaire d'employer beaucoup de ἐν, beaucoup de datifs. Cet artifice se déclare dans les *Acta Thomae*, inspire, à partir du Vᵉ siècle principalement, des ouvrages où la distinction des deux prépositions est bafouée (*Acta Andreae*), où même εἰς finit par disparaître (*Acta Barnabae*). Désormais l'arbitraire de chacun est la seule règle.

L'ancien datif locatif précédé de ἐν donne, dès le Iᵉʳ siècle, des signes de déchéance ; il est probable qu'au Vᵉ siècle, il avait été complètement évincé au profit de εἰς et de l'accusatif. C'est du moins ce que nous suggère son histoire propre et celle des datifs instrumental et locatif : car ces trois fonctions étaient solidaires les unes des autres. A partir du VIᵉ siècle commence une histoire nouvelle : la seconde vie de ἐν.

Elle dure toujours, du moins sur le papier : dans un *Guide du Voyageur*, publié à Athènes en 1926 et acheté par moi l'année suivante, on peut lire ces renseignements au sujet du fameux Olympiéion d'Hadrien :

Ἦτο μετὰ τὸν τῆς Ἀρτέμιδος ἐν Ἐφέσῳ ὁ μέγιστος ναός... Ἐν τῷ κυρίως ναῷ ἵστατο ...ὁ ἔφιππος ἀνδριὰς τοῦ Ἁδριάνου ὃν οἱ Ἀθηναῖοι ἐκάλουν θεὸν καὶ θεοῦ υἱωνόν ».

Tandis que le type αἰθέρι ναίων n'est plus vivant en grec classique, le « locatif du temps » s'est au contraire vigoureusement maintenu sans préposition : νυκτί « la nuit » ou « de nuit », δωδεκάτῃ ὥρᾳ « à la douzième heure » se suffisent à eux-mêmes pour indiquer un moment ou un point dans la durée. Quant au type fréquent, mais non pas nécessaire ἐν νυκτί, il a suivi les destinées du locatif proprement spatial : ils vont tous deux de conserve, comme on en a vu des exemples ci-dessous, comme les suivants le peuvent montrer : ainsi dans un papyrus (magique) de Leyde, à côté de λειοτρίβησον εἰς λευκὴν θυΐαν « réduis en poudre fine dans un mortier blanc », on lit : « ὁ κροκόδειλος εἰς τὰς δ̄ τροπὰς τὸν θεὸν ἀσπάζεται τῷ ποππυσμῷ « le crocodile salue de son sifflement (?) le Dieu aux quatre mouvements (astronomiques du Soleil) ». Ce qui importe ici, c'est l'opposition de νυκτί « de nuit, pendant la nuit » et de νύκτα « pendant la *durée* de la nuit ». Le g. m. a généralisé l'emploi de l'accusatif — θὰ ἔρθῃ τὸν ἄλλο μῆνα « il viendra le mois prochain » se confond avec ἔμεινε ἕνα μῆνα « il est resté un mois durant » — sauf pour certains quantièmes et les heures, où il use de εἰς (σέ) ; ainsi στὰς (ou στὶς) τρεῖς « à trois heures » ou στὴν πρώτη « le premier (du mois) ».

On a vu plus haut que la distinction des questions ποῖ et ποῦ, quand elle n'était pas soutenue par des cas et des prépositions, s'est obscurcie de bonne heure. Il suffira de quelques exemples, empruntés aux Papyrus et au N. T., pour donner une idée de la façon dont l'accusatif

exprimant la durée a pu se confondre avec le datif exprimant le moment.

N. T.

Marc, 13, 35 οὐκ οἴδατε πότε ὁ κύριος τῆς οἰκίας ἔρχεται, ἢ ὀψὲ ἢ μεσονύκτιον ἢ ἀλεκτοροφωνίας ἢ πρωΐ « vous ne savez pas quand vient le maître de la maison, si c'est tard, à minuit, ou au chant du coq, le matin ».

Jean, 4, 52 Ἐχθὲς ὥραν ἑβδόμην ἀφῆκεν αὐτὸν ὁ πυρετός « Hier, à la septième heure, la fièvre l'a quitté ».

Apoc., 3, 4 καὶ οὐ μὴ γνῷς ποίαν ὥραν ἥξω ἐπὶ σέ « et tu ne peux savoir à quelle heure je viendrai vers toi ».

Actes, 20, 16 ἔσπευδεν, εἰ δυνατὸν εἴη αὐτῷ, τὴν ἡμέραν τῆς Πεντηκοστῆς γενέσθαι εἰς Ἱεροσόλυμα « il se pressait, avec l'espoir de pouvoir être à Jérusalem le jour de la Pentecôte ».

A ces exemples qui semblent annoncer la construction ultérieure, on peut opposer les suivants :

Jean, 2, 20 Τεσσεράκοντα καὶ ἓξ ἔτεσιν οἰκοδομήθη ὁ ναὸς οὗτος « ce Temple a été construit en 46 ans (il a fallu 46 ans pour construire le Temple) ». Cet exemple est à citer, mais doit être mis à l'écart : il ne signifie pas la durée, mais indique une portion de temps comprise entre deux limites (datif précédé de ἐν ; d'ailleurs dans le texte ἐν τρισὶν ἡμέραις).

Luc, 8, 29 πολλοῖς γὰρ χρόνοις συνηρπάκει αὐτόν « depuis de nombreuses années (le démon) le possédait ».

Romains, 16, 26 κατὰ ἀποκάλυψιν μυστηρίου χρόνοις αἰωνίοις σεσιγημένου « selon la révélation d'un mystère dont on n'a rien su pendant une infinité d'années ». Ici le sens de *durée* est encore plus net.

PAPYRUS

Pap. Grenf., II, n° 87 (602) ἡμέραν μίαν = ἡμέρᾳ μιᾷ

B. G. U., n° 910 (71 apr. J.-C.) τὸν μῆνα ἕκαστον « chaque mois ».

O. P., III, n° 477 (IIe s.) τὸ πέμπτον ἔτος « la cinquième année (de Domitien : il s'agit de la date où un jeune homme est entré dans l'éphébie) ».

A ces exemples d'accusatif, on pourrait être tenté

d'opposer cette formule, qui revient souvent dans les papyrus : ἐρρῶσθαί σε εὔχομαι πολλοῖς χρόνοις. Ce n'est pas, je crois, « pendant beaucoup d'années » qu'il faut entendre, mais « pour beaucoup d'années ». Un Grec dirait aujourd'hui γιὰ πολλὰ χρόνια « pour, en vue de beaucoup d'années », ce qui correspond à un vague datif d'intérêt, ou de direction.

Sur ces quelques exemples il serait téméraire d'esquisser même une théorie parallèle à celle du datif proprement locatif. Il est en tout cas certain que, dès le Ier siècle, il y avait un trouble assez grave dans l'esprit des gens, pour le locatif du temps comme pour le locatif de l'espace, et que des *vulgaristes* — comme Marc ou les Papyrus — pouvaient employer l'accusatif au lieu du datif.

TROISIÈME PARTIE

LE DATIF INSTRUMENTAL

TROISIÈME PARTIE

LE DATIF INSTRUMENTAL

Tandis que l'emploi du datif locatif sans préposition n'est plus qu'une survivance dans les poèmes homériques, le datif, en tant qu'il représente l'instrumental, n'a besoin d'être soutenu par rien. L'épopée se contente de la flexion casuelle, par exemple :

ζ 316 ἵμασεν μάστιγι

aussi bien que la prose attique :

Plat. *Prot.*, 310 A τὴν θύραν τῇ βακτηρίᾳ πάνυ σφόδρα ἔκρουε.

L'opposition est nette entre l'instrumental et le locatif, entre l'absence de préposition et l'emploi nécessaire d'une préposition.

Mais en quelques cas, où il s'agit plutôt de manière ou d'accompagnement que d'instrument, on se sert de ἐν, et même fréquemment. Les poètes et, dans une moindre proportion, les prosateurs, font un grand usage d'expressions adverbiales où la préposition ἐν est suivie d'un nom ou d'un adjectif : ἐν τάχει (Soph., O. R., 765) paraît plus expressif que ταχέως (cf. fr. moderne populaire « en vitesse », « en douceur » à côté de « vite », « doucement »). La notion d'accompagnement peut être renforcée au moyen de la même préposition : ἐν μεγάλοις φορτίοις τρέχειν (dans Xénophon) « courir avec une grande charge » ou ἐν πώγωνι βαθεῖ « avec une barbe épaisse » (dans Lucien). Il est souvent difficile de tracer une ligne de démarcation

entre les deux anciens cas concrets qui se sont syncrétisés avec le datif; ainsi :

Esch., *Prom.*, 462 Κἄζευξα πρῶτος ἐν ζυγοῖσι κνώδαλα ... « Le premier aussi je liai *sous* (ou *par*) le joug des bêtes ... ».

Xén., *Cyr.*, 1, 6, 2 ὅτι οἱ θεοὶ ἵλεῴ τε καὶ εὐμενεῖς πέμπουσί σε, καὶ ἐν ἱεροῖς δῆλον καὶ οὐρανίοις σημείοις « on voit clairement *dans* (ou *par*) les sacrifices et les signes célestes que ce sont des dieux favorables et bienveillants qui t'envoient ».

Xén., *Cyr.*, 8,7,3 ἐσημήνατέ μοι καὶ ἐν ἱεροῖς καὶ ἐν οὐρανίοις σημείοις καὶ ἐν οἰωνοῖς καὶ ἐν φήμαις. On veut insister ici sur toutes les formes que l'assistance divine a pu prendre.

Dans les exemples suivants, la part du locatif est encore plus restreinte et il s'agit non plus de choses mais de personnes :

Hdt., 8,100 οὐδὲν ἐν τοῖσι Πέρσῃσι δεδήληται τῶν πρηγμάτων. On traduit justement dans la grammaire de Kühner-Gerth (à laquelle ces exemples sont empruntés) : « tes intérêts n'ont pas subi de dommage *du fait* des Perses ».

Thc., 7,8 ... τὴν αὑτοῦ γνώμην μηδὲν ἐν τῷ ἀγγέλῳ ἀφανισθεῖσαν μαθόντας « ...instruits de sa pensée, qui ne pourrait être atténuée *du fait* d'un messager ».

Après avoir cité ces témoignages, et quelques autres moins probants, les auteurs de l'*Ausführliche Grammatik* concluent ainsi : « Dans tous ces exemples et dans les exemples semblables, le moyen est considéré purement sous son aspect spatial (?) ; ἐν est employé de façon particulièrement fréquente par les poètes, parce que la préposition représente l'instrument d'une manière plus intuitive et plus sensible que le simple datif. » (K. G., p. 466).

∴

Cette dernière phrase est à retenir. Un poète tragique a besoin d'expressions vives et frappantes (pour certains procédés, cf. Meill., *Aperçu*, p. 155 sqq.) ; de plus il emprunte à l'ionien de façon plus ou moins consciente, et on

sait le rôle que ce dialecte a joué dans la constitution de la langue commune. Sophocle, qui a recherché l'expression nouvelle, imprévue, avec une audace croissante, a recouru à ce procédé « plus intuitif et plus sensible » de rendre la notion d'instrument. La Κοινή devait également en user. Sophocle, pénétré d'ionien, peut donc être considéré comme un précurseur de la langue commune. (On remarquera d'ailleurs que les exemples précédemment cités sont empruntés, soit à des ouvrages ioniens, les *Histoires* d'Hérodote par exemple, soit à des auteurs qui ont fortement subi l'influence ionienne, comme Thucydide ou Xénophon — ce dernier étant déjà tout proche de la Κοινή).

Parmi les nombreux exemples réunis par Ellendt dans son *Lexicon Sophocleum* à l'article ἐν, il en est où le datif suffisait, d'autres même où la présence de cette préposition peut paraître étrange ; ainsi :

Aj., 487 ...πατρός
εἴπερ τινὸς σθένοντος ἐν πλούτῳ Φρυγῶν
« (née) d'un père qui, par sa richesse, était puissant entre les Phrygiens ».

Aj., 1136 Ἐν τοῖς δικασταῖς, κοὐκ ἐμοί, τόδ' ἐσφάλη.
« C'est par les juges que la faute a été commise, et non par moi. ».

Phil., 60 οἵ σ' ἐν λιταῖς στείλαντες ἐξ οἴκων μολεῖν
« eux qui, à force de prières, t'ont fait venir de la patrie ». Aux mots ἐν λιταῖς, note de Tournier : « par des prières ; ἐν se met quelquefois devant des noms d'instruments. ».

Phil., 102 τί δ' ἐν δόλῳ δεῖ μᾶλλον ἢ πείσαντ' ἄγειν ;
« Mais pourquoi faut-il l'emmener par ruse plutôt que par persuasion ? ». Il se peut d'ailleurs ici que ἐν δόλῳ n'ait pas une valeur forte, mais soit à demi-adverbial, cf. plus haut ἐν τάχει = ταχέως.

Phil., 1393 τί δῆτ' ἂν ἡμεῖς δρῶμεν, εἰ σέ γ' ἐν λόγοις
πείσειν δυνησόμεσθα μηδέν...

« Que faut-il que donc je fasse, si, par mes arguments, je ne peux pas arriver à te persuader... ». Ce sens paraît

mieux convenir que celui qui se présente d'abord à l'esprit : ἐν λόγοις = dans nos paroles, ne serait qu'une « cheville ».

O. R., 80 Ὦναξ Ἄπολλον, εἰ γὰρ ἐν τύχῃ γέ τῳ σωτῆρι βαίη, λαμπρὸς ὥσπερ ὄμματι.

« Roi Apollon, puisse-t-il arriver avec un destin sauveur, autant qu'il est radieux de visage ! » (trad. Masqueray). Si on n'admet pas ici la valeur strictement instrumentale (inspiré *par* un destin sauveur), il faut accepter du moins le sens d'accompagnement (= *accompagné* d'un destin sauveur). En tout cas, il y a là un « effet » voulu, que ἐν a permis de réaliser.

O. R., 654 τὸν οὔτε πρὶν νήπιον, νῦν τ' ἐν ὅρκῳ μέγαν καταίδεσαι.

« Respecte un homme qui, auparavant, n'était pas un enfant, mais qui, aujourd'hui, est grandi par son serment. ».

O. R., 1112 ... ἔν τε γὰρ μακρῷ γήρᾳ ξυνάδει τῷδε τἀνδρὶ σύμμετρος

« sa longue vieillesse concorde avec celle de ce messager ». (Trad. Masqueray). Note de Tournier : ἐν = par.

O. C., 495 λείπομαι γὰρ ἐν τῷ μὴ δύνασθαι μήθ' ὁρᾶν, δυοῖν κακοῖν

« Je suis incapable (de faire ce qu'on me prescrit), en ce que je suis sans force... ».

Si dans

Ant., 1003 καὶ σπῶντας ἐν χηλαῖσιν ἀλλήλους φοναῖς ἔγνων

on peut traduire indifféremment « se déchirant *dans* leurs serres » ou « *par* leurs serres », au vers 961 de la même tragédie

ψαύων τὸν θεὸν ἐν κερτομίοις γλώσσαις

il faut bien entendre « attaquant le dieu d'une langue audacieuse » ; enfin :

Trach., 884 ΧΟΡΟΣ . . . πῶς ἐμήσατο πρὸς θανάτῳ θάνατον

ἀνύσασα μόνα ;
ΤΡΟΦΟΣ Στονόεντος
ἐν τομᾷ σιδάρου.

« Comment a-t-elle pu, toute seule, ajouter le trépas au trépas ? — Par le tranchant d'un fer funeste. ». L'expression vigoureuse de l'instrumental répond à la solennité de l'heure.

Il serait facile de compléter ces exemples par d'autres, empruntés à la poésie lyrique, qui, elle aussi, semble, dans une moindre mesure, avoir recouru à ce procédé (cf. par ex., Pind., *Pyth.*, V, 84 καπνωθεῖσαν πάτραν ἐπεὶ ἴδον ‖ ἐν Ἄρει ou Bacchyl. XVI, 107 χορῷ δ' ἔτερπον κέαρ ὑγροῖσιν ἐν ποσίν).

∴

Un ou deux siècles plus tard des docteurs étrangers traduisent, à l'usage de leurs coreligionnaires, des livres sacrés écrits dans une langue qui n'était plus parlée, et différait profondément du grec. Ils ont à transposer dans leur version des tours dont ils sentent obscurément la force ; ils trouvent en particulier fréquemment dans ces textes des expressions telles que « par la puissance de ». La tragédie attique avait su user de la préposition ἐν pour renforcer un instrumental : eux-mêmes l'emploieront d'autant plus fréquemment que l'original les y entraîne (cf. *première partie* : Influence des langues étrangères). La signification linguistique du phénomène est assurément réduite, puisqu'il ne s'agit pas d'un grec spontané, mais d'un « grec de traduction » ; il n'est pas cependant inutile de constater que, même en ce cas, les traducteurs n'ont pas suivi servilement leur texte hébreu (cf. pour l'examen détaillé de la question, la dissertation de Johannessohn, *Der Gebrauch der Kasus in der LXX*, *passim*). Ils n'ont pas prodigué la préposition immobile, et ne l'ont pas mécaniquement employée. L'expérience suivante a été faite sur le livre de la *Genèse* : on a mis dans la première colonne les exemples d'instrumentaux précédés de ἐν, dans la seconde ceux où le simple datif a paru suffisant.

3, 17 ἐπικατάρατος ἡ γῆ ἐν τοῖς ἔργοις σου « la terre est maudite par l'effet de tes actes ».

3, 19 ἐν ἱδρῶτι τοῦ προσώπου σου φαγῇ τὸν ἄρτον σου. Il fallait rendre vigoureusement une expression fort imagée.

26, 4 (pl. ex.) καὶ εὐλογηθήσονται ἐν τῷ σπέρματί σου πάντα τὰ ἔθνη τῆς γῆς « et par ta race toute les nations de la terre seront bénies ».

31, 6 ἐν πάσῃ τῇ ἰσχύϊ μου δεδούλευκα τῷ πατρὶ ὑμῶν. Jacob insiste sur ce fait qu'il a travaillé de toutes ses forces.

32, 10 ἐν τῇ ῥάβδῳ μου ταύτῃ διέβην τὸν Ἰορδάνην « c'est avec mon bâton que voici que j'ai traversé le Jourdain ». Il ne semble pas qu'ici il y ait un instrumental proprement dit ; peut-être faut-il rapprocher l'expression de *Pap. Tebt.* : ἐν ὅπλοις.

32, 20 ἐξιλάσομαι τὸ πρόσωπον αὐτοῦ ἐν τοῖς δώροις « j'apaiserai sa face grâce aux présents... ».

34, 26 ἀπέκτειναν ἐν στόματι μαχαίρας. L'expression rappelle *Trach.*, 884.

41, 36 οὐκ ἐκτριβήσεται ἡ γῆ ἐν τῷ λιμῷ « le pays ne

6, 14 ἀσφαλτώσεις αὐτήν... τῇ ἀσφάλτῳ. Dans le texte hébreu, il y a un *beth*. Les traducteurs n'ont pas cru utile de renforcer par ἐν un instrumental d'usage courant *(bitumer l'arche)*.

11, 3 ...ὀπτήσωμεν αὐτὰς πυρί. Faire cuire des briques au feu (= par le feu) constitue un instrumental peu remarquable.

13, 2 Ἄβραμ ἦν πλούσιος σφόδρα κτήνεσι καὶ ἀργυρίῳ καὶ χρυσίῳ.

21, 18 κράτησον τῇ χειρί σου αὐτό (τὸ παιδίον).

27, 37 σίτῳ καὶ οἴνῳ ἐστήριξα αὐτόν « je l'ai enrichi (m. à m. fortifié) de blé et de vin ».

37, 31 ἐμόλυναν τὸν χιτῶνα τῷ αἵματι « ils souillèrent la tunique (de Joseph) avec du sang (de chevreau) ».

Les datifs précédemment cités ont une valeur instrumentale certaine ; mais on en trouve beaucoup d'autres qui expriment la manière, la façon d'être, — et pour lesquels il était peut-être inutile d'insister au moyen de ἐν.

J'en ai relevé une *trentaine* d'exemples, dont voici quelques types particulièrement fréquents :

sera pas dévasté par la famine » ; cf. *ci-dessous*, *Pap. Paris*, p. 106.

47, 17 ἐξέθρεψεν αὐτοὺς ἐν ἄρτοις « il les nourrit avec des pains ».

2, 17 θανάτῳ ἀποθανεῖσθε

18, 2 ἀναβλέψας τοῖς ὀφθαλμοῖς (plus de 10 ex., soit avec ce verbe, soit avec des verbes voisins).

29, 11 βοήσας τῇ φωνῇ

46, 29 ἔκλαυσε κλαυθμῷ

39, 6 καλὸς τῷ εἴδει

Dans les exemples du dernier type, le datif exprime la relation, comme d'ordinaire l'accusatif : καλὸς τὸ εἶδος.

Ainsi dans la version alexandrine s'affirme une valeur particulière de ἐν qui semble n'être ni un calque de l'original, ni une simple doublure de l'instrumental, mais au contraire paraît renforcer le datif en cette fonction. Mais ces exemples sont empruntés — question de traduction à part — à la littérature, qui comporte toujours plus ou moins d'artifice. Que donnent les papyrus dont le témoignage passe celui de tous autres documents?

∴

La première constatation est d'abord déconcertante : dans ce corps si considérable de documents (en ne comptant que les correspondances et les actes privés) on ne peut relever qu'un nombre *infime* de cas où ἐν soit employé.

« On ne doit pas oublier que le ἐν instrumental dans ἐν μαχαίρῃ (Luc. 22, 49) et ἐν ῥάβδῳ (1 *Cor.*, 4, 21) n'a été distingué de la catégorie des hébraïsmes que depuis la publication des papyrus de *Tebtunis*, qui nous ont transmis à ce sujet une demi-douzaine de témoignages ptolémaïques. ». Moulton, de qui ces lignes sont traduites (*Einl.* N. T., p. 15), espérait que de nouveaux exemples viendraient confirmer cette opinion.

Malheureusement ceux-ci ne sont pas venus en foule depuis 1902, et il peut maintenant paraître aventuré de voir dans l'emploi de ἐν instrumental « du grec de l'époque ptolémaïque et ultérieure ». Il faudrait pour cela qu'il fût un peu mieux représenté numériquement, et surtout que les exemples fussent nettement instrumentaux

Les exemples invoqués par Moulton des *Pap. Tebt.* appartiennent à des pétitions, et non pas à des textes plus proches de la langue vulgaire, comme les lettres privées : les mots ἐν ὅπλοις (il s'agit de brigands qui sont venus, nous dirions de même, « en armes ») ne sont que faiblement instrumentaux et se répètent d'une façon monotone, à la manière d'une formule toute faite. Même en ajoutant *Pap. Paris*, n° 63 τοὺς ἐνεσχημένους ἔν τισιν ἀγνοήμασιν (cité par Thb., *Gr. Spr.*, lettre royale datant du IIe siècle av. J.-C.), même en admettant le curieux contraste souligné par le même auteur entre *Pap. Paris*, nos 22 et 28, en acceptant en outre l'exemple cité par Radermacher (*N. T. Gram.*, p. 130) et emprunté aux *Pap. Grenf.* II, 77, il faut avouer que le butin est maigre pour huit siècles; on comprend et on partage l'étonnement de Kuhring (*de praep.*, p. 43) : « Il est certain que l'emploi instrumental de la préposition ἐν, qui n'était pas inconnu à l'époque ancienne, est devenu de plus en plus fréquent avec le déclin de l'hellénisme. *Mais les papyrus n'offrent que des traces de ce mode d'expression.* ».

A regarder les choses de plus près, les exemples cités appartiennent *tous* à l'époque ptolémaïque et ne sont pas empruntés à des textes de provenance vulgaire; des pétitions, des lettres officielles sont rédigées suivant les règles du style de la chancellerie. Seule la comparaison des *Pap. Paris* 27 et 28 est, pour des raisons particulières, instructive.

Ce sont deux rédactions d'une même réclamation faite par les « Jumelles » du grand Sérapéion de Memphis. Le papyrus 28, qui contient des erreurs, est le projet ; on y lit cette phrase :

Ἡμεῖς δ' ἐν τῷ μεταξὺ διαλυόμεναι ἐν τῷ λιμῷ... et le bas de la feuille est resté en blanc.

Le papyrus 27 rectifie les fautes et écrit :

Ἡμεῖς δ' ἐν τῷ μεταξὺ διαλυόμεναι τῷ λιμῷ κινδυνεύομεν τὸ ἱερὸν ἐκλείπειν.

Que l'emploi de cet ἐν montre pour sa part qu'il s'agit là d'une tournure utilisée par la κοινή et non redevable exclusivement à une influence sémitique, on ne saurait, je pense, le contester à Moulton : le scribe avait à sa disposition les deux tours διαλυόμεναι ἐν τῷ λιμῷ et διαλυόμεναι τῷ λιμῷ ; peut-être est-ce pour éviter une répétition de préposition que le second tour a été préféré. Mais il me paraît très aventuré de voir là, avec Moulton, une expression de « grec populaire ». La réalité est beaucoup plus complexe.

On doit avant tout s'attacher à la *date* des papyrus utilisés. A l'époque ptolémaïque, le datif instrumental sans préposition est normalement représenté. Ainsi, dans la même collection des *Pap. Paris*, on lit cette courte lettre (n° 12 ; 157 av. J.-C.) : λέπει με τῇ μαχαίρᾳ εἰς τὸ σκέλος « il me blesse à la jambe avec son couteau », et l'auteur de la lettre se plaint d'être, en raison de son infirmité, « écrasé de besoins » : διὰ τὸ χωλὸν ὄντα τοῖς ἀναγκαίοις τρίβεσθαι.

Les quelques emplois, relevés dans les papyrus, de ἐν devant datif instrumental sont *contemporains* de l'usage régulier du même datif. Si on prend des papyrus d'époque postérieure (à partir du IIIe siècle de notre ère), les emplois de cette préposition ne se multiplient pas avec les vulgarismes de toute sorte; on ne peut pas dire que le datif soit suppléé ou soutenu par la préposition : *pratiquement, avec ou sans ἐν, le datif instrumental ne paraît plus.*

J'en ai fait l'expérience sur une série de lettres familières particulièrement intéressantes (O. P., t. XVI, nos 1829-1875). On trouve dans ces correspondances (une cinquantaine environ, dont quelques unes sont, il est vrai, plutôt des billets que des lettres), les fautes les plus suggestives. La lettre n° 1871, qui est à ce point de vue un chef-d'œuvre involontaire, porte πέμψον με (*sic*) τὸ πλοῖον

— ce qui s'accorde avec n° 1831 : θέλησον οὖν παραγγεῖλαι τοῖς ἡμῶν ἀγροφύλαξιν καὶ τοὺς ποιμένας. Dans le n° 1863 des mots modernes apparaissent (πληρώννω = g. m. πληρώνω « payer », ou μετὰ τοῦ παλλικαρίου « avec mon garçon », cf. le mot g. m. bien connu παλληκάρι). Δέν même, qui a remplacé aujourd'hui la négation οὐ, est employé une fois (n° 1874). Mais on ne trouve aucun exemple de périphrase avec l'aide de ἐν, et, outre une expression toute faite χάριτι τοῦ θεοῦ (cf. g. m. δόξα σοι ὁ θεός, survivance du datif, due à l'influence de la langue religieuse), *deux* exemples seulement de datif instrumental peuvent être relevés :

N° 1829 (VI° s.) τοῖς γράμμασιν ἐχρησάμην, dans une lettre d'une certaine tenue; N° 1873 (V° s.) χειμαζομένης δέ μου τῆς ψυχῆς καὶ τῆς (= τοῖς) κινδύνοις παφλαζούσης « mon âme étant bouleversée par cet orage et en ébullition à la vue de ces dangers ». (Il est difficile de rendre le lyrisme prétentieux et ahurissant avec lequel est décrite une rixe à Lycopolis !).

Le langage le moins apprêté devait recourir rarement, à partir du III° siècle du moins, à la tournure instrumentale-dative. La préposition ἐν a joué en revanche un rôle important dans la langue de la culture moyenne, parce qu'elle précisait d'une façon pratique une fonction que l'on ne sentait plus que faiblement : d'autres périphrases étaient également essayées, qui paraissaient plus claires, et dont nous verrons des témoignages dans les papyrus magiques, les *Acta* et les Vies des Saints.

∴

La préposition ἐν en fonction instrumentale ne joue pour ainsi dire aucun rôle dans le grec le plus vulgaire ; au contraire les LXX, qui s'en sont beaucoup servis, ont pu subir des influences non-grecques ; quant aux auteurs chrétiens, ils peuvent s'être inspirés du « style de l'Esprit-Saint », comme on disait jadis. Bien qu'en réalité une telle influence syntactique ne soit concevable que pour les LXX (on a vu dans quelles limites), il faut sortir d'un milieu toujours suspect de sémitisme.

Un grammairien a besoin d'énoncer nettement des règles ou de décrire certains faits de langue : Apollonius Dyscole, né à Alexandrie, et qui vivait sous Hadrien, se sert parfois de ἐν avec une valeur instrumentale ou voisine de l'instrumental :

p. 136, l. 5 τὰ τρίτα πρόσωπα ἐν διαφόροις φωναῖς διάφορα τρίτα ἀποτελοῦσι « les pronoms de la 3[e] personne rendent les différences des 3 personnes avec des mots différents ».

p. 338, l. 9 ἐξ οὗ τὸ « χρή » ἐν ἀποκοπῇ ἀπετελεῖτο « d'où résultait, par apocope, le mot « χρή ». Selon Apollonius, χρή est une forme apocopée de *χρῆσι, 3[e] personne de l'indicatif présent d'un verbe *χρῆμι, créé sur le patron de φημί.

Le lexique de l'édition Uhlig remarque justement : « *saepissime ex abundanti positum est* ἐν *ubi nudus dativus sufficiebat* ». Le datif suffisait, mais il paraissait peut-être avoir besoin d'être renforcé. D'ailleurs, il est souvent difficile de distinguer la valeur d'instrument de la valeur d'accompagnement :

p. 79, l. 7 εἰ οὖν ἐν τοῖς ὀνόμασιν συμπαρεπόμενα τὰ ἄρθρα « puisque donc les articles vont (en général) avec les noms, les escortent ... ».

On relève dans l'historien Hérodien l'exemple suivant (cité par Jannaris, *Hist. Gram.*, § 1562) :

7, 9, 9 ἐν βρόχῳ τοῦ βίου ἀνεπαύσατο « il mit fin à ses jours en se servant d'une corde ».

Hérodien était d'Alexandrie ; trouvera-t-on des sémitismes déguisés dans l'œuvre de Lucien de Samosate ?

As., 44 ψεύδεται ... ὡς τεθνηκὼς ἐν ταῖς πληγαῖς « il fait comme s'il était mort à force d'avoir reçu des coups ».

Dial. mort., 23, 3... καθικόμενον ἐν τῇ ῥάβδῳ « touché avec la baguette (d'Hermès) ». (Cf. *Genèse*, 32, 10).

Hist. conscr., 12 ἐν ἀκοντίῳ φονεύοντα « tuant au moyen d'un trait ». Selon d'autres, ἑνὶ ἀκοντίῳ « d'un seul coup de javelot ».

Les inscriptions, en Asie Mineure, attestent cet emploi de ἐν. C'est une formule assez courante que la famille

déclare avoir fait élever à ses frais le tombeau du défunt (τοῖς ἰδίοις ὁ δεῖνα ἀνέστησεν) :

Le Bas-W., n° 2086, (Amra)

Αἴλαμος Οὐαβαλάθου ἐν ἰδίοις ἑαυτῷ τὸ μνημεῖον ᾠκοδ...

Le Bas-W., n° 2143 (Batanée)

Πετραία καὶ Ῥοῦφος υἱὸς ἐν ἰδίοις κατέθεντο

C.I.G. n° 3491, (Thyatires)

...ἀποκαταστήσαντα τὸ ἔργον τέλειον ἐν μικραῖς δαπάναις « ... ayant élevé et achevé le monument avec peu de dépense ».

C.I.G., n° 3774, (Nicomédie)

...νικήσασαν ἐν σωφροσύνῃ πᾶσαν γυναῖκα « ...qui l'a emporté en sagesse (= par sa sagesse) sur toute autre femme ».

Il semble donc que le datif instrumental a été peu employé, à partir du IIIe siècle de notre ère, dans la langue la plus commune : ce dont témoignent, négativement, les papyrus familiers. Un témoignage négatif n'a généralement pas de valeur, en matière de linguistique ; mais, dans le cas présent, la répugnance des papyrus est confirmée par des textes littéraires qui semblent les plus proches de l'usage commun (cf. *ci-dessous*, le *Pasteur* d'Hermas).

La langue à demi-littéraire, ne sentant plus la force du datif instrumental pur et simple, l'a étayé avec la préposition ἐν, ou l'a suppléé avec d'autres périphrases. Si la périphrase au moyen de ἐν a été particulièrement employée dans des ouvrages écrits surtout par des Sémites ; si, dans une certaine mesure, l'extension de ce tour peut être imputée à l'influence de langues non-grecques, on est fondé à dire que cet emploi n'avait rien d'étranger à l'hellénisme : il s'annonce, comme procédé de style, dans la tragédie attique, on en relève des exemples aussi bien en Égypte qu'en Asie Mineure, aussi bien chez Lucien que dans les Evangiles. La préposition ἐν a été surtout un instrument commode entre les mains de traducteurs, de techniciens, qui devaient exprimer avec force et netteté certains instrumentaux (cf. Appendice I).

Cobet (*Mnémosyne*, 1880, p. 283-4) s'indignait à propos

d'un passage du rhéteur Antiphon — ...με ἐν ἀφανεῖ λόγῳ ζητεῖς ἀπολέσαι — dans lequel la question de ἐν instrumental avait été, sans doute inopportunément, soulevée : « *Quid sit* ἐν ἀφανεῖ λόγῳ *quis intelligit*? » Et il prend à partie Hemsterhus, ancien éditeur et commentateur de Lucien : « *Sed hinc nihil proficimus; Hemsterhusius enim imbiberat hunc errorem bene Graece dici pro* fuste, virga percutere aliquem καθικέσθαι τινὸς ἐν βακτηρίᾳ, ἐν ῥάβδῳ *et ex decrepita Graecia putidissimos testes Manethonem, Q. Calabrum et similes produxit... Quis haec hodie probabit*? ». Le philologue hollandais, qui voulait tout plier à la norme attique, avait tort de s'en prendre à Hemsterhus, qui citait un Egyptien et un Smyrniote : la réunion fortuite de ces deux ethniques peut même apparaître comme symbolique. Cet emploi est, si l'on veut, un signe de « *decrepita Graecia* » ; nous dirions aujourd'hui qu'il appartient à la κοινή.

∴

Etant donné l'importance exceptionnelle du Nouveau Testament, importance qu'il doit autant à la sincérité de sa langue qu'à l'originalité du langage religieux qui s'y est formé, on s'arrêtera longuement sur les trois premiers évangiles (cf. les raisons données ci-dessus, p. 66). On a ensuite fait choix d'une épître de Paul, qui témoigne d'un effort considérable pour exprimer, avec des moyens assez faibles, des concepts étrangers à l'esprit grec. Quant à l'*Apocalypse* attribuée à Jean, elle pose des problèmes délicats en ce qui concerne ses « vulgarismes », vrais ou prétendus ; il nous a paru nécessaire d'en examiner la langue, — en dépit ou plutôt en raison de ses difficultés.

Nous considérons comme admis que Matthieu a travaillé sur le texte de Marc, et Luc aussi, sans qu'on ait le droit de dire que Luc se soit servi à la fois de Marc et de Matthieu. Les exemples de ἐν ne sont pas nombreux dans les trois premiers évangiles : ils prennent beaucoup d'intérêt, pour les raisons signalées plus haut, quand le

passage primitif de Marc se retrouve, intact ou retouché, dans Luc ou dans Matthieu ; quand il y a concordance, cela fait penser que la préposition était considérée, dans le passage, comme une chose nécessaire, et cela par trois hommes de culture différente. On arrive ainsi à un nombre *minimum* d'emplois, ce qui exclut ou tend à exclure la variable personnelle de chaque Évangéliste.

Mc.	Matth.	Lc.
3, 22 ἐν τῷ ἄρχοντι τῶν δαιμονίων ἐκβάλλει τὰ δαιμόνια.	12, 24 οὗτος οὐκ ἐκβάλλει τὰ δαιμόνια εἰ μὴ ἐν τῷ Βεελζεβοὺλ ...	11, 15 ἐν Βεελζεβοὺλ τῷ ἄρχοντι... ἐκβάλλει τὰ δαιμόνια.

Mc. Matth. et Lc. s'accordent pour employer (ou maintenir) ἐν dans le sens très fort de « par la puissance de ». Jésus chasse les démons en se servant de la puissance maléfique de leur chef.

9, 38 εἴδομέν τινα ἐν τῷ ὀνόματί σου ἐκβάλλοντα δαιμόνια	9, 34 ἐν τῷ ἄρχοντι τῶν δαιμονίων ἐκβάλλει τὰ δαιμόνια	11,20 εἰ ἐν δακτύλῳ Θεοῦ ἐγὼ ἐκβάλλω τὰ δαιμόνια...

Cet exemple, tout à fait comparable au précédent, souligne l'instrumental.

9, 50 (si le sel perd sa saveur) ἐν τίνι αὐτὸ ἀρτύσετε ;	5, 13 ἐν τίνι ἁλισθήσεται ;	14, 34 ἐν τίνι ἀρτυθήσεται ;

Il y a concordance entre les Évangélistes pour désigner ce avec quoi on accommode, on prépare (ou on sale) quelque chose. La même construction se retrouvera (soit avec ἐν, soit avec d'autres prépositions) dans les papyrus magiques qui donnent d'étranges recettes. De façon classique, Paul dit : *Col.*, 4, 6 ἅλατι ἠρτυμένος.

11, 28 ἐν ποίᾳ ἐξουσίᾳ ταῦτα ποιεῖς ;	21, 23 ἐν ποίᾳ ἐξουσίᾳ ταῦτα ποιεῖς ;	20, 2 ἐν ποίᾳ ἐξουσίᾳ ταῦτα ποιεῖς ;

Comparer les exemples 1 et 2. Même sens, même accord.

12, 36 Δαυεὶδ εἶπεν ἐν τῷ Πνεύματι τῷ ἁγίῳ	22, 43 Πῶς οὖν Δαυεὶδ ἐν πνεύματι καλεῖ αὐτόν...	Luc emploie une autre expression λέγει ἐν βίβλῳ Ψαλμῶν, mais dit ailleurs, 2, 27 ἦλθεν ἐν τῷ Πνεύματι et 4, 1 ἤγετο ἐν τῷ Πνεύματι.

Il ressort de cette comparaison que trois hommes si différents à tous points de vue ont été d'accord pour employer et garder la construction ἐν + datif dans deux cas : le premier indique *la puissance agissante* d'un être surnaturel (qu'il s'agisse de l'Esprit ou de Béelzebul) ; les rédacteurs évangéliques ont utilisé la périphrase la plus forte dont ils disposaient. La signification du second est plus humble : on insiste sur tel aliment avec quoi on prépare un repas.

La nouvelle religion avait à se forger un vocabulaire propre ou à réajuster à son usage des expressions anciennes. La préposition ἐν était à la fois forte et claire ; on peut se faire une idée de son importance en étudiant rapidement les constructions que le christianisme a données aux verbes ὄμνυμι et βαπτίζω. Le premier a toujours eu et toujours gardé le même sens ; le second au contraire a reçu une valeur symbolique toute nouvelle.

'OMNYMI

Selon l'usage attique, on met à l'accusatif le nom de la divinité garante du serment (par ex., ὀμνύναι Ζῆνα) aussi bien que le serment lui même (ὀμνύναι ὅρκους). Mais on lit dans la comédie :

Arist., *Nub.*, 248 τῷ γὰρ ὄμνυτ' ; ἦ σιδαρέοισι ὥσπερ ἐν Βυζαντίῳ ;

« Avec quoi jurez-vous ? Est-ce avec des sous de fer, comme à Byzance ? ».

Dans la construction accusative, on pense : « prendre les Dieux à témoin » ; dans celle-ci au contraire : « se servir du témoignage des Dieux pour garantir le serment. ».

Les LXX (cf. Regard, *Contrib.*, p. 358 sqq.) emploient les constructions suivantes :

Isaïe, 45, 23 καὶ ὀμεῖται πᾶσα γλῶσσα τὸν θεόν (traditionnel).

Lévit., 19, 12 καὶ οὐκ ὀμεῖσθε τῷ ὀνόματί μου ἐπ' ἀδίκῳ (voisin de l'exemple d'Aristophane).

Ps., 63, 12 ἐπαινεσθήσεται πᾶς ὁ ὀμνύων ἐν αὐτῷ (construction nouvelle).

Dans Matthieu, Jésus, après avoir rappelé qu'on doit rendre compte des ses serments à Dieu, recommande de ne pas jurer du tout. Le passage est rendu pénible par les tâtonnements de l'auteur, qui n'est pas maître de son expression, mais hésite entre ἐν et εἰς : ἐγὼ δὲ λέγω ὑμῖν μὴ ὀμόσαι ὅλως · μήτε ἐν τῷ οὐρανῷ, ὅτι θρόνος ἐστὶν τοῦ Θεοῦ · μήτε ἐν τῇ γῇ, ὅτι ὑποπόδιόν ἐστιν τῶν ποδῶν αὐτοῦ · μήτε εἰς Ἱεροσόλυμα, ὅτι πόλις ἐστὶν τοῦ μεγάλου Βασιλέως · μήτε ἐν τῇ κεφαλῇ σου ὀμόσῃς, ὅτι οὐ δύνασαι μίαν τρίχα λευκὴν ποιῆσαι ἢ μέλαιναν (Matth. 5, 34-36).

La Κοινή a fait œuvre de simplification ; or, pour le verbe ὄμνυμι, les constructions étaient nombreuses, trop nombreuses et trop nuancées. « Jurer *par les dieux* » se disait ordinairement ὀμνύναι θεούς ; « jurer *sur les autels* », ὀμνύναι ἐπὶ τῶν ἱερῶν ; « jurer *sur la tête de quelqu'un* », ὀμνύναι κατά τινος (κατὰ παίδων par ex.) ; « jurer *fidélité à un prince* », ὀμνύναι ἐπί ou εἴς τινα. Pour « jurer *par quelque chose* », on employait le plus souvent l'accusatif (ὀμνύναι Στύγα), mais parfois le datif, comme le prouve l'exemple cité d'Aristophane. Or, des hommes de culture souvent bien pauvre, et qui s'adressent à des foules, ont besoin d'une formule claire, forte et générale : la périphrase au moyen de ἐν se rapporte à Dieu *au nom* de qui on jure, ou à la chose *par quoi* on jure, ou à l'autel *sur lequel* on prête serment. Cette préposition était susceptible d'extensions nombreuses de sens, à voir certains emplois qu'en faisait le langage juridique et commercial en Égypte (cf. Moulton-Milligan, *The vocabulary of the greek Testament*, à l'article ἐν). Suivant l'expression de ces auteurs, elle était une « bonne à tout faire ». C'est pour-

quoi son rôle a été également important dans la langue rituelle du Christianisme, — insignifiant dans les papyrus et aussi, sans doute, dans la langue telle qu'on la parlait.

ΒΑΠΤΙΖΩ

Le verbe βαπτίζω n'avait par lui-même aucune signification religieuse ; outre sa valeur concrète de « plonger, submerger », il avait un sens figuré, celui de « accabler, noyer » (au passif, être noyé d'arguments, de dettes) ; ainsi dans *Pap. Paris*, n° 47 (ptolémaïque), il correspond à notre expression familière « couler » : κἂν ἴδῃς ὅτι μέλλομεν σωθῆναι, τότε βαπτιζόμεθα « et lorsque tu vois que nous allons nous tirer d'affaire, alors nous coulons ». Le substantif βάπτισμα, uniquement connu par ailleurs avec le sens de « baptême », signifie dans Marc (10, 38) « épreuve douloureuse » : Δύνασθε πιεῖν τὸ ποτήριον ὃ ἐγὼ πίνω ἢ τὸ βάπτισμα ὃ ἐγὼ βαπτίζομαι βαπτισθῆναι ; « Pouvez-vous boire le calice que je bois ou subir l'épreuve douloureuse que j'éprouve ? ».

On voit, d'après les Evangiles, comment se sont formées des expressions telles que βαπτίζω ἐν ὕδατι ou βαπτίζω ἐν Πνεύματι. Pour le verbe ὄμνυμι, les « hébraïstes » peuvent invoquer cet argument que le verbe hébreu correspondant (cf. Helbing, *Gram. der* LXX, II, p. 71) se construit avec un *beth*, et que déjà dans l'Ancien Testament (*Ps.*, 63, 12 ὁ ὀμνύων ἐν αὐτῷ) le tour prépositionnel est employé. Il en est tout autrement du verbe « baptiser ». En suivant chronologiquement les Évangiles, on assiste à la formation d'un tour qui devait être, plus tard, immuablement conservé.

Mc., 1, 8 Ἐγὼ ἐβάπτισα ὑμᾶς ὕδατι, αὐτὸς δὲ βαπτίσει ὑμᾶς Πνεύματι Ἁγίῳ « Moi, je vous ai baptisés avec de l'eau ; Lui vous baptisera avec le Saint-Esprit ».

Lc., 3, 16 Ἐγὼ μὲν ὕδατι βαπτίζω ὑμᾶς... αὐτὸς ὑμᾶς βαπτίσει ἐν Πνεύματι Ἁγίῳ « Moi, je vous baptise avec de l'eau... mais Lui vous baptisera par la puissance du Saint-Esprit ».

Matth., 3, 11 Ἐγὼ ὑμᾶς βαπτίζω ἐν ὕδατι εἰς μετάνοιαν... αὐτὸς ὑμᾶς βαπτίσει ἐν Πνεύματι Ἁγίῳ « Moi, je vous baptise

par la puissance de l'eau, pour le repentir : mais Lui vous baptisera par la puissance du Saint-Esprit ».

La formule définitive était trouvée ; ébauchée dans Luc, elle est achevée dans Matthieu — en toute indépendance de Luc. Immerger « par la puissance » de l'eau est l'acte qui symbolise le baptême « par la puissance » de l'Esprit. Les Eglises d'Occident et d'Orient l'ont conservée en l'alourdissant : « Je te baptise (ou un tel est baptisé) par la puissance de la Personne du Père. . etc. ». Le *nom* représente en effet la *personne* (cf. g. m. οἱ νομάτοι « les personnes, les gens »). Cette dernière formule donnait d'autant plus de satisfaction, par sa force et sa netteté, qu'elle en absorbait une autre, fréquente dans la langue commerciale, et que les papyrus attestent si souvent : εἰς τὸ ὄνομα « au compte de ». Le baptême se pratique *par la puissance* des Personnes divines, et met aussi, pour ainsi dire, les âmes *à leur compte*. Nous ne pouvons pas en effet, selon la remarque de Moulton (*Einl.*, N. T , p. 95) « trop presser les vieilles distinctions établies entre ἐν εἰρήνῃ et εἰς εἰρήνην, entre ἐν ὀνόματι et εἰς ὄνομα ».

On peut se faire une idée, d'après ces deux exemples, du rôle que la préposition ἐν a pu jouer dans la constitution de la langue particulière à la religion chrétienne.

∴

A côté de cette périphrase, qui a eu tant d'importance et dont le caractère hellénique avait été injustement suspecté, il faut réserver la place d'une compagne, non d'une rivale, du datif instrumental : la préposition διά, construite avec le génitif comme avec l'accusatif, a toujours eu de nombreux points de contact avec cette espèce de datif.

Ainsi dans Xén., *Cyr.*, 1, 6, 2 γιγνώσκων διὰ τῆς μαντικῆς τὰ παρὰ τῶν θεῶν συμβουλευόμενα, on pourrait avoir aussi bien μαντικῇ que διὰ μαντικῆς. Entre « ce par quoi » et « ce par l'intermédiaire de quoi », il n'y a qu'une nuance ; pour une foule d'hommes qui parlaient le grec d'une façon

approximative, elle devait sembler plus que mince. On ne pouvait pas leur demander de sentir la distinction des deux tournures avec la subtile précision d'un Platon :

Thaeet., 184 C Σκόπει γάρ · ἀπόκρισις ποτέρα ὀρθοτέρα, ᾧ ὁρῶμεν, τοῦτο εἶναι ὀφθαλμούς, ἢ δι' οὗ ὁρῶμεν... ; — Δι' ὧν ἕκαστα αἰσθανόμεθα, ἐμοί γε δοκεῖ, ὦ Σώκρατες, μᾶλλον ἢ οἷς.

« Réfléchis en effet : quelle réponse est la plus correcte ? Dire que les yeux sont ce par quoi nous voyons ou ce au moyen de quoi nous voyons... — Ce au moyen de quoi nous percevons chaque chose plutôt que ce par quoi. » (trad. Diès).

On a cherché (K-G, 2[1], p. 483) à distinguer, au point de vue du sens, διά causal avec le génitif de διά causal avec l'accusatif : selon les auteurs de l'*Ausführliche Grammatik*, le génitif indiquerait plutôt l'action immédiate et agissante, l'accusatif l'action médiate et éloignée (cf. les ex. cités par eux : Plat., *Resp.*, 379 e et *Gorg.*, 515 e). Il est tout aussi difficile de faire une différence entre un rapport causal qui s'exprime au moyen de διά + accusatif et un autre qui use du simple datif. Ainsi Plat., *Gorg.*, 508 B et C :

καὶ ἃ Πῶλον αἰσχύνῃ ᾤου συγχωρεῖν, ἀληθῆ ἄρα ἦν, τὸ εἶναι τὸ ἀδικεῖν τοῦ ἀδικεῖσθαι, ὅσῳπερ αἴσχιον, τοσούτῳ κάκιον · καὶ τὸν μέλλοντα ὀρθῶς ῥητορικὸν ἔσεσθαι δίκαιον ἄρα δεῖ εἶναι καὶ ἐπιστήμονα τῶν δικαίων, ὃ αὖ Γοργίαν ἔφη Πῶλος δι' αἰσχύνην ὁμολογῆσαι.

Rien de plus élastique que les liens qui unissent, dans la meilleure prose, la préposition διά au datif instrumental.

Celle-ci joue dans le N. T. un rôle qui n'avait jamais cessé d'être le sien. Il n'y a pas de différence appréciable entre :

Mc., 16, 20 τοῦ Κυρίου συνεργοῦντος καὶ τὸν λόγον βεβαιοῦντος διὰ τῶν ἐπακολουθούντων σημείων « le Seigneur coopérant (à la mission des Apôtres) et confirmant leur parole par les miracles qui s'ensuivaient »

et *Actes*, 2, 22 Ἰησοῦν τὸν Ναζωραῖον, ἄνδρα ἀποδεδειγμένον ἀπὸ τοῦ Θεοῦ εἰς ὑμᾶς δυνάμεσι καὶ τέρασι καὶ σημείοις « Jésus

de Nazareth, cet homme que Dieu vous désigne par des actes de puissance, des prodiges et des signes ».

Par ailleurs, les Evangélistes savent souvent utiliser les distinctions classiques : ainsi Matth., 1, 22 τὸ ῥηθὲν ὑπὸ Κυρίου διὰ τοῦ προφήτου « ce qui a été dit *par* Dieu *par l'intermédiaire* du prophète ». Paul oppose ἐν à διά d'une façon très pénétrante (*Coloss.*, 1, 16) : ὅτι ἐν αὐτῷ ἐκτίσθη τὰ πάντα ἐν τοῖς οὐρανοῖς καὶ ἐπὶ γῆς, τὰ ὁρατὰ καὶ τὰ ἀόρατα... τὰ πάντα δι' αὐτοῦ καὶ εἰς αὐτὸν ἔκτισται « car *par* lui (*dans la puissance de* sa personne) ont été créées toutes choses, celles qui sont dans les cieux et celles qui sont sur la terre, les visibles et les invisibles... toutes choses qui ont été créées *par* lui (= *par son moyen*) et pour lui » (trad. Regard, *Contrib.*, p. 105).

Non seulement les emplois de la préposition διά deviennent beaucoup plus nombreux ; mais encore elle s'accroît de significations nouvelles. Dans des langues plus ou moins techniques (comme celles de la cuisine ou de la médecine), elle indique ce dont on se sert pour faire un gâteau ou composer un remède : la notion d'intermédiaire se confond alors avec celle d'instrument. On lit dans Athénée (14, 646 E) les recettes suivantes :

Ἴτριον · πεμμάτιον λεπτὸν διὰ σησάμου καὶ μέλιτος γιγνόμενον « gâteau léger fait avec du sésame et du miel ».

Χόρια · βρώματα διὰ γάλακτος καὶ μέλιτος γιγνόμενα « nourriture faite avec du lait et du miel ».

On cite de Galien (cf. *Thesaurus* au mot διά) une expression telle que δι' ἐλαίου τρίψεσι χρῆσθαι « user de frictions à l'huile (proprement avec de l'huile) ». Les ordonnances médicales contiennent souvent des expressions semblables, abrégées parce que très fréquentes : ainsi διὰ ῥόδων κολλούριον, c'est à dire un collyre fait avec des roses, devient διαρρόδων. Ces formules étaient si courantes que le latin les a empruntées au grec en modifiant légèrement leurs finales : ainsi *diascordium* repose sur διὰ σκορδίου (« avec du scordium ») ou *diascorodon* sur διὰ σκορόδων (« avec des aulx »). Cette langue des droguistes, où la notion d'intermédiaire n'était plus discernable pra-

tiquement de celle d'instrument, a pu exercer une forte influence : si fr. *chacun*, esp. *cada uno*, it. *ciascuno* (cf. Bourciez, *Eléments*, § 225) supposent **cata unum* formé sur καθ' ἕνα, le fait est dû surtout au prestige général de la médecine et de la pharmacie grecques (des expressions telles que κατὰ *guttam* en ont amené d'autres comme *cata mane* « chaque matin », Ezech. 46, 14, Vulgate). D'ailleurs dans une langue très voisine, la langue magique, on trouvera des exemples fort nets d'instrumentaux exprimés avec διά suivi du génitif.

*
* *

Suivant la comparaison faite par Moulton (*Einl. N. T.*, p. 12), la langue de Paul est, par rapport à celle de l'*Apocalypse*, « à l'autre bout de l'échelle ». La *Révélation* a pu rappeler les papyrus les plus illettrés par l'étrangeté de certains tours (*Einl. N. T.*, p. 12). Quant à Paul, il fut sans doute nourri au grec dès son enfance, et le rabbin de Tarse, qui rappelle hautement ses origines et ses convictions (*Phil.*, 3, 5) ἐκ γένους Ἰσραήλ, φυλῆς Βενιαμείν, Ἑβραῖος ἐξ Ἑβραίων, κατὰ νόμον Φαρισαῖος, n'eut sans doute que peu d'occasions de se servir de l'araméen (*Einl. N. T.*, p. 13).

La préposition διά en valeur quasi-instrumentale joue, à côté de la périphrase par ἐν, un rôle important dans la langue de Paul, langue surveillée assurément, mais qui doit avant tout être intelligible à tous. D'ailleurs, il faut le répéter, ces emplois de διά, *pris un à un*, n'ont rien de contraire à l'usage classique ; on a toujours pu dire δι' εὐχῶν aussi bien que εὐχαῖς. *C'est leur fréquence qui importe*, et moins leur nombre en valeur absolue que relativement à ἐν. L'usage de cette dernière préposition a toujours été limité — dans les papyrus ptolémaïques, dans les Evangiles ; même dans la version des LXX, son extension n'a rien d'exagéré ni d'arbitraire. Διά, au contraire, continuant et développant ses emplois classiques, a servi *fréquemment* de doublure au datif instrumental.

J'ai choisi dans l'œuvre de Paul l'*Epître aux Romains* les listes très complètes dressées par M. Regard (*Contrib.*, p. 306 sqq.) ont été utilisées, ainsi que les traductions qu'il a données des passages cités (dans ce cas elles sont suivies d'un R.).

'EN

1, 9 ...ὁ Θεός, ᾧ λατρεύω ἐν τῷ πνεύματί μου ἐν τῷ εὐαγγελίῳ τοῦ Υἱοῦ αὐτοῦ « ...Dieu que je sers dans mon esprit par (la prédication de) l'évangile de son Fils ».

1, 10 δεόμενος εἴ πως ἤδη ποτὲ εὐοδωθήσομαι ἐν τῷ θελήματι τοῦ Θεοῦ ἐλθεῖν πρὸς ὑμᾶς « demandant dans mes prières si jamais il me sera accordé, par la volonté de Dieu, d'aller vers vous ».

3, 7 εἰ ἡ ἀλήθεια τοῦ Θεοῦ ἐν τῷ ἐμῷ ψεύσματι ἐπερίσσευσεν εἰς τὴν δόξαν αὐτοῦ « si, par l'effet d'un mensonge venu de moi, la vérité de Dieu s'est augmentée d'un surcroît de gloire ».

5, 9 δικαιωθέντες νῦν ἐν τῷ αἵματι αὐτοῦ « ayant été maintenant justifiés par son sang ».

5, 11 σωθησόμεθα ἐν τῇ ζωῇ αὐτοῦ « nous serons sauvés par sa vie ».

5, 15 εἰ γὰρ τῷ τοῦ ἑνὸς παραπτώματι οἱ πολλοὶ ἀπέθανον, πολλῷ μᾶλλον ἡ χάρις τοῦ Θεοῦ... ἐν χάριτι τῇ τοῦ ἑνὸς ἀνθρώπου Ἰ. Χ. εἰς τοὺς πολ-

ΔΙΑ

2, 12 καὶ ὅσοι ἐν νόμῳ ἥμαρτον διὰ νόμου κριθήσονται « et tous ceux qui ont péché dans la Loi seront jugés par la Loi ».

3, 20 διὰ γὰρ νόμου ἐπίγνωσις ἁμαρτίας « car par la loi est la connaissance du péché ». (R.).

3, 24 δικαιούμενοι δωρεὰν τῇ αὐτοῦ χάριτι διὰ τῆς ἀπολυτρώσεως τῆς ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ, ὃν προέθετο ὁ Θεὸς ἱλαστήριον διὰ πίστεως ἐν τῷ αὐτοῦ αἵματι « justifiés gratuitement par sa grâce, par l'effet de la rédemption qui est dans le Christ Jésus que Dieu a présenté comme un autel propitiatoire par la foi en son sang ».

3, 27 διὰ ποίου νόμου; τῶν ἔργων; οὐχί, ἀλλὰ διὰ νόμου πίστεως. « par quelle loi? la loi des œuvres? Non, mais par la loi de la foi. ».

3, 30 εἴπερ εἷς ὁ Θεὸς ὃς δικαιώσει περιτομὴν ἐκ πίστεως καὶ ἀκροβυστίαν διὰ τῆς πίστεως « puisque c'est un seul Dieu qui justifiera la circoncision sur le principe

λοὺς ἐπερίσσευσεν « car si par la faute d'un seul les hommes sont morts, bien plus encore la grâce de Dieu, par l'amour d'un seul homme, qui est J.-C., s'est répandue sur les hommes ».

5, 21 ὥσπερ ἐβασίλευσεν ἡ ἁμαρτία ἐν τῷ θανάτῳ « comme le péché a régné par la mort ». Cf. plus loin : ὡς ἡ χάρις βασιλεύει διὰ δικαιοσύνης.

7, 23 ...καὶ αἰχμαλωτίζοντά με ἐν τῷ νόμῳ τῆς ἁμαρτίας « et qui me rend captif de la loi du péché ». (R.).

13, 1 νίκα ἐν τῷ ἀγαθῷ τὸ κακόν « sois victorieux du mal par le bien ».

14, 21 καλὸν τὸ μὴ φαγεῖν κρέα μηδὲ πιεῖν οἶνον μηδὲ ἐν ᾧ ὁ ἀδελφός σου προσκόπτει « il est bon de ne pas manger de chair, de ne pas boire de vin, et de ne rien faire en quoi ton frère bronche... ». (R.).

15, 13 εἰς τὸ περισσεύειν ὑμᾶς ἐν τῇ ἐλπίδι ἐν δυνάμει Πνεύματος Ἁγίου « pour que vous abondiez en espérance par la puissance de l'Esprit-Saint ». (R.).

15, 19 ἐν δυνάμει σημείων καὶ τεράτων, ἐν δυνάμει Πνεύματος Θεοῦ « par la puissance de signes et de la foi et l'incirconcision par la foi ». (R.).

3, 31 νόμον οὖν καταργοῦμεν διὰ τῆς πίστεως ; « annulons-nous donc la loi par la foi ? »

4, 13 οὐ γὰρ διὰ νόμου ἡ ἐπαγγελία τῷ Ἀβραὰμ ἢ τῷ σπέρματι αὐτοῦ, τὸ κληρονόμον αὐτὸν εἶναι κόσμου, ἀλλὰ διὰ δικαιοσύνης πιστέως « ce n'est pas par la loi que la promesse d'être héritier du monde a été faite à Abraham ou à sa semence, mais par la justice de la foi ». (R.).

5, 10 εἰ γὰρ ἐχθροὶ ὄντες κατηλλάγημεν τῷ Θεῷ διὰ τοῦ θανάτου τοῦ Υἱοῦ αὐτοῦ « car si, étant (devenus par la Faute) ses ennemis, nous nous sommes réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils ».

5, 18 ὡς δι' ἑνὸς παραπτώματος « de même que, par l'effet d'une seule faute... ».

5, 19 ὥσπερ διὰ τῆς παρακοῆς τοῦ ἑνὸς ἀνθρώπου... οὕτως καὶ διὰ τῆς ὑπακοῆς τοῦ ἑνός « de même que par la désobéissance d'un seul homme... de même par l'obéissance d'un seul... ».

5, 21 ἵνα... ἡ χάρις βασιλεύσῃ διὰ δικαιοσύνης... διὰ Ἰησοῦ Χριστοῦ « afin que...

prodiges, par la puissance de l'Esprit de Dieu ».

15, 29 οἶδα ὅτι ἐρχόμενος πρὸς ὑμᾶς ἐν πληρώματι εὐλογίας Χ. ἐλεύσομαι « je sais qu'en allant vers vous, j'irai avec la plénitude de la bénédiction du Christ ». Ἐν exprime ici l'accompagnement.

16, 16 ἀσπάσασθε ἀλλήλους ἐν φιλήματι ἁγίῳ « saluez-vous les uns les autres par un saint baiser ». (R.).

la grâce régnât par la Justice... par J.-C. ».

6, 4 συνετάφημεν αὐτῷ διὰ τοῦ βαπτίσματος εἰς τὸν θάνατον « nous avons été ensevelis avec lui par le baptême pour la mort ». (R.).

6, 4 ὥσπερ ἠγέρθη Χριστὸς ἐκ νεκρῶν διὰ τῆς δόξης τοῦ Πατρός « de même que le Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père ».

7, 4 ὥστε, ἀδελφοί μου, καὶ ὑμεῖς ἐθανατώθητε τῷ νόμῳ διὰ τοῦ σώματος τοῦ Χριστοῦ « si bien que, mes frères, vous aussi vous êtes morts à la loi par le corps du Christ ».

7, 8 (7, 11) ἀφορμὴν λαβοῦσα ἡ ἁμαρτία διὰ τῆς ἐντολῆς « ... le péché ayant trouvé une occasion par le commandement ». (R.).

7, 13 ἀλλὰ ἡ ἁμαρτία, ἵνα φανῇ ἁμαρτία, διὰ τοῦ ἀγαθοῦ μοι κατεργαζομένη θάνατον « mais le péché, afin qu'il parût péché, m'a causé la mort par ce qui est bon ». (R.).

10, 17 ἄρα ἡ πίστις ἐξ ἀκοῆς, ἡ δὲ ἀκοὴ διὰ ῥήματος Θεοῦ « ainsi la foi vient de ce qu'on entend, et ce qu'on entend est par la parole de Dieu ».

12, 1 παρακαλῶ ὑμᾶς ...διὰ

τῶν οἰκτιρμῶν τοῦ Θεοῦ « je vous exhorte, par les compassions de Dieu ».

12, 3 λέγω διὰ τῆς χάριτος τῆς δοθείσης μοι « par la grâce qui m'a été donnée, je dis... ».

15, 4 ἵνα διὰ τῆς ὑπομονῆς καὶ διὰ τῆς παρακλήσεως τῶν γραφῶν « afin que, par la patience et la consolation des Ecritures (nous possédions l'Espérance) ».

15, 31 ἵνα ἐν χαρᾷ ἐλθὼν πρὸς ὑμᾶς διὰ θελήματος Θεοῦ « afin que j'aille vers vous avec joie par la volonté de Dieu ». (R.). De même 15, 32.

16, 18 καὶ διὰ τῆς χρηστολογίας καὶ εὐλογίας ἐξαπατῶσιν τὰς καρδίας τῶν ἀκάκων « et par de douces paroles et un beau langage ils séduisent le cœur des simples ». (R.).

16, 25-26 ...κατὰ ἀποκάλυψιν μυστηρίου... διά... γραφῶν προφητικῶν... εἰς πάντα τὰ ἔθνη γνωρισθέντος « selon la révélation d'un mystère qui, par les écrits prophétiques, a été porté à la connaissance de toutes les nations ».

On voit, par cette double colonne, que Paul fait un grand usage de la préposition διά + génitif pour rendre des notions *très voisines* de l'instrumental. C'est un fait que les exemples de διά suivi du génitif sont « très nombreux », comme l'a remarqué M. Regard (*Contrib.*,

p. 104). Au contraire, dans l'*Apocalypse*, le même auteur n'a relevé que deux témoignages de cette préposition.

La langue de Paul est, si l'on veut, la moins spontanée du Nouveau-Testament, et relativement artificielle ; mais elle l'est par nécessité, puisque l'Apôtre devait donner une expression nette et forte à des choses nouvelles. Bien qu'il fût un Sémite, et versé dans l'étude de la Loi hébraïque, *aucun usage exagéré de ἐν instrumental n'atteste chez lui l'influence tyrannique d'une langue qui ne serait pas le grec*. Par l'emploi modéré de ἐν, par l'utilisation abondante de διά, Paul est, somme toute, d'accord avec les tendances de la langue commune de son temps. Le contraste est frappant entre l'*Epître aux Romains* et l'*Apocalypse* qui, elle, est, semble-t-il, si gratuitement sémitisante.

L'*Apocalypse* pose, au point de vue de la langue, des problèmes si graves que, malgré des difficultés particulières que nous n'avons pas la prétention de résoudre, nous lui avons cependant réservé une place importante dans cette étude. Ce n'est pas seulement pour les théologiens qu'elle est redoutable.

Les LXX n'ont pas suivi servilement l'original, et l'usage qu'ils ont fait de ἐν en valeur instrumentale n'a rien d'exagéré ; les Synoptiques en sont très sobres, et Paul se sert bien davantage de διά, qui est authentiquement et indiscutablement hellénique. Au contraire, l'*Apocalypse* fait une véritable débauche de ἐν instrumentaux — et ce n'est là qu'une singularité parmi bien d'autres. « Le grec de l'*Apocalypse* ne semble devoir à l'hébraïsme aucun de ses solécismes. L'incertitude de l'auteur dans l'emploi des cas saute aux yeux du premier lecteur venu. Chez n'importe quel autre écrivain, nous pourrions être tenté de nous acharner après τὰς λυχνίας — passage où visiblement il faut τῶν λυχνιῶν : pour lui, il suffit de dire que le mot voisin οὗς a pu entraîner l'erreur... Cependant les papyrus les plus incultes nous donnent en quantité des exemples parallèles, dans un domaine où il ne saurait

être question de sémitismes. » (Moulton, *Einl. N. T.*, p. 12). Mais Moulton lui-même a considérablement évolué depuis 1911 !

Assurément, s'il n'y avait dans l'*Apocalypse* que des « incongruences » de ce genre, on pourrait rapprocher la phrase incriminée (τὸ μυστήριον τῶν ἑπτὰ ἀστέρων οὓς εἶδες ἐπὶ τῆς δεξιᾶς μου, καὶ τὰς ἑπτὰ λυχνίας τὰς χρυσᾶς) de textes égyptiens ; mais dans un passage comme le suivant, l'auteur de l'*Apocalypse* semble faire preuve d'une barbarie grammaticale minutieusement combinée :

Ap., 1, 4 χάρις ὑμῖν καὶ εἰρήνη ἀπὸ ὁ ὢν καὶ ὁ ἦν καὶ ὁ ἐρχόμενος, καὶ ἀπὸ τῶν ἑπτὰ Πνευμάτων ἃ ἐνώπιον τοῦ θρόνου αὐτοῦ, καὶ ἀπὸ Ἰησοῦ Χριστοῦ ὁ μάρτυς ὁ πιστός, ὁ πρωτότοκος τῶν νεκρῶν καὶ ὁ ἄρχων τῶν βασιλέων τῆς γῆς. « Salut et paix à vous (c'est-à-dire aux Eglises) de la part de celui qui Est, qui Etait, qui Vient, et des sept Esprits qui sont devant son trône, et de Jésus-Christ, le Témoin fidèle, le Premier-Né des Morts, le Maître des rois de la terre ». Dans l'édition qu'il a donnée de l'*Apocalypse*, M. A. Loisy fait, à propos de ἀπὸ ὁ ὤν, ces justes remarques (p. 66) : « Grammaticalement la formule est aussi incorrecte qu'il est possible de l'imaginer : un nominatif, « l'étant », vient en complément d'une préposition ... ; une forme verbale, « était », est précédée de l'article... *De pareils solécismes ne peuvent être inconscients.* » Pour ὁ μάρτυς ὁ πιστός, le même auteur revient sur sa pensée (p. 69) : « Cette anomalie grammaticale ne doit pas non plus résulter d'une distraction. ».

La comparaison de l'*Apocalypse* avec des textes négligés d'Egypte me semble peu fondée. Quand on lit, dans des lettres privées par exemple, de véritables énormités (rarement absurdes d'ailleurs), on en a au moins la fructueuse contre-partie dans les vulgarismes qu'elles nous livrent. Ainsi, dans l'inscription qui relate les hauts faits du petit prince nubien Silkô (O. G. I. S. n° 201, fin du VIe siècle, cf. Thb., *Gr. Spr.*, p. 124), le même homme qui aura gravé une forme telle que ἐφιλονεικήσουσιν, impossible en grec, fera dire en même temps au roi des Noubades : ἐγώ... εἰς κάτω μέρη λέων εἰμί « moi, dans le bas-pays, je

suis un lion », employant alors εἰς au lieu de ἐν. Luc, qui est pourtant plus scrupuleux que Marc et parfois que Matthieu, dit τὰ παιδία μου εἰς τὴν κοίτην εἰσίν (cf. *supra*, p. 70). Or l'auteur de l'*Apocalypse* n'a pas employé *une seule fois* εἰς à la place de ἐν; à ce point de vue, une unique erreur peut être signalée : 11, 11 πνεῦμα ζωῆς... εἰσῆλθεν ἐν αὐτοῖς, qui ne peut pas précisément passer pour un vulgarisme.

D'après la statistique donnée par Charles, dans sa précieuse édition de l'*Apocalypse* (*Revel. of St John*, p. cxxx), sur 157 exemples de ἐν, 33 auraient une valeur instrumentale. Le groupe le plus nombreux et le plus significatif se rattache aux idées de « frapper, tuer quelqu'un au moyen de quelque chose ». Ainsi avec le verbe ἀποκτείνειν on a des tours tels que 6, 8 ἐδόθη αὐτοῖς ἐξουσία... ἀποκτεῖναι ἐν ῥομφαίᾳ καὶ ἐν λιμῷ καὶ ἐν θανάτῳ « on leur a concédé le pouvoir... de tuer par le glaive, par la famine, par la mort (violente) ». Il en est de même avec les verbes πατάσσειν (11, 6 πατάξαι τὴν γῆν ἐν πάσῃ πληγῇ « frapper la terre de toutes sortes de fléaux ») ou πολεμεῖν (2, 16 πολεμήσω μετ' αὐτῶν ἐν τῇ ῥομφαίᾳ τοῦ στόματός μου « je combattrai contre eux avec le glaive de ma bouche »).

Peut-on voir, dans ces emplois nombreux, un signe d'affaiblissement du datif, dont témoignerait un demi-lettré ? Rien, par ailleurs, ne permet de le comparer avec les simples gens d'Oxyrhynchus : on ne trouve, dans son vocabulaire, aucun mot qui trahisse l'influence de la langue vulgaire. Si Jean l'Evangéliste a une syntaxe assez ferme (cependant 1, 18 Θεὸς ὁ ὢν εἰς τὸν κόλπον τοῦ Πατρός), il emploie des mots comme ψωμίον « pain » et ὀψάριον « poisson » (cf. g. m. ψωμί et ψάρι). En outre Charles a pu, en étudiant la structure de l'*Apocalypse*, la décomposer en phrases rhythmées à quoi rien ne répond dans aucun autre ouvrage grec d'aucune époque. Tout cela éloigne à la fois du vulgarisme et de l'hellénisme.

Il est incontestable (cf. Charles, *Revel. of St John*, p. CXLIV) que l'*Apocalypse* est plus hébraïsante que les LXX. Ces hébraïsmes viennent-ils de ce que Jean « pen-

sait en hébreu ce qu'il écrivait en grec? » (Renan). M. Loisy est, je crois, beaucoup plus près de la vérité (*Apoc.*, p. 56) : « Cette recherche du rhythme dans le discours et d'une certaine harmonie vocale dans la phrase est d'autant plus remarquable que le grec de l'auteur est incorrect ; il l'est même si franchement qu'on est parfois tenté de se demander s'il ne l'est pas volontairement, et par une sorte d'affectation qui serait bien en rapport avec le caractère du livre » ; et plus loin : « Il n'est donc pas téméraire de penser que si l'auteur se met tellement à son aise avec la syntaxe, c'est qu'il considère le droit au solécisme comme un des moindres privilèges de la fonction prophétique. ». La pensée de Charles nous paraît beaucoup moins probable (*Revel. of St John*, p. CXLIII) : « Sa langue diffère de celle des LXX et des autres versions de l'Ancien Testament, du grec des Apocryphes et de celui des Papyrus... Il pourrait sembler que l'auteur de l'*Apocalypse* défie délibérément la grammaire et les règles ordinaires de la syntaxe. Ce serait la plus grande injustice. ».

Si Jean avait été un ignorant, comme les gens d'Oxyrhynchus, il aurait commis d'autres fautes, plus bénignes, dont l'*Apocalypse* se montre justement exempte ; si c'est par excès de complaisance pour un original sémitique qu'il a traité le grec avec cette désinvolture, il ressortit alors au « grec de traduction », à plus juste titre que les LXX eux-mêmes, et s'exclut lui-même de cette étude ; il en est de même si sa phrase est à ce point gouvernée par la phrase sémitique, que le grec, d'ailleurs correct, n'en est que le calque. Mais l'hypothèse la plus vraisemblable est que Jean a fait du style sacré ; comme toutes les imitations, il s'est inspiré des traits caractéristiques de l'original en les outrant.

Les traducteurs alexandrins avaient rendu le texte hébreu de façon explicite et correcte (*Ex.*, 3, 14-15) : Καὶ εἶπεν ὁ Θεὸς πρὸς Μωϋσῆν λέγων · Ἐγώ εἰμι ὁ ὤν · καὶ εἶπεν · Οὕτως ἐρεῖς τοῖς υἱοῖς Ἰσραήλ · Ὁ ὢν ἀπέσταλκέ με πρὸς ὑμᾶς. « Et Dieu dit à Moïse : Je suis celui qui Est ; et il dit : Tu parleras ainsi aux fils d'Israël : Celui qui Est m'a

envoyé vers vous. » Jean s'inspire d'un passage de ce genre et écrit ce qu'on a vu. De même la fréquence du tour ἐν + datif est follement exagérée par l'auteur de l'*Apocalypse*. Jean le Visionnaire (?) semble être avec les LXX dans le même rapport que ceux-ci avec Aquila de Sinope. Le 1er verset du 1er chap. de la *Genèse* a été ainsi traduit dans la version alexandrine : Ἐν ἀρχῇ ἐποίησεν ὁ Θεὸς τὸν οὐρανὸν καὶ τὴν γῆν. Aquila, esclave de la lettre jusqu'au barbarisme, écrit : ... σὺν τὸν οὐρανὸν καὶ σὺν τὴν γῆν.

Il semble vraiment chimérique de chercher du grec vulgaire ou vulgarisant dans l'*Apocalypse* ; la langue de cet ouvrage étrange n'est pas plus sincère que le dorien des Pythagorisants, l'ionien prétendu de quelques médecins, ou encore ces formules homériques dont certains historiens ornaient leur style, méritant ainsi les railleries de Lucien (*Hist. conscr.* 22) :

Τοὺς δὲ καὶ ποιητικοῖς ὀνόμασιν, ὦ καλὲ Φίλων, ἐν ἱστορίᾳ χρωμένους, ποῦ ἄν τις θείη; τοὺς λέγοντας · « ἐλέλιξε μὲν ἡ μηχανή » « τὸ τεῖχος δὲ πεσὸν μεγάλως ἐδούπησε », καὶ πάλιν ἐν ἑτέρῳ μέρει τῆς καλῆς ἱστορίας « Ἔδεσσα μὲν οὕτω τοῖς ὅπλοις περιεσμαραγεῖτο καὶ ὄτοβος ἦν καὶ κόναβος ἅπαντα ἐκεῖνα » καὶ « ὁ στρατηγὸς ἐμερμήριξεν ᾧ τρόπῳ μάλιστα προσαγάγοι πρὸς τὸ τεῖχος ».

∴

On a vu plus haut que le *Pasteur* d'Hermas, comme les papyrus les plus vulgaires, substitue, presque sans réciproque, la préposition du mouvement à celle de l'immobilité. Il n'est pas étonnant que, dans cet ouvrage simple et vraiment proche des humbles, le datif instrumental soit relativement peu employé. Deux siècles environ avant la date de la majorité des papyrus qui offrent un intérêt linguistique, la vie commence à se retirer visiblement du type τύπτω μάστιγι « je frappe avec un fouet ». C'est là un des traits curieux de la langue du *Pasteur* et qui contraste vivement avec l'abon-

dant usage que font de l'instrumental les ouvrages « bien écrits ».

Examinons d'abord le rôle que jouent les périphrases par ἐν et διά :

'ΕΝ

V., II, 2, 2 προέδωκαν τοὺς γονεῖς αὐτῶν ἐν πονηρίᾳ μεγάλῃ « ils ont trahi leurs parents avec beaucoup de méchanceté ». Le datif exprime ici la manière, et non l'instrument.

V., II, 2, 3 ...οὐκ ἀπέχεται τῆς γλώσσης, ἐν ᾗ πονηρεύεται « (la femme) ne retient pas sa langue, *par laquelle* elle commet des péchés ».

M., XII, 1, 3 ἄκουσον ἐν ποίοις ἔργοις θανατοῖ ἡ ἐπιθυμία ἡ πονηρὰ τοὺς δούλους τοῦ Θεοῦ « écoute par quels actes la convoitise mauvaise cause la mort (spirituelle) des serviteurs de Dieu ».

M., XII, 5, 4 ὅσοι πλήρεις εἰσὶν ἐν τῇ πίστει « ceux qui sont pleins de foi ». Plusieurs exemples de cette expression.

S., I, 11 .τὴν ἰδίαν πολυτέλειαν πράσσετε, ἐν ᾗ δύνασθε χαρῆναι « amassez (plutôt) les richesses qui vous appartiennent en propre, grâce auxquelles vous pouvez trouver le bonheur (éternel) ». Hermas recommande aux fidèles de faire l'aumône aux pauvres qui, priant pour eux, préparent leur salut.

S., II, 5 ὁ πένης πλούσιός ἐστιν ἐν τῇ ἐντεύξει καὶ τῇ ἐξομολογήσει καὶ δύναμιν μεγάλην ἔχει ἡ ἔντευξις αὐτοῦ παρὰ τῷ Θεῷ « le pauvre est riche par la prière et la confession, et sa prière a beaucoup de crédit aux yeux de Dieu ». Ou autrement : « dans sa prière ».

S., II, 7 ὁ πένης ἐργάζεται τὴν ἔντευξιν, ἐν ᾗ πλουτεῖ « le pauvre pratique la prière, qui est sa richesse (par laquelle il est riche) ».

S., V, 7, 2 βλέπε μήποτε ... παραχρήσῃ αὐτῇ (τῇ σαρκί) ἐν μιασμῷ τινι « veille bien à ne jamais mésuser de ton corps par quelque souillure ».

S., VI, 2, 1 ἀπατῶν αὐτοὺς ταῖς ἐπιθυμίαις ταῖς πονηραῖς, ἐν αἷς ἀπόλλυνται « les trompant par les mauvais désirs, *par l'effet* desquels ils périssent ».

S., VI, 2, 4 ἐλπίς ἐστι μετανοίας, ἐν ᾗ δύνανται ζῆσαι « il y a un espoir de pénitence, par quoi ils peuvent vivre (de la vie éternelle) ».

S., VIII, 6, 4 ...καὶ βλασφημήσαντες ἐν ταῖς ἁμαρτίαις αὐτῶν τὸν Κύριον « ... et qui, par leurs péchés, ont blasphémé le Seigneur ».

Au maximum, le nombre des exemples où ἐν possède (ou paraît posséder) une valeur instrumentale est de l'ordre de la dizaine; il n'est pas élevé en lui-même, mais prend une certaine importance si on le compare à celui des datifs instrumentaux.

ΔΙΑ

Quant à διά, les exemples où cette préposition équivaut à un datif instrumental ne sont guère plus fréquents.

A la lecture du *Pasteur* d'Hermas, il est une chose qui attire vivement l'attention : on ne rencontre que fort peu de datifs franchement instrumentaux. Frappé de ce fait, j'en ai relevé les exemples pour les *Similitudines*, dont la la longueur équivaut, à peu près, à 60 pages de l'édition Estienne des œuvres de Platon. Il faut distinguer les cas où le datif a véritablement une valeur instrumentale ou causale de ceux dans lesquels, au contraire, il exprime un rapport vague, ou semble remplacer l'accusatif dit de relation (πλατὺς τοὺς ὤμους).

I

D'abord 6 exemples de la construction χρῆσθαί τινι; puis :

S., VI, 2, 1 ἀπατῶν αὐτοὺς ταῖς ἐπιθυμίαις

S., VI, 3, 4 τιμωροῦνται οἱ μὲν ζημίαις, οἱ δὲ ὑστερήσεσιν, οἱ δὲ ἀσθενείαις ποικίλαις, οἱ δὲ πάσῃ ἀκαταστασίᾳ, οἱ δὲ ὑβριζόμενοι ὑπὸ ἀναξίων καὶ ἑτέραις πολλαῖς πράξεσι πάσχοντες

S., VI, 5, 7 τῇ ἑαυτῶν ἡδονῇ φερόμενοι

S., VIII, 2, 9 ποτισθέντα ὕδατι

S., VIII, 6, 5 ταῖς διδαχαῖς ταῖς μωραῖς πείθοντες αὐτούς

S., VIII, 9, 3 φθειρόμενοι ταῖς κενοδοξίαις τῶν ἐθνῶν

S., IX, 1, 10 ἄλλοις καὶ ἄλλοις καρποῖς κεκοσμημένα (plusieurs exemples)

S., IX, 6, 3 κρατῶν τινα ῥάβδον τῇ χειρί

S., IX, 13, 9 ἀπατηθέντες τῷ κάλλει
S., IX, 26, 7 διαφθείρει τῷ ἑαυτῶν ἰῷ

II

Le datif est employé pour exprimer la relation dans les exemples suivants :

S., VI, 1, 5 σύνθεσιν ἱματίων τῷ χρώματι κροκώδη
S., IX, 1, 2 ἀσθενέστερος τῇ σαρκί
S., IX, 3, 1 ὁμοίους τῇ ἰδέᾳ « d'aspect semblable »
S., IX, 9, 5 εὐειδέστεραι τῷ χαρακτῆρι
S., IX, 9, 7 πύργον εὐπρεπῆ ὄντα τῇ οἰκοδομῇ
S., IX, 17, 2 ποικίλα εἰσὶ τῇ φρονήσει καὶ τῷ νοΐ

Parfois il ne fait que reprendre l'idée contenue dans le verbe (type γάμῳ γαμεῖν)

S., VI, 3, 3 τιμωρεῖ ...τιμωρίαις
S., VI, 3, 6 ὅταν θλιβῶσι πάσῃ θλίψει
S., VIII, 7, 3 θανάτῳ ἀποθανοῦνται
S., VIII, 8, 4 ἀρνησάμενοι ποικίλαις ἀρνήσεσι
S., IX, 18, 3 πονηρευομένους ποικίλαις πονηρίαις

Les exemples de datif instrumental (au sens large du terme, puisque plusieurs d'entre eux dépendent de verbes passifs) sont, on le voit, peu nombreux. Or, si on prend le *Protagoras* de Platon, dont la longueur est comparable à celle des *Similitudines*, on constate qu'il contient plus de 60 exemples de datif instrumental ; et pourtant rien, dans ce dialogue, n'entraîne à un emploi particulièrement fréquent de cette fonction ; bien au contraire, étant concrète par excellence, elle trouve mieux sa place dans les paraboles d'Hermas que dans des discussions abstraites.

Si Hermas se sert du datif instrumental beaucoup moins que Platon, il est plus curieux encore de voir comment se comportaient les écrivains, qui, à peu près contemporains du *Pasteur*, se piquaient de bien écrire. On a vu plus haut qu'un des traits où se reconnaissent l'application et le soin consiste pour beaucoup de gens, depuis le IIIe siècle, à employer nombre de ἐν locatifs : de même l'historien Hérodien, pour donner sans doute à son style une couleur plus attique, use du datif instrumental dans des proportions considérables... et inquié-

tantes. Ainsi sur 5 pages de l'édition Mendelssohn (pp. 39-43) (cf. *Addendum*) :

P. 40 πάντων ὕπνῳ κατειλημμένων — κεκλεισμένης τῆς οἰκίας ταῖς θύραις (l'expression est d'ailleurs bizarre) — προὔχοντα σωφροσύνῃ βίου μεγέθει τε ἀξιώματος καὶ ἡλικίας σεμνότητι

P. 42. Κόμοδος... τέθνηκεν ἀποπληξίᾳ

P. 43. τὸ βάρβαρον οὐ χρήμασιν ἔτι θεραπεύσομεν — πατέρα καλεῖ πάσαις τε γεραίρει εὐφημίαις — οἱ στρατιῶται οὐχ ὁμοίᾳ μὲν προθυμίᾳ, τῇ δ'ἐκ τοῦ πλήθους ἀνάγκῃ — φροντίσι μεγίσταις τὴν γνώμην ἐταράττετο — τὰ παρόντα ἐφόβει, οὐχ οὕτω προνοίᾳ τῆς ἑαυτοῦ σωτηρίας

Sur 9 exemples, 5 sont nettement instrumentaux ; 3 ont une valeur plutôt causale ; enfin un datif est employé là où on attendrait un « accusatif de relation ». Hermas et les papyrus s'accordent — négativement — dans la répugnance qu'ils semblent avoir pour le datif instrumental, tandis que le style soigné de l'époque trahit le caractère artificiel que prenait ce datif par l'abus même qu'il en fait.

*
* *

Les papyrus magiques projettent, de leur côté, un peu de lumière sur les périphrases dont on cherchait à suppléer l'instrumental, aux IIIe-IVe siècles. Nous avons montré plus haut (1re partie, p. 22) que ces papyrus, bien qu'inférieurs en général aux lettres privées, ont l'avantage de présenter nécessairement un grand nombre d'instrumentaux. D'ailleurs, comme toujours, les exemples de périphrase sont en *nombre infime* au prix de ceux où le datif instrumental est régulièrement employé : mais cette minorité seule importe. Les exemples ont été empruntés, soit aux *Magical Papyri* du B. M., soit aux recueils de Wessely (*Zauberpapyri*), soit à l'ouvrage tout récent de Preisendanz (*Papyri magicae*) qui, outre des textes nouveaux, apporte d'heureuses suggestions.

De ces périphrases, deux nous sont bien connues : ἐν et διά. Quant à μετά, elle apparaît pour la première fois dans ces textes en valeur nettement instrumentale.

'EN

Preis., p. 4, l. 22, (*Pap. Berl.*), (IVe-Ve s.)

ποίησον παράθεσιν ἐν ἀψύχοις φαγήμασιν « fais une collation (consistant) en mets inanimés ». (Cf. la langue juridique : φερνὴ ἐν δραχμαῖς « dot consistant... en drachmes » ; cf. également les lexiques de Preisigke et de Moulton-Milligan). Le sens n'est pas ici instrumental, mais il en est voisin.

Preis., p. 14, l. 272, (*même papyrus*)

τοῦτο γὰρ μέγιστον σώματος φυλακτικόν, ἐν ᾧ πάντες ὑποτάσσονται καὶ θάλασσα καὶ πέτραι φρίσσουσι « voici le meilleur phylactère, par la puissance duquel tous les hommes te sont soumis, la mer tremble ...etc. ».

Preis., p. 22, l. 31, (*Pap. Berl.*) (IVe s.)

γράφε σμυρνομέλανι τῷ σοι δηλουμένῳ ἐν πίννῃ « écris avec de l'encre (de myrrhe) indiquée, au moyen d'une plume ». Le second datif, soutenu par ἐν, est indiscutablement instrumental.

Preis., p. 184, l. 72 (= B M. I, pap. XLVI, p. 67, l. 72)

γράψον εἰς τοῖχον χοω ἐν αὐτοῖς « trace avec ceux-ci (c'est-à-dire des résidus broyés) un *choö* (= *œil* en copte, selon l'éd. ; le mot ou la chose ?) sur le mur ».

Preis., p. 184, l. 74 (B. M. I, pap. XLVI, p. 67, l. 74)

καὶ ἐν ταύτῃ (τῇ σφύρῃ) κροῦε εἰς τὸ οὐάτιον « et avec ce marteau frappe sur l'œil (οὐάτιον, autre transcription de χοω ?) ». Quelques lignes plus bas on a écrit, dans la même opération magique, κροῦε τῇ σφύρῃ.

B. M., I, pap. CXXI, p. 93, l. 271

γράφε ἐν λεπίδι κασσιτερίνῃ καὶ ἔνδυνε ἐν χρώμασι ζ « écris sur une plaque d'étain avec sept couleurs et badigeonne la plaque avec sept couleurs ».

B. M., I, pap. CXXI, p. 99, l. 466

γράφε ἐν ἥλῳ κυπρίνῳ ἀπὸ πλοίου νεναυαγηκότος « écris avec un clou de cuivre provenant d'un navire naufragé ».

B. M., I, pap. CXXII, p. 118, l. 69

τὸ δὲ μέλαν ἐν ᾧ γράφεις αἷμα κορώνης « l'encre avec laquelle tu écris est du sang de corneille ».

Wess., I, p. 47, 1090

ἐλλυχνιάσας λύχνον ...ἐν ἐλλυχνίῳ « ayant garni la lampe avec une mèche ».

Wess., I, p. 101, 3199

...μέλανος ἐν ᾧ δεῖ γράφειν « l'encre avec laquelle il faut écrire ».

Wess., II, p. 57, 70

autre exemple de μέλαν ἐν ᾧ γράφεις.

ΔΙΑ

B. M., I, pap. CXXI, p. 94, l. 301

γράφε τὰ ἅγια ὀνόματα δι' αἵματος ὀνίου « écris les noms sacrés avec du sang d'ânon (?) ».

B. M., I, pap. CXXI, p. 105, l. 652

ἀγρυπνητικόν · διὰ νυκτερίδος αἷμα μελαίνης βοός... γράφε « remède contre l'insomnie : avec du sang de chauve-souris, de vache noire... (écris...) ». Si αἷμα n'est pas une abréviation pour αἵματος (ce qui est fort probable), on aurait ici un exemple de confusion entre les deux constructions de διά.

B. M., I, pap. CXXI, p. 107, l. 707

τὰ ἑπτὰ φωνήεντα δι' ὧν πάντες ὀνομάζετε, θεοὶ κύριοι « les sept voyelles au moyen desquelles on vous désigne, Dieux souverains ».

Wess., I, p. 102, vers 3248

γράψον διὰ σμυρνομέλαν(ος) τὴν προγεγραμμένην στήλην « écris avec de l'encre à la myrrhe la colonne (?) indiquée ».

Wess., II, p. 53, vers 1009

διὰ ζμυρνομέλανος γράφε « avec de l'encre à la myrrhe ».

Wess., II, p. 30, vers 310

γράφε δι' αἵματος « écris avec du sang ».

ΜΕΤΑ

Enfin une nouvelle périphrase apparaît dans ces papyrus magiques, celle même qui sert aujourd'hui à exprimer la notion d'instrument :

B. M., I, pap. XLVI, p. 67, l. 65

ἔγχριε τὸν δεξιὸν ὀφθαλμόν (σου) μεθ' ὕδατος « frotte ton œil droit avec de l'eau ».

B. M., I, pap. CXXI, p. 91, l. 226

γράφε μετὰ μέλανος γραφικοῦ « écris avec de l'encre ...à écrire (c'est-à-dire de l'encre ordinaire) ».

Dans les *Zauberpapyri* de Wessely, on relève cet exemple : γράφε μετὰ μέλανος « écris avec de l'encre ».

⁂

Les *Acta Thomae* qui appartiennent à la littérature hagiographique du IIIe siècle sont, on l'a vu plus haut (2e *partie*), d'un vulgarisme mitigé. Un certain souci de correction, d'élégance même, a multiplié dans les *Acta Thomae* le nombre des « erreurs inverses » (ἐν à la place de εἰς). Aussi n'est-il pas étonnant que, tout en n'étant que de très peu antérieurs aux papyrus magiques, ces Actes ne donnent pourtant pas d'exemples de μετά employé en valeur instrumentale.

'EN

P. 110 αἱ πλειστάδες ἐν καλάμοις κεκόσμηνται « les chambres sont parées avec des roseaux ».

P. 133 ὁ τοῦ βασιλέως ἀδελφὸς κατείχετο ἐν πυρετῷ « le frère du roi était atteint de fièvre ».

P. 163 ἔδειξεν ὁ δαίμων ἐκεῖνος ... τὴν φύσιν αὐτοῦ, ἐν ᾗ καὶ κατακαυθήσεται « ce démon a montré sa (vraie) nature (c.-à-d. le feu), par laquelle aussi bien il sera brûlé ».

P. 164 ὁ... εἰπών μοι τρεῖς λόγους ἐν οἷς ἐγὼ ἐκπυροῦμαι « toi qui m'as dit (ces) trois paroles, par l'effet desquelles je suis embrasé ».

id. ὁ πάντας ἐν πλησμονῇ καθιστῶν ἐν μικρῷ ἄρτῳ « toi qui rassasies tous les hommes avec un peu de pain ».

P. 176 πάντας ἐν τῇ δυνάμει τοῦ κυρίου ἐθεράπευεν « il soignait tous les malades par la vertu du Seigneur ». Traditionnel (plusieurs exemples).

P. 182 ἐν τοῖς ὀφθαλμοῖς τῆς ἐννοίας εὑρίσκεται « on trouve (Dieu) par les yeux de l'intelligence ».

P. 254 ἐν τῇ σῇ μνᾷ προσεπορισάμην ἄλλας δέκα « avec ta *mine* j'en ai acquis encore dix autres ».

P. 259 ἐν οἷς σὺ διδάσκεις ἀνεστρεφόμην « j'ai été bouleversé par les enseignements de ta doctrine ».

P. 268 ἐν τῷ καλάμῳ ᾧ ἔτυψάν σε δι' ἡμᾶς δεξώμεθα τὸν οἶκον τὸν τέλειον « par la vertu du roseau dont ils t'ont frappé (au Calvaire) à cause de nous, puissions-nous obtenir la demeure parfaite (c.-à-d. le Paradis) ». Tantôt l'auteur des *Acta Thomae* utilise adroitement les distinctions traditionnelles, tantôt au contraire il choisit arbitrairement, semble-t-il : c'est là le signe d'une époque troublée au point de vue linguistique (cf. Bonnet, *Grégoire. passim*). Ainsi dans l'exemple suivant :

P. 170 Ἐγὼ διὰ τῶν ἐμῶν χειρῶν σιδήρῳ σε ἐφόνευσα, καὶ ἐν ταῖς ἐμαῖς χερσὶν ἐπὶ τῇ πίστει Ἰησοῦ ἐγείρω σε « *En me servant* de mon bras je t'ai tuée *par le moyen* du fer ; *par la puissance* de mon bras, je te ressuscite pour la foi du Christ ». Les valeurs propres de ἐν, de διά et du simple datif instrumental sont bien senties. Il s'agit ici d'un meurtre : un néophyte a tué sa maîtresse qui ne voulait pas renoncer à un métier peu honorable pour devenir chrétienne. L'apôtre Thomas ordonne au jeune homme de prendre la femme par le bras en prononçant ces mots — et elle ressuscite. Διά indique que le bras a été comme l'*intermédiaire* de sa colère ; le datif σιδήρῳ, que le fer en a été le *moyen matériel* ; ἐν χερσίν montre que le même bras devient l'*instrument miraculeux* de la résurrection. Mais peut-être l'auteur (ou l'un des auteurs) des *Acta Thomae* a voulu simplement varier l'expression, ἐν, διά et le datif lui apparaissant comme à peu près équivalents. On est du moins porté à le croire, quand on considère cette autre phrase, où il parle des sacrifices faits aux démons, c'est-à-dire aux anciens dieux : p. 192 θύοντες αὐτοῖς καὶ τὰς τροφὰς προσάγοντες ἐν σπονδαῖς, καὶ διὰ οἴνου καὶ ὕδατος προσφέροντες καὶ ἀναθήμασιν « leur sacrifiant, leur apportant des mets (consistant) en libations, leur offrant (des boissons consistant) en vin et en eau, et (les honorant) par des objets consacrés ». Il est difficile de rendre en français l'embarras de cette construction ; on remarquera aussi que le mot τροφή qui indique des aliments solides (et qui d'ailleurs s'oppose ici aux liquides) s'accorde singulièrement mal avec le mot σπονδή.

Tels sont les exemples les plus significatifs de l'emploi de ἐν dans les *Acta*. Cette liste est d'ailleurs loin d'être exhaustive, car l'usage que les *Acta Thomae* font de ἐν instrumental est assez étendu.

ΔΙΑ

Pour cette préposition, les exemples où elle paraît équivalente à un instrumental sont assez nombreux — sans qu'il y ait là rien qui doive particulièrement attirer l'attention.

Ainsi les *Acta Thomae* n'apportent aucun fait nouveau ; l'emploi des deux périphrases instrumentales n'appelle point de remarque significative, et l'ouvrage qui, dans quelques manuscrits, offre un aspect si vulgaire, ne donne pas un seul exemple de μετά pris en valeur instrumentale.

∴

Les *Acta Pilati*, qui portent la date de leur dernière retouche (cf. *supra*, p. 82), fournissent au contraire des témoignages du plus grand intérêt. A côté de périphrases au moyen de διά, toujours assez nombreuses, ἐν semble gravement atteint ; il n'est plus représenté que par un seul exemple : ἐν ὀλίγοις ἄρτοις ἐξέθρεψας « tu les as nourris avec quelques pains ». En revanche l'importance de μετά en valeur instrumentale, déjà constatée dans les papyrus magiques des IIIe-IVe siècles, s'affirme : réd. A, VI, p. 237 καί τινες νεανίσκοι κατελεήσαντές με ἐβάστασάν με μετὰ τῆς κλίνης καὶ ἀπήγαγόν με πρὸς αὐτόν « et des jeunes gens eurent pitié de moi et me portèrent avec mon lit jusqu'à lui ». C'est un miraculé qui parle. Ici on ne saurait affirmer que l'auteur a voulu entendre « ils me portèrent au moyen de mon lit (ou de ma civière) » ; il est au contraire plus probable qu'il a voulu dire simplement « moi et mon lit ». Cet exemple montre du moins combien facile, indiscernable, pouvait pratiquement être le passage de la notion d'accompagnement à la notion d'instrument, avec μετά.

Réd. B, IV, p. 296 ἄξιός ἐστιν ἵνα λαμβάνῃ μετὰ ῥάβδου

πληγὰς τεσσαράκοντα « (celui qui pèche contre le prochain), il mérite de recevoir, avec un bâton, quarante coups ».

Réd. B, IX, p. 301 νιπτόμενος τὰς χεῖρας μετὰ τοῦ ὕδατος « s'étant lavé les mains avec de l'eau ».

Réd. B, IX, p. 302 ὁρίζω ἵνα σε τύψωσι πρῶτον μετὰ ῥάβδου πληγὰς τεσσαράκοντα « je décide qu'ils te frappent d'abord de quarante coups, avec le bâton ».

Réd. B, X, p. 304 κατέξαινε μετὰ τῶν ὀνύχων τὸ πρόσωπον αὐτῆς « elle se déchirait le visage avec les ongles (Marie au Calvaire) ».

∴

Le rôle de ἐν, dont les emplois n'ont jamais été numériquement importants dans le langage vulgaire, était solidaire de celui du datif lui-même. Or si le datif, à partir du IIIe siècle, s'obscurcissait parfois, dans le langage le plus vulgaire, au point qu'on le suppléait par le génitif ou par l'accusatif, il devait également paraître peu clair dans sa fonction instrumentale. Des ouvrages soignés, qui sont cependant sensibles à certaines influences vulgaires, comme la *Vita Hypatii*, emploient fréquemment le datif instrumental : mais des innovations en dénoncent l'artifice. D'autres, comme la *Vita Epiphanii*, hésitant à faire usage d'un cas qui, sans doute, devenait embarrassant, l'évitent, ou, systématiquement, usent de périphrase. Ces deux Vies doivent être simultanément mises à contribution : l'une, donnant beaucoup d'exemples de datifs instrumentaux très nets, subit cependant en ce domaine l'action de la langue courante, puisqu'elle nous fournit des exemples de la périphrase à l'aide de μετά ; l'autre, rappelant en cela les papyrus, montre que, à cette époque, la préposition διά en valeur instrumentale a pu jouer un rôle important, à côté d'un datif instrumental surtout employé dans des expressions toutes faites et traditionnelles. Assurément, la *Vita Epiphanii* accuse un fort retard par rapport à la langue telle qu'on la parlait ; (comme la *Vita Hypatii*, elle fait un grand usage

de ἐν au lieu de εἰς) : cependant elle atteste un état linguistique, certainement dépassé, aux ve-vi^{e} siècles, dans l'usage courant.

Malgré la monotonie de la méthode, il faut faire ici un dénombrement complet. D'une façon comparable à Hermas, l'auteur de la *Vita Epiphanii* emploie peu le datif en valeur nettement instrumentale ; pour exprimer cette fonction, διά joue également un rôle important, tandis que ἐν n'est plus attesté.

ΔΙΆ

P. 25 ὅπως διὰ τοῦ τιμήματος αὐτοῦ (τοῦ ὄνου) ἡμεῖς διακονηθῶμεν « afin que nous nous aidions avec le prix (de la vente) de l'âne ».

P. 25 τιμωρήσεταί με ὁ Θεὸς διὰ τῆς κατάρας τῆς γενομένης εἰς ἐμέ « Dieu me punira par le fait de la malédiction qui est sur moi ».

P. 28 ἔσο διδασκόμενος τέχνην, δι' ἧς δύνασαι... ἑαυτὸν τρέφειν « apprends un métier, grâce à quoi tu puisses te nourrir toi-même ».

P. 36 Οἱ διὰ τῶν λόγων 'Επιφανίου ἐν καταστάσει ἐλθόντες « Eux, par l'effet des paroles d'Epiphane, étant rentrés dans le calme... ».

P. 36 τῶν εἰδότων, ὅτι στένωσιν ἐπιφέρει αὐτοῖς διὰ τῆς νουθεσίας « eux, sachant qu'Epiphane les gênait avec ses conseils moraux ».

P. 36 διὰ τῆς αὐτῶν ὑπηρεσίας οἰκοδομήσαντες αὐτῷ οἶκον « lui ayant, grâce à leur concours, édifié une maison... ».

P. 41 ψυχὰς ἀπόλλων (*sic*) διὰ τοῦ χρυσοῦ τοῦ δοθέντος σοι ὑπὸ Κυρίου « ...perdant les âmes en te servant de l'or que t'a donné le Seigneur ».

P. 53 πεπίστευκα τοῖς λαλουμένοις διὰ τῶν ἔργων τῶν γινομένων « je crois en ta parole par les actes qui se produisent ». La réalité d'un miracle opéré par Epiphane convertit un philosophe à la foi nouvelle.

P. 60 ὁ 'Εὐδαίμων διὰ τῆς ἀνωφελοῦς φιλονεικίας ἀντέλεγεν τοῖς λαλουμένοις διὰ 'Επιφανίου « Eudémon, par un vain esprit de discussion, s'opposait à tout ce que disait Epiphane ».

P. 64 ὅπως ...διὰ στόματός σου στήσῃς τὸν οὐρανόθεν ὑετόν « (Fais en sorte) que, par ta bouche, tu fasses cesser la pluie du ciel ».

P. 66 διὰ τῆς τοῦ Θεοῦ χάριτος ἤλθομεν ἐν καταστάσει « ... par la grâce de Dieu, nous rentrâmes dans le calme ».

P. 73 ἐγένετο Ἰωάννην ... ἀρρωστῆσαι ἀρρωστίαν, δι' ἧς ἀπέθανεν « il arriva que Jean... tomba malade du mal dont aussi bien il mourut ».

P. 76 πολλὰ ἐπεδείκνυεν κακὰ πρὸς Ἐπιφάνιον διὰ λόγων καὶ ἔργων « il montrait beaucoup de mauvaise volonté à l'égard d'Epiphane, dans ses paroles et dans ses actes ». Peut-être ici διὰ λόγων = en paroles.

P. 85 ὄψεσθε Θεοῦ χάριν διὰ τῶν λαλουμένων « vous verrez la grâce de Dieu *par* les paroles prononcées » (c.-à-d. : vous verrez le miracle se produire quand les paroles seront prononcées).

P. 88 ἀνέστησεν Ἐπιφάνιος διὰ προσευχῆς τὸν παῖδα « (voyant que) Epiphane avait, par l'effet de sa prière, ressuscité l'enfant... ».

P. 92 στενωθεὶς διὰ τῆς φιλοχρηματίας αὐτοῦ « se trouvant démuni par sa cupidité ».

P. 97 ἔπεισεν Ἐπιφάνιον διὰ τῶν λόγων « il persuada Epiphane par ses paroles (ou ses arguments) ».

P. 100 ... διὰ λόγου ἐφίμωσεν αὐτόν « (voyant que), d'une seule parole, il lui avait fermé la bouche ».

P. 112 διὰ στρατιωτῶν ἥρπασέν με « il me fit enlever par des soldats ».

P. 113 περὶ Θεοῦ τοῦ... μηνυομένου διὰ τοῦ ἀστέρος « au sujet de Dieu qui se révélait (aux Mages) par l'étoile (de la Nativité) ».

DATIF

En regard de ces exemples de διά (dont aucun, nous le répétons, ne constitue une incorrection), on peut relever 60 témoignages de datif instrumental — à prendre les choses au pied de la lettre. Cependant on aurait tort de croire que l'auteur de la *Vita Epiphanii* ne répugne pas à employer le datif dans cette fonction. Ce cas est usité dans des expressions toutes faites : ainsi (ὁ δεῖνα)

ὀνόματι (17 fois), ou ὀρθῷ βίῳ κεκοσμημένος (6 fois). Dans ce dernier exemple, le datif est si peu senti qu'on a pu écrire (p. 41) χάριτος Θεοῦ κεκοσμημένε. Aussi bien nombre d'expressions presque adverbiales se rencontrent (φωνῇ μεγάλῃ par ex.) ; or, au XIIe siècle, quand les auteurs ne savent plus ce que c'est qu'un datif proprement dit, ils emploient encore des tours de ce genre! Voici les seuls exemples nettement instrumentaux que j'aie relevés dans les 60 longues colonnes de la *Patrologie* qu'occupe la double biographie d'Epiphane :

P. 25 τοιούτοις λόγοις διδάσκων « les enseignant avec des paroles de ce genre ».

P. 29 προκόπτων... τῇ ἡλικίᾳ καὶ τῇ σοφίᾳ τῇ Ἑβραϊκῇ « grandissant en âge et en science de l'hébreu ». Souvenir ou réminiscence d'une expression fréquente dans les Evangiles.

P. 40 ταῖς δυσὶ παλάμαις αὐτοῦ λαβόμενος Ἐπιφανίου « ayant saisi Epiphane avec ses deux mains ».

P. 45 ταῖς χερσὶν αὐτοῦ τὸν νεκρὸν ψηλαφήσας « ayant tâté de ses mains le cadavre ».

P. 53 ἁλύσεσιν ἔδησαν αὐτόν « ils le lièrent avec des chaînes ».

P. 57 πεισθείς... τῇ ἑρμηνείᾳ « convaincu par l'interprétation (d'Epiphane) ».

P. 97 φρουρούμενος κελεύσει βασιλέως « gardé en prison sur l'ordre du roi ».

P. 97 ἦλθες... ἐπιχαίρειν μοι λόγοις « tu es venu pour m'insulter avec tes paroles ».

P. 97 2 exemples de πείθεσθαι λόγοις.

P. 100 πλείστοις λόγοις φιλονεικῶν « discutant en bien des paroles ».

3 exemples du verbe χρῆσθαι.

La proportion des emplois frais est, on le voit, vraiment faible, si on déduit de la statistique générale les expressions figées. Par ailleurs, on doit signaler un exemple de périphrase instrumentale à l'aide de μετά, un seul, mais très net :

P. 80 ἤμην ὡς καθηλωμένης μετὰ σιδήρων « j'étais comme cloué avec des pointes de fer ».

*
* *

La Vie de Saint Hypatios, rédigée par le clerc Callinicos, suit de si près les textes sacrés que certaines pages sont un véritable conglomérat de citations. Par le fréquent usage qu'il y est fait du datif instrumental, l'ouvrage trahit le souci littéraire de l'auteur (cette préoccupation s'est, on l'a vu, manifestée sur un autre domaine) ; mais des tournures vivantes font éclater par endroits cette patiente mosaïque.

La *Vita Hypatii* présente un certain nombre d'exemples où ἐν est employé en fonction instrumentale (par ex. p. 76 ἔκρουσε τὸν ὀφθαλμὸν αὐτοῦ ἐν ξύλῳ « il le frappa à l'œil avec un bâton »); il en est de même pour διά. Il n'y a là rien qui mérite de retenir particulièrement notre attention. Le grand intérêt de la Vie de St Hypatios consiste en ceci, qu'elle nous montre que la préposition μετά commence à concurrencer fortement le datif instrumental.

On a vu plus haut, d'après un exemple emprunté aux *Acta Pilati*, combien facile était le passage du sens d'accompagnement à celui d'instrument. A côté de :

P. 90 τοῖς ποσὶν αὐτοῦ συντρίψας ...καὶ γῇ μίξας εἰς ἀφεδρῶνα ἔρριψεν « l'ayant foulé à ses pieds (il s'agit d'un talisman) et l'ayant couvert de terre, il le jeta aux cabinets »,

on lit ces autres exemples, qui sont presque instrumentaux :

P. 15 κεράσας ποτήριον οἴνου μετὰ ψωμοῦ « ayant trempé du pain dans un verre de vin (m. à m. « ayant mélangé un verre de vin avec un peu de pain »).

P. 39 μετὰ ἅλατος τῇ ἰδίᾳ χειρὶ τὴν γλῶσσαν τοῦ βοὸς ἀπέτριβε « avec du sel, de sa propre main, il frottait la langue du bœuf ».

En voici qui expriment indiscutablement, à l'aide de μετά, la notion d'instrument :

P. 27 (κελλίον) εἰς ὃ ἐνέκλειεν ἑαυτὸν τὴν τεσσαρακοστὴν τῆς θύρας μετὰ πηλοῦ χριομένης « (une cellule) où il s'enfer-

mait pendant le Carême, sa porte étant enduite d'argile ». Hypatios posait comme des scellés de terre à la porte de sa cellule pour s'interdire d'en sortir, ou pour montrer qu'il ne la quittait pas.

P. 58 ὁ Ὑπάτιος λαβὼν τὴν ῥάβδον, μεθ' ἧς ἔτυπτεν τὸν παῖδα « Hypatios, prenant le bâton avec lequel il frappait l'enfant... ».

P. 72 Κέλευσόν μοι ἐνδῆσαι αὐτὰ μετὰ σινδόνης, ἵνα μὴ βρωθῶσιν « Fais-moi donc faire un paquet (de vieux vêtements) avec un linge, pour qu'ils ne se mangent pas ».

P. 107 ὁ μὲν μετὰ μαχαίρας τὴν σινδόνα ἔτεμεν « l'un coupa avec un couteau le drap (du lit d'Hypatios, pour en faire des reliques) ».

∴

On a vu la répugnance des papyrus familiers pour le datif instrumental ; si on cherche comment les auteurs de ces lettres ont exprimé les *emplois voisins*, on constate que les gens d'Egypte ont largement usé de la préposition διά — ce qui, dans une certaine mesure, n'était que conforme aux habitudes les plus anciennes de la langue. Sous cette appellation, vague à dessein, je fais entrer des tours tels que class. δι' ἀγγέλου δηλοῦν « faire savoir par un messager » ou δι' εὐχῶν λαμβάνειν τι « obtenir quelque chose par des prières ». Ce qu'exprime proprement cette préposition, c'est-à-dire la notion d'*intermédiaire* (qu'il s'agisse d'ailleurs d'une personne ou d'une chose), est très proche de l'instrumental. A l'état ancien — l'état d'équilibre, — διά et le datif instrumental vivaient l'un à côté de l'autre et échangeaient leurs bons offices : mais le datif instrumental étant, dans les textes les plus vulgaires, à peu près esquivé, l'équilibre est rompu ; on comprend que la préposition διά ait occupé un terrain dont le datif se retirait progressivement.

De fait, cette préposition est très fréquente dans les papyrus à partir du IIIe ou du IVe siècle ; les anciens emplois semblent même avoir grandi en importance (ainsi πέμπω διά τινος ou δέχομαι διά τινος sont extrême-

ment fréquents) ; elle indique aussi *par quel moyen* on fait savoir une chose à quelqu'un (O. P., διὰ τούτων τῶν γραμμάτων γινώσκειν σε θέλω), qu'il s'agisse d'une lettre ou d'un navire (O. P., διὰ πλοιαρίων ἐπαίρω αὐτὸ εἰς τὸ μοναστήριν, *sic*) ; la phrase « je crois que grâce à tes prières je trouverai le salut » est ainsi rendue : οὕτως πιστεύω διὰ τῶν εὐχῶν ἴασιν λαμβάνω. On a vu que dans les papyrus magiques on relevait des exemples très nets d'instrumentaux (γράφε διὰ μέλανος). Ces emplois si nombreux et si variés ressortent, par contraste, à côté d'un datif instrumental défaillant.

Cette préposition, qui se construisait avec un cas ayant toujours été clair en grec, qui se fondait sur un sens ancien et très proche de l'instrumental, n'a cependant pas survécu en grec moderne — du moins pour remplir cette fonction : γιά aujourd'hui ne signifie pas « par », mais « pour, en vue de, à cause de ». D'ailleurs, dès le IVe siècle, la langue, sans doute mal satisfaite de διά, essayait μετά, qui devait durer. En effet la préposition διά, malgré l'extension qu'elle prenait à suppléer le datif instrumental, n'en était pas moins rongée intérieurement par un sens nouveau et fort qui se développait autour de sa construction accusative. Peut-être même cette extension trop grande, en diluant sa valeur propre, n'a fait que hâter sa fin. Quoi qu'il en soit, διά = *pour* a éliminé à la fin διά = *par l'intermédiaire de* ou *par*.

On voit au IVe siècle apparaître, aussi bien avec le génitif qu'avec l'accusatif (car parfois les cas se confondent), le sens nouveau « en vue de, en faveur de », qui se rattache naturellement à διά + accusatif.

Jews a. Chr., n° 1917, l. 17 (340)

οὐ μόνον ...ἔγραψα... διὰ ἐμοῦ « non seulement ...j'ai écrit... pour moi ». On ne peute ntendre autrement que l'éditeur, qui rend διὰ ἐμοῦ par *for myself*. A la place du génitif on attendrait au moins l'accusatif.

Dans le même texte, trois lignes plus bas :

ἐλεήμονες γίγνεσθε διὰ ἐμοῦ σπουδαζόμενοι πρὸς τὸν Θεόν

« soyez pitoyables envers moi (cf. g. m. εἶναι καλὸς γι' ἐμένα « il est bon pour moi »), pour l'amour de Dieu (?) ».

Quelques lignes plus bas, on lit :

καὶ γὰρ προσῆκόν ἐστιν ἀλλήλων μιμνήσκεσθαι ἐν Θεῷ διὰ τὴν ἑκατέρων ὑγιείαν « il convient en effet de faire mention de nous en J.-C., pour la santé de chacun ». Valeur nouvelle, avec l'accusatif.

On constate même une hésitation significative entre le génitif et l'accusatif dans l'exemple suivant (B. M., II, p. 301, l. 9 ; correspondance d'Abinnaeus) :

διὰ τὸν Θεὸν ταῦτα ποιεῖς καὶ ἐγὼ εὔχομαι αὐτῷ ἵνα ἀνταποδώσῃ σοι τὴν ἀγάπην τὴν ποιεῖς · δι' αὐτοῦ γὰρ ποιεῖς « c'est pour l'amour de Dieu que tu agis ainsi, et je le prie de te rendre la charité que tu me fais ; car c'est pour l'amour de lui que tu le fais ». Le sens proposé ici pour le second διά me paraît plus indiqué que celui de « par », qui peut se présenter à l'esprit.

A une époque beaucoup plus tardive (vi^e-viie siècles), on peut observer, dans les papyrus d'Oxyrhynchus, l'extension de la valeur moderne de διά.

O. P., XVI, n° 1848 (vi^e-viie s.)

Ἐπειδὴ ἐκέλευσέν μοι ὁ ὁσιώτατος ἐπίσκοπος διὰ Πέτρον τὸν νεώτερον... καλῶς ποίει διὰ τὴν κέλευσιν τοῦ ὁσιωτάτου ἀνδρὸς δοῦναι αὐτῷ ...ἔχει καὶ τέκνα πολλά, καὶ οὐχ εὑρίσκει ἀποθρέψαι αὐτά · ἀλλ', ὡς ἔθος, διὰ τὴν κέλευσιν τοῦ αὐτοῦ ὁσιωτάτου ἀνδρὸς τοῦτο πρᾶξαι « Comme le très saint évêque m'a donné des ordres pour le jeune Pierre... veuille bien lui donner, pour exécuter l'ordre du très saint homme... il a beaucoup d'enfants et ne trouve pas de quoi les nourrir; mais, comme d'ordinaire, fais cela pour (exécuter) l'ordre dudit très saint homme ».

O. P., t. XVI, n° 1862 (viie s.), lettre particulièrement intéressante

τὰ ἕξ νομίσματα τὰ (*sic*) ἔπεμψες... διὰ τὰς βακάνας εἰς τὴν βίκλαν ἐγὼ οἶδα ὅτι οὐκ ἀρκοῦσι « les six *solidi* que tu m'as envoyés ...pour les choux destinés à la ferme, je sais qu'ils ne suffisent pas ».

διὰ τὸ καθάρσιον, ἐδεξάμην αὐτό « pour le purgatif (= quant au purgatif), je l'ai reçu ».

O. P., t. XVI, n° 1867 (VIIe s.)

καθὼς ἔγραψές μοι ἐχθὲς διὰ πλοῖον, ἵνα μάθῃς οὖν, δέσποτα, ὅτι πλοῖον οὐκ ἔνι εἰς τὸν ὅρμον ἡμῶν, εἰ μὴ τὰ ἁλιευτικά « comme tu m'as écrit hier pour un bateau, apprends, maître, qu'il n'y a pas de bateau dans notre port, si ce n'est les barques de pêche ». Cette phrase est remarquable par l'accumulation des vulgarismes : εἰς est employé au lieu de ἐν (cf. *2e partie*, p. 56); διά signifie « pour », et ἵνα μάθῃς est très proche de g. m. νὰ δῶ « que je voie » : on sait combien les relations sont naturelles et fréquentes entre l'impératif et le subjonctif, et que d'autre part la marque qui distingue le subjonctif de l'indicatif est aujourd'hui la particule νά.

P. O., t. XVI, n° 1871 (fin du Ve s.)

μάθε παρὰ τοῦ θεοσεβεστάτου ἐπισκόπου διὰ ναῦρον τῶν χαμηρον (*sic* = διὰ ναῦλον τῶν καμήλων) « informe-toi auprès du très pieux évêque pour le chargement des chameaux ».

P. O., t. XVI, n° 1875 (VIe-VIIe s.)

καταξιώσατε ...ὑπομνῆσαι τὴν αὐτοῦ θεοφιλίαν διὰ τὰ ὀλίγα μου καλανδικά, περὶ ὧν καὶ κατὰ πρόσωπον ὑπέσχετό μοι, εἰρηκὼς τῇ ὑμετέρᾳ περιβλέπτῳ λαμπρότητι ὡς ταῦτα ...ἔχει δοθησόμενά μοι δι' ὑμῶν. Διὰ δὲ τοῦτο ἔγραψα διότι ἀναλώματα ἐνταῦθα ποιήσας ὀνειροπολῶ ταῦτα. « veuillez rafraîchir la mémoire à Sa Piété (l'économe) pour ma petite somme (payée au Nouvel-An), au sujet de laquelle il m'a fait des promesses de vive voix, disant à Votre Illustre Splendeur... qu'il me donnera l'argent par votre intermédiaire. C'est pour cela que je vous ai écrit, parce qu'en ce moment, ayant fait des dépenses, je ne songe qu'à cela. ». (On ne sait s'il s'agit de l'argent qu'on lui doit ou des dépenses en question). Cet exemple est curieux, non seulement à cause de la tournure « pour ma petite somme », mais aussi par la fréquence même de la préposition διά.

Dans un autre recueil (*Pap. Rain.*, V Band, p. 12) διά est, contrairement à ce qu'on attend, construit avec l'accusatif au sens de « par l'intermédiaire de, par ». Puis, dans un acte tout semblable, le génitif est employé.

Il s'agit dans les deux cas de faire effacer d'une liste le nom d'un mort :

1410 ἀξιῶ περιαιρεθῆναί σε τοῦτο τὸ ὄνομα διὰ τοὺς παρά σοι δημοσίους τῶν γραμματέων.

1412 ἀξιῶ σε περιαιρεθῆναι τοῦτο τὸ ὄνομα διὰ τῶν δημοσίων γραμματέων.

Si dans la littérature (du moins avant le vi[e] siècle), on sait éviter la faute grossière de confondre les deux emplois de διά, il est cependant possible de relever des exemples qui témoignent de cette valeur nouvelle ; ainsi dans la *Vita Hypatii* :

P. 17 πάντες ἔχαιρον ...ὅτι διὰ τὸν Θεὸν τοῦτο ἐποίει καὶ διὰ τὴν ταπείνωσιν « tous se réjouissaient en voyant qu'il agissait ainsi, *pour* Dieu et *pour* l'humilité ». On peut penser que cette expression était courante à l'époque. Ainsi p. 40 : ὁ διὰ τὸν Θεὸν πάντων καταφρονήσας « celui qui méprise toutes choses pour Dieu (pour ne s'attacher qu'à lui) ». Cf. également pp. 48, l. 9 et 55, l. 16.

P. 26 εἰ δὲ φοβῇ διὰ τὴν οὐσίαν αὐτοῦ « mais si tu as des craintes pour son argent... ». Les constructions de φοβοῦμαι sont nombreuses en attique (περί τινος, περί τι, εἴς τι, d'autres encore) ; mais ici la comparaison avec le grec moderne s'impose, semble-t-il : ἂν φοβᾶσαι γιὰ τὴν περιουσία του.

P. 41 ἀνάγκη γαμήσαντα χρήματα ἐπιποθεῖν καὶ διὰ τὰ χρήματα ἐπιποθεῖν ἀδικῆσαι « il est fatal, quand on est marié, que l'on désire la fortune, et que, pour la fortune, on désire être injuste... ».

P. 82 καὶ ἀποστέλλει ὁ ἐπίσκοπος ὄχλους διὰ τὸ κέλευσμα τῶν ἀρχόντων, ἵνα διώξωσιν αὐτοὺς ἐκεῖθεν « et l'évêque envoie du monde pour (exécuter) l'ordre des autorités, afin de faire partir les gens de là ». Ce sens me paraît meilleur que celui de « à cause de ». D'ailleurs cette dernière valeur (ancienne aussi bien que moderne) ne cesse pas d'être nettement représentée ; ainsi p. 57 :

ἡμῖν παρεδόθη διὰ τὴν ἀνομίαν αὐτοῦ « il nous a été livré en raison de, à cause de son impiété ».

On trouve aussi dans la *Chronographie* de Malalas des exemples nombreux où la préposition διά est employée, comme dans les papyrus, avec le sens vague de « pour, en ce qui concerne » :

P. 102 γνόντες πάντες διὰ τὴν Βρίσου θυγατέρα ...ὅτι ἀπέκρυψεν αὐτὴν ὁ Ἀχιλλεύς « tous ayant appris, *pour ce qui est* de la fille de Brisès... qu'Achille l'avait cachée ».

P. 184 ἀκούσαντες διὰ τὸν Μαλλίωνα ὅτι ἐξεβλήθη ἀπὸ τῆς Ῥώμης « ayant entendu dire, *à propos de* Manlius, qu'il avait été chassé de Rome ».

P. 297 ἐγνώσθη αὐτῷ διὰ τὴν ἀνατολήν « on l'informa *de* ce qui se passait en Orient ».

P. 387 ᾔτησεν αὐτὸν μετὰ δακρύων διὰ τὴν αὐτῆς μητέρα Βηρῖναν ἵνα ἀπολυθῇ « elle lui demanda avec des larmes, *pour* sa mère Vérina, qu'elle fût relachée ».

Tandis que partout, même dans les ouvrages littéraires, la préposition διά suivie du génitif subissait au profit d'un sens nouveau la concurrence d'une construction accusative qui se distinguait mal de sa rivale, d'importantes transformations linguistiques se préparaient : elles allaient d'abord achever de ruiner la construction διά + génitif au profit de la construction διά + accusatif, et ensuite fonder définitivement l'emploi de μετά comme substitut du datif instrumental.

∴

A partir de la seconde moitié du VII[e] siècle, l'Egypte, s'assimilant à ses conquérants arabes, cesse définitivement de faire usage du grec. Les ouvrages littéraires sont plus que jamais éloignés de la langue parlée, du moins jusqu'au IX[e] siècle. La *Chronographie* de Théophane, écrite aux environs de 800, qui est intéressante à d'autres points de vue (cf. *ci-dessous*, p. 186), ne fait qu'ajouter quelques exemples à la périphrase à l'aide de μετά (cf. Jannaris, *Hist. gr.*, § 1607). La *Vita Euthymii*, deux siècles plus tard, ne paraît même plus savoir ce que c'est qu'un datif : ainsi p. 7, on lit dans les mmss. καὶ

τούτου χάριν προβάλλῃ τούτοις τοῖς ῥήμασιν, alors qu'il faut visiblement ταῦτα τὰ ῥήματα. Comme ces fautes, trop fréquentes pour être fortuites, sont dues en réalité au rédacteur de la *Vita Euthymii* (cf. 4[e] *partie*), il s'en suivrait qu'au x[e] siècle, pour certaines gens, le datif ne se distinguait plus, dans l'usage, de l'accusatif et qu'il était devenu purement artificiel. Tandis que le datif — instrumental ou proprement dit — apparaît encore très solide dans la *Chronographie* de Théophane, il semble être devenu deux cents ans plus tard une forme vide.

C'est cependant sur ces deux ou trois siècles qu'il faudrait être exactement renseigné : des transformations se sont produites, comparables, par leur caractère définitif sinon par leur ampleur, à celles qui ont différencié les langues romanes du latin. Le datif proprement dit disparaît de l'usage courant ; l'ancien système de rection des prépositions est ruiné : au x[e] siècle on *peut* construire (bien que naturellement la chose n'apparaisse qu'*exceptionnellement*) ἀπό avec l'accusatif, μετά = *cum* avec le même cas.

« S'il y a des moments où le changement linguistique semble se précipiter, cela tient pour beaucoup à ce qu'il y a, pour les innovations, une longue période de préparation. La réalisation du changement ne fait, dans bien des cas, que manifester l'aboutissement d'un long travail... Le changement de *caballum* en *cheval*, qui s'est fait assez vite, est ce qui se voit... La préparation de ce changement a demandé de longs siècles et ne se voit guère. » (Meill., *la méth. comp. en ling. hist.*, p. 45-47). Rien, mieux que le grec, où toute évolution marche au « ralenti », ne justifie ces réflexions générales de M. Meillet.

Au x[e] siècle, on constate que le système traditionnel de la « rection » des prépositions fait place à un nouveau système, qui est celui du grec moderne : *toutes les prépositions se construisent avec l'accusatif.*

Pour la préposition ἀπό, les conséquences sémantiques de cette révolution étaient négligeables, puisqu'il n'y

avait qu'une seule construction possible, celle du génitif : ἀπὸ τὴν οἰκίαν « hors de la maison » a pu se substituer directement à ἀπὸ τῆς οἰκίας.

La situation était tout autre pour διά et pour μετά. On a vu que « depuis des siècles » la première organisait une valeur nouvelle, aux dépens de la construction génitive. Or la rection abandonne ce cas : seul subsiste le sens actuel, lié d'ailleurs à l'accusatif, le sens le plus fort et le plus neuf. Quant à μετά qui, de tout temps, marquait l'accompagnement et contribuait aussi, depuis le IIIe siècle, à suppléer le datif instrumental, elle a éliminé l'ancienne construction accusative μετά = *après*, qui, rarement employée, ne pouvait lutter contre les notions d'accompagnement et d'instrument réunies. On peut dire qu'à cette date les trois prépositions les plus importantes du g. m. sont constituées, avec leur construction et leur sens d'aujourd'hui : ἀπό garde, avec un nouveau « régime », sa valeur traditionnelle. Διά, suivi également de l'accusatif, prend le sens de « pour, en faveur de » et garde celui de « à cause de ». Μετά, toujours avec le même cas, cumule les fonctions d'accompagnement et d'instrument. Quant à εἰς, on en a vu plus haut l'histoire particulière.

Si le grec n'était pas le grec, le contraste entre les deux états de la langue éclaterait à un moment donné : on lirait alors, et exclusivement, dans les textes γράφω μετὰ μέλαν « j'écris avec de l'encre », λαλῶ διὰ τὸν φίλον « je parle pour (ou de) mon ami », ἔρχομαι ἀπὸ τὴν πόλιν « je viens de la ville ». Mais les écrivains s'efforceront de dissimuler la *barbarie* du langage vulgaire ; et ils y parviendront presque toujours. Les ouvrages littéraires emploieront γράφω αἵματι ou δι' αἵματος, *exceptionnellement* μετὰ αἵματος ou μετὰ αἷμα ; les tournures ἔρχομαι ἀπὸ τῆς πόλεως, λαλῶ τῷ φίλῳ μου (ou πρὸς τὸν φίλον μου) seront de règle, et on ne rencontrera qu'*exceptionnellement* λαλῶ διὰ τὸν φίλον ou ἔρχομαι ἀπὸ τὴν πόλιν. Par inadvertance, on négligera de construire correctement le datif nécessaire dans la phrase « Je dis à Paul », et

l'homme de Constantinople, en employant dans ce cas l'accusatif, montrera le bout de l'oreille : mais on combinera les datifs les plus compliqués.

*
* *

Il faut arriver à Constantin Porphyrogennète pour trouver des faits dont on ne peut plus dire qu'ils annoncent l'état moderne, mais que, réellement, ils lui appartiennent.

Malheureusement les difficultés qui s'attachent aux deux ouvrages les plus importants que l'on attribue à cet empereur sont multiples et graves : le *de administrando imperio* témoigne d'une certaine unité, mais il n'est pas possible, de par la nature même du sujet, d'en dater les parties. Quand au second, le *de Caerimoniis aulae byzantinae*, il est aussi précieux pour le linguiste que pour l'historien : mais la composition en est si incohérente, certains chapitres en contredisent d'autres d'une façon si flagrante, qu'on a dû penser que des documents d'époques diverses ont été incorporés au livre : telle cérémonie, dont le procès-verbal figure dans l'ouvrage, se rapporte à la réception des souverains perses à la Cour de Byzance : or, lorsque les *Cérémonies* sont rédigées, il y a environ trois siècles et demi que le dernier Sassanide, abandonnant son royaume, s'est réfugié en Chine.

Voici d'ailleurs comment on doit, avec M. Diehl, se représenter la façon dont Constantin Porphyrogennète (ou tout autre qui s'est servi de son nom) a rédigé les *Cérémonies* ; elle est comparable à celle des formulaires d'Occident : « Dans les recueils de formules occidentales que nous ont conservées le *Liber Diurnus* ou les collections de l'époque mérovingienne et carolingienne, le rédacteur s'est contenté d'ordinaire de reproduire textuellement tel ou tel document particulier, en se bornant à effacer les noms propres qu'il rencontrait dans la pièce originale ». (*Rev. ét. gr.*, 1903, p. 36). On a mis bout à bout des procès-verbaux qui se doublaient en partie.

Il faut donc, pour avoir le droit d'utiliser ce qu'elles nous fournissent, faire dans les *Cérémonies* le départ entre celles qui sont contemporaines de l'Empereur et les autres, qu'il a purement et simplement empruntées à des ouvrages antérieurs. On demandera aux historiens qui ont étudié les *Cérémonies* du point de vue interne les conclusions auxquelles ils ont pensé aboutir; on a suivi ici le tableau dressé par M. J. Bury, et qui est l'aboutissement des arguments qu'il a présentés dans deux longs articles de l'*English Historical Review*; nous l'avons complété à l'aide de diverses suggestions de M. Diehl.

A. **De caerimoniis** : ce qui peut être attribué à Constantin Porphyrogennète.

Livre I. Ch. 1-83. — Les ch. 84-95 contiennent des documents qu'un historien moderne mettrait en appendice, et datent du VI[e] siècle.

Livre II. Ch. 1-25. — Les ch. 26-40 se rapportent également à une époque antérieure au X[e] siècle.

Livre I. Ch. 96-97. — Courte addition, qui doit être attribuée au temps de Nicéphore Phocas (912-969).

B. **Opuscules variés**, composés et édités par l'empereur.

II. ch. 42 « sur les tombeaux des Empereurs ».

II. ch. 44, 45, 50 documents militaires.

II. ch. 47 protocole des ambassadeurs, à quoi il faut ajouter une liste des libéralités d'usage (II, 55), et une description des tombeaux des Empereurs (II, 42).

C. **Additions**, qui n'ont pas été écrites ni éditées par Constantin.

II. ch. 52, 53, 54 « Clétorologion » de Philothée.

II. ch. 49, Ordonnances de Léon VI.

II. ch. 56, Vie d'Alexandre le Macédonien.

Ce tableau nous permet de contrôler la sincérité et l'authenticité de nos exemples : nous pouvons toujours craindre, puisqu'on n'a pas encore fait d'édition critique des deux ouvrages, que tel fait soit imputable à l'erreur d'un

copiste, qui, involontairement, se serait laissé influencer par la langue — peut-être très postérieure — qu'il parlait lui-même ; nous n'avons pas en effet les moyens de confronter telle leçon avec celles d'autres manuscrits. Mais, en réalité, nous avons toutes raisons de croire que ces fautes ne sont pas imputables à un copiste. Si c'était lui le responsable de ces erreurs, elles seraient réparties de façon à peu près régulière, et les chapitres des *Cérémonies* qui sont de beaucoup antérieurs au xe siècle devraient, proportionnellement, fournir autant d'exemples de μετά + accusatif ou d'accusatif-datif que ceux qui ont été rédigés au xe siècle. Or il n'en est rien : le rapport de longueur des premiers aux seconds étant d'environ 1/5 (170 pages sur 800), le nombre des « erreurs », dans les pages antérieures au xe siècle, reste *infime* : elles peuvent être expliquées par une inattention (d'ailleurs significative) de celui qui a incorporé ces chapitres au texte même des *Cérémonies*. Ainsi on trouve 1 exemple contre 12 de μετά suivi de l'accusatif, 1 ou 2 exemples contre 22 d'accusatif à la place du datif ! Les parties de l'ouvrage qui sont du xe siècle trahissent de cette façon l'époque à laquelle elles ont été rédigées, tandis que les chapitres antérieurs conservent, sauf *deux* (ou *trois*) exceptions, l'aspect de la langue telle qu'on l'écrivait plusieurs siècles auparavant. Quant à l'*Administration*, dont l'état linguistique est comparable à celui des *Cérémonies*, on suppose — sans qu'on puisse le démontrer — qu'elle s'est trouvée dans des conditions semblables : elle ne fait qu'ajouter à la liste des exemples fournis par ce dernier ouvrage.

L'empereur définit ainsi sa langue dans la préface des *Cérémonies* (p. 5) : ὡς ἂν σαφῆ καὶ εὐδιάγνωστα εἶεν τὰ γεγραμμένα, καὶ καθωμιλημένῃ καὶ ἁπλουστέρᾳ φράσει κεχρήμεθα καὶ λέξεσι ταῖς αὐταῖς « pour que ces écrits soient clairs et faciles à comprendre, nous nous sommes servi de la langue parlée, d'expressions simples, de termes propres... ».

Dans l'*Administration*, il est encore plus explicite (p. 68) :

εἰ δὲ σαφεῖ καὶ κατημαξευμένῳ λόγῳ καὶ οἷον εἰκῇ ῥέοντι πεζῷ καὶ ἁπλοϊκῷ ...ἐχρησάμην, μηδὲν θαυμάσῃς, υἱέ · οὐ γὰρ ἐπίδειξιν καλλιγραφίας ἢ φράσεως ἠττικισμένης... ποιῆσαι ἐσπούδασα « et si j'ai employé un style clair et courant (proprement : *foulé*, comme le sol d'une grande route), une prose simple et qui coule à sa guise, ne t'en étonne pas, mon fils : ce n'est pas un exercice de style élégant ni de langage atticisant que j'ai entrepris de faire ».

Il ne faut pas prendre l'auteur au mot, et on sait ce qu'il faut entendre par « langue parlée » : ce n'était pas évidemment celle des portefaix de Constantinople ! L'Empereur s'est servi de la Κοινή littéraire, telle qu'on l'écrivait de son temps ; mais il n'a pas voulu faire de l'attique. On ne pouvait demander davantage à un homme de sa condition, vivant, dans un siècle de renouveau intellectuel, à Constantinople, capitale de la tradition !

La périphrase à l'aide de μετά apparaît dans son œuvre sous deux formes : la première — construction génitive — s'est manifestée dès le IVᵉ siècle dans les papyrus, et, ensuite, dans la littérature ; la seconde — construction accusative — est déjà du grec moderne, et peut être considérée comme un cas particulier dans le changement de « rection » qu'ont éprouvé les prépositions qui ne se construisaient pas avec l'accusatif.

Cérémonies.

On relève dans cet ouvrage des exemples de la périphrase instrumentale, à l'aide de μετά + génitif ; par ex. :

Livre I, ch. 1. p. 24 μετὰ τῆς δεξιᾶς χειρός... κρούει τὰ δύο βῆλα « avec la main droite, il pousse les deux *velums* ». Expression fréquente (cf. p. 24, ou, avec d'autres verbes, livre I, ch. 10, p. 79 νύσσει τὸ βῆλον μετὰ τῆς χειρός).

Livre I, ch. 83, p. 384 οἱ Γότθοι τύπτοντες μετὰ τῶν βεργίων τὰ σκουτάρια « les Goths frappant leurs boucliers avec des baguettes ».

S'il n'y avait que des exemples de ce genre, les *Cérémonies* ne donneraient rien de plus que la *Vita Hypatii* — ou plutôt moins, bien que la Vie de l'évêque de Chypre

ne soit qu'une mince plaquette au prix de l'énorme compilation. Mais voici deux faits absolument nouveaux :

Livre I, ch. 69, p. 316 (même ex. p. 325) κατασφραγίζουσι μετὰ τὸ ἄκρον τῶν χλανιδίων « ils font le signe de la croix avec le bout de leur manteau (pour bénir le peuple) ». Le sens est instrumental, et μετά est construit à la façon moderne.

Livre I, ch. 69, p. 330 κρατῶν τὸν πόδα τοῦ φακτιοναρίου μετὰ τὴν ἀριστερὰν χεῖρα (les mmss. portent même χεῖραν), μετὰ τῆς δεξιᾶς κατασφραγίζει « tenant de la main gauche le pied du *factionarius*, il fait le signe de la croix avec la main droite ». Cette double périphrase est significative par son asymétrie même.

Administration.

Cet ouvrage n'apporte rien de particulièrement intéressant, mais ajoute seulement à la liste des exemples de périphrase à l'aide de μετά.

p. 116 σκεπάσας αὐτὸν μετὰ τῆς δορκᾶς « s'étant dissimulé avec la peau de cerf (qu'il portait)».

p. 116 δέδωκεν αὐτῷ μετὰ μεναύλου εἰς τὸν πόδα « il le frappa au pied avec un épieu ».

∴

Cette construction nouvelle de μετά n'est pas isolée, mais se rattache à un phénomène général : ἀπό, διά, μετά (avec sa valeur d'accompagnement), sont, elles aussi, atteintes.

Pour ἀπό on constate que l'accusatif se substitue « barbarement » au génitif par 15 fois dans les *Cérémonies* et 7 fois environ dans l'*Administration* : par ex. :

Cer., I, ch. 6, p. 53 ὑποστρεφόντων τῶν δεσποτῶν δείλης ἀπὸ τοὺς Ἁγίους Ἀποστόλους « les Empereurs revenant le soir de l'église des Saints Apôtres ».

Adm., p. 116 ἦλθε ἀπὸ Βεργώνιαν « il vint de Burgondie ».

La préposition διά, qui a longtemps joué, à côté et même à la place du datif instrumental, le rôle que l'on a vu plus haut, était dépouillée de sa rection génitive : διά

suivi de l'accusatif, dont les progrès ont dû être constants depuis le IIIe siècle, semble s'être complètement substitué à διά + génitif ; le sens de « pour » triomphe de celui de « par ». Ainsi :

Cer., II, ch. 18, p. 604 ἐν τῷ περιβλέπτῳ τρικλίνῳ τοῦ Ἰουστινιανοῦ ἵστατο ἑτέρα τράπεζα διὰ ἕξ... « dans la fameuse salle à manger de Justinien, une autre table pour six (services) était dressée ».

Cer., p. 466 (Appendice au Livre Ier). Il y a de nombreuses têtes de chapitre rédigées de cette façon :

διὰ τοῦ οἰκειακοῦ βασιλικοῦ βεστιαρίου « *pro privato regio vestiario* » (Reiske). De tels emplois ne peuvent être systématiques que si, à cette époque, διά + génitif n'est plus une construction vivante. On *écrit* διά avec le génitif comme, un siècle auparavant, l'auteur de la *Vita Euthymii écrivait* des datifs au lieu d'accusatifs.

. L'idée la plus fréquemment exprimée par μετά étant celle d'accompagnement, on voit cette préposition suivie du génitif en un certain nombre d'exemples (11 dans les *Cérémonies*) ; ainsi :

Cer., I, ch. 27, p. 152 μένει (ὁ βασιλεύς) μετὰ τὸ διβητήσιον αὐτοῦ « l'Empereur reste avec son *divetesion* (a kind of garment ?, Sophoclis) ».

Cer., I, ch. 62, p. 279 εἰσέρχονται τὰ μέρη... μετὰ φατλία « les *factions* entrent avec des torches ».

Quand on écrivait à la fois ἔρχομαι μετὰ χλανίδιον et τύπτω μετὰ μεναύλου, il était fatal que l'on dît κατασφραγίζω μετὰ χλανίδιον et *τύπτω μετὰ μέναυλον.

La périphrase de l'instrumental, tentée avec diverses prépositions, timidement essayée avec μετά, apparaît maintenant comme définitivement établie. Le grec moderne commence, bien que la littérature masque cet avènement.

*
* *

Il est difficile de dire, même approximativement, vers quelle époque a commencé à se produire une transformation si importante. On a vu après quelles hésitations

la langue, qui, sous sa forme la plus vulgaire, répugnait à l'emploi de l'instrumental, a abandonné la préposition διά pour μετά : mais ce sont deux choses tout à fait différentes, de dire γράφω μετὰ μέλανος « j'écris avec de l'encre », ou γράφω μετὰ μέλαν.

C'est dans les papyrus que nous avons le plus de chance de saisir les premiers signes de la tournure nouvelle. Une constatation est importante, bien que toute négative : même dans les lettres les plus bizarres, je n'ai pas relevé d'exemple de μετά instrumental (ou comitatif), construit avec l'accusatif, avant le VIIe siècle. Il faut se défier des citations faites par Jannaris (*Hist. gr.*, § 1607) : certaines sont invérifiables, d'autres ont pour origine des erreurs d'interprétation : ainsi Malalas, p. 90 τῶν Κορινθίων μετὰ τοὺς Λακεδαιμονίους ἐβασίλευσε Ἀλήτης ne peut être compris que de la façon suivante : « Alétès fut roi des Corinthiens après la chute de la domination lacédémonienne » (cf. d'ailleurs la paraphrase latine de Dindorf : *everso Lacedaemoniorum imperio*).

Les papyrus que j'ai dépouillés ne m'ont fourni que deux témoignages des débuts de cette révolution linguistique :

O. P., t. XVI, n° 1853 (VIe-VIIe s.)

Εὑρίσκω ὅτι μετὰ μυρίων κύκλων « je constate qu'après mille vicissitudes... ».

Les éditeurs des O. P. suggèrent cette traduction « *after innumerable vicissitudes* » en la faisant suivre d'un point d'interrogation.

O. P., t. XVI, n° 1862 (VIIe s.)

...ἵνα ἐνέγκῃ αὐτὸ (?) ὧδε μετὰ καὶ ἄλλας ἀρτάβας κριθαρίων τριάκοντα. Il ne peut y avoir de doute ici : le sens est « avec encore 30 artabes d'orge » (edd., ...*and bring it here with thirty more artabae of barley*).

Comme cette nouvelle construction de μετά n'est qu'un cas particulier de la transformation générale qui a aussi bien atteint, on l'a vu, la préposition ἀπό, il est utile de savoir à quelle date peuvent remonter les premiers exemples de ἀπό suivi de l'accusatif. Là encore, on ne peut

accepter, parmi les citations alléguées par Jannaris (*Hist. gr.*, § 1517), ni Hermas (*Pasteur*, V., IV, 1), ni B. M., I, p. 122 : ces « fautes » ne sont rien que des « fautes ». Ce n'est pas avant Théophane, c'est-à-dire vers 800, qu'on peut en relever des exemples assez nets (et assez nombreux) pour qu'ils soient significatifs. Ainsi, 75,25 ἀπὸ Ἀντιόχειαν, ou 428,1 ἀπὸ δεκάτην τοῦ φεβρουαρίου μηνός.

Autant que nous pouvons nous en faire une idée, le changement radical qui s'est opéré dans la « rection » des prépositions se place entre le VIIe et le IXe siècles, aussi bien pour μετά que pour ἀπό. La périphrase à l'aide de μετά, ébauchée dès le IVe siècle avec le génitif, a trouvé entre ces deux siècles son aboutissement moderne. Ces limites sont bien vagues; or la durée qu'exigent les transformations linguistiques est extrêmement variable.

Rien avant le VIIe siècle; au Xe siècle, l'accusatif se généralise à la place des cas obliques que régissaient les prépositions, puisque les ouvrages littéraires ou les actes officiels se laissent influencer par le nouvel usage. L'état présent de nos connaissances ne nous permet pas de faire même des hypothèses sur la lenteur ou la rapidité de cette évolution.

QUATRIÈME PARTIE

LE DATIF PROPREMENT DIT

QUATRIÈME PARTIE

LE DATIF PROPREMENT DIT

Le grec moderne dispose de trois tournures pour rendre la fonction que le datif proprement dit a jadis assumée. On se sert le plus souvent du *génitif* : Εἶπα τοῦ Πέτρου « j'ai dit à Pierre » : un cas vivant s'est substitué à une forme morte. On peut aussi employer la *préposition* εἰς, dont le rôle est d'ailleurs si considérable aujourd'hui : Εἶπα στὸν Πέτρον (στόν = εἰς τόν). Enfin, dans les dialectes du Nord (cf. ci-dessus, p. 18), *l'accusatif* désigne aussi bien l'objet indirect que l'objet direct : Εἶπα τὸν Πέτρο.

A ne considérer que la littérature, les témoignages d'une transformation si importante sont tardifs et peu nombreux.

Ce n'est pas avant le IXe ou le Xe siècle qu'on peut relever dans les ouvrages littéraires des exemples à peu près nets de substitution : et encore, quand on lit dans la *Chronographie* de Théophane quelques accusatifs faisant fonction de datifs (λαλεῖν τινα au lieu de λαλεῖν τινι, par exemple), on ne se sent pas entièrement fondé à en faire état. Ils peuvent être imputés à un correcteur ou à un copiste postérieurs : précieux s'ils confirment une évolution précédemment esquissée, ces mêmes exemples n'ont qu'une signification douteuse, apparaissant dans un ouvrage littéraire sans avoir été annoncés, tout au moins, dans des documents qu'on sait plus proches de la langue parlée. Il faut qu'on ait constaté par ailleurs un glissement du datif vers l'accusatif pour que ces « erreurs » de Théophane aient de l'intérêt — en s'ajoutant à d'autres.

De plus, une partie seulement de l'état moderne se montre dans ces ouvrages littéraires : il est curieux que l'accusatif faisant fonction de datif y soit le mieux représenté, alors qu'aujourd'hui son emploi est uniquement dialectal ; ce n'est peut-être pas par hasard que le plus grand nombre des exemples cités par Jannaris (*Hist. gr.*, § 1348, sous réserve de ses erreurs) ont été empruntés à la littérature constantinopolitaine. Au contraire, dans des documents originaires de l'Italie du Sud et de la Sicile, on trouve, au xe siècle et après, des génitifs qui tiennent lieu de datifs (cf. Jannaris, *Hist. gr.*, § 1350 b, par ex. : ἀφιέρωσεν τῶν καλογήρων). Sauf dans cette région, l'emploi du génitif à la place du datif semblait chose exceptionnelle — avant la publication des grandes collections de papyrus. M. Hatzidakis (*Einl.*, p. 223), après avoir cité les exemples connus alors, concluait ainsi : « ...Ce n'est pas dans tous les dialectes que le datif a été remplacé par l'accusatif; cela paraît être le cas à Constantinople et en diverses parties du grec septentrional, tandis qu'en grec insulaire le datif a été éliminé par le génitif. Cet emploi, nous le trouvons aussi au Moyen-Age, *bien que rarement* ». On considérait donc alors comme le plus important un emploi aujourd'hui dialectal, tandis que la construction à l'aide du génitif semblait secondaire : ce paradoxe disparaît aujourd'hui, grâce aux ostraka et aux papyrus.

Les premières tentatives faites pour suppléer le datif par un autre cas remontent beaucoup plus haut dans l'histoire de la Κοινή ; les exemples en sont naturellement assez rares : il faut qu'on soit bien ignorant, ou du moins bien distrait, pour commettre la bévue d'écrire un génitif ou un accusatif à la place d'un datif ; seuls des documents très humbles comme les papyrus privés ou les ostraka peuvent renfermer des « fautes » pareilles, à date relativement ancienne. La substitution à un datif d'une forme de génitif ou d'accusatif pourrait être due à des particularités locales, puisque ces documents sont originaires de la seule Egypte ; leur témoignage n'aurait pas alors de signification vraiment générale. Mais il n'en est rien : ces

énormités sont confirmées, à la même époque, par des inscriptions provenant d'une tout autre région, l'Asie Mineure (cf. *ci-dessus*, p. 18 et *ci-dessous*, p. 173).

*
* *

Les ostraka ont été, pour la plupart, trouvés dans les ruines des villes de Haute-Égypte. Là comme ailleurs, le grec était usité pour les échanges commerciaux : Éléphantine et Thèbes sont bien connues; quant à Koptos, elle était le point de départ de deux routes importantes qui conduisaient à la Mer Rouge. Les plus anciens remontent au IIIe siècle av. J.-C., et les derniers ne dépassent guère le VIIe : la plupart des ostraka appartiennent à une période qui va de 100 à 300 de notre ère. Très nombreux, (pour le seul recueil de Wilcken, près de 2,000), ils contiennent presque toujours un datif au moins, celui de la personne à laquelle la lettre, le compte ou le contrat sont adressés.

Les gens de Koptos et de Thèbes avaient de la peine à former les datifs des *noms propres* : la vieille langue du pays ignorait la flexion, et beaucoup de formes égyptiennes ne se laissaient pas facilement réduire à un type de déclinaison hellénique. Celles qui résistaient le plus étaient laissées telles quelles, comme Ἰωσήφ ou Ἐμμανουήλ dans les milieux judéo-chrétiens. On conçoit même qu'entraînés par l'usage quotidien qu'ils en faisaient dans leur langue traditionnelle, les Egyptiens aient soustrait à la flexion grecque des noms anciennement hellénisés, comme Ὧρος (*Hôrus*) ; par ex., Ψενμώνθης Ὧρος χαίρειν peut alterner avec Ψενμώνθης Ὥρῳ χαίρειν.

La première construction, due à la paresse, ou au caractère même du nom, se rencontre fréquemment ; ainsi :

W., n° 1263 (18) Πασῆμις... Ψενμώνθῃ Παμώνθου καὶ Πεχῦσις ἀδελφός = Πεχύσει ἀδελφῷ.

L'auteur de ce billet s'est immédiatement lassé du datif, et est revenu au nominatif, c'est-à-dire à la forme non déclinée du nom ; (comparer cette phrase copte : *anok Mouses*

mpamoute enshaï mpapnoute pmonachos « Moi Moïse, avec Pamoute, nous écrivons à Papnoute, moine »). Au même endroit, presque la même année, dans des tournures identiques, certains papyrus ne déclinent pas les noms propres tandis que d'autres font un usage normal de la flexion grecque. Un ostrakon de 158 (Eléphantine) porte διὰ Σερήνου βοηθοῦ tandis que sur un autre, (daté de 146. Eléphantine) on lit διὰ Παχομψᾶκις βοηθοῦ. On comprend que dans le second cas le nom d'origine égyptienne ait pu être conservé tel quel ; mais, on le sait par ailleurs, non seulement ce nom était parfaitement déclinable — ce qui est évident — mais encore, pratiquement, il était décliné.

Ces nominatifs s'expliquent aisément : on s'attend moins à trouver des *génitifs* en place de *datifs*. De tels emplois ne sont pas imputables à la « barbarie » de gens qui feraient indistinctement appel à tous les cas de la flexion grecque (cf. 1re *partie* : influences étrangères) : je n'ai pas relevé *un seul exemple d'accusatif*, avec ou sans préposition, là où il faudrait un datif. Pourtant, à l'époque où le copte achevait sa formation, un tour prépositionnel pouvait connaître une certaine faveur : les Égyptiens, qui se servaient de la particule *n* pour exprimer l'attribution, l'instrument, l'origine, penchaient plus naturellement, semble-t-il, vers la tournure λέγω εἴς τινα que λέγω τινός (1).

On lit en effet, à côté de datifs réguliers (W., n° 532, année 123, Φατρῆς πράκτωρ ἀργυρικῆς Ἀμενώθηι ou W., n° 1086, 135 av. J.-C., Ἑρμόδωρος... Ὥρωι χαίρειν) des génitifs parfaitement caractérisés :

(1) Je dois à la bienveillance entremise de M. M. Cohen, directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Etudes, d'avoir été mis en rapport avec son collègue, M. G. Lefebvre, à qui j'ai demandé s'il lui paraissait y avoir un rapport entre ces génitifs des ostraka et des phénomènes phonétiques ou morphologiques de la langue indigène : il m'a répondu qu'il pensait que ces génitifs ne pouvaient être expliqués que par le grec. M. Saint-Paul-Girard, spécialiste de copte, et à qui M. P. Jouguet, directeur de l'Institut Archéologique du Caire, a bien voulu poser pour moi la même question, m'a fait savoir que « le génitif pour le datif est un phénomène purement grec, et qu'il ne pouvait voir là aucune influence copte ».

W. n° 517 (118) Παμώνθης... Ἀμενώθου Ἀρβήχιος = Ἀμενώθη Ἀρβήχιος

W. n° 1089 (135 av. J.-C.) ...Ὥρου χαίρειν.

Ce sont ici des génitifs de noms masculins en -ης ou en -ος ; or nous sommes en terre étrangère, et le vocalisme des parlers indigènes est, dit-on, assez mal connu : il se pourrait que derrière ces génitifs en -ου, il y eût des formes comme **Amenothou* ou **Hôrou*, couramment usitées, peut-être, dans la langue du pays.

Mais on trouve aussi beaucoup d'exemples de génitifs inattendus pour des noms qui appartiennent à d'autres déclinaisons : un des types les plus fréquents de l'onomastique gréco-égyptienne est celui des noms masculins et féminins en -ις (Ὄσιρις, Ἶσις). En grec, il y avait eu, de tout temps, un certain flottement : le génitif régulier de Ὄσιρις est Ὀσίριδος, mais Hérodote (2, 144) se sert de la forme Ὀσίριος — et on sait qu'il entre une proportion d'ionien dans la Κοινή —, tandis que Fl. Josèphe écrit Ὀσίρεως.

Or voici ce que présentent les ostraka :

W., n° 515, (118) Ἀπολλόδωρος ...Ψεναμούνιος Θεοδώρου « ...à Psenamounis (fils) de Théodore ».

W., n° 518 (118) Ἀπολλόδωρος ...Ψενχνούμιος ὁ καὶ Ὥρου Les génitifs de Psenchnoumis et de Hôros désignent ici, comme ailleurs, le destinataire.

W., n° 787, (96) Ἀλεξᾶς ...Πεκύσιος Νεφερῶτος χαίρειν « Alexas (« hypocoristique » de Alexandros, probablement) ...à Pekusis, fils de Néphérôs, salut ».

Même quand il s'agit de noms plus difficiles à fléchir, on trouve aussi des génitifs :

W., n° 1030, (31) Κορνήλιος ...Σενψᾶτος χαίρειν « ...à Sempsas ». Si on a admis la construction nominative ὁ δεῖνα ...Ὡρίων χαίρειν, il est difficile de ne pas voir un génitif dans :

W., n° 927, (167) Κλαύδιος Ποσιδώνιος ...Ὡρίωνος ... χαίρειν.

Il semble même que le génitif a été employé avec des scrupules de correction qui aboutissent au barbarisme :

Theban Ostraca (University of Toronto studies), n° 130 Ψενμώνθης ...Σαχούμνεους (*sic*) χαίρειν doit être mis en regard du n° 35 Πετοσῖρις ...Σαχομνεύς. On a probablement confondu ici les génitifs des types τριήρης et βασιλεύς : d'où le monstre.

La variété de ces noms exclut toute hypothèse d'une rencontre phonétique entre des génitifs grecs et des finales égyptiennes. En un mot, ou on déclinait correctement, ou on ne déclinait pas (*nominatif*), ou on se servait du *génitif* au lieu du datif, mais jamais de *l'accusatif* (précédé ou non de préposition).

Il ne faudrait pas tirer de ces quelques faits de trop graves conclusions : ceux-ci (dont quelques-uns remontent au IIe siècle av. J.-C.) ne sont relativement nombreux et variés qu'à partir du Ier ou du IIe siècle de notre ère. Le nom propre est quelque chose de particulier dans un pays bilingue, et on n'a pas le droit d'étendre à ἀνήρ ou à γυνή ce que l'on a remarqué accidentellement pour Πεκῦσις ou pour Ὧρος : toujours est-il que, dans les documents les plus humbles que nous possédions, le génitif se substitue parfois au datif, quand le nom propre est décliné. Isolées, ces observations n'ont que peu d'intérêt; mais, mises en regard de faits comparables attestés par les papyrus, elles semblent, pour ainsi dire, préfigurer ce qui devait se produire dans toutes les provinces de l'hellénisme. La flexion du datif ébranlée, la langue réagira de façon comparable : repoussant l'expédient barbare de la non-déclinaison, elle substituera en partie le génitif au datif.

* * *

Tandis que les exemples précédents, tirés des ostraka, concernent exclusivement les noms propres, la plupart de ceux que fournissent les papyrus se rapportent surtout à une autre catégorie, celle des *pronoms personnels*. Si les noms propres d'origine égyptienne avaient parfois de la peine à entrer dans la flexion grecque, les datifs des pronoms personnels des 3 personnes étaient, semble-t-il,

devenus phonétiquement obscurs, (surtout au singulier), vers le troisième siècle de notre ère.

L'ancienne diphtongue finale de μοί et de σοί s'est réduite, par les effets de l'*itacisme*, à un *i* dont nous ignorons le timbre. Or il suffit que cet *i* soit prononcé d'une certaine façon pour que *si* soit peu discernable de l'accusatif σέ. Que l'*i* de *si* fût comparable à l'*i dur* du russe, σέ et σοί risquaient fort de se confondre. Voici d'ailleurs une graphie significative :

B. M., II, n° 243, p. 301 (ɪvᵉ s.)

...ἐὰν ἔλθουσι πρό σοι ἀδελφοί. Il faut lire : ἐὰν ἔλθωσι πρός σε, ἀδελφέ « s'ils viennent te trouver, mon frère... ».

Pour l'auteur de cette lettre, σοί et σέ étaient si peu distincts qu'il a écrit la forme du datif au lieu de celle de l'accusatif. Puis il a eu un scrupule, et a corrigé πρό σοι en πρό σε (l'abréviation de πρός σε en πρό σε est fréquente; comparer εἰσποράν = εἰς σποράν). De la même façon μοί pouvait se confondre avec μέ.

Quant aux datifs αὐτῷ et αὐτῇ, dont l'*iôta* n'était plus prononcé (cf. Meill.-Vendr., § 145), ils se distinguaient mal, étant aussi accentués sur la finale, de αὐτό(ν) ou de αὐτή(ν). (En ce qui concerne le ν final, cf. 1ʳᵉ partie; *aspect phonétique de la question*). De plus beaucoup d'anciens verbes intransitifs devenaient transitifs (par ex., ἔφαγον ἄρτου passait à ἔφαγον ἄρτον) et les prépositions étaient vigoureusement entraînées vers l'accusatif (cf. *supra*, p. 30).

Mais il y avait aussi un autre moyen : au lieu de laisser s'établir entre le datif et l'accusatif, un véritable syncrétisme, qui, total par définition, aurait pu menacer la distinction du régime direct et du régime indirect, on empruntait sa forme au *génitif* : ce dernier cas, qui indiquait avant tout la possession, ne présentait pas les mêmes inconvénients que l'accusatif. Le moyen était commode, non seulement pour les pronoms, mais aussi pour la flexion nominale : ainsi g. m. δίνω τοῦ ἀνθρώπου, τοῦ παιδιοῦ, τῆς γυναῖκας « je donne à l'homme, à l'enfant, à la femme ».

La déclinaison du pronom personnel est aujourd'hui, en grec commun, le résultat d'un compromis entre ces deux tendances : à côté de μοῦ λέει, σοῦ λέει, τοῦ λέω « il me dit, il te dit, je lui dis », qui sont des formes de *génitif*, on a conservé au pluriel, ainsi que pour l'emphatique ἐμένα λέει « c'est à moi qu'il dit », les formes *d'accusatif* : on n'emploie que μᾶς λέει, σᾶς λέει, τοὺς λέω « il nous dit, il vous dit, je leur dis ». Au contraire, dans les dialectes septentrionaux, *l'accusatif* est seul usité, au singulier comme au pluriel : on dit μὲ δίνει « il me donne » aussi bien que μᾶς δίνει « il nous donne ».

Ces deux constructions apparaissent de bonne heure dans les papyrus, et le type ἔδωκά σου s'y rencontre à côté de ἔδωκά σε. La substitution de l'accusatif au datif semble avoir été due principalement à d'importantes transformations phonétiques ; au contraire, la substitution du génitif au datif apparaît comme une innovation véritablement originale : elle donne au datif la forme du moins direct des cas. On s'explique que ces deux procédés vivent côte à côte en grec moderne ; cependant leur importance est inégale : le plus caractéristique, c'est-à-dire le génitif, est devenu de règle, tandis que l'autre ne subsiste qu'à l'état dialectal.

*
* *

Les exemples de cette tournure, qui substitue le génitif au datif, sont peu nombreux et relativement récents ; je n'en ai relevé qu'un seul qui soit antérieur à notre ère :

Greek papyri II, n° 41 (46 av. J. C.)

καταχορίζω σου ...δόσο (*sic !*) σου ...δόσο σου εἰκανὸν ἀξιώχρον (*sic !* en entier). Ces trois génitifs ont été écrits par la même personne. Ils peuvent assurément être rapprochés des ostraka ; mais leur répétition les rend suspects, à une époque qui, par ailleurs, ne livre aucun exemple comparable. L'effet qu'ils peuvent produire dans la liste des exemples de substitution du génitif au datif que Dieterich a dressée (*Untersuch.*, p. 150) est certainement trop important. (Nous renvoyons d'ailleurs aux exemples cités par

Dieterich, sous bénéfice ...d'un difficile inventaire; car malheureusement nous n'avons pu que rarement les vérifier, et, partant, les utiliser).

Voici d'autres génitifs qui, au contraire, empruntés à des documents variés, mais appartenant à des époques où la langue était déjà en pleine transformation, présentent toute garantie :

B. M., II, n° 410, p. 298, (346). Une humble femme, qui se nomme elle-même « la mère de Moïse », sollicite d'Abinnaeus la libération anticipée de son fils :

ἔπεμψά σου οὖν, Κύριέ μου, τὸν Ἀθιόειν ...παρακαλῶ σε, Κύριε, ἵνα συγχωρήσῃς αὐτοῦ τὰς ὀλίγας ἡμέρας ...ἤ (= εἴ) τι κελεύσεις, Κύριε, εἶπον τοῦ Ἀθιόει « je t'ai donc envoyé Athioeis (l'homme chargé de la lettre), Maître... je te prie, Maître, de lui accorder les quelques jours (de service) qui lui restent (c'est-à-dire de l'en dispenser) ...tout ce que tu ordonneras, Maître, dis-le à Athioeis ... ». Le premier exemple ἔπεμψά σου est tout à fait net; quant à la tournure εἶπον τοῦ Ἀθιόει, elle semble le résultat d'une confusion : celle (ou celui) qui l'a écrite ne voyait pas sans doute grande différence entre le datif (si Ἀθιόει en est bien un !) et le génitif. Plus loin, on pourrait ainsi entendre la phrase ἵνα συγχωρήσῃς αὐτοῦ τὰς ὀλίγας ἡμέρας : « accorde (lui) *ses* jours (de service) ». Grammaticalement, la construction serait possible ; mais, dans la même correspondance d'Abinnaeus, on relève cet autre exemple, qui ne permet pas de douter qu'ici συγχωρήσῃς αὐτοῦ ne soit équivalent à συγχωρήσῃς αὐτῷ :

B. M., II, n° 417, p. 299, (même date)

γινώσκειν σε θέλω, Κύριε, περὶ Παύλω τοῦ στρατιότη (*sic*) περὶ τῆς φυγῆς συγχωρῆσε (= αι) αὐτοῦ τοῦτω τὸ ἅβαξ (= ἅπαξ) « je veux que tu saches, Maître, au sujet de Paul le soldat ...de lui pardonner au sujet de sa fuite, pour cette fois ». Ici, selon la règle traditionnelle, un datif est nécessaire. Il est probable que dans le langage des soldats (dans le premier cas il s'agit d'une dispense de service, et dans l'autre d'une désertion), le verbe συγχωρεῖν possédait ou pouvait posséder une construction génitive. La phrase est

d'ailleurs d'une maladresse réjouissante et intraduisible : on remarquera le génitif de στρατιώτης, qui est moderne (g. m. ὁ πολίτης, τοῦ πολίτη), et l'étrange expression τοῦτο τὸ ἅπαξ qui est à mettre à côté de O. G. I. S, n° 401, (Inscription du roi Silkô ; cf. aussi Deissmann, *Licht vom Osten*, p. 155).

B. M., II, n° 418, p. 303. (correspondance d'Abinnaeus, vers 340)

ἔδωκα οὖν Μαξίμου σπατία (*sic* = σπαθία) τέσσαρες (*sic !*) δοθῆναί σοι ...καὶ πέμψον ἐμὲ πάντα « j'ai donné à Maxime quatre épées, qui doivent t'être données ...et envoie-moi tout ». Il est difficile de montrer plus d'éclectisme : le nom propre est au *génitif* (comme dans les ostraka) ; le premier pronom est correctement construit, tandis que pour le second, *l'accusatif* s'est substitué au datif.

O. P., I, n° 48, (86)

δὸς ἐλευθέρωσιν Εὐφροσύνης δούλης ...οἰκογενῆ (*sic*) « accorde sa liberté à l'esclave Euphrosyne, ...esclave née à la maison ». Cet exemple n'est pas irréprochable : deux tournures ont pu se croiser : 1° δὸς ἐλευθέρωσιν Εὐφροσύνης ...οἰκογενοῦς « accorde la liberté *d'*Euphrosyne... esclave née à la maison » et 2° δὸς ἐλευθέρωσιν Εὐφροσύνῃ ...οἰκογενεῖ « accorde la liberté *à* Euphrosyne etc. ».

O. P., VII, n° 1067, (IIIe s.)

Ἑλένη Πετεχῶντος τῷ ἀδελφῷ χαίρειν « Hélène à son frère Pétékhôn, salut ». Ce génitif, tout à fait comparable à ceux des ostraka, ajoute un exemple à la liste du type consonantique. L'accusatif se substituait également au datif, puisque la même femme écrit : εἰπὲ Πετεχῶντι τὸν υἱὸν Πολυδεύκης, à moins que ce ne soit une étourderie.

O. P., XIV, n° 1683 (fin du IVe s.) Cf. 2e *partie*, p. 56 et *ci-dessous* p. 179)

ἠπάντηκά σου ἰς τὸ Κησάριον καὶ εἴρηκά σου ὥτι δὸς ἐμοὶ (?) κέρμα ἀπὼ τῶν ἔχις με ἵνα ἀγωράσω ἐματῷ ἕναν λεβιτων (l'orthographe n'a pas été rectifiée) « je t'ai rencontré au *Caesareum* et je t'ai dit : « Donne-moi de l'argent, de l'argent que tu as à moi (c'est-à-dire que je t'ai prêté), pour que je m'achète une marmite ». Le datif, le génitif et l'accu-

satif servent à exprimer, inégalement d'ailleurs, la fonction remplie régulièrement par le premier cas.

B. G. U., n° 260, (90)

ὁπόδε ἐὰν αἱρῇ, ἐκδώσωι σου ἐξάμφόταρχον ἀποχήν (toute la phrase, *sic*). Le sens n'est pas clair, mais on ne peut cependant douter que ἐκδώσω σου ne soit ici pour ἐκδώσω σοι ; cf. d'ailleurs la note de Krebs, éditeur de ce papyrus dans les B. G. U.

B. G. U., n° 408, (307)

καὶ οὐδένα λόγον ἔχω πρὸς σέν (*sic* : cf. emphatiques du g. m. ἐμένα, ἐσένα) πλῆρες ὑπὲρ ὧν ἐγεώργησάς μου « et je ne fais pas du tout entrer en ligne de compte (?) vis-à-vis de toi, pour ce qui est des terres que tu as labourées pour moi ».

B. G. U., n° 602 (IIe s.)

ἐλήλυθε πρὸς ἐμὲ Σουχᾶς λέγων ὅτι · ἀγόρασόν μου τὸ μέρος του ἐλαιῶνος « Souchas est venu me trouver et m'a dit : « Achète-moi l'olivaie qui est ma part » (ou « achète-moi la partie (que tu sais) de l'olivaie »). La substitution n'est pas certaine ici, car Souchas pouvait dire à son voisin : « Achète-(moi) *ma* part de ce que je possède en oliviers ». Mais on voit du moins par là avec quelle facilité le passage pouvait et devait pratiquement se faire du datif au génitif : ainsi λαβέ μου τὴν χεῖρα équivaut à la fois à « prends *ma* main » et à « prends-*moi* la main ».

B. G. U., n° 695 (époque arabe)

παράσχου Θεοδώρου... ἀπὸ καρπῶν « donne à Théodore ...sur la récolte ».

Jews a. Christ. n° 1917 (330-340)

ἵνα παραδώσηταί (= ε) μαι (= ε) τοῦ Ἄπα Σουροῦς ἰς τὴν μονὴν αὐτοῦ « pour que vous me remettiez entre les mains de Apa Sourou, dans son monastère ». Ici le génitif remplace le datif de façon d'autant plus singulière que Apa, sorte de titre, est resté, lui, en dehors de la flexion. Faut-il voir un ς de génitif dans Σουροῦς ?

∴

En général les inscriptions égyptiennes sont soignées : ce n'est qu'en Nubie, c'est-à-dire dans une région mal hellénisée, qu'on rencontre de bonne heure des « erreurs » qui concernent le datif : mais elles sont empruntées à des inscriptions souvent si barbares qu'on hésite, même dans les cas favorables, à faire état de ces indications. Ainsi :

C. I. G., 5014 (Khardassy)

...καὶ τῇ συμβίῳ μου καὶ τῶν τέκνων καὶ τῶν ἔργων μου ὅσα πεποίηκα « (j'ai donné) pour ma femme, pour mes enfants, et pour tout ce que j'ai fait (?) ».

C. I. G., 5060 (Talmi) où γράψαντος est mis à côté de ἀναγιγνώσκοντι.

Il s'agit ici non d'inadvertances, mais d'ignorance véritable du grec (cf. 1re *partie* : influences étrangères, et l'inscription « barbare », C. I. G. n° 5008).

Au contraire, d'autres inscriptions, plus tardives et témoignant d'une connaissance moins superficielle du grec, nous sont précieuses : d'ailleurs elles s'accordent en partie avec les inscriptions d'Asie Mineure :

J. H. S., t. XIX, p. 14. Temple de Der-el-Bahari.

εἷς Θεὸς ὁ βοηθῶν ὑμῶν (= ἡμῶν) « il y a un seul Dieu qui nous vient en aide ». Cette inscription n'a rien d'officiel : elle n'est autre chose que le *graffito* spontané d'un Chrétien qui, au-dessus d'une inscription païenne, proclame sa foi. D'autres inscriptions (Lefebvre : *inscr. chrét. de l'Eg.*) présentent un intérêt différent : elles montrent ce qu'a pu devenir, à travers plusieurs siècles, sur la même terre d'Egypte, une formule rituelle ; les épitaphes reproduisent assez souvent ce passage de l'*Euchologe* : (Χριστός) ...ὁ ...τὸν διάβολον καταργήσας καὶ ζωὴν τῷ κόσμῳ χαρισάμενος « toi qui as paralysé le Démon et donné la vie au monde ».

n° 636, (an. 692) ...ζωὴν τοῦ κόσμου χαρισάμενος. A côté de ce génitif, on rencontre, plus souvent même, des exemples d'accusatifs.

n° 645, (an. 775) ...ζωὴν τῶν κόσμον (*sic !* = τὸν κόσμον) χαρισάμενος

n° 647, (an. 913) ἀνάπαυσον τὴν ψυχὴ τὸν δούλλουν (*sic*) σου

D'ailleurs, comme on peut bien l'imaginer, on lit des datifs parfaitement corrects aux époques les plus basses (par ex., n° 665, daté de 1007, et n° 666 daté de 1173 !).

.˙.

Si ces exemples de substitution se limitaient à l'Egypte, on pourrait toujours craindre qu'il n'y eût là qu'un phénomène dialectal (cf. 1re *partie*, p. 18); mais des inscriptions recueillies en Asie Mineure confirment de façon éclatante les témoignages des papyrus. Sur le plateau anatolien, la culture hellénique ou simplement la connaissance du grec s'évanouissait plus rapidement que dans la vallée du Nil, populeuse et urbaine : aussi les inscriptions montrent-elles *massivement* que le gênitif se substituait au datif, tandis que le rôle de l'accusatif restait secondaire.

Trouvées pour la plupart en Bithynie et en Galatie, elles datent surtout du IVe et du Ve siècles, et sont par conséquent postérieures aux plus anciens témoignages des papyrus. Elles ont été principalement empruntées aux publications de Ramsay (*Ath. Mitt.*, XIII, p. 233 sqq.) et de Anderson (J. H. S., XIX, p. 52 sqq.). D'autres exemples sont tirés du B. C. H.

Rams.. n° 18 ...τῇ γλυκυτάτῃ μου συνβίου Φλαβίᾳ « (*un tel* j'ai consacré le monument) à Flavia, ma très chère épouse ».

Rams., n° 28 ...Ζωτικο[ῦ] υἱῷ γλυκυτάτῳ « (*un tel* a consacré ce monument) à Zotikos, son fils très cher ». L'υ a beau être restitué, il est ici indispensable à la lecture; d'ailleurs l'éditeur remarque dans une note « Ζωτικοῦ υἱῷ *genitive for dative, as often in these inscriptions* ».

Rams., n° 53 ἀνέστησα τῷ ...πατρὶ Καλλιμάχου φρεσβυτέρου (*sic* !) « j'ai élevé ... à mon père Callimaque, presbytre ».

Rams., n° 54 ἀνεστήσαμεν τῶν γλυκυτάτων ἡμῶν γονέων Ἑρμῇ πρεσβυτέρου καὶ Ἀσιατικῇ « nous avons élevé ce tombeau à nos parents très chers, Hermès « presbytre » et Asiatikè ».

Rams., n° 68. Enumération des défunts auxquels le

monument a été consacré ...τῷ ἀνδρί μου Μακεδονίου καὶ τῦς ποθινοτάτυς υἱῦς (*sic!*) μου Κόνωνι καὶ Ἰωάννου καὶ τῇ θυγατρί μου Λαοδίκῃ « ...à mon mari Macedonios, à mes fils très regrettés Conon et Jean, ainsi qu'à ma fille Laodice ». Il est remarquable que, pour deux noms aussi répandus que Macedonios et Jean, on ait employé le génitif.

Rams., n° 71 .ἀνέστησα τοῦ ἐμοῦ τέκνου Βιάνορος « .j'ai élevé ce tombeau à mon enfant, Bianor ». Le prénom Bianor appartient à un type tout différent des précédents : le génitif se substitue également au datif.

Rams., n° 82 ...τῷ γλυκυτάτῳ γονεῖ Εὐσεβίου « à mon très cher père Eusèbe ».

Rams., n° 85 ἀνέστησα ...τῷ γλυκυτάτῳ μου ἀνδρὶ Πολυχρονίου « j'ai consacré à mon très cher mari Polychronios ».

Bien que la plupart de ces génitifs soient en -ου, ce qui se comprend vu le nombre des noms en -ος, on voit que les exemples cités, comme en Égypte, ne se limitent pas à cette catégorie.

Ander., n° 19 Κύριε, βοήθει τῷ κ...ῳ Ἐδεσίῳ καὶ τῷ ἀνεψιῷ αὐτοῦ Θεοτέκνου καὶ παντὸς τοῦ οἴκου αὐτοῦ « Seigneur, viens en aide à N... d'Edesse (?), à son neveu Theoteknon, et à toute sa maison ». Le verbe βοηθεῖν est, fréquemment d'ailleurs, construit avec le génitif : je ne vois pas pourtant de verbe, voisin par le sens, qui « veuille » le génitif.

Ander., n° 125 ...ὐδίης θέκνης (*sic!!* = ἰδίοις τέκνοις) Πατροφίλου τε καὶ Πρόκλης ...ἀνέστησαν « ont élevé cette sépulture à leurs enfants Patrophilos et Proklè ».

Ander., n° 166 Αὐρ. Σανβάθειος ἀνέστησεν τοῦ ἰδίῳ συντρόφῳ « Aur. Sambathios a élevé ce monument à son compagnon ».

Ander., n° 227 Αὐρ. Ἀμμία τῷ ἰδίῳ ἀνδρὶ γλυκυτάτῳ καὶ Αὐρ. Μάρκος τῷ ἰδίῳ πατρὶ Ἀλεξάνδρου « Aur. Ammia à son mari très cher et Aur. Marcos à son père Alexandre ».

Si *Ander.*, n° 230 ἰδίῳ φατρὶ (*sic*) Σαλωνίνου ἀνέστησαν ...καὶ τῇ γλυκυτάτῃ μητρί « ...ont élevé à leur père Saloninos et à leur mère très chère » ne présente qu'un *nom propre* au génitif, au contraire, dans l'inscription suivante :

Ander., n° 235, on emploie systématiquement le génitif : Αὐρίλλιος Τιμόθις (*sic*) ἀνέστησα τοῦ ἐμοῦ τέκνου Πολυκάρπου καὶ τῆς ἁρμοστῆς αὐτοῦ Δάδα « Moi, Aurelios Timotheos, j'ai élevé le monument à mon enfant Polycarpe et à sa fiancée (?) Dada ».

Ces substitutions de génitif à datif ne sont limitées ni à une construction particulière, ni à une seule région de l'Asie Mineure ; ainsi en Bithynie :

B. C. H., t. XXIV, p. 397, n° 70 ...ἀνέστησα ἐμαυτῷ καὶ Εἴας τῆς συμβίου « j'ai élevé le monument à moi-même et à Eïa mon épouse ».

J. H. S., t. XXII, p. 364, n° 131, (Pisidie) Σελήνη Ἀνικήτου Ἀλεξάνδρου ἀδρὶ (*sic*) αὐτῆς καὶ υῷ (*sic*) αὐτῆς « Selènè, fille d'Anicet, à Alexandre son mari et à son fils... ».

Il faut faire leur part aux inadvertances : il est probable que dans *Ditt*[2]. n° 364, l. 16 τῆς ἡμετέρας πόλεως ὑπέσχετο « il a promis à notre cité », la présence du génitif à la place du datif n'a rien à voir avec la substitution du premier cas au second, dans une inscription officielle du Ier siècle de notre ère.

B. C. H., t. XXVI, p. 181, n° 24, (Kefer Nebo, Syrie du Nord). Δόξα Πατρὶ καὶ Υἱοῦ καὶ Ἁγίου Πνεύματος « gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit ». Malheureusement l'éditeur ne propose pas de date — et celle-ci peut être basse ; sinon le témoignage est très curieux, parce qu'il montre l'usage vulgaire pénétrant jusque dans les formules les plus saintes et les plus immuables.

B. C. H., t. XXVI, n° 25 (même village). Κύριε, βοήθει τῶν δούλων σου « Seigneur, viens en aide à tes serviteurs ».

Le verbe βοηθεῖν est souvent construit avec le génitif, comme on peut le voir d'après de nombreuses inscriptions grecques chrétiennes, empruntées au recueil de M. Grégoire.

Grég., n° 35, (sans date), Diocèse d'Hellespont. Κύριε, βοήθει Σεργίου « Seigneur, viens en aide à Sergius ».

Grég., n° 148, (date ?), Samos. Κύριε, βοήθει τοῦ δούλου σου Θεοδότου « Seigneur, viens en aide à ton serviteur Théodote ».

Grég., n° 224 *quater*, Didymes. Κύριε, βοήθει τοῦ δούλου (*sic*) σου Θωμᾶ « Seigneur, viens en aide à ton serviteur Thomas ».

Grég., n° 117, (VIIᵉ siècle), environs d'Éphèse. Κύριε, βοήθησον τοῖς δούλου σου (= δούλους σου?) Ἰωάννου καὶ Κοσμᾶς μαειστόρων « Seigneur, viens en aide à tes serviteurs Jean et Côme, maîtres maçons. » Les incertitudes de cette inscription sont particulièrement instructives : le graveur avait commencé par mettre l'article au datif pluriel (si du moins la lecture en est assurée) ; puis il a pensé à un de ses « clients », Jean, et a mis son nom au génitif ; quant à Κοσμᾶς, peut-être embarrassé pour le décliner, il l'a laissé tel quel — ce qui ne l'a pas empêché de continuer la construction génitive interrompue en écrivant μαειστόρων. En Égypte et à une plus haute époque, on devrait rester sceptique devant ce mélange de cas : mais n'oublions pas que cette inscription est de la région d'Ephèse (nous sommes en terre grecque) et qu'elle a été gravée au VIIᵉ siècle, d'après l'éditeur.

Dans le même recueil d'inscriptions, un tour curieux se présente assez fréquemment : le verbe διαφέρειν « appartenir à », qui, comme en attique, les verbes εἶναι ou ὑπάρχειν, se construit le plus souvent avec le datif, est suivi d'un génitif. On rencontre cette tournure aussi bien en Macédoine qu'en Carie : elle a paru assez remarquable pour mériter une longue étude, appuyée sur nombre de témoignages (*Glotta*, t. II, 1910, p. 118). En voici un exemple :

Grég., n° 19 + θέσις διαφέρουσα Τρύφωνος ...καὶ τῶν κλιρονόμον (*sic* = κληρονόμων) « emplacement appartenant à Tryphon et à ses héritiers ».

D'après M. Veis, auteur de cet important article, la tournure μνῆμα διαφέρον τοῦ δεῖνος serait due à la contamination de μνῆμα τοῦ δεῖνος et de μνῆμα διαφέρον τῷ δεῖνι. Dans une inscription de Thessalie (VIIᵉ-VIIIᵉ siècles), il croit voir aussi une construction accusative, comme μνημεῖον διαφέρον τὰ Ἰωάννου, qu'il explique par une collusion de δια-

φέρον τῷ δεῖνι et de περιέχον τὰ (ὀστᾶ) « contenant les restes ». Mais, dans le même tome de *Glotta*, M. Hatzidakis a montré (p. 300) que cette construction accusative reposait uniquement sur une erreur d'interprétation et qu'il fallait lire μνῆμα διαφέροντα τοῦ δεῖνος (διαφέροντα = participe indécliné ; cf. *ci-dessus*, p. 90).

Le datif et le génitif restent seuls en présence : on voit que là aussi la position du premier de ces cas était devenue périlleuse. D'ailleurs, les exemples cités ne remontent pas plus haut que le IIIe ou le IVe siècle avant J.-C., et on ne saurait penser à l'influence du verbe εἶναι et de sa construction double (génitive et dative) ; ou plutôt si cette influence a pu s'exercer aux dépens du génitif, c'est que, dans les couches les plus basses de la société, le datif cédait, en toute rencontre, devant le génitif ; M. Hatzidakis me paraît avoir entièrement raison en concluant ainsi : « La construction de διαφέρειν avec le génitif est tout à fait comparable à d'autres cas du même genre que j'ai cités dans mon *Introduction* (c'est-à-dire *Einl. n. g.*) pp. 223,4 : τερφθεὶς τοῦ σχήματος, ὅμοιά εἰσι τοῦ χερουβίμ, ἴσον τοῦ ἄλλου ξύλου ἐποίησεν, ὑπαντήσαντες τοῦ στρατεύματος, πρόσεχε τῆς βουλῆς ».

Ainsi, à côté de βοηθεῖν, le verbe διαφέρειν était fréquemment construit avec le génitif, *et cela dans les régions les plus diverses du monde grec*. Quand on pouvait dire en Macédoine διαφέρει μου « il m'appartient », en Asie Mineure βοηθεῖ μου, ἀνίστημι αὐτοῦ « il m'aide, je lui consacre », en Egypte enfin εἴρηκά σου, ἔδωκά σου « je t'ai dit, je t'ai donné », c'était un signe universel que, dans toutes ses fonctions, le datif pouvait être suppléé par le génitif, avant d'être remplacé par lui.

Ces tendances profondes, qui se manifestent si clairement avant le Ve siècle dans des documents très humbles, ne reposent pas sur des altérations phonétiques, locales ni générales : on a vu qu'en Egypte, et particulièrement pour les pronoms personnels, aucun fait phonétique ne fait comprendre ἔδωκά σου ; quant aux inscriptions d'Asie Mineure, on ne peut que suivre Solmsen, qui s'exprime ainsi à propos de celles que Ramsay a publiées :

« Les datifs singuliers en -ου dans les inscriptions de basse-époque reposent, comme il a été dit plus haut, non sur un *changement phonétique*, mais sur une *fusion syntactique* du datif avec le génitif. ». A quoi d'ailleurs je me permettrai d'ajouter qu'il n'y a pas que des datifs singuliers en ου — en Asie Mineure aussi bien que sur sol égyptien — qui attestent cette « fusion syntactique ».

Il est presque inutile de faire remarquer que dans les ouvrages littéraires, jusqu'au VII[e] siècle tout au moins, on chercherait en vain *un seul exemple certain* de génitif équivalant à un datif (cf. Jannaris, et *ci-dessous*, p. 185) ; la Grèce proprement dite donne sur la pierre ce témoignage unique, certainement postérieur au IV[e] siècle :

C. I. G., n° 9301 (près de Sicyone) ὅστις τοῦ δεσπότου Χριστοῦ προσέρχεται « qui va vers Notre-Seigneur Jésus-Christ ». Il est douteux qu'il s'agisse là d'une faute de graveur — que d'ailleurs on s'expliquerait mal : mais cet exemple, parce qu'il n'est pas confirmé par d'autres, reste suspect.

*
* *

On a vu pour quelles raisons l'accusatif, surtout avec les pronoms, pouvait se substituer à ce datif que de longue date il évinçait dans la rection des verbes ; il était conforme à la « loi du moindre effort » de dire γράφω σε, tandis que γράφω σου constituait une véritable innovation : c'est parce que cette tournure est la plus originale et qu'aujourd'hui elle domine en grec que nous l'avons étudiée en premier lieu. Comme les différenciations dialectales modernes ne se sont pas fait jour sans doute avant le X[e] siècle environ, le grec, jusqu'à cette époque, a disposé de deux tournures vulgaires : le génitif-datif et l'accusatif-datif. Si jusqu'au VIII[e] siècle l'accusatif ne joue qu'un rôle inférieur à celui du datif, il est cependant représenté dans toutes les régions du monde grec et rien ne permet à cette époque de voir ici plutôt que là des préférences dialectales.

Les ostraka ne fournissant aucun exemple d'accusatif,

c'est aux papyrus que sont empruntés les témoignages les plus anciens de substitution.

Greek papyri II, n° 38 (81 av. J.-C.)

...καὶ γράφομαί σε « ...et je t'écris ».

O. P., IV, n° 744 (1 av. J.-C.)

ἐὰν εὐθὺς ὀψώνιον λάβωμεν, ἀποστελῶ σε ἄνω « dès que nous aurons de l'argent (ou des vivres), je t'en enverrai là-haut ».

Ces deux exemples semblent isolés à leur époque, et comparables à *Greek papyri*, n° 41 (cf. *ci-dessus*, p. 168).

O. P., VI, n° 929 (IIe-IIIe s.)

καὶ νῦν ἓν τοῦτό με ὑπηρετήσεις « et maintenant tu me rendras service (en faisant) seulement ceci... ».

O. P., XIV, n° 1678 (IIIe s.)

δεῖ σε αὐτὸν προσέχειν « il faut que tu aies l'œil sur lui ». Mais l'exemple n'est pas indiscutable.

O. P., XIV, n° 1683 (fin du IVe s.)

δὸς ἐμοὶ (?) κέρμα ἀπὸ τῶν ἔχεις με « donne-moi de l'argent que tu as à moi ». . . καὶ εἶπές με ὅτι... ἆρον τὰ ἀπ' ἐσοῦ καὶ ἄρτι δέ σε δίδω « et tu m'as dit : Prends sur ton argent, je te donne tout de suite » (ce que je te dois : « tu peux acheter la marmite, puisque je vais acquitter ma dette »). La forme ἐσοῦ est remarquable (cf. le pronom emphatique de la 2e personne du singulier en g. m. ἐσένα).

O. P., XVI, n° 1871 (fin du Ve s.)

κατ' αὐτὴν τὴν ὥραν πέμψον με τὸ πλοῖον « envoie-moi le bateau sur l'heure ».

Jews a. Chr., n° 1916 γράφω σε οὖν, ἀδελφέ... « je t'écris donc, frère... ».

Jews a. Chr., n° 1917 ...βέβηκέ με παράπτωμα διαβολική (*sic* !) « je viens de commettre une faute inspirée par le démon (?) ».

Pap. Iand., n° 20 (VIe-VIIe s.)

καθὼς εἶπές με « ainsi que tu me l'as dit ».

B. M., II, p. 303, n° 418 (346)

πέμψον ἐμὲ πάντα « envoie-moi tout cela ».

B. M., III, p. 244, n° 1244 (IVe s.)

ἐδήλωσέν με ἡ μήτηρ « ma mère m'a fait connaître... ».

Mais il peut se faire aussi que le verbe δηλῶ ait simplement changé de construction et qu'il soit ici équivalent à « informer, avertir ».

B. G. U., n° 546 (époque byzantine)

ἐὰν οἶδεν ἡ σὴ ἐξουσία ὅτι κατέχεις ἡμᾶς τυρία καὶ λινοκαλάμην, γράψον τὸ γράμμα τί δόσῃ ἡμῖν τὸ χρείαν ἔχεις τυρίον... Μὴ δόσῃς αὐτὰ τὸν εἰρηνάρχην, ἐπειδὴ οὐδὲν παρέχουσιν ἡμῖν.

Le texte est difficile, et je donne la traduction suivante sous toutes réserves : « puisque Ton Autorité sait que tu nous réserves de la (laine ?) pourpre et de la fibre de lin, écris une lettre (pour dire) quelle quantité (de laine) elle (Ton Autorité) nous donnera pour la pourpre dont tu as besoin... Ne donne pas de cela (?) à l'εἰρηνάρχης, parce qu'ils (?) ne nous donnent rien. ».

Mais un document inestimable nous a été conservé sur papyrus : la lettre d'un petit garnement à son père (O. P., I, n° 119, datant du IIe ou du IIIe siècle ; Deissmann, *Licht vom Osten.*, p. 137). Voici le texte, dont j'ai scrupuleusement reproduit l'orthographe. J'ai utilisé la lecture de Grenfell et Hunt, en profitant des heureuses suggestions de Deissmann, auxquelles j'ai quelque peu ajouté.

Θέων Θέωνι τῷ πατρὶ χαίρειν. Καλῶς ἐποίησες οὐκ ἀπένηχές (= ἀπήνεγκές) με μετ' ἐσοῦ εἰς πόλιν. Ἠ (= εἰ) οὐ θέλις ἀπενέκκειν (= ἀπενεγκεῖν) μετ' ἐσοῦ εἰς Ἀλεξανδρίαν, οὐ μὴ γράψω σε ἐπιστολὴν οὔτε λαλῶ σε οὔτε υἱγένω (= ὑγιαίνω) σε · εἶτα ἂν δὲ ἔλθῃς εἰς Ἀλεξανδρίαν, οὐ μὴ λάβω χεῖραν παρά σου, οὔτε πάλι χαίρω σε. Λυπὸν (= λοιπόν), ἂν μὴ θέλῃς ἀπενέκαι με, ταῦτα γείνεται (= γίγνεται). Καὶ ἡ μήτηρ μου εἶπε Ἀρχελάῳ ὅτι · ἀναστατοῖ με, ἄρρον αὐτόν. Καλῶς δὲ ἐποίησες δῶρά μοι ἔπεμψες μεγάλα ἀράκια... Λυπὸν (= λοιπόν) πέμψον εἴς με παρακαλῶ σε. Ἂμ μὴ πέμψῃς, οὐ μὴ φάγω, οὐ μὴ πείνω (= πίνω) · ταῦτα.

« Théon à son père, bonjour ! T'en as eu une belle idée ! tu ne m'as pas emmené avec toi à la ville. Si tu ne veux pas m'emmener avec toi à Alexandrie, ah ! je ne t'écrirai pas, je ne te parle pas, et je ne te demande pas comment tu vas. Après cela, si tu pars à Alexandrie (sans moi), je ne te serrerai pas la main, je ne te dirai pas bonjour.

Ainsi (1), si tu ne veux pas m'emmener, c'est comme çà. Et ma mère a dit à Archélaos : « Il me rend folle ; emmène-le ! ». Mais tu as eu une belle idée ! tu m'as envoyé comme cadeau de gros pois chiches. Ainsi, envoie-moi (quelque chose de bien), je t'en prie. Si tu ne m'envoies rien, ah ! je ne mange pas, je ne bois pas. C'est comme çà ! ».

Cette lettre est, en son genre, un chef-d'œuvre. Théon le père aurait été bien étonné de cette appréciation ! On voit combien, déjà à cette époque, la langue parlée s'écartait de la langue écrite. Pour le sujet qui nous occupe, on remarquera que le jeune Théon, qui écrit correctement des datifs de noms propres (εἶπε Ἀρχελάῳ, ou l'adresse à son père, ἀπόδος Θέωνι ἀπὸ Θεονᾶτος), confond le datif et l'accusatif des pronoms personnels de la 1re et de la 2e personnes au singulier. Ces « erreurs » en disent long sur le trouble apporté dans la flexion par les transformations phonétiques.

*
* *

En Asie Mineure, la substitution de l'accusatif au datif fournit beaucoup moins d'exemples encore que celle du génitif. Le verbe βοηθῶ ne se construit pas seulement avec le génitif : l'accusatif a été également employé (et peut-être ici un verbe transitif tel que σῴζω a pu exercer une certaine influence) :

Grég., n° 39, diocèse d'Hellespont. Κύριε... βοήθει τὸν γράφοντα « Seigneur, viens en aide à celui qui grave ces lignes ».

Grég., n° 40 *bis* (même origine) ...βοήθει τὸν δοῦλόν σου Πέτρον «... viens en aide à ton serviteur Pierre ».

Grég., n° 82⁷ (Smyrne)...βοήθει τὸν φοροῦντά σε « ...viens en aide à qui te porte sur lui ». (Médaillon byzantin).

Grég., n° 347 *bis* (tardive : VIIIe-Xe s.) ...βοήθει τοὺς

(1) Je détache ici le mot λοιπόν de la phrase précédente et je lui donne (ainsi que plus bas) la valeur vague qu'il a aujourd'hui dans la langue. Tout Grec en use et en abuse : il est curieux de constater cette petite manie dans une lettre du IIIe siècle.

δούλους τοῦ Θεοῦ Βασίλην καὶ Βάρδα καὶ Ἰωάννην « ...viens en aide aux serviteurs de Dieu, Basile, Bardas et Jean ».

J. H. S., 1902, n° 140 Κύριε, βοήθει Τάτην « Seigneur, viens en aide à Tatès ».

L'hypothèse que σῴζω ait influé sur la construction de βοηθῶ est possible, mais peu probable : justement l'une des rares expressions où le g. m. ait conservé un datif est une formule pieuse, où figure βοηθῶ : Σταυρέ, βοήθει μοι « O Croix, viens à mon secours ».

On trouve des exemples de substitution dans d'autres constructions ; mais ils ne sont pas comparables, pour le nombre et la netteté, aux témoignages de génitif précédemment cités :

Petersen-Luschan, *Reisen*, n° 223, p. 174 (date) ? ...ἀνέστησεν τὸν κίονα σὺν τῷ ἀγάλματι τὸν θεῖον « ...a consacré la stèle, avec la statue, à son oncle ». Dans cet exemple, cité par Radermacher (*N. T. gram.*, p. 133), il faut peut-être voir simplement un mélange de deux constructions voisines : ἀνίστημί τινα et ἀνίστημί τινι.

J. H. S., 1902, n° 70 (ἡ δεῖνα) ἀνέστησεν τὸν ἄνδρα αὐτῆς Τάβιν σὺν καὶ τῶν υἱῶν καὶ ἐγγόνοις « (une telle) a consacré le monument à son mari Tabis, avec ses fils et ses petits-enfants ». On peut admettre qu'ici, par deux fois, le graveur s'est laissé entraîner par la langue vulgaire : d'abord en employant l'accusatif, ensuite en construisant σύν avec le génitif comme s'il s'agissait de μετά.

Stud. Pont., III, n° 50 ...γλυκυτάτῃ μου συνβίῳ ἣν πολλὴν χάριν ὁμολογῶ « à ma très chère femme pour laquelle je déclare hautement avoir beaucoup de reconnaissance ».

Stud. Pont., III, n° 253 Ἰούλιος Ἔρως ....γλυκυτάτοις υἱοῖς τούς τε γεωπόνους « ...à ses fils très chers et à ses ouvriers agricoles (?) ». Ce brusque changement de construction ne semble pas être une pure erreur — pas plus que le suivant :

C. I. G., n° 3774 (date ?) Nicomédie. Ἔθηκα τὴν σορὸν ἐμαυτῷ καὶ τῇ συνβίῳ μου... καὶ τῇ θυγατρί μου ...τῇ καὶ Ματρώνῃ προτελευτησάσῃ, νικήσασαν ἐν σωφροσύνῃ πᾶσαν γυναῖκα, ζήσασαν ἔτη... « J'ai placé cette urne (?) pour moi-

même, pour ma femme..., pour ma fille... appelée aussi Matrona (? peut-être le mot καί a-t-il été déplacé par inadvertance) morte avant sa mère (?), qui a surpassé toutes les femmes par sa sagesse, et qui a vécu... ».

C. I. G., n° 4042, (selon Böckh, 930 de Rome), Ancyre. Διὶ Ἡλίῳ μεγάλῳ Σαράπιδι καὶ τοῖς συννάοις θεοῖς τοὺς σωτῆρας Διοσκούρους « Au grand Zeus-Soleil Sérapis, ainsi qu'aux Dieux sauveurs que l'on honore avec lui, les Dioscures ».

C. I. G., n° 4396, Isaurie. Νάννας ...ἀνέστησεν ἑαυτῷ καὶ Βάθθιν τὴν ἑαυτοῦ γυναῖκα « Nannas a élevé le monument pour lui-même et pour Batthion (?) sa femme ». Même changement de construction.

C. I. G., n° 5033, Nubie ...καὶ 'φάνη ἡμᾶς ὁ θεός « ... et le dieu nous est apparu ». Cet exemple aurait plus d'intérêt s'il n'était pas originaire de cette Haute-Egypte où certaines inscriptions sont vraiment barbares.

C. I. G., n° 8691 ; inscription très précieuse, gravée en Thrace ou à Thasos entre 867 et 927. J'en ai respecté l'orthographe, et je n'en donne la traduction que sous toutes réserves : Παγανὸς ἀπέστιλεν Ἥσβουλον τὸν Καυχανὸν δόσας αὐτὸν φοσᾶτον τακτόν ...ἐπύισεν τὸ ἀνάβρυτον τοῦτο κὲ ἔδοκεν τὸν ἄρχονταν κὲ ὁ ἄρχον πολάκης ἔδοκεν τοὺς Βουλγάρης φάγην κὲ πίνην κὲ τοὺς βοϊλάδας κὲ βαγαίνους ἔδοκεν μεγάλα ξένια « Paganos a envoyé Esboulos le .., après lui avoir donné des troupes régulières ..il a fait ce... et a donné au prince ; et le prince souvent a donné aux Bulgares à manger et à boire ; et aux nobles aussi bien qu'aux gens du peuple, il a donné des cadeaux magnifiques ». L'emploi de l'accusatif est ici systématique, au xe siècle, *dans une inscription de la Grèce septentrionale* : à cette époque le grec commence à se différencier en dialectes, semble-t-il.

Avant le xe siècle, au contraire, cette tournure apparaît indifféremment en tous lieux : non seulement en Égypte ou sur le plateau anatolien, mais encore dans l'île de Chypre. Dans une *tabula devotionis* trouvée à Kourion, on lit la phrase suivante, dont la « faute » ne semble pas être due à une négligence, puisqu'on la répète : *Aud.*, 22, 18 ...παράδοτε (τὸν δεῖνα) τῷ καθ' Ἅδη θυρουρῷ... καὶ τὸν ἐπὶ

τοῦ πυλῶνος τοῦ Ἅδους καὶ τῶν κλήθρων τοῦ οὐρανοῦ τεταγμένον Στερξερξ « livrez (un tel) au portier de l'Hadès (un démon quelconque) et au génie qui garde le seuil de l'Hadès et les barrières du ciel, Sterxerx... ». On ne saurait comprendre autrement : l'ennemi « dévoué » aux puissances infernales doit être livré au premier, puis au second de ces génies bizarres. Mais ce qui affaiblit peut-être la portée de ce témoignage, c'est que les mêmes *tabulae* contiennent parfois des sottises : ainsi (ὁ δεῖνα) οὗ ἔτεκεν (ἡ δεῖνα). Faut-il songer à la contamination de deux tournures ὁ δεῖνα οὗ ἡ μήτηρ ἐστίν et ὁ δεῖνα ὃν ἔτεκεν ? Il n'est pas sûr que cet exemple d'accusatif au lieu de datif ne doive pas s'ajouter à la liste des absurdités gratuites. Connue dans toutes les parties du monde grec, essayée partout, mais avec beaucoup moins de succès que le génitif, la tournure accusative joue un rôle tout différent, dans la littérature du VIe au Xe siècle.

*
* *

Par l'effet d'une contradiction assez frappante, ces emplois d'accusatifs, qui se montrent sporadiquement dans diverses régions du monde grec et qui ont connu beaucoup moins le succès que ceux du génitif, apparaissent cependant les premiers dans la littérature : ils sont seuls à être représentés, tandis qu'on a peine à relever quelques exemples de génitif au lieu de datif (cf. *ci-dessus*, p. 162).

On a dû déjà mettre en garde contre les citations que Jannaris (*Hist. gr.*, § 1348) a alléguées pour montrer que l'accusatif se substituait au datif. L'exemple tiré des LXX pourrait, en une autre matière, passer pour une plaisanterie ; on ne sait à quelle époque attribuer les recettes des Alchimistes grecs — ou plutôt elles échappent, par leur genre même, à toute datation précise. Les exemples tirés des *Acta Sanctorum* méritent plus d'attention ; malheureusement ils ont été retouchés, et à des époques assez basses : on peut se faire une idée de leur valeur linguistique d'après les *Acta Thomae* (cf. *2e partie*, p. 79). Dans cet ouvrage où la langue est non seulement assez soignée,

mais encore ornée de petits artifices, des vulgarismes étonnants sont prodigués dans quelques manuscrits (principalement le *Parisinus* 1510). Ces vulgarismes consistent essentiellement dans l'emploi de l'accusatif au lieu du datif : or on vient de voir combien sont timides ces essais de substitution, et tardifs, et d'importance secondaire. Il n'est pas concevable que le même homme qui s'est complu à donner à son orthographe une couleur attique ait pu écrire en même temps εἶπεν αὐτούς ou ἔδωκεν αὐτούς. Le texte des *Acta Thomae* selon le *Parisinus* 1510 peut être utilisé comme curieux témoignage, mais non pas servir à dater l'évolution de la langue en ce qui concerne le datif. Il révèle un état linguistique que, par comparaison avec d'autres textes littéraires, on peut placer entre le VIIIe et le Xe siècles : pour le IIIe, il va sans dire que sa signification est proprement nulle.

Ce n'est pas avant le Ve ou le VIe siècle qu'on relève, dans les textes littéraires, des tendances à la substitution de l'accusatif au datif ; mais ces témoignages sont très discutables, et peuvent être dus, en raison de leur rareté, à des fautes de copistes, ou être expliqués autrement que par ces tendances.

⁂

On lit dans le *Pratum* de Jean Moschos :

2876 B δηλοῖ αὐτὸν ὁ γέρων · Δεῦρο ἕως ὧδε « le moine lui dit : Viens jusqu'à ma cellule ».

2877 A ἐδήλωσεν αὐτὸν μερίδα πέμψαι τῆς αὐτοῦ κοινωνίας « il lui dit de lui envoyer une hostie de sa communion ». Deux stylites, l'un orthodoxe, l'autre Sévérien, recourent à cet étrange « jugement de Dieu » : ils jettent chacun leur hostie dans un chaudron d'eau bouillante : celle du Sévérien se dissout, tandis que celle de l'orthodoxe reste intacte.

3068 B δηλοῖ αὐτὴν διὰ τοῦ φυλακίτου « il lui fait savoir par le geôlier (qu'il est amoureux d'elle) ».

Si, dans un ouvrage dont la langue est relativement très vulgaire, il est vraisemblable de voir ici un triple

exemple de substitution, on ne saurait cependant être affirmatif : les trois exemples se rapportent au *seul* verbe δηλῶ (qui à cette époque ne semble plus vouloir dire que, d'une façon vague, « faire savoir, dire »), et rien n'empêche de supposer que ce verbe en particulier, comme tant d'autres, ait été entraîné vers l'accusatif. Quand d'autres exemples du même type se présenteront, on pourra alors penser que ces constructions sont dues à un affaiblissement du datif ; mais ici on n'a pas à supposer *nécessairement* une substitution.

L'exemple unique que l'on relève dans Jean Malalas se rapporte au verbe μηνύω, apparenté à δηλῶ, et pour lequel également le datif n'est pas absolument indispensable :

p. 273, l. 6 ἐμήνυσεν αὐτὸν Τιβεριανὸς ταῦτα « Tiberianus lui fit savoir ce qui suit ». Mais là aussi on peut dire que la construction a changé, et qu'il faut entendre : « Tiberianus l'informa des choses suivantes (accusatif libre, si fréquent en grec, « en ce qui concerne »).

Ces exemples sont douteux et en petit nombre ; c'est seulement au IXe siècle qu'on peut relever des témoignages certains de la disparition du datif proprement dit.

* * *

Théophane, que l'Église grecque appelle le « Confesseur », et qui lutta énergiquement contre les Iconoclastes, a écrit une *Chronographie* qui s'arrête à l'an 813. Le texte de cet ouvrage a été méticuleusement établi par de Boor ; c'est à son excellente édition que renvoient les citations suivantes :

p. 187 ἐδωρήσατο τὴν ἀδελφὴν (*sic* dans quelques mmss.) ...τῶν ἐν Σικελίᾳ ἀκρωτηρίων ἕν « il donna à sa sœur un des promontoires de la Sicile ».

p. 200 παῖδας... χρήματα ἱκανὰ ἐδωρήσατο « il donna ...aux enfants de l'argent en suffisance ». Ici, le datif a une défaillance pour exprimer la personne à laquelle on donne : cependant il ne faut pas oublier que, à côté de la construction δωρεῖσθαί τί τινι, une autre était fréquemment employée δωρεῖσθαί τινά τινι ; d'où des confusions possibles.

p. 325 ἐὰν λαλήσῃς τὸν στρατὸν ἵνα δέξωνταί με « si tu parles à l'armée pour qu'ils m'acceptent ». L'attique usait des tours λαλεῖν εἰς ou πρός τινα, aussi bien que du datif ; mais l'accusatif seul est, du point de vue de la règle ancienne, quelque chose de barbare.

p. 326 εἴ τι δύναμαι, λαλῆσαι ἔχω τὸν στρατόν « je me dispose à parler (à l'armée), en faisant tout mon possible ».

p. 326 ἐλάλησα κβ κόμητας καὶ ἐποίησα αὐτοὺς τῆς γνώμης μου « j'ai parlé à 22 chefs, et je leur ai fait partager mon opinion ». On remarquera que ces trois exemples sont tirés d'un passage où l'on fait parler les gens.

L'idée ne me serait pas venue de penser que λαλῶ pourrait avoir un autre sens que celui de « parler », si de Boor n'avait pas écrit dans son *Index* : λαλῶ *c. acc. pers.* = *persuadere*. Il me paraît impossible de changer arbitrairement le sens d'un verbe que l'on peut suivre à toute époque ; depuis Aristophane (*Eq.*, 348) jusqu'à aujourd'hui, on ne connaît à λαλῶ d'autre signification que celle de « parler » (pour dire quelque chose d'intéressant ou des propos oiseux, peu importe). On n'a pas le droit, semble-t-il, de donner ici à λαλῶ le sens de πείθω, *uniquement pour expliquer une construction insolite*. La « faute » indique qu'avec λαλῶ aussi bien qu'avec δωροῦμαι, le datif *pouvait*, dans un ouvrage littéraire, le céder exceptionnellement à l'accusatif. Que devait-il en être dans l'usage vulgaire ? Théophane, qui a vécu à Constantinople, substitue l'*accusatif* au datif : on ne cite qu'un seul exemple de *génitif* au lieu de datif :

p. 211 ὑπαντήσαντες τοῦ Ῥωμαίων στρατεύματος (Cf. Jannaris, *Hist. gr.*, § 1350).

*
* *

Trois ouvrages de dimensions fort inégales aident à nous faire une idée de ce que la langue parlée a pu être aux environs du xe siècle : ce sont la *Vita Euthymii*, les *Cérémonies* et l'*Administration de l'Empire* (cf. 3e *partie* pour ces deux ouvrages de Constantin Porphyrogennète et les

questions qu'ils posent). Malheureusement, la vie du patriarche Euthymios ne peut avoir été écrite que dans la région de Constantinople; quant aux Cérémonies, il serait ridicule de douter de leur origine constantinopolitaine! Aussi ai-je cherché des textes qui proviennent *sûrement* d'une toute autre région du monde grec : ce sont les actes des couvents d'Italie et de Sicile. Bien qu'ils soient postérieurs d'un siècle au moins aux *Cérémonies*, leur témoignage est précieux parce qu'il s'oppose à celui de la littérature de la capitale. Par ailleurs j'ai également retenu un apocryphe — dont on ignore l'origine et la date — mais qui présente un curieux compromis entre les deux tendances nouvelles. Les témoignages de la *Vita Euthymii* et des *Cérémonies* ne font pas double emploi, mais se complètent : la *Vita* montre que le datif n'est plus à cette époque qu'une catégorie vide, remplacée, à Constantinople tout au moins, par l'accusatif; les ouvrages attribués à Constantin Porphyrogennète, témoignent de l'ampleur et de la variété de cette substitution. Les pièces juridiques de l'Italie méridionale, ainsi qu'en partie les *Quaestiones Bartholomaei* prolongent, à travers les siècles, l'usage le plus ancien et le plus général, l'usage des Papyrus, qui devait être celui du grec moderne (sauf les dialectes du Nord, qui sont restés fidèles à l'accusatif).

Dans la Vie du patriarche Euthymios, soigneusement éditée par de Boor, des tours extraordinaires frappent le lecteur, — comme ils ont fait dire à l'éditeur, dans sa préface : « Un phénomène fort étrange est la substitution fréquente du datif à l'accusatif, qui apparaît tout au long de la biographie... La responsabilité de pareilles énormités peut difficilement être imputée au scribe, et on peut penser que l'auteur même de la biographie a écrit ainsi. ». Je suis également convaincu que le texte n'a pas été retouché par un copiste trop désireux de bien faire : de telles fautes ont quelque chose d'artificiel et de systématique.

L'auteur de la *Vita Euthymii* a soigné visiblement son

style, l'a orné d'un grand nombre de datifs instrumentaux et de parfaits très compliqués. Quant aux datifs proprement dits, tout se passe comme si l'auteur avait la conviction qu'il ne saurait jamais en mettre trop. Ainsi :

p. 5 ταῦτα προσειπὼν καὶ ἕτερά τινα προστεθεικώς (correction de Boor) ταῦτα προσειπὼν καὶ ἑτέροις τισὶ προστεθεικώς (*codd.*); la phrase est rendue inintelligible.

Cet exemple est pris parmi un certain nombre d'autres :

p. 6 ὃν ...ὁ βασιλεὺς Λέων προσλαβόμενος ὡς ἅτε συμμαθητὴν αὐτῷ γεγονότι καὶ θετῷ ἀδελφῷ; de Boor a restitué, pour la compréhension, γεγονότα καὶ θετὸν ἀδελφόν.

p. 7 ...καὶ τούτου χάριν προβάλλῃ τούτοις τοῖς ῥήμασιν (*codd.*) — ταῦτα τὰ ῥήματα (*ed.*).

p. 8 καὶ τοὺς ἐν πραιτωρίῳ εἱργμένους Σαρακηνοὺς δωρήμασι παρασχών. Si l'exemple était unique, une étourderie du scribe pourrait être admise ; mais ici la phrase semble avoir été écrite par un homme pour qui l'accusatif et le datif étaient à peine distincts : il ne sentait pas l'énormité de la faute commise en mettant παρασχὼν δωρήμασι τοὺς Σαρακηνούς au lieu de παρασχὼν δωρήματα τοῖς Σαρακηνοῖς.

Mais parfois sa vigilance se relâche :

p. 7 οὐαὶ τὴν ἡμέραν ταύτην « malheur à ce jour... ». L'interjection οὐαί (cf. lat. *vae*), bien connue par l'emploi qui en est fait dans le N. T., se construit toujours avec le datif. Il pourrait toutefois s'agir ici d'une sorte d'accusatif exclamatif.

p. 48 δηλοῖ αὐτόν (2 exemples). Il convient de faire des réserves sur cette nouvelle construction de δηλῶ (cf. *supra*, les exemples empruntés à Jean Moschos).

Le suivant est, en revanche, dû sûrement à l'influence de la langue parlée et fait un vif contraste avec les datifs extravagants cités précédemment :

p. 28 ὁ δὲ βασιλεὺς τὸν πατέρα λέγει. On dirait aujourd'hui à Constantinople, ὁ βασιλιὰς λέει τὸν πατέρα.

La *Vita Euthymii* n'est pas, comme les Apocryphes par exemple, un de ces récits pieux que les générations successives aiment à se transmettre : pourquoi se serait-on intéressé, un ou plusieurs siècles après sa mort, aux actes

d'un patriarche que l'Église ne proposait pas à la vénération des fidèles? et cela, au point de refondre cette Vie en l'écrivant dans une langue plus moderne. L'existence, dans un même ouvrage, de datifs saugrenus et d'accusatifs vulgaires n'est explicable que d'une seule façon : l'auteur de la *Vita Euthymii* connaît les formes de datif, mais la fonction proprement dite de ce cas lui échappe : le datif n'est plus pour lui qu'un accusatif rare, dont l'emploi lui fait honneur.

*
* *

Il semble, d'après la *Vita Euthymii*, que le datif proprement dit est sorti de l'usage courant ; l'étude des *Cérémonies* et de l'*Administration* confirme et précise cette impression. Les exemples ont été rangés sous deux rubriques : les premiers se rattachent au sens général de « donner », les seconds à celui de « dire, parler ». Quant à leur nombre, il dépasse la trentaine (sur 1000 pages environ que représentent les *Cérémonies* et l'*Administration* réunies).

I

Cer., p. 12 ἐπιδίδωσιν ὁ δημοκράτης (τῶν Βενέτων) ...τὸ λιβελλάριον τὸν δεσπότην « le Chef des Bleus remet le livre à l'Empereur ».

Cer., p. 171 οἱ δήμαρχοι ...ἐπιδιδοῦσι τοὺς προρρηθέντας πάντας ....τοὺς τιμίους σταυρούς « les δήμαρχοι (des factions) donnent à tous les officiers précédemment cités les croix vénérables ».

Cer., p. 180 (ὁ βασιλεύς) ῥογεύει τοὺς γέροντας « l'Empereur fait distribuer des vivres aux vieillards ». Peut-être ici faut-il voir un nouvel emploi : ῥογεύω τινά au lieu de ῥόγαν δίδωμί τινι.

Cer., p. 220 ἐπιδίδωσι (τὸ χλανίδιον) τοὺς βεστήτορας « (le Patriarche) remet la tunique aux *vestitores* ».

Cer., p. 398 δίδωσιν ἕκαστον τὴν ῥόγαν ὁ βασιλεύς « l'Empereur donne à chacun la *roga* (c.-à-d. les libéralités d'usage) ».

Cer., p. 528 (529) ἐπιδίδει αὐτὸν ὁ βασιλεὺς ἱμάτιον « l'Empereur remet entre ses mains un manteau ».

Cer., p. 544 δίδωσι (τὸ νεῦμα) τὸν τῆς καταστάσεως « (le *praepositus*) communique l'ordre (impérial) au maître des cérémonies ».

Cer., p. 659 ἵνα ...δώσει αὐτὸν πρωτοκαγκελλάριον « afin que le *cursor* lui adjoigne un *protocancellarius* ».

Cer., p. 673 ἐδόθη τὸν αὐτὸν Ἰωακείμ « il a été donné au même Joachim ».

Cer., p. 676 ἐδόθη τὸν δρουγγάριον τοῦ πλοΐμου « il a été donné au *drungarius* de la flotte... ».

Cer., p. 710 δίδωσι συνήθειαν τὸν τοῦ κανικλείου « *dat consuetudinem* (c.-à-d. les libéralités d'usage) *caniclii praefecto* ». (Reiske).

On peut rattacher au sens de « donner » celui de « secourir », qui, comme dans les inscriptions, introduit parfois un accusatif :

Cer., p. 315 τρισάγιε, βοήθησον τοὺς δεσπότας « Dieu trois fois saint, viens en aide aux Empereurs ».

Administration

Adm., p. 211 προεθυμήθη δοῦναι τὸ κάστρον αὐτοῦ μᾶλλον τὸν βασιλέα « il préféra livrer sa ville à l'Empereur ».

Adm., *ibid.* ὁ Δαβὶδ ὁ μέγας τὴν ἑαυτοῦ χώραν οὐκ ἐδίδου τὸν βασιλέα « David le Grand ne livrait pas son pays à l'Empereur ».

Adm., p. 248 ...ἐγὼ ἐποίησα πάκτα δοῦναι αὐτοῖς χρυσίον τοσοῦτον « ...je me suis engagé à leur donner une telle quantité d'or ».

Adm., p. 264 παρεκάλει πλεῖον οἶνον δοθῆναι αὐτούς « il leur faisait donner plus de vin (qu'à l'ordinaire) ».

II

Quelques verbes d'information se construisent avec l'accusatif, comme on en a vu des exemples déjà dans le *Pratum* de Moschos : si, par comparaison avec le reste, cette construction semble bien due à un grand affaiblissement du datif, ces verbes peuvent cependant avoir simplement passé au régime transitif (cf. *supra*, p. 185) :

Cer., p. 148 εἰσέρχεται ὁ πραιπόσιτος καὶ μηνύει τὸν βασιλέα

« le cérémoniaire entre et fait signe à l'Empereur ». On pourrait être tenté de traduire « avertit l'Empereur », si, *deux lignes plus bas*, on ne lisait cette phrase : τοῦ τῆς καταστάσεως ἐλθόντος καὶ μηνύσαντος τῷ πραιποσίτῳ.

Cer., p. 79 νεύει αὐτὸν ὁ πραιπόσιτος « le cérémoniaire fait signe (au préfet de la table) ». Cette expression se rencontre fréquemment dans les *Cérémonies*, par ex. : p. 366 νεύει τοὺς πατρικίους « *patriciis signum dat* » (Reiske).

Cer., p. 520 λέγει τὸν ἀδμινσουνάλιον ἀπελθόντα εἰσάξαι τὸν λογοθέτην « *imperat admissionali ut requirat et adducat logothetam* » (Reiske). Bien que la substitution de l'accusatif soit ici des plus vraisemblables, on peut penser à cette construction : « l'Empereur dit que le chef des silentiaires aille chercher le logothète ».

Cer., p. 530 ἀποστέλλει αὐτὸν πρὸς τὸν πατριάρχην καὶ δηλοῖ αὐτόν « ...l'envoie au patriarche et lui dit... » cf. *Cer.*, p. 148.

Mais voici des exemples qui, avec des verbes signifiant nettement « dire » ou « parler », violent de façon flagrante les anciens usages :

Adm., p. 117 τὸν Ῥοδοῦλφον εἶπον « ils dirent à Rodulphe ».

Adm., p. 208 ...ἵνα ἀπέλθῃς ἐν τῇ πόλει καὶ εἴπῃς τὸν βασιλέα « (je te conjure) d'entrer dans la ville et de dire à l'Empereur... ».

Adm., p. 208 εἰσελθὼν ἐν τῇ πόλει διηγήσατο τὸν βασιλέα ὅσα ἐλάλησε πρὸς αὐτὸν ὁ πατρίκιος « en entrant dans la ville il raconta à l'Empereur tout ce que lui avait dit le patrice ». La nouvelle construction διηγήσατο τὸν πατρίκιον est suivie du tour traditionnel ἐλάλησε πρὸς αὐτόν.

Adm., p. 210 (τοῦ μοναχοῦ) ἀναγγείλαντος αὐτὸν ὅσα καὶ παρήγγειλας αὐτὸν « le moine lui ayant rapporté (à l'Empereur) toutes les indications que tu lui as données ». L'exemple est double.

Adm., p. 212 ἠρνήσατο λέγων ὅτι « οὐκ ἔγραψα τὸν πρωτοσπαθάριον Κώνσταντα... περὶ τοῦ κάστρου « il disait qu'il n'avait pas écrit au protospathaire Constant au sujet de la ville ».

Adm., p. 213 ...κρυπτὸς ἄνθρωπος καὶ κακὸς τυγχάνεις, ὅτι οὐκ ἐφανέρωσας ἡμᾶς περὶ τοῦ κάστρου « tu es un homme dissimulé et mauvais, de ne pas t'en être ouvert à nous au sujet de la ville ».

Adm., p. 153 μετὰ χρόνον τινὰ ἔδοξε τοὺς αὐτοὺς Σέρϐλους εἰς τὰ ἴδια ἀπελθεῖν « après un certain temps il plut aux mêmes « Serbes » de retourner dans leur pays ». Le contexte indique que ce sont les « Serbes » qui ont voulu rentrer chez eux, et exclut cette interprétation, possible d'après la grammaire : « Il parut bon que les Serbes revinssent chez eux... ».

Tandis qu'avec les verbes impliquant une idée de *don*, on constate un nombre relativement grand d'erreurs dans les *Cérémonies*, l'*Administration* contient, à elle seule, tous les exemples d'accusatif dépendant de verbes du type « dire ». Je crois qu'il ne faut voir là qu'un simple hasard.

Un seul témoignage de verbes de cette sorte a été relevé par moi dans les *Cérémonies* : p. 155 διαλαλεῖ ...τὸν λαὸν, τὸ ἐν ἁγνείᾳ... ἐκτελέσαι τὴν ...τεσσαρακοστήν « il parle au peuple, (et lui dit) de célébrer pieusement le carême ».

La *Vita Euthymii* et l'œuvre de Constantin Porphyrogennète témoignent d'un profond désarroi linguistique : les *Quaestiones Bartholomaei* leur sont tout à fait comparables. On ne sait rien de précis sur leur date : le texte primitif semble (cf. Vassiliev, *Anecd. graec. byz., praef.* p. XII) remonter au VIe siècle, mais, retouché à une époque incertaine, il s'apparente bien à cette *Vita Euthymii* qui emploie des accusatifs-datifs à côté des datifs les plus imprévus : on peut, je crois, dater d'avant le Xe siècle cet apocryphe dont nous ignorons aussi bien la patrie. Cependant cet ouvrage est curieux et mérite de retenir notre attention parce qu'il apporte *autre chose* que la Vie d'Euthymios ou que les Cérémonies : ce n'est pas seulement l'*accusatif* qui se substitue au datif, mais aussi le *génitif*. D'abord avec le type λέγω :

A la première ligne, on lit εἶπεν τοῖς ἀποστόλοις, à la p. 11, ἀποκριθεὶς ὁ Ἰησοῦς εἶπεν πρὸς αὐτόν, ce qui est parfaitement

régulier. Mais la formule suivante revient constamment : λέγει αὐτόν (p. 11 εἶπεν αὐτήν) et, à la page d'après, le génitif est également employé : ἐὰν ἄρξωμαι λέγειν ὑμῶν « si je commence à vous parler ». Il semble que le rédacteur des *Quaestiones*, comme celui de la *Vita Euthymii*, ne fait plus aucune différence entre le datif et l'accusatif; mais l'auteur de l'apocryphe favorise aussi le génitif.

Avec le verbe δίδωμι (et ἀποκρύπτω, un de ses contraires), on trouve un exemple de génitif et un autre d'accusatif.

p. 21 ἔδωκεν αὐτῶν εἰρήνην τῆς ἀγάπης « il leur donna la paix de la charité ».

p. 17 μηδέν με ἀποκρύψῃς « ne me cache rien ».

Il serait curieux de savoir où ce livre a été écrit ou retouché; la substitution du génitif au datif joue un rôle important, à côté de la substitution de l'accusatif au datif. Cette importance de la première devient *exclusive* dans des documents, il est vrai plus tardifs, mais datés et localisés, ceux des archives des monastères d'Italie.

A l'extrémité occidentale du monde hellénique, des contrats ont été conservés dans les archives des grands couvents, comme le Mont-Cassin; ces actes consacrent des donations, aux communautés religieuses le plus souvent. Ils ont été rédigés dans la langue spéciale et archaïsante des gens de loi; l'orthographe toutefois en est inimaginable. En général, la langue y présente les mêmes particularités que dans les ouvrages de Constantin Porphyrogennète : des prépositions comme ἀπό ou μετά se construisent avec l'accusatif. Ces « fautes » font un contraste, aussi fort que dans les *Cérémonies*, avec des phrases où le datif est employé à propos ou hors de propos. Ainsi on lit dans un acte de 1101 (nº 70) :

ἐπειδὴ θεοῦ νεύσει καὶ τῇ τῆς θεομήτορος πρεσβείᾳ καὶ τοῦ ἁγίου Φιλίππου ἦλθεν ἐν τῇ χώρᾳ Λόκρης ὁ ἡμέτερος αὐθέντης κῦρος Ῥωκέριος (Roger, l'un des ducs de la dynastie normande). D'ailleurs, du XIᵉ au XVᵉ siècle, (les derniers actes datent de 1453), on ne peut relever dans cette langue

figée la moindre trace d'évolution, et les documents du xve donnent moins en général que ceux du xie.

Si ces contrats sont comparables aux écrits constantinopolitains du xe siècle, parce que, eux aussi se servent, le moins mal qu'ils le peuvent, de la vieille Κοινή, et font les mêmes fautes, les premiers s'opposent aux seconds *sur un seul point* : dans la publication de Trinchera, on ne trouve *aucun exemple d'accusatif* à la place du datif, mais uniquement des *génitifs*, en cas d'erreur, rare comme toujours.

n° 13 (1005) πέπρακα αὐτὸ τὸ χωράφιον τοῦ εἰρημένου Θεοδώρου εἰς τάρια δύο « j'ai vendu ce champ audit Théodore pour deux (?) ». On remarque que le parfait πέπρακα « jure » avec le reste de la phrase qui serait presque la même aujourd'hui dans la bouche d'un Grec d'Athènes ou des Iles : πούλησα αὐτὸ τὸ χωράφι τοῦ Θεοδώρου.

n° 45 (1061) δοὺς τῆς μονῆς διὰ σοῦ « ayant fait, par ton entremise, donation (de ma propriété) au monastère ».

n° 85 (1118) φαίνομαι ...πουλῶνταν (*sic*) τοῦ εὐλαβεστάτου πρεσβυτέρου « je déclare vendre au prêtre très pieux... ».

n° 142 (1146) ...ἐπιδώσω αὐτοῦ ὁς (= ὡς) τοῦ ἐμοῦ υἱοῦ « je lui donnerai comme à mon propre fils ».

n° 189 (1146) ἵνα μὴ ἐπιδώσω αὐτοῦ τίποτε « pour ne rien lui donner ». (Cf. g. m. γιὰ νὰ μὴν τοῦ δώσω τίποτα).

Le troisième et le sixième exemples ont été empruntés à Jannaris (*Hist. gr.*, § 1350^b^) ; d'autres sont également cités par le même auteur, et viennent d'une publication faite par S. Cusa (*I diplomi greci ed Arabici di Sicilia*, Palerme, 1869), et que je n'ai pu avoir entre les mains. Je me contente donc de reproduire, sans pouvoir rien y ajouter ou corriger, les citations de Jannaris.

306 (date ?) εἶπεν τοῦ ἐπισκόπου « il dit à l'évêque ».

417 » ἔδωκεν ὁ ἡγούμενος ἡμῖν, τινὸς βοΐδιον, τινὸς ἄλογον « le supérieur nous donna, à l'un un bœuf, à l'autre un cheval ».

444 (date ?) τῆς ἡμετέρας ἐπαρέσκει μεγαλειότητος « il plaît à Notre Grandeur ».

On remarquera que, comme dans les Actes précédents,

seule la substitution du génitif au datif est représentée, et qu'il n'y a aucune trace de l'accusatif.

*
* *

L'histoire de la disparition du datif propre, dont on n'a pu donner, en raison du petit nombre des documents vulgarisants, qu'une esquisse trop grossière, a été très complexe. Deux cas vivants se sont substitués au datif : le génitif et l'accusatif. Jusque vers le IX[e] siècle, qui nous paraît avoir été la date décisive, la langue a essayé ces deux tours, en donnant toutefois au génitif une prédominance très nette sur l'accusatif.

D'ailleurs les différentes catégories du langage n'ont pas été toutes ni indifféremment attaquées : le datif a mieux résisté quand il s'appliquait à des noms communs qu'à des noms propres ou à des pronoms. Les ostraka d'Égypte se heurtent de bonne heure à une difficulté : le nom propre dans un pays bilingue dont la langue ancestrale ignore la flexion. La chose dut se présenter souvent, puisque l'hellénisme s'était répandu dans tout l'Orient. Les Égyptiens des classes les plus basses ont substitué le génitif au datif : des populations d'Asie Mineure devaient, à des milliers de stades de l'Égypte, mettre souvent aussi les noms propres au génitif, alors que régulièrement le seul datif était possible.

Le datif des pronoms personnels (en grande partie pour des raisons phonétiques, cf. *supra*, p. 166) semble s'être obscurci en second lieu : les types γράφω σοι ou γράφω σε sont assez bien représentés dans les papyrus, tandis que des exemples comme γράφω τοῦ ἀδελφοῦ ou γράφω τὸν ἀδελφόν sont beaucoup plus rares.

De même, ce n'est pas indifféremment non plus que les verbes régissant le datif proprement dit ont été attaqués dans leur construction : on en voit comme δηλῶ, δηλοποιῶ, μηνύω suivis de l'accusatif à une date bien antérieure à celle où paraissent des tournures telles que δίδωμί τινα ou λέγω τινά. C'est en dernier lieu, vers le X[e] siècle, que le datif dans ce qu'il avait de plus fondamental a fini par céder tout à fait.

Il semble qu'il en a été du datif comme de certaines maladies de la mémoire, où les souvenirs les plus anciens et les plus forts résistent les derniers : les noms propres, incomplètement adaptés au grec dans des pays bilingues, ont paru difficiles; puis les pronoms personnels, devenus phonétiquement obscurs; ce qu'il y avait de spécifiquement propre au datif — λέγω, δίδωμι τῷ ἀνθρώπῳ — s'est maintenu le plus longtemps.

Le grec a concurremment essayé, du IIIe au VIIIe siècle, deux façons de « tourner » le datif; pendant cette durée de cinq siècles (la littérature restant muette), on constate, *dans toutes les parties du monde hellénique*, la présence de l'accusatif aussi bien que celle du génitif (encore que ce dernier cas ait, on l'a vu, plus d'extension que le premier). Ainsi Théophane, qui préfère ordinairement l'accusatif en ce cas, peut cependant écrire ὑπαντήσαντες τοῦ Ῥωμαίων στρατεύματος. De même l'auteur des *Quaestiones Bartholomaei* emploie parfois le génitif à côté de l'accusatif.

Mais au IXe ou au Xe siècle se dessine une différenciation dialectale : tandis que la littérature du Nord, à laquelle appartiennent la *Vita Euthymii*, l'*Administration* et les *Cérémonies* de Constantin Porphyrogennète, emploie exclusivement l'accusatif, d'autres régions, comme l'ancienne Grande-Grèce, ne font usage que du génitif : ce dont témoignent les Actes de l'Italie Méridionale. Ils continuent, derrière la littérature constantinopolitaine qui les masque, les tendances affirmées dans les papyrus, tendances anciennes et plus généralement répandues aux siècles précédents. La distinction dialectale du Nord et du Sud est déjà bien apparente : la langue de Constantin Porphyrogennète s'oppose à celle des documents italiens, comme, plus tard, ces mêmes Actes ou le théâtre crétois à Glycas, à Spanéas et à la littérature constantinopolitaine ultérieure.

Au Xe siècle, non seulement la substitution du génitif (ou de l'accusatif) au datif peut être considérée comme pratiquement achevée, mais encore des différences dialectales apparaissent dans cette nouvelle Κοινή.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Essayons de résumer en quelques mots nos conclusions particulières. Des trois valeurs qui coexistent dans le datif grec (locative, instrumentale, dative proprement dite), ce sont les notions *concrètes* qui, suivant en cela les tendances générales des langues indo-européennes, ont été les premières éliminées.

Bien que, pour l'instrumental, (dès le IIIᵉ siècle de notre ère et même avant, pour des effets de style), on ait éprouvé le désir, je ne dis pas le besoin, de le renforcer par une préposition, c'est sans contredit le locatif qui, vers le Iᵉʳ siècle après J.-C., s'est obscurci pour des raisons purement psychologiques. Dès le IIIᵉ siècle l'emploi qu'on en fait apparaît arbitraire ; au Vᵉ, dernière limite, il n'a plus rien de vivant.

La langue a tâtonné pour trouver des périphrases : d'abord, pour soutenir l'instrumental, elle a essayé de ἐν, puis, pour le remplacer, elle a donné à διά une grande extension. Cette préposition semblait avoir l'avenir pour elle, quand elle s'est rongée et détruite elle-même (à partir du IIIᵉ siècle). Au siècle suivant, une nouvelle périphrase, μετά, est tentée (dont les formes correspondantes ont servi, sur un autre domaine, à la suppléance de l'instrumental) ; mais la construction moderne, c'est-à-dire l'accusatif, n'apparaît pas avant le VIIᵉ siècle au plus tôt ; elle semble achevée au Xᵉ. Elle n'est d'ailleurs qu'un cas particulier de ce phénomène, le plus considérable avec la perte du datif, et qui a consisté dans la disparition de la rection oblique des prépositions.

Le datif proprement dit a été beaucoup plus solide : ce

n'est pas avant le IIIe siècle que des étrangers, dont le grec était peu stable, ont songé à le suppléer soit, principalement par le génitif (innovation), soit par l'accusatif (surtout pour des raisons phonétiques). Les deux procédés, essayés partout, ont fini par se localiser et sont devenus alors dialectaux. Constantinople a choisi l'accusatif, tandis qu'en grec de l'Italie méridionale, comme dans la majorité des exemples des papyrus, comme partout aujourd'hui en g. m. à l'exception du Nord, le génitif a été exclusivement adopté : on peut admettre que cette différenciation s'est faite vers le IXe siècle.

Rien de plus divers que l'histoire de ces trois fonctions que nous réunissons sous le nom de datif — ou plutôt ce sont trois histoires différentes, bien que solidaires. Par ailleurs, malgré l'originalité de certains moyens à quoi on a recouru, le grec, devant cette nécessité de simplifier, commune à toutes les langues indo-européennes, a réagi d'une façon souvent comparable à celles d'entre elles qui ont déjà renoncé plus ou moins au système archaïque. En dépit d'innovations divergentes, le grec affirme sa parenté avec elles : comme on voit, en face d'un péril semblable, des membres éloignés d'une même famille se comporter d'une façon si comparable qu'elle trahit, en dehors de toute influence réciproque, une longue hérédité commune.

ADDENDA ET CORRIGENDA

p. VIII, l. 9, lire *Revelation* au l. de *Revelatio*.

p. IX, note, lire L'appendice I au l. de L'appendice II.

p. 8, l. 18, lire Quand au l. de Quant.

p. 17, l. 14, lire ἐφιλονεικήσουσιν et l. 25, de l'épée ». au l. de d'une épée ».

p. 34, l. 19, lire μέλανος au l. de μέλιτος.

p. 38, l. 1, lire indirect au l. de direct.

p. 46, l. 7, lire première au l. de seconde.

p. 60, l. 25, lire substitue au l. de subsiste.

p. 70, l. 3 et p. 72, l. 23, ajouter τὸν entre εἰς et οἶκον.

p. 71, l. 29, lire de Marc et. au l. de :

p. 73, l. 12, lire εὑρέθη et l. 22 μονογενὴς.

p. 74, l. 15, lire Ὁράσεις.

p. 86, ll. 17 et 27, ajouter aux verbes cités ἐμβαίνω, sur quoi repose μπαίνω.

p. 89, l. 22, lire quatre au l. de trois.

p. 93, l. 35, lire proprement dit : au l. de locatif :

p. 94, l. 6, lire Ἀδριανοῦ.

p. 100, l. 11, lire οἰωνοῖς au l. de ωἰωνοῖς,

p. 103, l. 31, lire *den* LXX, au l. de *der* LXX,

p. 114, l. 10, lire de ses serments et l. 17 δύνασαι.

p. 118, l. 8, ajouter τῆς entre ἐπὶ et γῆς.

p. 121, l. 11, lire πίστεως.

p. 132, ajouter les ex. suivants : P. 40 ὠχριάσαντι τῷ προσώπῳ ; P. 41 πεισθεὶς ἀνδράσι ; P. 43 πείρᾳ ὧν... πεπόνθασι... φόβῳ ὑποτάξονται. D'où sur 13 ex., 6 instrumentaux (7 avec le 2e ex.), 4 de valeur causale, 2 = *acc. de relation*.

p. 133, l. 30, lire « écris sur une plaque d'étain et badigeonne-la avec sept couleurs ».

p. 135, l. 15, lire κλειστάδες au l. de πλειστάδες.

p. 150, ll. 32-33, lire μέλανι, μέλανος, μέλαν au l. de αἵματι κ. τ. λ.

p. 156, l. 19, lire de l'accusatif au l. de du génitif.

p. 177, l. 13, lire du datif au l. de du génitif.

p. 178, l. 32, lire du *génitif* au l. du datif.

p. 180, ll. 5-6, accentuer τύρια et τύριον, si on accepte le sens de « (laine?) pourpre » ; sinon τυρία « fromages », ce qui n'est pas impossible.

p. 192, l. 30, lire τὸν βασιλέα au l. de τὸν πατρίκιον.

TABLE DES MATIÈRES

Vû le 8 juillet 1929.

Le Doyen de la Faculté des Lettres
de l'Université de Paris,

H. DELACROIX.

VU

ET PERMIS D'IMPRIMER.

Le Recteur de l'Académie de Paris,

S. CHARLÉTY.